Michel Koffi-Djémé

L'AFRIQUE FRANCOPHONE PEUT-ELLE SE LIBÉRER DE SES CHAÎNES ?

COLLECTION AUTANT ÉCRIRE

L'Harmattan Côte d'Ivoire

L'Afrique francophone peut-elle se libérer de ses chaînes ?

Michel KOFFI-DJÉMÉ

L'Afrique francophone peut-elle se libérer de ses chaînes ?

L'Harmattan
Côte d'Ivoire

© L'Harmattan, 2022
5-7, rue de l'École polytechnique, 75005 Paris

http://www.harmattan.fr
https://www.editions-harmattan.fr

ISBN : 978-2-14-029559-1
EAN : 9782140295591

À mon père Konan Koffi Djémé, analphabète brisé par les travaux forcés ;

À mon père de substitution, André Adjoua dit Prosper, ancien pensionnaire du foyer des métis de Bingervillle (Côte d'ivoire), neveu de mon père, rejeté par son géniteur, un colon français ;

À mon ami Anthony Koffi, coach international d'athlétisme de haut niveau (coach sprint world class), reconnu à l'extérieur, ignoré dans son pays ;

À tous ces jeunes d'Afrique qui choisissent au péril de leur vie, l'aventure de l'immigration pour fuir les effets de la malgouvernance dans leur pays ;

Aux hommes politiques Africains francophones tués ou emprisonnés pour leurs idées d'indépendance ;

À tous les combattants pour un monde plus libre et plus juste !

" ***Ignorer ce qui s'est passé avant notre naissance, c'est rester enfant à jamais. Qu'est-ce que la vie humaine si le souvenir des faits anciens ne relie le présent au passé ?*** Marcus Tullius Cicero dit Cicéron, homme d'État romain, avocat et écrivain latin. 46 av J.C

INTRODUCTION

La plupart des pays d'Afrique noire sont devenus indépendants entre le milieu des années 1950 et la fin des années 1960.

Jeune, mon père né vers 1915, dans la civilisation orale de nos ancêtres, m'a raconté ce que son grand père lui a rapporté de la période où, l'homme noir constituait pour l'homme blanc, une marchandise. Mon père me parlait aussi de l'époque coloniale, des « commandants blancs », des travaux forcés... Mon père de substitution m'a expliqué que leurs enseignants Blancs, au foyer des métis, leur recommandaient de ne pas se mélanger aux Noirs, une race inférieure à eux ;

Adulte, j'ai observé le mode de gouvernance, plutôt, la « mal gouvernance » dans nos États, l'attitude obséquieuse des chefs d'État africains francophones face à « leur homologue Français » ; les discours irrespectueux des chefs d'État Français en direction de leurs pairs Africains …

L'Afrique noire paraît rarement sous ses beaux jours dans les médias Occidentaux. À qui la faute ?

Continent des guerres interethniques, de coups d'État militaires, d'enfants qui meurent de faim, l'Afrique est un lieu de maladies mortelles, notamment le sida et le virus Ebola, peuplée de paresseux, de primitifs qui passent tout leur temps à faire des enfants : voilà l'image de l'Afrique en Occident via les écrans de télévision.

On ne compte plus les écrits sur le sous-développement du continent noir.

Des « experts » de l'Afrique, des éminents économistes et journalistes y consacrent à longueur d'années le fruit de leurs réflexions.

Nous sommes en 2021. Le continent noir se présente toujours aux yeux du Monde, comme un continent qu'il faut aider à.… survivre.

Ce continent est pourtant doté de toutes les ressources qui font la richesse des peuples et des nations : une population jeune, 60% des terres fertiles de la planète, un sous-sol plus que généreux avec dans ses entrailles de l'or, du diamant, du gaz, du pétrole, du charbon, du platine, du chrome, du fer, du cuivre, du nickel, de l'uranium, de l'étain, du cobalt, du plomb, du zinc, des bois précieux…

Que lui manque-t-il pour que ses ressortissants soient respectés du reste du monde ?

Pourquoi l'Afrique noire au sud du Sahara ne se remet-t-elle pas de la traite négrière et du colonialisme ? Pourquoi n'arrive-t-elle pas à se décoloniser politiquement, économiquement et culturellement ?

Un sage a dit :« *pour savoir où l'on va il faut savoir d'où l'on vient*. »

Je ne suis pas un historien. Je ne suis pas un économiste. Je ne suis pas un sociologue…Par-dessus tout, je ne suis pas un politicien.

Journaliste, natif d'Afrique francophone, j'ai couvert des rencontres internationales sur les Politiques de Développement... j'ai parcouru pour des raisons professionnelles, un grand nombre d'États. J'ai vécu certaines situations de l'intérieur.

Seuls les faits m'interpellent.

Dans toutes les Capitales d'Afrique noire, on retrouve la même image de « deux Afriques » : l'une riche, très riche et une autre, pauvre, très pauvre.

Il existe toujours, un quartier dit résidentiel avec des villas cossues de millionnaires où coule à flot le champagne.

Il existe également, de nombreux quartiers de la ville et leurs petits habitats de deux à quatre pièces abritant une dizaine, voire une quinzaine de personnes dont de nombreux jeunes déscolarisés et sans emploi. Ils noient leur misère avec la bière ancestrale, le koutoukou ou gbêlê en Côte d'Ivoire, le sodabi au Bénin et au Togo, l'odontol au Cameroun ou encore le dolo au Burkina Faso et au Mali, dans leurs rues poussiéreuses ou boueuses selon les saisons.

En Octobre 2016, j'étais à Ouagadougou, capitale du Burkina-faso. L'armée était en faction en de nombreux endroits. Il était interdit de voyager seul et d'aller dans certaines régions du pays. Venu du Sahel, le djihad pose des actes abominables dans le Nord du pays et également au Niger et au Mali sans rencontrer d'opposition.

Dans les pages qui vont suivre, nous nous intéressons essentiellement, aux anciennes colonies d'Afrique noire de la France mais nous irons

aussi, à la découverte de celles de la Belgique[1] : leur vécu avant, pendant et après la colonisation.

Mon intention en écrivant ce livre, c'est de mettre à la disposition des jeunes Africains francophones, un pan de l'histoire de leur pays.

Ensemble, (re)visitons l'actualité de ces États mais aussi leur passé. Une incursion dans le « pré carré africain [2]» de la France pourrait nous aider à apprécier quelques causes qui rongent cette « Afrique francophone » dont les peuples traînent sous le poids du maldéveloppement.

Sans prétention, sans esprit partisan, voici l'histoire nue de ces pays dits « indépendants » depuis 1960.

[1] la République démocratique du Congo, le Burundi et le Rwanda sont francophones mais sont d'anciennes colonies belges où l'influence de la France n'est pas marquée

[2]Source wikipedia : L'expression « pré carré » désigne une zone d'influence exclusive, d'un État, d'une entreprise ou même d'une personne. On parle également de « pré carré africain » pour les relations privilégiées que la France entretient avec certaines de ses anciennes colonies.

Première Partie
LE VIOL DES CONSCIENCES

Chapitre1
LA CHASSE À COURRE

Les Hommes clairs venus du désert

Il y a longtemps, très longtemps, à l'intérieur de terres qui constitueront des siècles plus tard, l'Afrique de l'Ouest, vivaient heureux des hommes à la peau noire et aux cheveux crépus dans des empires, des royaumes et dans de gros villages.

La population était organisée : agriculteurs, chasseurs, artisans, griots, musiciens, guerriers etc.

La magnificence de certains empires et grands royaumes chantés par les griots, a traversé les temps : empire du Ghana, empire du Mali, empire Songhaï, royaume de Gao...

Vers l'an 300 avant Jésus Christ, fuyant l'invasion de l'Égypte par les Perses, les Soninkés[3] trouvent dans la région occupée aujourd'hui par le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, un peuple d'agriculteurs.

Excellents cavaliers, armés de lances, d'épées, de boucliers et d'armures de fer, les Soninkés prennent le dessus sur la population autochtone et bâtissent leur empire, le Ghana qui dispose d'une abondance en or.

Dès le 8ème siècle, des marchands soninkés échangent avec les Almoravides[4], des esclaves contre du sel, du cuivre ou des tissus.

L'empire atteint son apogée vers les 10ème et 11ème siècles. La société est animiste et matrilinéaire en particulier pour la succession au trône[5].

Les pays arabes vivent mal leur dépendance aurifère envers le Ghana. Dans le but d'y mettre fin, les Almoravides font subir à l'empire du Ghana, de 1076 à 1087, d'incessantes attaques. En 1087, c'est la chute de

---

[3] peuple présent en Afrique de l'Ouest sahélienne, établi principalement au Mali le long de la frontière mauritanienne entre Nara, la région de Koulikoro, Kayes et Nioro du Sahel, ainsi qu'au Sénégal, en Mauritanie, en Gambie, au Burkina Faso et en Guinée-Bissau.

[4] dynastie berbère sanhadjienne, qui constitue du XI[e] siècle au XII[e] siècle une confédération de tribus puis un empire englobant la Mauritanie, le Maroc, l'Ouest de Algérie ainsi qu'une partie de la péninsule Ibérique et du Mali.

[5] Route de Ghana à Tadmekka. El Bekri

l'empire. Les arabes massacrent une partie de la population, soumettent les survivants, forcent le reste à s'enfuir ou à embrasser la religion musulmane.

En 1240, Soundjata Keita s'empare du Ghana et fonde l'empire du Mali dont l'apogée se situe au 14ème siècle. L'empire s'étend entre le Sahara, l'Océan Atlantique et la Boucle du Niger soit sur les actuels pays du Sénégal, de la Gambie, de la Guinée et de la Mauritanie.

Kankan Moussa, successeur de Soundjata Keïta développe l'empire. Ses caravanes transportant de l'or, des tissus, des tapis, commercent avec le Maroc et l'Égypte. À sa mort en 1332, l'empire s'étend de l'Atlantique à la rive orientale des bords du niger.

En 1400, le Mali commence à perdre des territoires : les mossi du Yatenga[6] s'emparent des provinces de l'Est.

Le chef Songhaï, Sonni Ali Ber (Ali le Grand), prend son indépendance et fonde en 1464, à partir de ce qui n'était qu'un royaume vassal du Mali, l'empire Songhaï, au centre du Niger actuel.

Les Songhaï forment autour de Gao, un état musulman dont la puissance est à la fois religieuse, commerciale et militaire. À la mort de Sonni Ali Ber, son fils Sonni Abu-Bakry Baro ou Si Baro gouverne l'empire pendant quelques mois. Il est renversé en 1493 par le général Mohammed Touré ou Mamadou Touré, âgé de 50 ans qui prend le titre d'empereur du Songhaï. Il fonde la dynastie des Askia et prend le nom d'Askia Mohammed.

En 1529, âgé de quatre-vingt-six ans, presque aveugle, Askia Mohammed est déposé par Moussa, l'un de ses fils. Ses enfants l'envoient en exil sur une île du niger, dilapident le trésor impérial, pillent leurs provinces et s'entretuent. L'empire se désorganise. Les royaumes vassaux comme le Trékour, se révoltent et prennent leur indépendance. Soumis aux agressions internes et externes, l'empire finit par s'effondrer en entraînant une chasse aux esclaves dans les pays du niger.

[6] Source : http://www.jeuneafrique.com/Chronologie-pays,
http://www.yennenga.com/fr/les-royaume-mossi/
http://www.histoiredelafrique.fr/le_royaume_de_kong.

A la traite transsaharienne[7], les noirs vont être confrontés à la traite atlantique[8].

Les Hommes blancs venus de la mer

Sur les côtes de cette partie d'Afrique qui sera appelée des siècles plus tard, *Afrique de l'Ouest*, vivaient aussi, d'autres hommes à la peau noire et aux cheveux crépus. Ils pratiquaient la pêche, la chasse, l'élevage, l'agriculture et vivaient heureux dans des maisons en hutte.

Un jour… sur la mer toujours en mouvement, un navire approche le rivage, puis jette l'ancre. À la vue des occupants, ce fût la débandade: ces hommes sont blanc de peau… des blofouê[9] ! Il ne pouvait s'agir que de revenants, venus du village des morts : des mânes ou encore des génies. On ne se bat pas contre des êtres surnaturels… Ne pas les accueillir pourrait déclencher leur colère : l'hospitalité ne fait-elle pas partie des lois ancestrales enseignées par les anciens du village ? La peur au ventre, ils reçoivent avec toutes les marques d'attention ces étranges hommes.

L'habitant de cette plage d'Afrique venait de rencontrer l'homme blanc!

Sur une autre plage comme il en existe tout le long des côtes d'Afrique, arrivent en longues files, des hommes, des femmes mais aussi… des enfants, le cou emprisonné dans des fourches en bois : ce sont des captifs qui seront réduits en esclaves. Ces hommes, ces femmes et ces enfants proviennent des razzias de marchands d'esclaves qui sillonnent les terres, au-delà de la côte. Ces hommes, ces femmes et ces enfants ont été pourchassés comme des animaux et, ont fini comme le gibier, leur course dans des filets de chasse. Après la capture, les chasseurs procèdent au tri.

---

[7]Commerce d'esclaves noirs qui a eu lieu à travers la région du Sahara, entre l'Afrique Noire et plusieurs pays de la Mer Méditerranée. La traite transsaharienne fait partie de ce que l'on appelle généralement la traite arabe (ou traite orientale), car une grande partie de ce commerce était organisée par des marchands arabes.

[8]Traite atlantique ou traite occidentale, est la "traite négrière" reliant l'Europe, l'Afrique et l'Amérique, pour la déportation d'esclaves noirs.

[9] En langue Akan-baoulé, peuple de Côte d'Ivoire, blofouê est la contraction de blôlô qui signifie l'au-delà et fouê, personne ; L'au-delà (*blôlô*) est le domaine des êtres supra-naturels; là où réside les âmes des ancêtres, d'où viennent les âmes à la naissance et où elles retourneront à leur mort. Après la mort, le double du défunt, son âme, retourne dans le monde invisible, le *blôlô*. l'homme blanc viendrait du village des morts d'où la peur du noir de cette époque face au blanc

Les enfants en dessous de six ans sont mis à mort, les vieillards et infirmes sont abandonnés, condamnés à mourir de faim. Les prisonniers, hommes, femmes et enfants sont mis en route : les plus faibles sont stimulés à coup de fouets, les plus forts sont attachés ensemble avec des chaînes. Ils sont conduits par un noir muni d'un long fouet. Le groupe est encadré de chaque côté par d'autres noirs portant soit un arc et des flèches soit une lance.

Morts de fatigue, le pas lourd, le regard hagard, suant la peur, les captifs pénètrent dans la cour du comptoir aménagé pour la cause. Un examen minutieux de la marchandise commence en présence des courtiers et des capitaines des bateaux. Les captifs sont nus. Pour jauger la qualité de la marchandise, on les fait courir, sauter, parler, bouger bras et jambes.

Les forts bâtis sur des îles ou presqu'îles pour, au départ entreposer et défendre les marchandises de traite, servent à emprisonner les captifs, en attendant que leur nombre soit assez pour justifier le voyage retour vers l'Amérique.

À l'aube, les captifs retenus sont embarqués dans des canots pour rejoindre le bateau. Puis le navire lève l'ancre pour d'autres escales aux fins de compléter sa marchandise humaine.

« Pour éviter les conflits entre les négociants des différents pays européens (…) ceux-ci ont divisé l'Afrique en régions, ou secteurs (…)[10]»

En Afrique centrale, dans les Royaumes du Kongo, de Loango, de Kakongo et de Ngoyo, les fleuves permettent d'accéder jusqu'à des territoires éloignés comme l'Oubangui-Chari, déjà sous la pression de la traite orientale.

Les Européens procurent des armes à feu à des courtiers locaux qui acheminent les esclaves par pirogue. Les cours d'eau sangha, oubangui, et congo, constituent également des voies d'acheminement des captifs.

Donnant lieu à une «chasse à l'homme», la traite négrière entraîne disette et famine et de nombreux morts. Les guerres menées par des populations pour avoir beaucoup de captifs conduisent à des déplacements de populations, toujours plus loin, à l'intérieur des terres.

---

[10]Claude Fauque , Marie-Josée Thiel, *Les routes de l'esclavage. Histoire d'un très grand dérangement,* Olivier Petre-Grenouilleau, *Les traites négrières, essai d'histoire globale* Paris, Gallimard,
Luce-Marie Albigès, Les européens sur les côtes d'Afrique à la fin du XVIIIe siècle

Des rois, princes ou chefs essaient de s'opposer à la capture de leurs sujets. En 1526, Mvemba Nzinga baptisé par les portugais Alfonso1er, roi du Congo, écrit au roi du Portugal : « il y a beaucoup de commerçants dans tous les coins du royaume. Ils amènent la ruine du pays. Tous les jours des gens sont réduits en esclavage et raptés, même des nobles, même des membres de la famille royale[11] ».

D'autres souverains, en font une source de profit : empire de Sokoto (Nigeria actuel), sultanat des Foundjis (Soudan actuel), Ouidah (Bénin actuel), royaume du Kanem-Bornou…

Animalia

Ibn Khaldoun (1332-1406), l'historien, le savant, l'érudit Arabe écrit " *Au sud de ce Nil existe un peuple noir que l'on désigne par le nom de Lemlem. Ce sont des païens qui portent des stigmates sur leurs visages et sur leurs tempes(…) Au-delà du pays des Lemlem, dans la direction du sud, on rencontre une population peu considérable ; les hommes qui la composent ressemblent plutôt à des animaux sauvages qu'à des êtres raisonnables(…)aussi ne méritent-ils pas d'être comptés parmi les hommes*[12] ". Il indique également que*" les seuls peuples à accepter l'esclavage sont les nègres, en raison d'un degré inférieur d'humanité, leur place étant plus proche du stade animal* »[13].

Dans l'empire arabo-musulman, les noirs réduits en esclavage qui ont la charge de garder les harems, les appartements réservés aux épouses et concubines des grands personnages, sont châstrés : leurs organes de reproduction, testicules et pénis sont retirés chirurgicalement, le plus près possible du ventre. Le taux de mortalité de ces ablations est très élevé.

Au cours des 17ème et 18ème siècles, le peuple Khoisan, l'une des nombreuses tribus d'Afrique du sud est massacré par les colons Hollandais. Les survivants sont réduits à l'esclavage.

---

[11] Source :Nathan Nunn, économiste canadien, professeur à l'Université Harvard.

[12] Ibn Khaldoun, trad. William Mac Guckin de Slane, *Les Prolégomènes* (première partie), p. 170.

[13] Cité par Tidiane N'Diaye, *L'éclipse des Dieux. Grandeur et désespérance des peuples noirs*, éd. du Rocher, Paris, 2006, tirage de 2010, Le Serpent à Plumes, p. 89.

Sawtche[14] est une jeune femme de cette tribu. En 1807, elle est vendue au frère de son maître dans une autre ferme près du Cap. En 1810, un médecin de la marine Anglaise, invité chez ce dernier, remarque la jeune femme dont la puberté a gracieusement donné tous les canons de la beauté appréciée par les hommes de son peuple : femme pleine de rondeur avec une forte et généreuse poitrine, le fessier dense et relevé. Le médecin Anglais voit dans les formes de la jeune femme une attraction pour le regard des occidentaux. Il conseille au fermier Boer de l'exhiber dans toute l'Europe où ces formes généreuses sont méconnues voire même inconnues et montrer que l'homme noir n'est pas un être évolué, qu'il est de race inférieure.

Le médecin a entendu parler de ces expositions de noirs en Europe notamment de l'exposition des aborigènes [15] amenés d'Australie en Angleterre, dont l'affiche était libellé comme suit : *« hommes et femmes cannibales australiens/sous la direction de R.A. Cunningham/ la seule et unique colonie disposant de cette race étrange, sauvage, hideuse et brutale jamais ramenée des lointaines contrées inconnues, où elle se livre à d'incessants combats et à des raids sanglants afin de dévorer la chair de ses ennemis/ l'ordre le plus bas de l'humanité et sans aucun doute le plus curieux à observer. »*

Selon le dictionnaire *le petit robert*, "sauvage" c'est ce qui est à l'état de nature, qui vit en liberté dans la nature, qui n'a pas été modifié par l'action de l'homme, qui n'appartient pas à l'expérience familière de l'homme, qui a quelque chose d'inhumain.

Le médecin Anglais sait que la conviction de ses compatriotes est nourrie des ouï-dire, des rumeurs, des récits de voyageurs qui soutiennent que l'homme noir est un primate qui représente le chaînon manquant entre l'homme blanc et le singe et l'endroit où il habite, l'Afrique, est un continent d'êtres sans culture, proches de la bête féroce dont ils partagent les instincts et particulièrement ceux du gorille dont ils ont la laideur…

La jeune fille est amenée en Europe où elle a effectivement du "succès". Comparée à un primate, Sawtche subit le regard, les quolibets et le toucher des spectateurs. Comme tout animal, elle est présentée nue,

---

[14] Source : Gérard Badou, L'Énigme de la Vénus hottentote, Payot & Rivages, Barbara Chase-Riboud, *Vénus hottentote*, Le Livre de Poche, 2004

[15] Pascal Blanchard, Nicolas Bancel, Gilles Boëtsch, Sandrine Lemaire, *Zoos humains et exhibitions coloniales, 150 ans d'inventions de l'Autre*, 2011.

au fond d'une cage, entre 1810 et 1814 dans toute l'Angleterre et la Hollande, dans les foires, musées et salons privés.

En septembre 1814, elle arrive à Paris. Elle devient l'attraction du spectacle du dénommé Réaux qui exhibe traditionnellement des animaux (ours, singes) dans le quartier du Palais-Royal.

Surnommée "la vénus hottentote", elle est examinée, mesurée et palpée par des savants. Ils sont catégoriques dans leurs conclusions qu'ils livrent au public : les formes de Sawtche sont une monstruosité, une anomalie.

Contre toute attente, elle ne laisse pas indifférent le public masculin de cette société civilisée. Chaque nuit, les impresarios de la "femelle primate" n'hésitent pas à la droguer et violer. Ensuite, dans les salons privés, loin des regards, ils la prostituent en la livrant aux nombreux hommes qui s'alignent pour avoir leur part de plaisir.

Affaiblie par la drogue, une fièvre éruptive l'emporte dans la nuit du 29 septembre 1815. Etienne Geoffroy Saint Hilaire, professeur au muséum national d'histoire naturelle à Paris et Georges Cuvier, zoologiste et chirurgien de Napoléon Bonaparte dissèquent son corps au nom de la science. Son squelette, son cerveau et tous ses organes génitaux sont prélevés puis conservés dans des bocaux de formol. Cuvier et Saint Hilaire publient à l'académie de médecine en 1817 une communication dans laquelle, sur la base de leurs observations, ils concluent que la tête de la jeune femme comporte un commencement de museau encore plus considérable que celui de l'orang-outang rouge et la prodigieuse taille de ses fesses leur inspire une comparaison avec les femelles mandrill[16].

Les larmes ne se voient pas sous la pluie. (*Proverbe africain)*

Le processus de déshumanisation des noirs est une longue tradition culturelle entretenue tant chez les Arabes que du côté des Européens par des pseudo « experts » des Saintes Ecritures à travers l'ivresse de Noé[17],

[16] Mammifère de la famille des primates (singes) dans la catégorie des babouins. C'est un animal qui vit en groupe et qui est du genre pacifique.

[17] Personnage de la Bible et du Coran. Selon le récit biblique, Noé a une femme et trois fils : Sem, Cham et Japhet. Sous les ordres de Dieu, il bâtit une arche afin d'échapper au Déluge. Lui et sa famille étant les seuls humains épargnés, Noé et sa femme sont considérés par la tradition comme les ancêtres de toute l'humanité. La Genèse lui attribue une vie de 950 ans.

un épisode biblique rapporté en genèse 918-29. Des généalogistes ont prétendu que les Noirs, seraient de la race descendue de Cham. Ils reçurent pour caractère distinctif la noirceur de la peau, suite à la malédiction dont leur ancêtre fut frappée par son père, et qui aurait eu pour résultat l'altération du teint et l'asservissement de sa postérité.

L'Église encourage l'esclavage des noirs jusqu'au 19ème siècle en popularisant la légende de la descendance de Cham, fils maudit de Noé, condamné à n'être à jamais que l'esclave de l'esclave de ses frères. Par une série de bulles, le Pape Eugène IV et ses successeurs (Nicolas V18, Calixte III et Sixte IV) approuvent les expéditions portugaises, y voyant l'occasion de convertir au christianisme toutes ces populations de païens incroyants. L'Église accorde le monopole commercial de l'Afrique au roi du Portugal, Alphonse V. Les bulles prennent soin de préciser que les soumissions salutaires des populations nègres peuvent passer par l'asservissement.

La malédiction de Noé contre son fils Cham se trouve rapportée dans le pentateuque mais il n'y est fait aucune mention de la couleur noire. Noé déclare uniquement que les descendants de Cham seront esclaves des enfants de ses frères. Les exégètes Occidentaux ont pourtant trouvé dans "la malédiction de Noé", du pain béni pour asservir les Noirs.

Comme ailleurs dans le monde et à diverses époques, l'esclavage existait en Afrique avant l'arrivée des esclavagistes arabes et européens. Mais à la différence de la marchandisation de l'homme, d'abord avec les Arabes venus du Nord du continent et ensuite, les Européens arrivés sur des voiliers, l'esclave restait un homme et non une chose.

Produit de la guerre menée contre des peuples voisins, le captif était donné comme récompense au roi et au guerrier victorieux. Cet esclave peut être vendu en cas de nécessité.

Pour garantir une dette, un des « enfants » (fils, fille, neveu, nièce, etc.) d'un chef de famille sert de gage à son débiteur qui en fait son esclave. Ce

[18] *Extrait de la Bulle du Pape Nicolas V, du 8 janvier 1454 : "* Nous avions jadis, par de précédentes lettres, concédé au Roi Alphonse du Portugal, entre autres choses, la faculté pleine et entière d'attaquer, de conquérir, de vaincre, de réduire et de soumettre tous les (…) païens et autres ennemis du Christ où qu'ils soient, avec leurs royaumes, duchés, principautés, domaines, propriétés, meubles et immeubles, tous les biens par eux détenus et possédés, de réduire leurs personnes en servitude perpétuelle, (…)

dernier peut recouvrer la liberté après remboursement de toute la dette. Il ne peut pas être vendu, même après plusieurs années.

L'esclave est également le produit d'une décision judiciaire. Ainsi, dans certaines sociétés, les délinquants (voleurs, assassins, adultères, etc.) sont donnés à des étrangers pour être éloignés définitivement de la communauté. Cet esclave peut être vendu.

Certaines personnes naissent esclaves. Ce sont les enfants d'esclaves acquis[19].

La traite négrière étant l'activité la plus répandue des échanges commerciaux entre les marchands européens et des populations africaines durant plus d'un siècle (de la fin du 17ème au 19ème siècle), elle finit par détruire les systèmes politiques et sociaux traditionnels des régions, diviser et isoler les populations.

Combien d'enfants d'Afrique ont été ainsi enlevés de leur terre natale pour servir d'esclaves aux arabes et aux blancs ? 10 millions ? 40 millions ? 100 millions ? 13 siècles de traite arabo-musulmane suivis de 3 siècles de traite par les occidentaux : aux millions d'êtres humains arrachés au continent africain et conduits vers des terres étrangères et lointaines, il y a lieu d'additionner tous ceux qui sont morts lors des attaques, pendant les transferts de l'intérieur vers les points de départ et dans les entrepôts, les suicidés et les révoltés tués au moment de l'embarquement, les morts imputables à la multiplication des razzias et des guerres intestines engendrées par la dislocation des entités politiques, les morts de faim (récoltes et réserves ayant été pillées) et de maladies de toutes sortes…

Ceux qui détiennent les vrais chiffres ne sont pas en Afrique. Nous retenons que durant plusieurs siècles, des caravanes arabes ont traversé le Sahara pour ramener des esclaves noirs dans tout le Maghreb, des Européens ont bravé les mers pour se rendre sur les côtes d'Afrique. Ils y ont massacré, avec un plaisir morbide les populations autochtones, nié leur humanité voire leur nature humaine et leurs cultures.

[19] Source : Collection dirigée par Pierre Kipré, histoire de la côte d'ivoire, La Côte d'ivoire et la traite négrière,ed. AMI, p.50

Chapitre 2
LA CURÉE

«Civilisation, civilisation, orgueil des européens et leur charnier d'innocents (...) Tu bâtis ton royaume sur des cadavres»
René Maran[20]

Pot de terre contre pot de fer

Au 19ème siècle, la révolution industrielle de l'Europe lui permet de rapides avancées dans les Transports et les Communications. Aussi, les progrès des Techniques de navigation (boussole, caravelle, gouvernail, calcul des coordonnées géographiques) facilitent-ils, les grands voyages pour découvrir le reste du Monde.

Les Européens sont intéressés par les épices et les métaux précieux en provenance de l'Extrême-Orient. En Afrique, l'esclavage étant aboli et, compte tenu des rivalités commerciales entre les pays, il faut de nouvelles sources de richesse.

Les progrès médicaux au niveau des traitements des maladies tropicales dont le paludisme permettent aux explorateurs de partir sans crainte, à la découverte des côtes africaines et surtout explorer l'intérieur de ce continent qui a enrichi les négriers.

Très vite, les richesses de cette " terre sans maître " créent des tensions entre les différentes puissances européennes. En peuples "civilisés ", elles décident de son partage à la Conférence de Berlin[21]de novembre 1884 à février 1885. Quatorze puissances participent aux débats : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Empire Ottoman, Espagne, Etats-Unis, France, Grande Bretagne, Italie, Pays-Bas, Portugal et Suède.

Après la Conférence, chacune des puissances prend possession de son bien obtenu.

---

[20] René Maran, Martiniquais d'origine guyanaise, Administrateur colonial,préface de *Batouala*- prix Goncourt 1921.

[21] La conférence de Berlin (15 novembre 1884 - 26 février 1885) à Berlin marque l'organisation et la collaboration européenne pour le partage et la division de l'Afrique.

L'installation de l'autorité française sur « ses terres » est préparée par la signature de divers traités de protectorat avec les chefs analphabètes locaux, la création de comptoirs, l'exploration des terres et enfin la soumission des populations par les armes.

De nombreux ouvrages occidentaux consacrés à la période coloniale, font état du caractère servile des Noirs. Les écrits mentionnent que les populations africaines auraient accepté de bon gré la tutelle française : cela est leur vérité. La tradition orale en Afrique chante pour sa part, ses héros qui ont refusé l'autorité de l'envahisseur :

« Si tu ne peux organiser, diriger et défendre le pays de tes pères, fais appel aux hommes les plus valeureux ;

Si tu ne peux dire la vérité, en tout lieu et en tout temps, fais appel aux hommes les plus courageux ;

Si tu ne peux être impartial, cède le trône aux hommes justes ;

Si tu ne peux protéger le fer pour braver l'ennemi, donne ton sabre de guerre aux femmes qui t'indiqueront le chemin de l'honneur;
Si tu ne peux exprimer courageusement tes pensées, donne la parole aux griots.

Oh fama! Le peuple te fait confiance, il te fait confiance parce que tu incarnes ses vertus. »[22]

En France, l'Armée a ses codes et ses règles mais en Afrique tout semble permis puisque les populations sont assimilées à des sous-hommes.

Vers le milieu du 19ème siècle, la conquête ressemble en maints endroits à un carnage des populations.

En Afrique centrale, deux officiers, Paul Voulet et Julien Chanoine23 s'illustrent dans le caractère cruel de la mission civilisatrice de la France. Chargés de conquérir de nombreux territoires au cœur de l'Afrique, les deux officiers razzient, pillent et tuent avec beaucoup de plaisir et ramènent à leur base, leurs trophées constitués de têtes coupées !

---

[22] Source : www.panafricain.tv; paroles composées par les griots de l'empire wassoulou (ou empire mandingue), à la gloire du fama almamy Samory Touré.

[23] La Mission Afrique Centrale-Tchad, dite mission Voulet-Chanoine, est une expédition française de conquête coloniale du Tchad, menée à partir de janvier 1899 , par les capitaines Paul Voulet et Julien Chanoine.

En Afrique de l'Ouest, le colonel Faidherbe, plus tard général[24] est le premier à étendre la domination française jusqu'au fleuve niger. Nommé Gouverneur de la colonie le 16 décembre 1854, Louis Faidherbe progresse par la vallée du fleuve sénégal. Longtemps, les peuples Ouolof, Toucouleur, Bambara, Malinké et Mossi résistent à ses troupes appuyées par les « tirailleurs »[25].

Les Toucouleurs résistent de 1855 à 1863. En 1890, lors de la prise de Ségou, ses défenseurs infligent aux troupes françaises d'importantes pertes. Des combats acharnés ont également lieu pour la conquête des villes de Djenné et Bandiagara. En 1893, les troupes françaises subissent une défaite sérieuse devant Tombouctou. En janvier 1894, les Touareg anéantissent toute une colonne de troupes françaises. En 1898, après de durs combats, les Français s'emparent de Sikasso. Lorsque la ville d'Ouosséboungou, un des centres les plus importants de l'empire d'Ahmadou, est prise, son chef préfère se donner la mort que de subir une captivité honteuse : « la résistance se poursuit maison par maison ; les hommes combattent jusqu'au dernier souffle ; personne ne s'est rendu. Le charnier est tellement effroyable que les officiers renoncent à compter les morts. »[26]

Les colonisateurs accentuent dès 1892 leur pression sur l'empire d'Ouassoulou qui s'étend, pour sa majeure partie, sur le territoire des Républiques actuelles du Mali et de la Guinée. Samory Touré à la tête de cet empire, est pour eux un sérieux adversaire. Il a sous son commandement une Armée disciplinée et entraînée. Pendant des années, ses régiments résistent à l'Armée coloniale française. En 1898, avec l'aide de traîtres, les Français réussissent à le capturer à Guélémou en Côte d'Ivoire et, l'envoyer en exil à Ndjolé, actuel Gabon où il décède le 2 juin 1900.

La ville côtière de Cotonou du royaume du Dahomey constitue un carrefour commercial important pour les français. Ils décident d'y ouvrir un poste de douane, un poste militaire et engagent le percement d'un

[24] Louis Léon César Faidherbe , Gouverneur du Sénégal (1854-1861 et 1863-1865)

[25] En 1857, Louis Faidherbe, en manque d'effectifs venus de la métropole sur les nouveaux territoires d'Afrique, pour faire face aux besoins de maintien de l'ordre générés par la phase de colonisation, crée le corps des tirailleurs sénégalais

[26] Jean Suret-Canale, géographe français, historien de l'Afrique, homme de lettres, militant communiste, résistant, anticolonialiste.

chenal[27] pour faciliter le passage des bateaux. Le roi Béhanzin estime que le comportement de la France est une atteinte à sa souveraineté. Au petit matin du 4 mars 1890, il lance ses troupes sur Cotonou. Les « amazones », célèbres femmes soldats du Dahomey en constituent, les troupes d'élite. Sous le feu des Français, certaines parviennent à pénétrer à l'intérieur des fortins français. Au bout de quatre heures d'affrontements, les troupes du Dahomey se retirent. Quelques mois plus tard, la paix est signée et le roi Béhanzin cède Cotonou et Porto-novo à la France. Mais la paix est de courte durée. Plus de deux mois après la reprise des combats, les soldats français occupent Abomey le 17 novembre 1892. Béhanzin en fuite, est arrêté le 15 janvier 1894. Il est déporté à la Martinique, puis en Algérie où il décède le 10 décembre 1906.

Dans le pays mossi (Haute-Volta), dès 1896, la résistance prend la forme d'une guerre de harcèlement des colonnes françaises. Le 17 novembre 1915, les habitants d'un village nommé Bouna, refusent de fournir des "tirailleurs" pour le soutien à la France engagée dans la première guerre mondiale, et appellent les villages environnants à prendre les armes. Deux jours plus tard, 5 villages répondent activement à l'appel de Bouna. La révolte gagne rapidement d'autres villages. Des chefs de guerre parcourent la région pour organiser la mobilisation générale.

En Côte d'ivoire, la résistance s'exprime dès la phase d'exploration : Jacqueville et Lahou en 1890, Bonoua en 1894 et 1895, Dabou en 1897 et 1898. Nommé le 25 avril 1906, gouverneur de Côte d'ivoire, Gabriel Angoulvant opte pour l'accélération forcée de la colonisation. De nouvelles résistances apparaissent notamment dans l'Ouest forestier : Daloa en 1906, Man en 1908, chez les Akan du sud notamment Abbey avec les attaques des postes d'Agboville et d'Adzopé en 1910, Sémien en 1911, en pays Gouro entre 1907-1914, en pays Lobi de 1898 à 1920 et en pays Baoulé de 1893 jusqu'en 1912. Angoulvant entreprend de 1908 à 1910, la « pacification sauvage et brutale » du pays : opérations militaires, internements de femmes, d'enfants et de chefs de village, fortes amendes de guerre, regroupement forcé des villages …

Finalement, tous les territoires obtenus par la France au congrès de Berlin sont conquis.

[27] Passage navigable, resserré entre des terres ou des hauts fonds (Larousse) . Le chenal de Cotonou est un plan d'eau qui relie le lac Nokoué, le plus grand et le plus productif du Bénin (15 000 ha), à l'océan Atlantique, frontière Sud du pays.

Des raisons expliquent l'échec des résistances armées : la supériorité de l'armement français (fusils à répétition, contre fusils à silex, flèches et sagaies ; le manque d'encadrement et l'indiscipline tactique des populations ; les rivalités entre chefs de guerre et les inimitiés souvent anciennes entre populations voisines et, malheureusement, la collaboration avec les Français de certains groupes dans une même région.

Avec la défaite, les populations perdent leur indépendance. Elles paient de fortes amendes de guerre. Les chefs de la résistance sont tués, ou condamnés à la déportation.

La défaite provoque une crise de confiance et un affaiblissement du pouvoir traditionnel (sorciers, féticheurs, chefs). Elle fait le lit de la pénétration des religions monothéistes (islam, christianisme) dans les régions animistes.

Oui Missié[28]

La France organise ses territoires en deux grands blocs qui représentent 14 fois la taille de la France : Afrique Occidentale Française (A.O.F.) et Afrique Équatoriale Française (A.E.F).

L'Afrique Occidentale Française est constituée de la Mauritanie, du Sénégal, du Soudan français (devenu le Mali), de la Guinée, de la Côte d'ivoire, du Niger, de la Haute-Volta (devenue le Burkina Faso), du Togo et du Dahomey (devenu le Bénin). Sa superficie est de 4 689 000 kilomètres carrés, soit environ sept fois celle de la France. Son chef-lieu est Saint-Louis (Sénégal) jusqu'à 1902, puis Dakar (Sénégal).

L'Afrique Équatoriale Française couvre une superficie de 2 500 000 kilomètres carrés. Elle est composée du Moyen Congo dont une partie correspond au Gabon actuel, une autre à l'actuelle République du Congo qui prendra le nom de Congo Brazzaville, de l'Oubangui -Chari, aujourd'hui, Centrafrique et du Tchad.

Dans les colonies, flotte le drapeau de la République Française.

[28] Les colonisés analphabètes n'arrivaient pas à dire « monsieur » ; ils ne devaient pas soutenir le regard du blanc : ils avaient l'obligation de toujours baisser les yeux quand ils s'adressaient au blanc

Lorsqu'ils s'installent dans leurs colonies, les héritiers de la France négrière ont en mémoire que leur pays avait officialisé l'esclavage par le code noir promulgué en 1685 par Louis XIV, que ledit code noir déclare que l'esclave n'a pas d'existence juridique et est la propriété du maître. Par l'article 44 de ce code, l'esclave noir est déclaré « meuble », c'est-à-dire assimilé à un objet ou une marchandise qui peut être vendue, même aux enchères ou transmise par héritage. L'esclavage est certes aboli mais l'indigénat, le régime administratif spécial appliqué aux Noirs, se caractérise par l'absence de libertés essentielles comme la liberté d'expression ou d'association. Interdits de circuler la nuit, les indigènes sont corvéables à merci et soumis à de nombreuses taxes coloniales dont l'impôt de capitation, tribut à payer pour la pacification, l'accès à la « civilisation » et à « la protection. »

L'Administration coloniale a pour missions d'étendre et de renforcer le contrôle militaire des colonies, de protéger leurs compatriotes, d'épauler le travail de « civilisation » des missionnaires et, de faciliter surtout l'exploitation économique de la colonie.

La colonie est divisée en cercles, et ceux-ci en subdivisions, commandés les uns et les autres par des Administrateurs dotés de tous les pouvoirs et de toutes les responsabilités : administration, police, développement économique...Sous leurs ordres sont placés les chefs indigènes : empereur, roi, chef de canton et de village. Sur la demande de l'Administration, chaque village important délègue auprès du Commandant (Administrateur ou Chef de subdivision) un indigène pour représenter son village dans certaines affaires. Le représentant lui-même est chargé de transmettre à son chef de village les ordres du Commandant ; il répond le cas échéant à sa place.

Le troc, système économique d''échange d'un bien contre un autre, est aboli.

Les villages sont déménagés le long des routes pour faciliter la collecte d'impôts et les réquisitions de travailleurs. L'Administration fait pression sur les structures sociales pour recruter la main d'œuvre pour les corvées, la collecte de capitation et n'hésite pas à faire fouetter sur la place publique les chefs de village qui refusent leur collaboration : les institutions indigènes symbolisées par le chef du village perdent ainsi leur caractère sacré.

En dehors des exigences propres de l'Administration, le représentant use de sa « position » pour persécuter les villageois : « (…) *Dès qu'il*

quitte son village pour remplir son nouveau rôle, il n'est plus ce qu'il était au village. Il est assimilé au garde-cercle. En mission dans son propre village, il exige des poulets, des œufs; il utilise sa chicote pour se faire obéir et, cas très fréquent (...) il ligote son chef, lui passe la corde au cou et le conduit comme un criminel (...)[29]*».*

Pour augmenter la productivité des hommes, l'Administration n'hésite pas à parquer les femmes et les enfants dans un camp d'otages.

La femme indigène est un objet sexuel pour assouvir la libido du Blanc. Mais la relation du Blanc avec une indigène doit rester cachée aux yeux de toute la communauté blanche : il ne faut pas mélanger torchons et serviettes ; si un enfant venait à naître d'une union entre un colon et une indigène, l'enfant est déclaré de père inconnu.

Dans les écoles, les empereurs et rois de France sont magnifiés ; à contrario, les empereurs et rois d'Afrique sont des barbares, des sanguinaires… Les Noirs n'ont pas de langue mais des dialectes… ils n'ont pas de culture… leur religion est fondée sur des croyances et légendes arriérées… *« Œuvres du diable »,* les masques et statuettes sont brûlés ou confisqués par les missionnaires.

Faidherbe, Gouverneur de l'AOF, fonde en 1854, l'École des otages rebaptisée par la suite « École des fils de chefs et des interprètes », puis, en 1857, une première école laïque à Saint-Louis. D'autres écoles sont créées dans la foulée : primaires d'abord, puis secondaires. Le fleuron de la diffusion de la culture du colon est sans doute l'École William Ponty du nom de William Merleau-Ponty, gouverneur général de l'AOF dès 1908 et décédé le 13 juin 1915 au Sénégal à 49 ans. L'École fonctionne d'abord en tant que section de l'École des fils de chefs et des interprètes. Déplacée sur l'ile de Gorée au large de Dakar en 1913 et rebaptisée « École normale William Ponty », elle forme en majorité des instituteurs, des « médecins indigènes » et des cadres moyens pour l'Administration.

Pour relier les postes français entre eux et faciliter l'écoulement des produits locaux vers la côte, de grands travaux d'infrastructures sont menés : voies ferrées Abidjan-Niger, Conakry-Kankan, Congo-Océan, routes et ports.

[29] *L'éclaireur de la Côte-d'Ivoire,* Les représentants et leurs méfaits. *n°2, 19 août 1935.*

Cet article "***La ligne Congo-Océan : une traverse, un mort***"[30] **,** nous plonge dans les ″ bienfaits ″ de la civilisation française.

« (…) La future ligne est divisée en plusieurs tronçons, dont la réalisation a été confiée à des entrepreneurs privés (…) Les hommes travaillent sept jours sur sept, toute la journée, avec une seule courte pause pour manger. L'approvisionnement des camps, à dos d'homme, est aléatoire.

Encadrés par des miliciens aux ordres des Blancs, principalement originaires d'AOF, les indigènes sont maintenus au travail sous la contrainte, et ne touchent parfois, pour tout salaire, qu'un peu de sel ou de tissu (…)

Entre 1925 et 1928, le taux de mortalité sur le chantier dépasse 20 % de la population des forçats. Les pires années correspondent à l'afflux massif de travailleurs recrutés au loin : 1 341 morts en 1925 pour la seule division côtière, 2 556 en 1926, 2 892 en 1927, 2 635 en 1928[31]

Le camp du kilomètre 102 est le plus meurtrier. Les Saras tchadiens, qui forment les trois quarts des forçats du Mayombe, y tombent comme des mouches. Certains périssent à petit feu, déprimés par leur déracinement brutal, épuisés par la charge de travail, affaiblis par une alimentation insuffisante et inadaptée (...) [32]»

Le leurre de l'assimilation

Lors de la première guerre mondiale,1914-1918, comme celle de la seconde de 1939-1945, la France fait appel à ses colonies pour la défense de la mère-patrie. Outre l'impôt de capitation, il est imposé aux colonies, un effort de guerre au niveau économique : « Un immense effort de guerre fut demandé à la population dans un désordre qui confond l'imagination : ainsi les indigènes de Bouaké qui n'ont pas de palmistes se virent contraints d'aller à 100 kilomètres en acheter 100 francs la tine pour la revendre à 8 francs. Ceux de Boundiali (...) obligés de se rendre à 80 kilomètres à Odienné louer leurs bras pendant 10 jours à d'autres

[30]Balthazar Gibiat / GEO Histoire "L'Afrique au temps des colonies" n°24

[31] Source : Gilles Sautter, géographe, les *Cahiers d'Etudes africaines*, 1967

[32] Extraits du journal de André Gide, Voyage au Congo (éd. Gallimard, 1927)

indigènes avant d'être autorisés à récolter sur le territoire, le kilogramme de caoutchouc réclamé à chacun par l'administration locale[33]».

Le recrutement militaire s'effectue dans tous les territoires. Les recrues sont envoyées sur les théâtres des opérations en Europe et en Afrique du Nord. Entre 1939 et 1944, ils sont près de 140 000 Africains engagés. Près de 24 000 sont faits prisonniers ou sont tués au combat.

A la fin de la deuxième guerre mondiale, le Général de Gaulle[34] organise du 30 janvier au 8 février 1944 à Brazzaville, la capitale de l'AEF, une Conférence dite " Conférence Africaine Française ". A l'instar de la Conférence de Berlin où le partage de l'Afrique s'est tenu sans les Africains, la Conférence de Brazzaville a lieu sans les colonisés. Elle réunit les Gouverneurs et les grands Administrateurs de l'Afrique française. Le seul Noir dans la salle est Félix Eboué, originaire de Guyane, Gouverneur général de l'AEF, premier Noir à occuper un poste aussi élevé dans l'Administration coloniale française.

Les « évolués » peuvent transmettre leurs revendications par le biais du Gouverneur Eboué.

Le général de Gaulle prévoit de conférer aux colonies, uniquement, le droit d'élire des représentants dans les Assemblées nationales mais il n'est point question d'indépendance.

A partir de 1945, certains des évolués, « députés nègres », légiférèrent à Paris. D'autres siègent au Sénat, au Conseil Économique et Social et à l'Assemblée de l'Union Française : ils interviennent surtout dans les débats qui portent sur les colonies.

En juin 1956, la loi-cadre Defferre[35]attribue aux colonies d'Afrique un régime d'autonomie interne avec des Assemblées locales élues au suffrage universel et des Conseils de gouvernement chargés de l'Exécutif.

---

[33] Côte d'ivoire, Document de l'Assemblée nationale constituante, annexe n° 811, séance du 30 mars 1946.

[34] Chef de la France libre puis dirigeant du Comité français de libération nationale pendant la Seconde Guerre mondiale, président du Gouvernement provisoire de la République française de 1944 à 1946, président du Conseil des ministres français de 1958 à 1959, instigateur de la Cinquième République fondée en 1958, il est président de la République française du 8 janvier 1959 au 28 avril 1969. Il est le premier à occuper la magistrature suprême sous la Cinquième République.

[35] Gaston Defferre, ministre d'outre-Mer, Né le 14 septembre 1910 et mort le 7 mai 1986.

Le président Charles de Gaulle veut mettre en place la Communauté, entité inscrite dans la Constitution de la Ve République[36], composée d'Etats indépendants solidement amarrés à la République. II confie à Jacques Foccart, un résistant de la guerre qu'il a amené dans ses bagages avec lui à Matignon puis à l'Élysée et nommé responsable des Affaires africaines, le soin de réfléchir sur le contenu de la Communauté : transformer la nature juridique des liens qui doivent exister entre la métropole et ses colonies.

L'article 76 de la Constitution du 4 octobre 1958 de la Cinquième République donne à ses Territoires d'Outre-Mer, le choix de garder leur statut au sein de la République.

S'ils en manifestent la volonté par délibération de leur assemblée territoriale, ils deviennent soit départements d'Outre-Mer de la République, soit, groupés ou non entre eux, Etats membres de la Communauté.

Des groupes d'intérêts partisans se forment. La division s'installe.

Léopold Sédar Senghor député du Sénégal, souhaite un projet de transformation progressive de l'Union française en une fédération d'États. Il souligne l'ineptie du concept assimilationniste[37] mais tient à garder des liens « étroits » avec la France. Ses partisans de la thèse fédérale soutiennent que la réunion de plusieurs territoires en une fédération faciliterait la mise en œuvre des plans de développement, organiserait un marché plus vaste et permettrait le dialogue avec la métropole sur une base de relative égalité. À cela les tenants de la thèse territoriale, autour de Félix Houphouët-Boigny, député de Côte d'ivoire, ministre d'État et président du R.D.A (Rassemblement démocratique africain), répondent

---

Membre de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) puis du Parti socialiste, il est maire de Marseille d'août 1944 à novembre 1945, puis de mai 1953 à sa mort.
Parlementaire et ministre à plusieurs reprises sous les IVe et Ve Républiques, « numéro deux du gouvernement » à deux reprises, candidat à l'élection présidentielle de 1969, il donne son nom à deux lois importantes dont la loi-cadre de 1956 ouvrant la décolonisation en Afrique.

[36] La Constitution de la Ve République a été adoptée par le Peuple français par le référendum du 28 septembre 1958, et promulguée par le président de la République le 4 octobre suivant.

[37] Ce principe est contradictoire avec la politique même de la France d'après la conférence de Berlin. En effet, un statut spécifique subsistait (indigène). on jugeait couramment les peuples colonisés comme étant inférieurs aux métropolitains.

que trop de particularismes locaux empêcheraient les fédérations de réussir ; que les pays relativement riches comme la Côte d'Ivoire ou le Gabon n'entendent pas se laisser dépouiller sous prétexte de solidarité fédérale. Jacques Foccart, en qui de Gaulle a une grande confiance préfère la balkanisation parce que ça lui permet d'avoir un meilleur contrôle sur chacun des États.

Du 20 au 29 août 1958, de Gaulle effectue un voyage à Madagascar et dans les territoires africains en vue de faire approuver le statut de la Communauté. Tous disent « Oui » à la Communauté. Seule, la Guinée Conakry refuse.

En Afrique Équatoriale Française, le leader francophile du Gabon, Léon M'ba s'accrochant à l'article 76 de la Constitution du 4 octobre 1958 de la Cinquième République, choisit la Départementalisation qui ne faisait pas partie de l'offre de de Gaulle aux Africains *:«* lor*s* du référendum du 24 septembre 1958, les populations Gabonaises approuvèrent par 92% l'adhésion du Gabon à la Communauté française. Fort de ce résultat, le conseil de gouvernement du Gabon et son Président, Léon M'ba, mandatèrent le gouverneur Louis Sanmarco à Paris, afin de négocier la Départementalisation du Gabon. Reçu par le ministre de l'outre-mer, Bernard Cornut-Gentille, Louis Sanmarco essuya un refus tonitruant : « Sanmarco, vous êtes tombé sur la tête !... N'avons-nous pas assez des Antilles ? Allez à l'indépendance comme tout le monde ! (…) Le général de Gaulle expliqua à Alain Peyrefitte[38] : « nous ne pouvons pas tenir à bout de bras cette population prolifique comme des lapins (…) Heureusement que la plupart de nos africains ont bien voulu prendre paisiblement le chemin de l'autonomie, puis de l'indépendance (…) [39]

Le 17 janvier 1959, le Sénégal, le Dahomey (Bénin), la Haute-Volta (Burkina) et le Soudan français (Mali) adoptent la Constitution de la Fédération du Mali.

Houphouët-Boigny, le leader de la Côte d'Ivoire conduit un mois plus tard, le Dahomey (Bénin), et la Haute-Volta (Burkina) à se retirer de la Fédération du Mali pour s'allier à son pays et former avec le Niger, le 30 mai, le Conseil de l'Entente, un organe de concertation sans structure d'union. La Mauritanie, que le Maroc revendique comme partie de son

[38] Alain Peyrefitte (1925-1999) homme d'État, diplomate et écrivain français, Ministre dans de nombreux gouvernements sous les présidences de Charles de Gaulle, Georges Pompidou puis Valéry Giscard d'Estaing, membre de l'Académie française.
[39] Alexandre Gerbi, Ecrivain Français

territoire, reste à l'écart de la Fédération qui n'a plus que deux membres : le Soudan français (Mali) et le Sénégal. Exit la Fédération du Mali.

En Afrique Équatoriale, le Gabon refuse de faire partie de l'Union des Républiques d'Afrique centrale que prône le leader de l'Oubangui-Chari (Centrafrique) Barthélemy Boganda. Ce dernier est victime d'un accident d'avion le 29 mars 1959. Avec sa mort, disparaît son projet de maintien de la Fédération d'AEF. Les quatre États de l'AEF négocient donc séparément le transfert des compétences et les accords de coopération.

La Communauté se disloque après un an et demi de palabres entre les « pros et les anti ». L'indépendance est finalement accordée aux colonies. Et, tous les États de la Communauté finissent par proclamer leur indépendance en août 1960.

Deuxième partie
L'ART DE CRÉER DES ÉTATS FAILLIS

« Si vous mettez des barrières autour des gens, vous obtiendrez des moutons » William Mc Knight[40]

[40] Homme d'affaires et philanthrope américain

Chapitre 1
LES GRANDS LACS ROUGES DE SANG

Le géant dépecé : la RDC[41]

« Indépendance cha-cha tozuwi ye !/ ohkimpwanza cha-cha tubakidi/oh table ronde cha-cha ba gagner o !/oh lipanda cha-cha tozuwi ye [42] ! »

Située en Afrique centrale, la République Démocratique du Congo est le pays francophone le plus peuplé. Il partage ses frontières avec l'enclave de Cabinda (Angola) et la République du Congo à l'Ouest, la République Centrafricaine et le Soudan du Sud au Nord, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie à l'Est, la Zambie et l'Angola au Sud.

Le Nord du pays est un des plus grands domaines de forêt équatoriale au monde, l'Est est le domaine des montagnes, des collines, des Grands lacs mais aussi des volcans. Le Sud et le Centre, domaine des savanes arborées, forment un haut plateau riche en minerais. Le pays croule sous ses richesses naturelles abondantes dont une cinquantaine de minerais recensés, mais seulement une douzaine exploitée :diamant, 4e producteur mondial ; or; cuivre, deuxième réserve mondiale avec 10 % du total recensé sur la planète; étain ; bauxite; fer; manganèse ; charbon ; pétrole ; gaz méthane ; schistes bitumeux (pétrole, gaz); cobalt, 1/3 à 50% des réserves mondiales; des métaux rares comme le coltan, le tungstène sans oublier l'argent, l'uranium, le plomb, le zinc , le cadmium…

De 1908 à 1960, cette ancienne colonie était appelée Congo belge puis Congo-Léopoldville. En 1966, le pays est appelé Congo-Kinshasa.

---

[41] Sources : Gauthier de Villers, *De Mobutu à Mobutu: trente ans de relations Belgique-Zaïre* ; Ludo de Witte, *L'assassinat de Lumumba*, Karthala éditions, 2000 ; Les années Mobutu (1965-1989): l'accroissement exponentiel d'une dette odieuse; Ngimbi Kalumvueziko, *Congo-Zaïre: Le destin tragique d'une nation*, L'Harmattan ; Isidore Ndaywel è Nziem, Théophile Obenga, Pierre Salmon, *Histoire générale du Congo: de l'héritage ancien à la république démocratique ;Mobutu roi du Zaïre*, film documentaire de Thierry Michel, 1999.

[42]« nous avons obtenu l'indépendance/ nous voici enfin libres/ a la table ronde nous avons gagné/ vive l'indépendance que nous avons gagnée ,» chanson créée le 20 janvier 1960 par Joseph Kabasele alias grand Kallé et l'African jazz

Devenu le Zaïre en 1971, il a repris depuis 1997, l'appellation de République Démocratique du Congo. Il est aussi connu familièrement sous le nom de RD Congo ou simplement RDC.

Le 30 juin 1960, l'indépendance de la République du Congo belge est proclamée. Joseph Kasa-Vubu est élu Président de la nouvelle République et Patrice Emery Lumumba, Premier Ministre.

Joseph Kasa-Vubu a fait ses études supérieures au grand séminaire de Kabwe au Kasaï pour devenir prêtre catholique. Jugé trop indépendant et trop critique, il est exclu à la dernière année de la formation. Il s'engage alors dans l'enseignement colonial qu'il abandonne pour un emploi dans une société minière pour ensuite devenir en 1942, comptable au service des finances du gouvernement colonial à Léopoldville. Il se révèle au grand public national et international en tant que dirigeant et président de l'Association de Bakongo(ABAKO), peuple qui constituait plus de 60 % de la population de Léopoldville dans les années 1950. Association culturelle au départ, l'ABAKO se transforme en parti politique vers 1955. Joseph Kasa-Vubu au nom de l'ABAKO, réagit au plan Van Bilsen qui demande que l'élite congolaise soit préparée avant d'accéder à l'indépendance. Ce plan proposait 30 ans pour cette préparation. L'ABAKO voulait l'indépendance immédiate du Congo.

Patrice Emery Lumumba élu Premier Ministre, travaillait comme employé de bureau dans une société minière de la province du Sud-Kivu jusqu'en 1945, puis comme journaliste à Léopoldville, aujourd'hui Kinshasa et Stanleyville rebaptisée Kisangani. En septembre 1954, il reçoit sa carte d'« immatriculé », réservée par l'Administration belge à quelques 200 éléments remarqués du pays sur les 13 millions d'habitants de l'époque: « *le modèle colonial belge, c'est celui de l'apartheid. Blancs et Noirs ne pouvaient pas vivre dans le même quartier. Ils ne pouvaient pas occuper les mêmes emplois. A deux-trois mois de l'indépendance, aucun Noir ne pouvait vivre dans le centre européen de Kinshasa, dans les villes européennes. C'était une séparation totale. Les boucheries vendaient par exemple de la viande pour « chiens et Noirs ».*[43]*. »*

Patrice Emery Lumumba milite pour un Congo uni, se distinguant en cela des autres leaders indépendantistes dont les partis constitués sur des bases ethniques sont davantage favorables au fédéralisme. En octobre 1959, au cours d'une réunion organisée par les indépendantistes, les

[43]Jean Omasombo, historien, professeur à Kinshasa et chercheur à l'Africa Museum de Tervuren en Belgique, auteur d'une biographie politique de Patrice Lumumba.

autorités belges tentent de s'emparer de Lumumba, ce qui provoque une émeute qui fait une trentaine de morts. Lumumba est arrêté et condamné à 6 mois de prison pour un prétendu détournement des fonds de la société minière qui l'emploie au profit de son parti politique.

Les troubles de Léopoldville amènent le 13 janvier 1960, le roi Baudouin à reconsidérer le plan Van Bilsen s'il veut sauver l'essentiel : ne pas perdre le contrôle des richesses de ce vaste territoire de 2.345.000 km^2, aux dimensions d'un sous-continent, quatre fois plus grand que la France et 80 fois plus que la Belgique.

Lors de la table ronde de Bruxelles sur l'indépendance du Congo, Joseph Kasa-Vubu insiste pour obtenir la libération immédiate de Lumumba et sa participation aux discussions. Ce qui est fait le 26 janvier.

En Belgique, malgré leurs dissensions internes, les différents partis ou mouvements Congolais, l'unitariste Mouvement National Congolais (MNC) de Patrice Lumumba, l'ABAKO, association culturelle de l'ethnie Bakongo du fédéraliste Kasa-Vubu, le CONOKAT de Moïse Tshombé, qui représente la province du Katanga, forment un front uni et « dans la plus totale improvisation », obtiennent que l'indépendance de leur pays soit fixée au 1er juillet 1960. Tous n'avaient qu'un but : sortir de la tutelle belge. Un traité d'amitié Belgo-Congolais est signé le 29 juin 1960 et l'indépendance du Congo belge, devenu République du Congo, est proclamée le lendemain.

Au cours de la cérémonie d'accession à l'indépendance du pays, Lumumba dénonce les abus de la politique coloniale belge depuis 1885. Son discours proclame vivement que l'indépendance marque la fin de la politique d'exploitation et de discrimination et marque le début d'une ère nouvelle de paix, de justice sociale et de libertés.

Au cours de la première semaine du nouvel état, une mutinerie éclate dans l'armée tenue par des officiers belges ; s'ensuit une escalade de la violence entre civils Blancs et Noirs.

Le 11 juillet 1960, une douzaine de jours après son indépendance, le pays est au bord de l'éclatement : la province du Katanga se proclame unilatéralement indépendante et prend le nom d'Etat du Katanga. La sécession est menée par Moïse Tshombé, fils d'un homme d'affaires,

descendant direct de Mwata Yamvo, roi Lunda[44]. De graves troubles ethniques éclatent. Les Katangais se mettent à chasser les immigrés Kasaïens, de l'ethnie luba, que l'Administration coloniale avait fait venir pour travailler dans les mines. La Belgique envoie des troupes pour protéger ses ressortissants à Léopoldville, la capitale située dans le Bas-Congo, mais aussi dans d'autres régions, notamment au Katanga, riche région minière. En tout, 11 000 soldats belges sont acheminés au Congo en dix jours, précédés par les troupes spéciales des paras-commandos. Fort du soutien de la Belgique et notamment de l'Union Minière du Haut Katanga, Moïse Tshombé demande au Gouvernement Belge une aide pour constituer et former une Armée Katangaise. Il obtient une réponse positive. La France voulant profiter elle aussi des minerais katangais, envoie à Moïse Tshombé, le mercenaire Bob Denard[45] et ses hommes. La situation se complique avec une autre sécession au Kasaï.

Face à l'opposition du gouvernement de Lumumba, le 8 août 1960, Albert Kalondji proclame l'indépendance du Sud-Kasaï et fixe sa capitale à Bakwanga devenue Mbuji-Mayi depuis 1996. Lumumba fait appel aux casques bleus de l'ONU et accepte une aide matérielle de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) pour réprimer les séparatistes. L'implication des soviétiques est très controversée au sein du gouvernement congolais et aboutit à un désaccord majeur entre Lumumba et le président Joseph Kasa-Vubu.

Sous l'influence de l'ambassadeur de Belgique, Joseph-Désiré Mobutu, chef d'état-major de l'Armée qui doit pourtant son ascension dans la hiérarchie militaire à Lumumba, le fait arrêter et assigner à résidence. Mobutu accuse ensuite Lumumba de sympathie pro-communiste pour s'attirer le soutien des Etats-Unis. Maltraité et torturé, Lumumba est ensuite envoyé au Katanga, livré à son ennemi Moïse Tshombé.

---

[44]Le royaume lunda était avant l'arrivée des européens, l'un des trois grands royaumes du Congo qui vont éclater sous l'impulsion de la traite et l'émergence de nouveaux rapports de force qui déboucheront sur la colonisation. Tshombé rêve d'un état Bakongo couvrant en plus du Katanga en République Démocratique du Congo, une partie du Congo-Brazzaville et du Cabinda dans la région septentrionale de l'Angola aux fin de réunir dans un même Etat tous les Lundas.

[45] Robert Denard, dit Bob Denard, né le 7 avril 1929 à Grayan-et-l'Hôpital en Gironde et mort le 13 octobre 2007 à Paris est un mercenaire français. Il est impliqué dans de nombreux coups d'État en Afrique, souvent au service de la France en période post-coloniale, de 1960 a 1995.

Le 17 janvier 1961, il est assassiné.

À la suite de la disparition de Lumumba, des rébellions lumumbistes éclatent dans l'Ouest et aboutissent à la création d'une République populaire du Congo à Stanleyville qui sera plus tard rebaptisée Kisangani. Un gouvernement est formé par Antoine Gizenga et les partisans de Lumumba dans la ville de Stanleyville à l'Est. Ce gouvernement recueille le soutien soviétique et est reconnu par 21 pays d'Afrique, d'Asie, et d'Europe de l'Est en février 1961. Les rebelles partisans de Lumumba occupent rapidement deux-tiers du Congo.

Après la mort de Dag Hammarskjöld, Secrétaire Général des Nations Unies dans un accident d'avion en 1961, l'ONU adopte une position plus agressive envers les séparatistes.

En 1963, avec l'aide des Etats-Unis, Mobutu parvient à reconquérir l'ensemble du territoire. Surfant sur cette victoire, Mobutu s'emploie à être vu comme le « pacificateur » du Congo.

En 1965, il renverse par un coup d'Etat, le président Joseph Kasa-Vubu. Le coup d'Etat est applaudi dans les capitales occidentales qui voient en lui, un rempart contre le communisme. Le Congo retrouve une certaine stabilité et les investisseurs étrangers se précipitent sur les ressources naturelles dont le pays est richement pourvu. L'Etat lance alors une politique de grands travaux qui donnent lieu rapidement et durablement à une importante corruption des élites politiques et administratives.

En 1971 commence la campagne d'« authenticité » du président Mobutu pour affranchir la population de la culture coloniale : le pays est renommé République du Zaïre, le fleuve Congo est rebaptisé Zaïre et une nouvelle monnaie, le Zaïre, divisé en 100 makuta (singulier : likuta), remplace le franc Belge. Les noms des personnes sont africanisés. Lui-même abandonne ses prénoms Joseph-Désiré pour Sésé Séko Kuku Ngbendu Wa Za Banga, c'est-à-dire « le guerrier qui va de victoire en victoire sans que personne ne puisse l'arrêter ». Il oblige tous ses concitoyens à supprimer les prénoms à connotation occidentale et à rajouter un postnom congolais. Les costumes occidentaux sont interdits : l'abacost (à bas le costume), veston d'homme sans col, taillé dans un tissu léger et généralement à manches courtes est promulgué. De nombreuses villes sont rebaptisées. À partir de 1974, les biens dont les nombreuses entreprises des étrangers sont confisqués au nom de la zaïrianisation : tous les proches du régime s'emparent des entreprises sans se préoccuper de

leur gestion. La corruption devient endémique. Nombre d'étrangers quittent le pays. La situation économique et sociale de l'écrasante majorité des zaïrois se dégrade de façon dramatique ; les hauts fonctionnaires zaïrois investissent l'argent détourné sous forme d'avoirs dans des pays occidentaux.

La corruption et la mauvaise gestion entrainent le pays dans une inflation vertigineuse.

En 1967, deux ans après son coup d'Etat, Mobutu transforme Gbabolité, son village natal, dans la province de l'Equateur, aux confins de la frontière avec la République Centrafricaine. Il y construit un barrage, une centrale hydroélectrique, un aéroport doté de la plus longue piste d'Afrique centrale et trois palais.

En 1982, il instaure un régime autoritaire à parti unique, « le Mouvement Populaire de la Révolution ». Le Général-Président devient le Maréchal-Président.

Les années 90 marquent l'affaiblissement du régime. Il n'y a plus de guerre froide entre Russes et Américains. Les occidentaux prennent leur distance avec Mobutu. En interne, l'opposition ne le ménage point. Pressé par ses anciens parrains dont la Belgique qui suspend sa coopération avec son pays, Mobutu a des « larmes dans la voix » lorsqu'il annonce la fin du parti unique le 24 avril 1990. Dès cet instant, les masques tombent. Des proches collaborateurs de longue date qui le vénéraient comme un dieu, basculent dans l'opposition ; le Parlement qui partage le pouvoir avec Mobutu depuis la Conférence Nationale, a le « courage » d'annoncer une procédure de destitution du président Mobutu pour haute trahison ; des militaires qui depuis un bon bout de temps n'ont pas de salaires, commettent de nombreux pillages à Kinshasa suivis de la mort de plus de 1 000 civils. 1 300 européens sont évacués. Dépassé par les évènements, vilipendé par ses compatriotes, touché dans son amour-propre, physiquement miné par un cancer de la prostate, Mobutu quitte Kinshasa, le centre du pouvoir, et s'exile à Gbadolité. Son Premier Ministre Kengo Wa Dondo exerce de plus en plus de pouvoir.

L'Armée du Zaïre est déliquescente. Seule la division spéciale présidentielle maintient le régime.

En juillet 1994, au Rwanda voisin, le Front Patriotique a, entretemps, pris le pouvoir. Mobutu accorde à la France le droit d'utiliser le Kivu

comme base arrière de son opération « Turquoise[46] » qui permet en juin-juillet 1994, la fuite au Zaïre d'environ 2 millions de réfugiés Rwandais principalement des Hutus composés de membres du gouvernement génocidaire, de l'Armée et des milices interahamwe génocidaires avec leurs armes.

L'Armée française, gère ce déplacement massif de population, sans opérer de désarmement. Les réfugiés se regroupent dans d'énormes camps installés très proches de la frontière avec le Rwanda à l'Est du Congo. Les soldats et miliciens réfugiés sortent des camps la nuit tombée pour des attaques meurtrières contre le Rwanda tout en utilisant les réfugiés civils comme otages et bouclier humain pour parer à toute contre-attaque du nouveau gouvernement de Kigali. Face à cette situation déstabilisante pour le Rwanda, Paul Kagamé et le président Yoweri Museveni de l'Ouganda qui avait hébergé sa famille suite aux persécutions des Tutsis s'allient à des anti-Mobutu zaïrois dans un Mouvement appelé Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo(AFDL).

Cette rébellion armée vise officiellement à renverser Mobutu mais sert aussi de couverture à la pénétration par le Rwanda et l'Ouganda au Zaïre pour traquer les réfugiés Hutus et aussi, accéder aux immenses richesses du sous-sol congolais. Laurent-Désiré Kabila est porté à la tête de l'AFDL. C'est un ancien marxiste maquisard congolais natif du Katanga ; il avait milité pour l'indépendance du Congo belge. Après la guerre civile de 1960-1965, il avait fui en Tanzanie où il s'est illustré comme trafiquant d'ivoire et d'or. L'AFDL reçoit le financement de lobbys miniers américains et canadiens.

De nombreux soldats de l'armée zaïroise, peu ou pas payés par le régime Mobutu, excédés par le train de vie des officiers, plus hommes d'affaires que militaires, rejoignent les troupes de Laurent-Désiré Kabila au cours de leur marche des frontières orientales du pays vers Kinshasa, la capitale. Le 17 mai 1997, l'armée de Kabila entre dans Kinshasa sans rencontrer de résistance.

[46] Importante intervention militaire française avec le déploiement de plus de 2 500 hommes. Présentée par la France comme une intervention humanitaire, l'opération a été vivement critiquée pour son soutien au gouvernement génocidaire Rwandais

Laurent-Désiré Kabila, prend le pouvoir le 20 mai 1997 et rebaptise le Zaïre, République Démocratique du Congo. Mobutu, malade, s'exile au Maroc, où il décède quatre mois plus tard.

Une fois au pouvoir, Kabila veut prendre ses distances avec ses alliés Rwandais et Ougandais. Il nomme un chef d'état-major Katangais à la place du Rwandais qui occupait ce poste, puis, en juillet, renvoie les soldats étrangers de l'AFDL. Mais les anciens « amis » de l'entendent pas de cette oreille : j'y suis, j'y reste ou encore « nous, pas bouger ». Commence alors, une rébellion contre Kabila, soutenue par Kigali, Kampala et Bujumbura[47]. Le Zimbabwe, l'Angola, le Tchad et la Namibie interviennent militairement aux côtés de Kinshasa.

Le 16 janvier 2001, Laurent-Désiré Kabila est assassiné. Son fils Joseph Kabila lui succède à la tête de l'État. Il prête serment le 26 janvier et appelle à des négociations pour la paix. En février 2001, un accord de paix est signé entre la RDC, le Rwanda et l'Ouganda.

Les soldats de l'ONU arrivent en avril, afin de soutenir le cessez-le-feu, protéger les populations et les organisations humanitaires. Comme de nombreux autres accords qui suivront, cet accord sera violé.

En janvier 2019, Félix Tshisekedi succède à Joseph Kabila à la faveur d'un accord électoral conclu avec son prédécesseur. Mais pour les Congolais, rien ne change : aucune industrie de pointe n'a été développée par les gouvernements successifs du pays dont l'économie souffre des détournements de fonds, de l'exploitation clandestine du sous-sol et des conflits armés. Rébellions, contre-rébellions, milices d'autodéfense… la République Démocratique du Congo est déchirée depuis 1998 par des affrontements et les populations de la région de l'Est portent le poids de la loi de la kalachnikov : près de 70 groupes armés nationaux et étrangers sévissent dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Dans ces régions, à plus de 2 500 kilomètres de la capitale Kinshasa, l'État est inexistant et les populations vivent continuellement dans la psychose de la guerre.

[47] Kampala, capitale de l'Ouganda ; Bujumbura, capitale économique du Burundi

La culture de la haine

La République du Rwanda[48]

Le Rwanda, surnommé le « pays des mille collines » en Afrique de l'Est s'étend sur 26 338 km2 dans la région des Grands Lacs. Indépendant en 1962, il partage des frontières avec l'Ouganda au Nord, la Tanzanie à l'Est, la République Démocratique du Congo à l'Ouest et le Burundi au Sud.

Le Rwanda et le Burundi ont en commun la même population, composée essentiellement de Hutu, majoritaire en nombre, de Tutsi, la minorité et de Twa à peine un pour cent (01%) de la population.

Les Hutu, agriculteurs, cultivent de petits lopins de terre. Les Tutsis sont traditionnellement éleveurs et propriétaires de bovins : la possession de vaches est le symbole éminent de la richesse ; Les Twa ont longtemps gardé les habitudes de leurs descendants, les pygmées, en vivant de la cueillette mais beaucoup se sont reconvertis en artisans. Dans les deux royaumes, la monarchie était contrôlée essentiellement par les Tutsis.

En 1885, la Conférence de Berlin attribue le Rwanda à l'Empire Allemand. À partir de 1903, le Burundi fait lui aussi partie de l'Afrique orientale Allemande.

A leur arrivée dans ces « deux pays jumeaux », les colons Allemands catégorisent la population. Les Tutsis sont en général plus clairs de peau, plus grands et plus minces que la majorité des Hutu plus petits et trapus. Les colons trouvent les Tutsi plus beaux selon leurs canons de beauté et décrètent que c'est la race supérieure, plus intelligente, plus apte à diriger. Les Hutus sont qualifiés de « nègres bantous ».

En 1916, pendant la Première Guerre mondiale, dans le cadre de la liquidation de l'Empire colonial allemand, les Belges chassent les Allemands du Rwanda et occupent à leur tour le pays. Après la Première

[48] Sources : Wikipédia ;Jean-Claude Klotchkoff (et al.), *Le Rwanda aujourd'hui*, Éditions du Jaguar, Paris, 2008 (2e éd.)
Bernard Lugan, *Histoire du Rwanda : de la préhistoire à nos jours*, Bartillat, Parijs, 1997,Christel Martin, *Un autre Burundi*, Sepia, Saint-Maur-des-Fossés, 2000,

Guerre mondiale, les deux pays sous mandat de la Société des Nations[49], sont administrés par la Belgique. Lorsqu'ils prennent le relais des Allemands, les Belges maintiennent l'organisation mise en place. Le gouvernement colonial s'appuie sur les autorités locales en place : le Mwami[50] et l'aristocratie tutsi.

En 1931, Mwami Yuhi Musinga[51] qui refuse de se faire baptiser, est contraint de partir en exil dans l'actuelle République Démocratique du Congo. La Belgique confie le pouvoir à son fils Mutara Rudahigwa, converti au catholicisme. Par une série de mesures administratives, les Belges institutionnalisent, entre 1926 et 1932, le clivage de la population. L'accès à l'enseignement et aux postes administratifs sont réservés prioritairement aux Tutsi. Une carte d'identité ethnique est officiellement décrétée et des documents administratifs précisent systématiquement la catégorie « ethnique » de chaque personne. Le port de la carte d'identité ethnique est obligatoire. Cette discrimination entretenue par les colons conforte les Tutsi dans leur rôle de classe dominante et engendre un sentiment d'exclusion pour les Hutu et crée des frustrations et des tensions entre les deux composantes de la population.

A la faveur des débats sur l'indépendance des colonies, Mutara Rudahigwa et les Tutsi revendiquent aussi en 1956, l'indépendance de leur pays auprès de l'ONU.

Cela déplait aux Belges. Ils renversent leur alliance au profit des Hutu qui représentent plus de 80% de la population. C'est la fin des privilèges dont bénéficiaient jusque-là, les Tutsi.

Le 25 juillet 1959, Mutara Rudahigwa meurt dans des conditions non élucidées. Son demi frère Kigeli V Ndahindurwa lui succède. Les Hutu refusent cette succession. Des manifestations dégénèrent en révoltes après la rumeur de l'assassinat d'un homme politique hutu. Les Tutsi sont pourchassés et massacrés, le pays plonge alors en

[49]La Société des Nations (SDN) organisation internationale introduite par le traité de Versailles en 1919, et dissoute en 1946 après la Seconde Guerre mondiale. La SDN sera remplacée par l'ONU à la conférence de Yalta en 1945.

[50]Mwami est un titre royal. Portent ce titre, le roi du Rwanda et les chefs de clans ; le roi du Burundi ; les rois des royaumes se trouvant dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et le Centre-Est dans l'actuelle République démocratique du Congo ainsi que dans d'autres langues bantoues en Zambie et au Zimbabwe.

[51]Yuhi Musinga favorisa les échanges avec les colonisateurs allemands mais se heurta à l'administration coloniale belge lorsque celle-ci reçut mandat de la SDN à l'issue de la défaite allemande durant la Première Guerre mondiale.

novembre 1959, en pleine guerre civile qui entraîne le départ en exil de 200000 à 300 000 Tutsi. Kigeli V baptisé sous le nom de Jean-Baptiste Ndahindurwa est renversé le 28 janvier 1961 et part en exil. Sous la poussée des Hutu, la monarchie est abolie.

L'ONU fixe au 1er juillet 1962, la date d'indépendance de l'Etat du Rwanda sur fond d'antagonisme entre Tutsi et Hutu. Au départ des Belges du pays, le pouvoir passe aux mains des Hutu. Le nouveau régime affronte des attaques des exilés Tutsi.

Après une transition du 28 janvier 1961 au 26 octobre 1961 avec Dominique Mbonyumutwa, Grégoire Kayibanda est élu le 26 octobre 1961, premier président du Rwanda indépendant.

En décembre 1963, de violentes répressions sont exercées sur les Tutsi : plusieurs milliers de Tutsi, élèves et professeurs, sont systématiquement expulsés de l'enseignement, quelques-uns massacrés dans les établissements scolaires. Ces événements provoquent une nouvelle vague d'exode des Tutsi.

Le 5 juillet 1973, Juvénal Habyarimana, premier chef d'état-major non-belge de l'Armée nationale, puis ministre de la Défense, sous la présidence de Grégoire Kayibanda opère un coup d'Etat et prend le pouvoir. Il continue une politique pro-Hutu. Sans opposition, Juvénal Habyarimana gagne les élections présidentielles en 1978 puis en 1983.

En 1987, les exilés Tutsi s'organisent en Ouganda et créent le Front patriotique rwandais (FPR).

En 1988 Habyarimana est encore élu. Sa politique contre les Tutsi se durcit. Le 1er octobre 1990, le FPR lance sa première offensive sur le Rwanda. C'est le début de la guerre civile. Juvénal Habyarimana prend prétexte de cette attaque pour perpétrer des exactions contre les Tutsi de l'intérieur, accusés de complicité avec les rebelles du FPR. Le gouvernement instaure également les cartes d'identité mentionnant l'appartenance au groupe ethnique.

Dans le but de mettre fin à la guerre, les accords d'Arusha démarrés en juin 1992 sont signés en août 1993 entre l'État Rwandais et le Front Patriotique Rwandais de Paul Kagame.

Le 6 avril 1994, ensemble dans le même avion, le Président rwandais Juvénal Habyarimana et le nouveau Président du Burundi Cyprien Ntaryamira meurent dans un attentat visant l'avion présidentiel rwandais.

Dès le lendemain de la mort du Président Habyarimana, commencent des massacres à grande échelle des Tutsi. Des listes des personnes à tuer sont établies par les autorités dirigées par Théodore Sindikubwabo, désigné président du Gouvernement intérimaire.

Le pouvoir s'appuie sur les médias gouvernementaux, la Radio-télévision libre des Mille collines et le journal bimensuel Kangura pour distiller à travers le pays une idéologie de haine : les Tutsi sont qualifiés de « cancrelats » ou « cafards »à éliminer par la machette ; le journal Kangura publie le 10 décembre 1990, les « Dix commandements du Hutu »[52], un texte raciste anti-Tutsi ; une milice à la solde du pouvoir Hutu

[52]Source: Jean-Pierre Chrétien et al. Les médias du génocide, page 141-142.

1. Tout Muhutu (*) doit savoir que Umututsikazi (*) (la femme tutsi - NDLR) où qu'elle soit, travaille à la solde de son ethnie tutsi. Par conséquent est traître tout Muhutu qui épouse une mututsikazi, qui fait d'une Umututsikazi sa concubine, qui fait d'une Umututsikazi sa secrétaire ou sa protégée.
2. Tout Muhutu doit savoir que nos filles Bahutukazi sont plus dignes et plus consciencieuses dans leur rôle de femme, d'épouse et de mère de famille. Ne sont-elles pas jolies, bonnes secrétaires et plus honnêtes!
3. Bahutukazi (femmes tutsi - NDLR), soyez vigilantes et ramenez vos maris, vos frères et vos fils à la raison.
4. Tout Muhutu doit savoir que tout Mututsi est malhonnête dans les affaires. Il ne vise que la suprématie de son ethnie. Par conséquent, est traître tout Muhutu:- qui fait alliance avec les Batutsi dans ses affaires;- qui investit son argent ou l'argent de l'Etat dans une entreprise d'un Mututsi;- qui prête ou emprunte de l'argent à un Mututsi;- qui accorde aux Batutsi des faveurs dans les affaires (l'octroi des licences d'importation, des prêts bancaires, des parcelles de construction, des marchés publics...).
5. Les postes stratégiques tant politiques, administratifs, économiques, militaires et de sécurité doivent êtres confiés aux Bahutu.
6. Le secteur de l'enseignement (élèves, étudiants, enseignants) doit être majoritairement Hutu.
7. Les Forces armées rwandaises doivent être exclusivement Hutu. L'expérience de la guerre d'octobre 1990 nous l'enseigne. Aucun militaire ne doit épouser une Mututsikazi.
8. Les Bahutu doivent cesser d'avoir pitié des Batutsi.
9. Les Bahutu, où qu'ils soient doivent être unis, solidaires ou préoccupés du sort de leurs frères Bahutu.- Les Bahutu de l'intérieur et l'extérieur du Rwanda doivent rechercher constamment des amis et des alliés pour la cause Hutu, à commencer par leurs frères bantous.- Ils doivent constamment contrecarrer la propagande tutsi.- Les Bahutu doivent être fermes et vigilants contre leur ennemi commun tutsi.
10. La Révolution sociale de 1959, le référendum de 1961 et l'idéologie Hutu, doivent être enseignés à tout Muhutu et à tous les niveaux.Tout Muhutu doit diffuser

est mise en place : les Interahamwe (ceux qui combattent ensemble) en kinyarwanda, la langue locale. Les bras armés de l'Administration que sont les milices Hutu Interahamwe et les Forces Armées Rwandaises (FAR) érigent des barrages routiers, fouillent les maisons. Hommes, femmes et enfants sont exterminés à coups de machettes, déchiquetés par les grenades et les obus, dans la rue, chez eux, dans les églises et des écoles où ils ont trouvé refuge.

En une dizaine de jours, les massacres s'étendent à l'ensemble du pays. Un quart de la population de la capitale qui comptait alors 200 000 habitants est exterminée en l'espace d'un mois. Les tueries prennent fin le 04 juillet 1994, avec la prise de Kigali par les rebelles du FPR dirigés par Paul Kagame.

À la suite de sa victoire militaire, le FPR établit un gouvernement d'unité nationale, sur la base des accords d'Arusha. Le 19 juillet 1994. Pasteur Bizimungu devient Président de la République, et Paul Kagame, Vice-président.

En 1996, pour venir à bout des génocidaires repliés au Zaïre, le Front Patriotique Rwandais (FPR) de Paul Kagamé, allié à l'Ouganda et aux rebelles de l'Est du Zaïre, envahit le Zaïre et aide le front rebelle dirigé par Laurent Désiré Kabila à renverser en mai 1997, le président du Zaïre, Mobutu Sésé Séko.

Le 23 mars 2000, Pasteur Bizimungu démissionne *« pour raisons* personnelles », et le Vice-président Paul Kagame lui succède comme Président de la République par intérim. Il est élu moins d'un mois après, le 17 avril, Président de la République par le Parlement.

À la suite de l'instauration d'une nouvelle Constitution par référendum, Kagame est élu au suffrage universel direct le 25 août 2003, crédité de 95 % des voix.

Le 9 août 2010, il est réélu Président du Rwanda avec 93 % des voix.

La langue française, langue officielle du Rwanda depuis la présence belge au début du XXe siècle, est en régression dans le pays au profit de l'anglais: outre les relations tendues entre le régime de Paul Kagamé et la

---

largement la présente idéologie. Est traître tout Muhutu qui persécutera son frère Muhutu pour avoir lu, diffusé et enseigné cette idéologie.

(*) les préfixes et les suffixes qui accompagnent les termes Hutu ou Tutsi sont destinés à définir en rwandais le pluriel et le genre du mot.

France aux lendemains du génocide de 1994 [53], de nombreux Tutsi dont plusieurs dirigeants actuels ayant grandi en Ouganda, ne comprennent et ne parlent que l'anglais la langue officielle du pays d'accueil.

En décembre 2014, les nouveaux billets de franc rwandais sont émis en anglais et en kinyarwanda, la langue locale parlée par l'immense majorité de la population, également érigée en langue officielle. Depuis février 2017, le swahili a été aussi adopté comme langue nationale : fuyant le génocide, certains Rwandais Tutsi s'étaient exilés dans des pays parlant le swahili en Afrique de l'Est. À leur retour au pays, ils ne parlent que cette langue.

Le 5 août 2017, Paul Kagamé est réélu avec 98,8% des voix, pour un troisième mandat de sept ans.

La République du Burundi[54]

La République du Burundi, sans accès à la mer, possède un grand rivage sur le lac Tanganyika, situé dans la région des Grands Lacs. Le pays est entouré par la Tanzanie à l'Est et au Sud, la République Démocratique du Congo à l'Ouest et le Rwanda au Nord.

Au Burundi comme au Rwanda, le pouvoir politique central reste un monopole de la minorité Tutsi qui représente 10 à 15 % de la population.

La proclamation de l'indépendance le 1er juillet 1962 se déroule dans un climat de conflits ethniques accentués par la crise du Rwanda et la rébellion au Congo belge.

Le roi Mwambutsa IV établit un régime de Monarchie Constitutionnelle.

Le 15 janvier 1965, le Premier Ministre Pierre Ngendandumwe (hutu) est assassiné : les Hutu attribuent sa mort à des Tutsi. Des émeutes éclatent, aussitôt réprimées par le gouvernement..

En Novembre 1966, le Capitaine Michel Micombero, le Premier Ministre, d'origine Tutsi, renverse le roi Ntare V, prend le pouvoir,

---

[53] Paul Kagamé accusait la France dont les représentants au Rwanda, sachant tout de la politique de haine pronée par le gouvernement Hutu du président Juvénal Habyarimana, lui avait apporté un soutien en livrant des armes

[54] Sources : Wikipédia ; Augustin Nsanze, Le Burundi contemporain : L'État-nation en question (1956-2002), L'Harmattan, Paris

proclame la République et se fait nommer Président de la première République du Burundi. Il établit un régime militaire dominé par un Parti unique, l'Union pour le Progrès National (UPRONA).

En 1969 Comme en 1965, des rumeurs de coup d'état hutu provoquent l'arrestation et l'exécution de nombreuses figures politiques et militaires hutu.

En 1972, les Hutu se révoltent contre le régime du président Micombero qu'ils trouvent dictatorial envers eux. L'insurrection Hutu est durement réprimée ; les massacres atteignent plusieurs dizaines de milliers de victimes.

Le président Pierre Buyoya décide d'instaurer une démocratie multipartite au Burundi et éviter les fréquents heurts entre hutu et tutsi. La nouvelle Constitution allant dans ce sens est adoptée en 1992. Cette année voit la création d'autres partis dont le Front pour la Démocratie du Burundi (FRODEBU), un parti hutu.

Le 1er et le 30 juin 1993, sont organisées respectivement les élections présidentielles et législatives. Le nouveau parti hutu remporte ces deux élections.

Le candidat du FRODEBU, Melchior Ndadaye remporte la présidentielle. Le FRODEBU devient majoritaire à l'Assemblée. Dans le but de décrisper les tensions entre Hutu et Tutsi en guerre depuis l'indépendance, il nomme Sylvie Kinigi, une Hutu au poste de Premier Ministre.

Mais les Tutsi qui ont toujours considéré le pouvoir comme le leur, refusent que des Hutu, « des personnes de classe inférieure » puissent gouverner le pays.

Le 21 octobre 1993, le gouvernement est victime d'un coup d'État. Melchior Ndadaye et plusieurs membres du FRODEBU sont tués. Dans le Centre, le Nord et l'Est du pays, des Tutsi sont, par vengeance, massacrés par des Hutu. En réaction, des militaires Tutsi contre-attaquent en causant la mort de milliers de Hutu.

En janvier 1994, sous l'égide de l'ONU, un accord, établit un partage du pouvoir entre Hutu et Tutsi. Le Premier Ministre Sylvie Kinigi qui assurait l'intérim à la tête du pays depuis l'assassinat de Melchior Ndadaye cède le pouvoir au Hutu Cyprien Ntaryamira désigné Président tandis que le Tutsi Anatole Kanyenkiko devient Premier Ministre.

Le processus de paix se grippe lorsque Cyprien Ntaryamira trouve la mort en compagnie du Président Rwandais dans l'attentat de l'avion présidentiel rwandais du 6 avril 1994, alors qu'il rentre d'Arhusa avec son collègue Rwandais Juvénal Habyarimana : une autre occasion pour les deux communautés hutu et tutsi de s'entredéchirer.

Sylvestre Ntibantunganya, un Hutu, est nommé au mois de septembre pour assurer la fonction de président. Les massacres ethniques continuent.

Le 25 juillet 1996, Pierre Buyoya, avec le soutien de l'Armée, renverse Sylvestre Ntibantunganya, et reprend le pouvoir.

En 1998, le gouvernement s'ouvre aux Hutu. Cela est le fruit des pourparlers de paix avec les rebelles Hutu sous l'égide des présidents Tanzaniens et Sud-africain, Julius Nyerere et Nelson Mandela.

Ces pourparlers de paix permettent en août 2000 d'obtenir un accord pour une nouvelle Constitution qui établit une alternance « ethnique » du pouvoir : la présidence et la vice-présidence changeant tous les 18 mois, d'un Tutsi à un Hutu. En mars 2003, l'Union Africaine envoie une mission de maintien de la paix, chargée du désarmement des groupes armés.

Le 19 août 2005, Pierre Nkurunziza, membre du Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces de Défense de la Démocratie (CNDD-FDD) et candidat unique, est largement élu par les deux chambres du Parlement Burundais.

Le 8 mars 2014, la capitale est secouée par de violents affrontements entre la police et des partisans du Mouvement pour la Solidarité et le Développement (MSD), un des principaux partis d'opposition : Alexis Sinduhije, président du MSD de retour d'exil depuis moins d'un an est inculpé avec 70 autres membres de son Parti.

L'Union Européenne dénonce en 2012, les arrestations arbitraires, les exécutions extrajudiciaires, les actes de torture, mais aussi la corruption et le manque d'indépendance de la Justice.

Pierre Nkurunziza décide en 2015 de briguer un troisième mandat à la présidence de la République, ce qui est contraire à l'article 96 de la Constitution promulguée en mars 2005. Sa candidature est néanmoins validée par une décision controversée de la Cour constitutionnelle. Le 6 janvier 2016, le chef des opérations de maintien de la paix des Nations-Unies dénonce les violences qui ne cessent d'augmenter et les

membres de l'opposition et de la société civile qui continuent d'être pris pour cible par la police, les services de sécurité et la milice des jeunes du parti CNDD-FDD au pouvoir.

Le 20 septembre, l'ONU publie un rapport dénonçant des violences de masse et parlant de graves violations des droits de l'homme, qui constitueraient de « possibles crimes contre l'humanité », commis d'avril 2015 à fin juin 2016.

Le 7 octobre, le Burundi annonce son retrait de la CPI.

En octobre 2018, le régime de Nkurunziza suspend les activités des ONG étrangères qui n'appliquent pas la nouvelle loi sur les ONG imposant notamment des quotas ethniques dans leur personnel.

Le 7 janvier 2019, Handicap International annonce l'arrêt de son programme au Burundi, disant refuser de se conformer au fichage ethnique imposé par la nouvelle loi burundaise.

Le 26 janvier 2020, le CNDD-FDD choisit Évariste Ndayishimiye comme candidat à l'élection présidentielle de 2020 pour succéder à Nkurunziza. Il est élu le 20 mai avec 68,72 % des voix.

Chapitre 2
DES ÉTATS CONFISQUÉS

« les véritables accords sont les accords en arrière-pensée
***(Paul** Valéry)*[55]

Les ex AEF

La République du Congo[56]

Le 15 août 1960, la République du Congo accède à l'indépendance

Plus connue sous l'appellation de Congo-Brazzaville pour la différencier du grand voisin le Congo-Kinshasa, la République du Congo a aussi été connue sous le nom de République Populaire du Congo de 1969 à 1992 avant de reprendre son nom d'origine.

L'abbé Fulbert Youlou, premier Président de la nouvelle République a étudié au Petit séminaire de Brazzaville, au grand séminaire de Yaoundé et à Libreville (Gabon) où il a terminé ses études de théologie. Ordonné prêtre le 9 juin 1946, l'abbé Fulbert Youlou s'intéresse surtout à la politique et présente sa candidature, au sein du collège africain, aux élections territoriales de 1947. Il enregistre un cuisant échec. Pour ses compatriotes, il est « l'homme de l'Église des Blancs ». Pour espérer poursuivre une carrière politique, il doit se donner l'image d'un résistant africain. Cela lui réussit. Il gagne les élections municipales de Brazzaville en 1956. Son parti, l'Union Démocratique de Défense des Intérêts Africains (UDDIA) remporte 22 sièges à l'Assemblée territoriale contre 23 pour ses opposants. Comme les autres leaders d'Afrique Équatoriale Française, Fulbert Youlou adhère au système de décolonisation organisé par de Gaulle dans le cadre de la Communauté, en faisant voter favorablement au référendum de septembre 1958 : le oui l'emporte très largement. Le 28 novembre 1958, il fait proclamer la République par son seul parti. Youlou est nommé Premier ministre le 8 décembre et fait

[55] Paul Valéry, nom de plume, Ambroise Paul Toussaint Jules Valéry. Écrivain, poète et philosophe français né le 30 octobre 1871 à Sète et mort le 20 juillet 1945 à Paris.
[56] Sources : Wikipédia ; http://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/Congo/ -

transférer la capitale de Pointe-Noire à Brazzaville, où il a ses principaux soutiens.

Le 16 février 1960, afin de satisfaire l'opinion publique congolaise, l'Abbé Yolou renvoie du gouvernement, les européens notamment le ministre des Finances, celui des Affaires économiques ainsi que le Secrétaire d'État à l'Information. Il conserve dans son équipe Alfred Delarue, le chef du service « Documentation ». Ce dernier, ancien grand officier de la préfecture de Paris organise avec l'Abbé, l'élimination de l'extrême-gauche congolaise, regroupée dans la Confédération Générale Africaine des Travailleurs (CGTA) et dans l'Union de la Jeunesse Congolaise (UJC). Sous couvert d'un pseudo « complot communiste », Youlou fait arrêter le 9 mai 1960, les chefs de la CGTA et de l'UJC ainsi que son éternel opposant Simon Kikounga N'Go. Le lendemain, l'Assemblée adopte une série de lois restreignant les libertés individuelles. Ainsi, est désormais condamnable toute manifestation organisée contre le Gouvernement ainsi que les publications incitant à ces démonstrations. Par ailleurs, ces lois permettent également à Youlou d'emprisonner ou d'expulser légalement tout individu considéré comme dangereux pour la stabilité du régime.

Devenu Chef de l'État, un culte de la personnalité se développe progressivement autour de lui, avec, notamment, l'impression de timbres à son effigie.

Dans le mois qui suit l'indépendance, une motion de censure est déposée à l'Assemblée contre son gouvernement. Youlou sort en plein hémicycle, un revolver de sa soutane et force les impertinents députés à retirer leur motion.

Le 2 mars 1961, une nouvelle Constitution est adoptée. Elle consacre un régime présidentiel renforcé et institue l'indépendance entre les pouvoirs Exécutif et Législatif : l'Assemblée ne peut pas renverser le Gouvernement tandis que le Président de la République ne peut plus dissoudre la Chambre. A la suite de sa décision d'imposer le monopartisme, les syndicats paralysent par des grèves et des marches la capitale Brazzaville les 13, 14 et 15 août 1963. Ces trois jours sont baptisés par les Congolais, les « trois glorieuses » en référence à la révolution de juillet 1830 en France[57]. Des dirigeants syndicaux sont arrêtés et emprisonnés donnant lieu à des manifestations violentes qui

[57] Cette révolution dite les « trois glorieuses », s'était déroulée sur trois journées, les 27,28 et 29 juillet 1830 à Paris et mis sur le trône Louis Philippe I^{er}

occasionnent des morts. Sans soutien, abandonné par le général de Gaulle, l'abbé Fulbert Youlou démissionne sous la pression des syndicalistes.

Le 15 août 1963, en remplacement de l'abbé Youlou, Alphonse Massaba-Débat est mis au pouvoir par des chefs militaires.

Président de l'Assemblée nationale de 1959 à 1961, ministre du Plan et de l'Équipement dans le Gouvernement Fulbert Youlou qu'il avait quitté en 1963 à la suite de divergences avec le chef de l'État, Alphonse Massaba-Débat et son équipe se prononcent en faveur du socialisme, qualifié de « socialisme bantou ». En matière de politique internationale, c'est le temps du rapprochement avec la Chine communiste et Cuba. Les relations diplomatiques sont rompues avec les États-Unis. Les rapports sont difficiles avec le grand voisin, la RDC de Mobutu. Le 31juillet 1968 le Capitaine Marien Ngouabi arrêté et mis en prison par le régime du président Massaba-Débat est libéré à la suite d'un coup d'Etat. Le 2 août 1968, Massaba-Débat est déposé par l'Armée.

Le Capitaine Alfred Raoul, proche du Capitaine Marien Ngouabi, fait fonction de Chef de l'État jusqu'à ce que le Capitaine Marien Ngouabi, qui s'est entretemps promu au grade de Commandant, prenne les rênes du pouvoir le 31 décembre 1968.

Le 1er janvier 1970, la République du Congo est rebaptisée « République Populaire du Congo », adopte un nouveau drapeau (rouge) et un nouvel hymne national :« les trois glorieuses ».

Le 18 mars 1977, le Président Marien Ngouabi est assassiné dans sa résidence. Alphonse Massamba-Débat, présenté comme l'instigateur du complot contre son successeur, est condamné à mort. L'ancien Président de la République est exécuté le 25 mars 1977.

Le 03 avril 1977, Joachim Yhombi-Opango, numéro un du Comité Militaire du Parti est désigné par ses pairs pour diriger le pays.

Le 06 avril, il prête serment et devient le quatrième Président de la République du Congo. Il renoue avec la France : les relations entre l'ancienne métropole et le Congo étaient difficiles sous Marien Ngouabi. Après 13 ans de rupture les relations diplomatiques sont également rétablies avec les États-Unis.

Le 5 février 1979, Yhombi-Opango est renversé par le Colonel Denis Sassou Nguesso. Justifiant le coup de force, le Colonel Sassou Nguesso explique que c'est pour rompre avec « la politique d'irresponsabilité, de

démission nationale, d'obscurantisme et d'aplatissement devant l'impérialisme des éléments de la bourgeoisie bureaucratique ».

Il ne réussit pas à apporter la paix et la stabilité économique au pays. Au contraire, dès 1985, les tensions s'accentuent. La dette extérieure du Congo devient impossible à maîtriser. Un plan d'ajustement structurel est adopté au mois de juin. Les lycées puis les syndicats s'opposent à des projets du plan. La fin de l'année 1990 est marquée par de nombreuses grèves. Le Président est amené à accepter la tenue d'une Conférence Nationale qui dès son ouverture, le 25 février 1991, se proclame souveraine. Elle est présidée par un prélat : Mgr Ernest Kombo, élu en juin par la Conférence, Président du Conseil Supérieur de la République du Congo.

Des représentants de l'État, de Partis politiques et d'Associations de la Société Civile siègent au Conseil. Le Président Sassou-Nguesso reste à son poste mais se voit retirer la plupart de ses prérogatives. Les symboles de la première République, la Congolaise, l'hymne national et le drapeau tricolore (le rouge pour la lutte de liberté ; le vert pour la nature du pays et le jaune symbolisant les richesses naturelles de la nature) sont restaurés. Une nouvelle Constitution est approuvée par référendum le 15 mars 1992, avec 96,3 % de oui. La République Populaire du Congo redevient « République du Congo ». Dans la foulée, se tiennent les différents scrutins : Pascal Lissouba remporte la présidentielle avec 61,3 % des suffrages.

Les résultats de la présidentielle sonnent le début de la guerre civile entretenue par trois hommes : Bernard Kolelas, Pascal Lissouba et Denis Sassou Nguesso. Ces personnalités de la scène politique congolaise vont mettre le pays à feu et à sang de juin 1993 à décembre 1999.

Bernard Kolelas est titulaire d'une licence en droit public à l'université de Bordeaux (France). Il est aussi titulaire de certificats en psychologie et sociologie. Auteur de quatre ouvrages[58] .

Pascal Lissouba est agronome de formation. En 1961, il soutient à Paris sa thèse d'État et accède au grade de docteur ès science. Il est Chargé de Recherches à l'ORSTOM en juin 1961.

---

[58] L'Afrique d'aujourd'hui et la Foi chrétienne, la Philosophie Matswaniste et le Pouvoir politique publiés aux Éditions la pensée universelle ; le Déchirement, roman publié aux Nouvelles Éditions Ivoiriennes, Les Épreuves initiatiques chez les Bantu, essai publié aux Éditions Menaibuc.

Denis Sassou Nguesso est l'un des premiers officiers du groupement aéroporté, premier bataillon parachutiste de l'Armée congolaise. De 1968 à 1975, il commande successivement le Groupement Aéroporté, l'Armée de terre et la Zone Militaire de Brazzaville puis dirige la Sécurité d'État, les services de renseignement du Congo. Il est en 1989, Général d'Armée. Chacun des trois hommes a sa milice : les Ninjas pour Kolelas, les Cocoyes pour Lissouba et les Cobras pour Sassou Nguesso

En juillet 1993, les Cocoyes et les Ninjas s'affrontent dans les quartiers Sud de Brazzaville. C'est le premier affrontement civil. En 1994, dans un souci d'apaisement, Kolélas intègre le gouvernement du Président Lissouba, comme « opposition constructive ». Sassou est hostile au compromis d'« opposition constructive » et poursuit son approvisionnement en armes depuis les pays voisins. Le 5 juin 1997, des militaires gouvernementaux entourent sa résidence. Il déploie alors un impressionnant armement (chars légers, canons) et ses troupes combattent l'Armée congolaise. Le 15 octobre 1997, la guerre civile du Congo voit la victoire de Denis Sassou-Nguesso, aidé par des troupes Angolaises. Pascal Lissouba quitte le pouvoir et part en exil.

Sassou devenu président, abroge la Constitution de 1992 et met en place des instances provisoires de gouvernement, notamment le Conseil National de Transition (CNT).

Le conflit reprend fin 1998. La population des quartiers sud de Brazzaville doit fuir en décembre 1998 ; l'Armée y mène ensuite une opération de « nettoyage » qui fait de nombreuses victimes.

En 2002 est adoptée une nouvelle Constitution. Elle supprime le poste de Premier Ministre et renforce les pouvoirs du Président de la République. Le Président est élu pour un Mandat de 7 ans renouvelable une seule fois. La même année a lieu l'élection du Président de la République ; Denis Sassou-Nguesso est reconduit à son poste.

En 2015, il propose de modifier la Constitution. L'opposition y voit une manœuvre pour se présenter une troisième fois à la Présidence de la République, le nombre de mandats étant limité à deux par la Constitution. Dénoncée comme une "tricherie" par l'opposition, la nouvelle Constitution est adoptée à plus de 92 % par référendum l'issue du référendum du 25 octobre et entre en vigueur le 6 novembre 2015. La précédente constitution limitait à deux le nombre de mandats que peut exercer un chef de l'État, et à 70 ans l'âge maximal pour être candidat. La

nouvelle constitution permet à Sassou Nguesso âgé de 72 ans et cumulant une trentaine d'années au pouvoir de se représenter en 2016.

Dans la nouvelle Constitution, « Le mandat du chef de l'État est réduit de 7 à 5 ans. Il est renouvelable deux fois ». Si une limite d'âge basse est rajeunie à 30 ans, aucune référence n'est faite quant à l'âge limite.

Le 23 mars 2021, le chef de l'État sortant remporte la présidentielle dès le premier tour. Agé de 77 ans, il entame un quatrième mandat consécutif.

Le Congo est heureux d'être éligible à l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE), une initiative qui vise à assister les pays les plus pauvres du monde en rendant leurs dettes internationales « soutenables ». Pourtant, le Congo est loin d'être un pays pauvre. Pays producteur de pétrole, il souffre de la mauvaise gouvernance. Il paie aussi les lourdes dettes engagées par les autorités sur les ressources pétrolières, dans le but de financer les guerres de pouvoir.

La République Centrafricaine[59]

« Libérer l'Afrique et les Africains de la servitude et de la misère, telle est ma raison d'être et le sens de mon existence. » Barthélemy Boganda

L'histoire moderne du pays commence avec Barthélemy Boganda lorsqu'il est élu au poste de président du gouvernement le 1er décembre 1958. C'est lui qui met en place les institutions de la République. Il contribue ainsi personnellement à l'élaboration du drapeau national initialement conçu pour la grande République Centrafricaine qui devait être une fédération d'États selon son rêve : la couleur bleue du drapeau correspond au congo et l'océan qui le berce ; la couleur blanche pour le Tchad et son coton ; la couleur verte symbolise le Gabon et ses forêts ; la couleur jaune pour l'Oubangui-Chari et ses richesses minières ; la couleur rouge correspond au sang versé par tous les martyrs. Enfin l'étoile guide les pas du peuple noir vers la liberté et l'émancipation. Il énonce la devise du pays « unité, dignité, travail » à laquelle est attaché le principe « zo kwe zo » (tout être humain est une personne ou un homme en vaut un autre) ; enfin il compose en partie les paroles en français de l'hymne

[59] Source Wikipédia ;

national « la renaissance. » et écrit le préambule de la Constitution détaillant toutes les libertés publiques reconnues aux Centrafricains.

Le père de Barthélemy Boganda aurait été tué au cours d'une opération militaire menée contre son village, sa mère battue jusque mort s'en suive, par un milicien de la compagnie forestière Sangha-Oubangui (CFSO) pour n'avoir pas apporté assez de caoutchouc. Orphelin par la faute de l'Administration coloniale, l'enfant est recueilli par les missionnaires. Plus tard, il sera le premier natif de l'Oubangui-Chari à avoir accès aux études secondaires, également le premier à atteindre l'enseignement supérieur avec son admission en octobre 1931 au grand séminaire Saint-Laurent de Mvolye à Yaoundé, le premier bachelier et le premier prêtre indigène ordonné de l'Oubangui-Chari.

Prêtre, il est contre le célibat des prêtres. Aussi adresse- t- il au Vatican une lettre dans laquelle il expose, selon lui, toute l'absurdité et les dangers du maintien de cette règle dans les églises. Fin 1949, il avertit ses supérieurs de son intention de se marier avec son Assistante, la française Michelle Jourdain. La réaction de sa hiérarchie catholique est immédiate. Le 25 novembre 1949, il est suspendu. Il ne peut plus exercer ses fonctions sacerdotales en public, ni porter la soutane. Son mariage avec Michelle Jourdain, enceinte, est célébré le 13 juin 1950.

Politicien, il prône l'indépendance des colonies et propose la création d'un État d'Afrique centrale unique permettant d'éviter l'éclatement de la région en territoires trop petits, non viables, et sans rôle à jouer sur la scène internationale. Il est détesté par les colons et le pouvoir colonial.

Le 29 mars 1959, Boganda, en pleine campagne électorale se rend à Berbérati la troisième ville du territoire. L'avion régulier qu'il emprunte pour regagner Bangui s'écrase. Aucun des neuf occupants de l'appareil ne survit à l'accident. Accident ou assassinat ? Sa mort est suivie par une guerre de succession entre ses partisans, notamment Abel Goumba, président du gouvernement par intérim qui se positionne comme le fils spirituel de Boganda et David Dacko, cousin du défunt qui met en avant son lien familial.

Grâce au soutien des colons de la chambre de commerce de Bangui, Dacko s'impose face à Goumba. Il fait appel à son cousin Jean-Bedel Bokassa, capitaine dans l'armée française pour réorganiser l'Armée du pays fraichement indépendant.

Bokassa s'était engagé dans la Coloniale[60] de l'armée française en mai 1939. Sergent des Forces françaises libres (FFL), il participe au débarquement de Provence et à la bataille du Rhin. Après la guerre, il devient élève du Prytanée militaire de Saint-Louis au Sénégal puis à Châlons-sur-Marne. Il combat ensuite en Indochine et en Algérie, obtient la Légion d'honneur et la croix de guerre. Il termine sa carrière dans l'armée française avec le grade de Capitaine. Lorsqu'il est appelé par Dacko, il ne quitte pas l'Armée française mais est détaché comme Conseiller Militaire Technique de l'Armée pour la création, la formation et l'encadrement de l'Armée Centrafricaine. Il demande par la suite, son départ de l'Armée française pour être incorporé comme officier supérieur dans l'Armée Centrafricaine où il est nommé Colonel, Conseiller militaire, puis Chef d'État-Major.

À la fin de l'année 1965, le chef de la gendarmerie tente un coup d'État contre David Dacko et envoie également des gendarmes pour arrêter Jean-Bedel Bokassa. Ce dernier neutralise les gendarmes et renverse Dacko à son propre avantage. La France soutient Bokassa favorable à la défense de ses intérêts dans la région : position géographique stratégique de la Centrafrique, mines d'uranium, or, diamant, etc.

En novembre 1970, les téléspectateurs du monde entier découvrent Bokassa aux obsèques du général de Gaulle en la Cathédrale Notre-Dame-de-Paris. La messe de requiem rassemble en ce lieu, les représentants de 103 pays dont 80 chefs d'État. Jean-Bedel Bokassa démontre au monde que l'émotion est nègre : Il pleure à chaudes larmes en criant, à tue-tête, « j'ai perdu mon papa. »

Le 2 mars 1972, Jean-Bedel Bokassa s'autoproclame Président à vie puis se promeut Maréchal le 19 mai 1974.

En 1976, il se met sous le manteau de Mouammar Kadhafi, le guide de la République Arabe Libyenne, se convertit à l'islam et change son nom en Ahmed Salaheddine Bokassa.

Le 4 décembre 1977, sous la goguenarde approbation de la France, Bokassa se couronne « Empereur de Centrafrique » et devient Empereur Bokassa1er en présence de 5 000 invités, dont le ministre français de la

[60] Les troupes coloniales, dites « la Coloniale », étaient un ensemble d'unités militaires françaises stationnées dans les colonies et mises sur pied, à l'origine, pour assurer la défense des ports et des possessions outre-mer autres que l'Afrique du Nord même si ces troupes sont employées massivement en France métropolitaine et au Maghreb au cours du XX^{e} siècle.

coopération Robert Galley. Tenue, couronne, sceptre, trône sont confectionnés par des artisans français.

Dans la chaleur tropicale, Bokassa revêt une réplique du costume que portait Napoléon Bonaparte[61] lors de son sacre : une épaisse cape écarlate doublée de fourrure d'hermine blanche et d'une robe incrustée de perles sur laquelle sont brodés en fils d'or, des soleils et des abeilles.

La cérémonie est très fastueuse : 10 000 pièces d'orfèvrerie, 200 uniformes d'apparat, 600 smokings et pas moins de 60 000 bouteilles de champagne et de vin., un trône monumental créé par un sculpteur français, empruntant le symbole de l'aigle à Napoléon. La garde-robe impériale est l'œuvre d'un grand couturier français. La couronne en or pur est confectionnée par un joaillier français …

À la fin de la cérémonie, le nouvel empereur remonte les rues de Bangui à bord d'un carrosse de bronze et d'or par huit chevaux envoyés par l'Élysée[62].

Lorsque Paris constate que Bokassa se rapproche de plus en plus du leader libyen Kadhafi dont la politique au Tchad est en contradiction complète avec les intérêts français, Paris décide de s'en débarrasser : la presse française le présente comme un dictateur sanguinaire. Les services secrets français, le font passer pour un cannibale. « L'Opération Ca-Ban[63] » est organisée.

Le 20 septembre 1979, un commando infiltré remet aux alentours de minuit et demi, l'ancien président David Dacko au pouvoir. Dacko annonce officiellement la chute de l'Empire Centrafricain et proclame le rétablissement de la République.

Le 1er septembre 1981, David Dacko est chassé du pouvoir par le général André Kolingba. C'est un officier formé à l'école des officiers d'active de Fréjus et à l'école des transmissions de Montargis en France. Il établit un régime militaire.

En 1993, les premières élections multipartites ont lieu et Ange-Félix Patassé est élu Président de la République.

---

[61]Napoléon I[er], né le 15 août 1769 et mort le 5 mai 1821 , est le premier empereur des Français, du 18 mai 1804 au 6 avril 1814 et du 20 mars 1815 au 22 juin 1815.

[62]Olivier Thomas, « Les dessous du sacre de Bokassa I[er] ; Jean-Pierre Bat, « Bokassa, dernier empereur d'Afrique »

[63] Ca pour Centrafrique – Ban pour Bangui

En 2001, le général François Bozizé tente un coup d'État contre Patassé. Le coup de force échoue. Deux ans plus tard, il récidive et réussit le 15 mars à renverser le président Patassé. Après 2005, il se rapproche de la Chine qui multiplie les aides, accroît ses investissements avec moins de conditionnalités contrairement à la France. Bozizé confie la réserve pétrolière de Boromata aux Chinois, au détriment de la France et de son allié, les USA. Le rapprochement entre Bozizé et Hu Jintao permet à la compagnie chinoise China National Petroleum Corporation(CNPC) de reprendre le permis de recherche, développement et exploitation du pétrole de Boromata, dans le Nord-Est de la Centrafrique. Ange Félix Patassé, son prédécesseur avait accordé un permis similaire au pétrolier GRYNBERG rsm des États-Unis : l'industriel de Denver, invoquant l'insécurité, n'avait pas pu conduire les recherches et le permis avait expiré en 2004.

Une coalition anti-Bozizé se forme en août 2012 sous l'appellation de Seleka. Composée de partis politiques et de forces rebelles dont des mercenaires Tchadiens, Libyens et Soudanais, la force armée se caractérise par une coloration religieuse musulmane dans un pays dont la population est à 80 % chrétienne.

En mars 2013, les forces de la Seleka s'emparent de Bangui et Bozizé s'enfuit. Michel Djotodia, membre de la Seleka, s'auto-proclame président de la République Centrafricaine. Mais des incompréhensions entre les différents groupes rebelles d'une part, et entre certains chefs et leurs éléments d'autre part, débouchent sur des atrocités généralisées dans le pays. Les nombreuses exactions commises par les miliciens de la Seleka, conduisent à la naissance de milices d'auto-défense : les Anti-Balaka[64]. A la violence des éléments de la Seleka, les Anti- Balaka répondent aussi par la violence. Les Anti-Balaka sont majoritairement animistes et chrétiens. Ils sont rejoints par les partisans du président Bozizé en fuite et d'anciens soldats des Forces Armées Centrafricaines hostiles au nouveau président.

Le 5 décembre 2013, une résolution des Nations Unies donne mandat à la France d'envoyer des troupes armées en République Centrafricaine : c'est l'opération SANGARIS. Cette opération est la 7ème intervention militaire française dans le pays depuis l'indépendance.

[64] milices armées essentiellement de machettes et d'arcs, portent des colliers et des gris-gris appelés « anti-balles ak » qui protégeraient ses porteurs contre les balles des fusils ak-47.

Les affrontements entre groupes armés musulmans et milices chrétiennes animistes "anti-balaka" ont causé des milliers de morts et forcé près du quart des 4,7 millions de Centrafricains à l'exil. Jugé responsable de la crise en Centrafrique, le président Djotodia est poussé à la démission le 10 janvier 2014.La Seleka se mue en Front Populaire Pour la Renaissance de la Centrafrique (FPRC) en juillet 2014.

Le 20 janvier, une militante des droits des femmes, Catherine Samba-Panza, maire de Bangui, titulaire d'une licence en sciences de l'information et de la communication et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en droit des assurances obtenus à l'université Panthéon-Assas (Paris II), formatrice en droits humains au sein du programme Afrique d'Amnesty International, est élue par le Conseil National de Transition de la République Centrafricaine au poste de Chef de l'État de Transition.

Le 30 mars 2016, Faustin-Archange Touadéra, Premier ministre de 2008 à 2013 est élu président de la République.

Durant son premier mandat de cinq ans, il ne réussit pas à pacifier le pays. Son gouvernement tient grâce à l'opération de maintien de la paix des Nations Unies, la MINUSCA : les deux tiers du pays sont contrôlés par des forces armées qui échappent au pouvoir en place.

À partir du 18 décembre, une coalition de groupes armés, la Coalition des patriotes pour le changement (CPC), se forme dans le but de faire pression sur le gouvernement pour reporter le nouveau scrutin présidentiel. Ce projet de report avait été tenté en juin par le gouvernement et refusé par la Cour constitutionnelle : la Constitution interdit toute prolongation du mandat du président en exercice au-delà de son terme.

Le 27 décembre 2020 a lieu l'élection présidentielle. Elle se situe dans le contexte de la pandémie de Covid-19. Par ailleurs, le premier tour se tient sous la menace des groupes armées. Le déploiement des forces de la MINUSCA permet aux opérations de vote d'avoir lieu dans le calme, notamment dans la capitale Bangui et les principales grandes villes. Néanmoins, le jour du vote, des rebelles armés dans le Nord-ouest du pays empêchent environ 800 bureaux de votes sur 5 408 d'ouvrir.

Le président sortant Faustin-Archange Touadéra est réélu dès le premier tour avec 53,92 % des suffrages.

Les richesses de la RCA nourrissent ses conflits depuis des décennies. Le pays compte des gisements d'aluminium, de cuivre, d'or, de diamant,

d'uranium, du pétrole ainsi que d'importantes ressources en bois tropicaux. La forêt centrafricaine couvre une superficie de 3,8 millions d'hectares.

Durant la colonisation, les entreprises étrangères ont exploité à outrance le diamant, l'or, le coton, le bois, le caoutchouc et d'autres ressources naturelles du pays. Elles ont laissé derrière elles, un pays avec très peu d'infrastructures à même de soutenir un développement durable.

Quelques petites industries développées dans les années 1970 sous Bokassa (manufactures de tissus, de chaussures...) ont disparu ; le tissu industriel, qui n'a jamais été très développé souffre des troubles militaires et politiques successifs. Il est aujourd'hui quasiment inexistant. Les services publics (eau, électricité, téléphone filaire...), sont dans des situations financières difficiles, et les équipements, faute de maintenance et d'investissement, sont pour la plupart vétustes, entraînant des ruptures de service très fréquentes.

Le poids important de la dette dans le budget national et la faiblesse du niveau des ressources propres, rendent la gestion de l'État difficile : non-paiement de salaires des fonctionnaires, grèves et mouvements sociaux contribuent à la fragilité des institutions politiques.

L'autorité gouvernementale arrive à peine à s'exercer à Bangui, la capitale; la circulation routière dans les provinces reste très difficile et très dangereuse : routes trop dégradées, présence de nombreux coupeurs de routes[65]. Voyager hors de Bangui, la capitale devient dans ces conditions est très périlleux et les rares véhicules de transport de marchandises qui, par nécessité, s'aventurent sur ces « routes » présentent une image surréaliste d'hommes, d'enfants et de femmes dont certaines portent des nourrissons, agrippés sur tout endroit du véhicule sur lequel, des mains peuvent prendre prise. De nombreux accidents aux conséquences dramatiques sont toujours à déplorer sur ces « routes de la mort ».

La République du Cameroun[66]

Jeudi 4 novembre 1982 : le Président de la République Ahmadou Babatoura Ahidjo plus connu sous Ahmadou Ahidjo âgé de 58 ans dont 22 de pouvoir absolu, décide de se retirer du pouvoir pour cause de

[65] Bandes armées qui dépouillent les voyageurs,
[66] Source Wikipédia ;

problèmes de santé et invite les citoyens à apporter leur soutien au successeur constitutionnel, Paul Biya. Cette décision surprend : les présidents africains ont habitué leurs concitoyens à vouloir demeurer à vie au pouvoir. Ahmadou Babatoura Ahidjo devient, après Senghor du Sénégal, le deuxième président africain en exercice à quitter de plein gré, le pouvoir.

Le Cameroun fait frontière avec le Nigéria et l'Océan Atlantique à l'Ouest, la République Centrafricaine et le Tchad à l'Est, le Lac Tchad au Nord, le Gabon, la République du Congo et la Guinée Équatoriale et le Golfe de Guinée au Sud.

Ancienne colonie Allemande, le territoire est placé en 1918, à l'issue de la Première Guerre mondiale perdue par les Allemands, sous mandat de la Société Des Nations (SDN) qui le donne en partage à la France et au Royaume-Uni.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, des mouvements indépendantistes et réunificateurs émergent tant dans la partie britannique que française.

En mai 1949, le Dr Emmanuel Endeley crée le Cameroon National Federation (CNF) qui lutte pour l'autonomie et la séparation du Cameroun britannique de la fédération nigériane.

Des dissidents du CNF fondent le Kamerun United National Congress (KUNC) jugeant le CNF trop frileux sur la question de la revendication. La proposition du KUNC est simple : la restauration du « grand Kamerun » du temps de l'empire colonial allemand d'où l'orthographe utilisé.

L'Union des Populations du Cameroun (UPC) implantée sur le littoral, dans le Centre, le Sud et l'Ouest, parmi les populations Bamiléké et Bassa, réclame également l'indépendance et la réunification des deux territoires français et britannique. La France refuse. L'UPC se tourne vers l'ONU : sans succès. Alors, les dirigeants de l'UPC radicalisent leurs modes d'action politique en utilisant la grève. En mai 1955 à la suite de violentes manifestations, le gouvernement français répond par la répression : de nombreux morts du côté camerounais. Accusée d'avoir organisé les manifestations, l'UPC est dissoute et ses dirigeants font l'objet d'une chasse à l'homme. Les plus chanceux fuient à l'étranger ; les moins chanceux sont liquidés physiquement,

En 1957, André-Marie M'Bida devient Premier ministre de la République autonome du Cameroun. La personnalité de M'Bida est loin de faire l'unanimité. Certains de ses compatriotes estiment qu'il est en grande partie responsable de la rupture de tout dialogue avec les hommes de l'UPC, qui contrôlent plusieurs régions du pays. Aristocrate, fils d'un chef traditionnel, André-Marie M'Bida a fait des études de philosophie et de théologie ainsi que des études juridiques. Ancien professeur de mathématiques et de latin, directeur de l'école rurale en 1943, agent du trésor à Yaoundé en 1945, agent d'affaires jusqu'en 1954, M'Bida est financièrement autonome[67]. Les colons le jugent trop indépendant et nationaliste[68] : André-Marie M'Bida leur ordonne d'ailleurs de retirer de leurs cafés les affiches portant la mention « interdit aux chiens et aux Noirs ». Il se met à dos les chefs de l'Église catholique en exigeant la « camerounisation » du clergé.

Le 16 février 1958, le Haut-Commissaire de la République, Représentant de l'État français, Jean Ramadier réussit avec la complicité de Ahmadou Ahidjo, à retourner une partie du gouvernement d'André-Marie M'Bida et des parlementaires contre lui. En démissionnant avec la totalité des ministres du Nord qui lui sont fidèles, Ahidjo paralyse le fonctionnement du gouvernement. Mbida est obligé d'abandonner le pouvoir.

Ahmadou Ahidjo le remplace deux jours plus tard.

Francophile, autodidacte, sorti de l'école coranique et de l'école primaire, ayant intégré l'Administration française comme télégraphiste puis opérateur radio, Ahidjo a le profil recherché par la France pour diriger le futur État. Élu à l'Assemblée Territoriale du Cameroun en 1947, Ahidjo est Conseiller de l'Assemblée de l'Union Française de 1953 à 1958 et

---

[67]Sources : wikipédia, Hubert Mono Ndjana, « André-Marie Mbida », op. cit., p. 508 (Comme agent d'affaires, ses revenus mensuels varient entre 500 000 Francs et 800 000 Francs CFA voire un million)

[68] Extrait in wikipédia « *À la suite de la conférence de Brazzaville, ces derniers avaient créé, le 15 avril 1945, l'Association des Colons du Cameroun (ASCOCAM) dans le but de défendre leurs intérêts et d'empêcher le progrès social revendiqué par les syndicats. Des affrontements violents eurent lieu entre les membres les plus radicaux du colonat et les « indigènes » en septembre 1945. Selon des archives retrouvées par les auteurs du livre Kamerun, "de nombreux Africains sont à cette occasion, abattus dans le dos, le plus souvent avec des fusils de chasse ". »*

Président de celle-ci en 1957. Après l'octroi de l'Autonomie interne au Cameroun, il est Vice-Premier ministre chargé de l'intérieur. En mai 1957, il est nommé Ministre de l'intérieur dans le gouvernement M'bida. Devenu l'homme fort du Cameroun après avoir fait tomber André-Marie M'Bida, Ahidjo s'appuie sur son Parti, l'Union Camerounaise, et les troupes françaises, pour lutter contre la rébellion de l'Union des Populations Camerounaises (U.P.C.) en pays Bassa et Bamiléké. Ruben Um Nyobe le chef de l'UPC est tué par l'Armée française le 13 septembre 1958.

Le 1er janvier 1960, sous l'appellation de République du Cameroun, la partie française accède à l'indépendance dans une atmosphère de guerre civile. Ahmadou Ahidjo est élu Président de la République. Une partie du pays sous administration britannique rejoint la République en octobre 1961 tandis que l'autre partie reste avec le Nigéria. L'État prend alors le nom de République Fédérale du Cameroun. Le 20 mai 1972, il est renommé République Unie du Cameroun puis redevient en 1984, République du Cameroun.

Après la démission du président Ahidjo du pouvoir en novembre 1982, Paul Biya devient le deuxième président de la République du Cameroun. Il est titulaire d'une licence en droit public obtenu en 1961 à Paris. En 1968, il est nommé Ministre Secrétaire Général à la Présidence, puis, en 1975, Premier Ministre d'Ahidjo donc successeur constitutionnel du Président en cas de vacance du pouvoir.

Ahidjo n'est plus le chef de l'État depuis le 6 novembre 1982 mais il demeure à la tête de l'Union Nationale Camerounaise, le Parti au pouvoir au grand dépit de Biya. À l'aide de remaniements ministériels, Biya écarte de son gouvernement les proches d'Ahidjo, surtout les nordistes. Le 6 avril 1984, une tentative de coup d'Etat, menée par des éléments de la Garde Républicaine restés fidèles à Ahidjo, échoue de justesse grâce à l'intervention de l'Armée. Paul biya se sert de cette crise pour faire le ménage. Ahidjo qui se trouve en France est accusé de complot par Biya et condamné à mort par contumace. Devenu persona non grata à Paris, il est accueilli au Sénégal où il meurt d'une crise cardiaque, le 30 novembre 1989.

Depuis fin 2016, les régions anglophones du nord-ouest et du sud-ouest sont confrontées à une grave crise sociopolitique. La crise s'est muée en conflit armé fin 2017. Ce conflit est lié à la situation socio-politique spécifique dans ces régions : initialement basée sur des revendications

corporatistes des avocats et enseignants, la crise bascule progressivement vers des revendications sécessionnistes en raison du refus du gouvernement d'ouvrir un débat sur le retour au fédéralisme. Selon le gouvernement, plus de 80 membres des forces de sécurité ont été tués dans ces combats qui les opposent à des groupes armés. Plus de 600 personnes auraient été arrêtées depuis le début de la crise, selon des sources onusiennes.

De son histoire coloniale, environ 80 % de la population est francophone et vit dans des subdivisions francophones. Les deux régions au Nord-Ouest et Sud-Ouest limitrophes avec le Nigéria sont anglophones. Officiellement, le français et l'anglais sont les deux langues de l'Administration, de l'Enseignement et des Médias. Ce bilinguisme permet au Cameroun de faire à la fois partie du monde francophone et anglophone. Dans les faits, le français est largement avantagé dans l'Administration et les Médias. Cela amène les anglophones à se plaindre de discrimination à l'égard de leur langue. Mais face aux manifestations pour faire entendre leurs revendications, le gouvernement répond par la force armée : déploiement important de policiers pour disperser les manifestants, arrestations musclées, incarcération des leaders du mouvement pour rébellion et « actions terroristes » et… coupures d'internet dans les deux régions anglophones : les deux régions au Nord-ouest et Sud-ouest limitrophes avec le Nigéria.

Le Cameroun souffre aussi des incursions de la secte islamiste nigériane boko haram. Depuis 2013, le pays fait face à la dégradation de sa situation sécuritaire dans l'extrême-nord de son territoire du fait des attaques de la secte.

Le 7 octobre 2018, dans ce contexte d'importantes violences dans l'extrême-Nord et le Nord-ouest du pays, est organisée l'élection présidentielle. Sans surprise, pour la septième fois, le président Bya est reconduit à la magistrature suprême de l'État. Paul Biya, né Paul Barthélemy Biya'a bi Mvondo est au pouvoir depuis 1982.

L'économie camerounaise, moteur de la Communauté Economique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale (CEMAC) est richement dotée en ressources naturelles et agricoles. Malheureusement, le pays connaît des problèmes de gouvernance qui freinent son développement.

La République du Gabon[69]

Le 17 août 1960, le Gabon , frontalier à l'Est, au Sud-est et au Sud de la République du Congo, au Nord-ouest de la Guinée Equatoriale et au Nord du Cameroun, accède à l'indépendance. *« Certains historiens révèlent qu'en février 1960, Léon Mba a décidé d'adopter le drapeau tricolore (bleu, blanc et rouge) qui se serait différencié du drapeau français par l'apposition du dessin de l'arbre dominant de la forêt gabonaise, l'okoumé (…)*

Jacques Foccar, « le monsieur Afrique » de de Gaulle le lui aurait déconseillé. Au Gabon, le choix de Léon Mba est combattue aussi bien par l'opposition (l'Union démocratique et sociale gabonaise (UDSG) de Jean-Hilaire Aubame, son principal rival politique) que par ses alliés dont Paul-Marie Gondjout, secrétaire général du Bloc démocratique gabonais (BDG). (…) *Fin tacticien, Léon Mba s'est finalement plié à la volonté de la majorité et a renoncé à ce drapeau qui rappelait trop la colonie »*[70].

Trois ans après l'indépendance, Léon Mba est victime d'une tentative de coup d'État. Dans la nuit du 17 au 18 février 1964, des militaires l'arrêtent ainsi que d'autres personnalités dont le Président de l'Assemblée Nationale Louis Bigman, et plusieurs ministres. Les putschistes forment un gouvernement provisoire dirigé par Jean-Hilaire Aubame.

Mais le Général de Gaulle qui apprécie les privilèges accordés aux français par Léon Mba ordonne l'intervention de l'Armée française. 2 000 soldats français sont acheminés de Dakar et de Brazzaville. Ils débarquent à Libreville dans la nuit du 18 au 19 février et rétablissent Léon Mba au pouvoir.

En 1965, Paris porte son choix sur Albert-Bernard Bongo pour succéder à « l'ami » vieillissant et malade. Bongo est jeune. Il est le Chef de Cabinet du Président Léon Mba. Le 24 septembre 1965, il est nommé Ministre délégué à la Présidence. En août 1966, Léon Mba est hospitalisé à Paris.

Le 14 novembre 1966, Bongo est nommé vice-président à la place de Paul-Marie Yembit par un message radiotélévisé de Léon Mba, enregistré

---

[69] source Wikipédia ;

[70] Yves-Laurent Goma, RFI, Léon Mba le président qui ne voulait pas de l'indépendance du Gabon,Publié le 16/08/2010 - 20:50,Modifié le : 23/08/2010 - 21:25

dans sa chambre de l'hôpital Claude-Bernard à Paris. Une réforme constitutionnelle en février 1967 légitime le dauphin. Des élections législatives et présidentielles anticipées sont organisées le 19 mars 1967. Léon Mba est réélu avec 99,90% des suffrages. Le 27 novembre 1967, il meurt à Paris des suites d'un cancer. Albert-Bernard Bongo lui succède. Il est âgé de 32 ans.

Le jeune Président dissout tous les partis politiques et crée le 12 mars 1968, le Parti Démocratique Gabonais (PDG) qui sera érigé en parti unique. Comme son prédécesseur, Bongo s'appuie sur la France pour consolider son pouvoir qu'il conservera jusqu'à sa mort le 8 juin 2009.

Le 3 Septembre 2009, Ali Bongo Ondimba, ministre de la défense et fils de Bongo devient le troisième président du Gabon, élu à l'occasion d'un scrutin majoritaire à un tour. Les résultats officiels indiquent qu'Ali Bongo est élu président de la République avec 41,7 % des voix, face à Pierre Mamboundou (25,6 %) et André Mba Obame (25,3 %). Ces derniers contestent la légalité de la proclamation et la sincérité des résultats. À la suite de l'annonce des résultats, des émeutes éclatent à Port-Gentil et sont violemment réprimées, faisant au moins 15 morts.

Après la validation des résultats de l'élection, Ali Bongo est investi le 16 octobre 2009. Ali Bongo est réélu le 27 août 2016 avec 49,8 % des voix. Sa victoire est contestée par l'opposition, dont le principal candidat, Jean Ping battu de seulement 5 000 voix par Bongo. Jean Ping, ancien cacique du régime passé dans l'opposition, demande un recomptage des bulletins de vote dans la province du Haut-Ogooué, fief familial de la famille Bongo où le président sortant avait obtenu, selon les résultats de la commission électorale 95% des voix lui garantissant au plan national une avance de quelque 5.000 voix sur Jean Ping, sur un peu plus de 325.000 électeurs. Le recomptage des bulletins n'aura pas lieu : le 24 septembre Ali Bongo est proclamé vainqueur par la Cour constitutionnelle présidée par sa belle-mère, Marie-Madeleine Mborantsuo, avec 50,66 % des voix, suivi de Jean Ping avec 47,24 % des suffrages.

Les résultats proclamés, les partisans de l'opposition prennent massivement la rue pour dénoncer selon eux la fraude. L'Assemblée nationale du Gabon est mise à feu.

Une faible population, d'importantes ressources forestières et un pétrole abondant, le Gabon est un pays au sous-sol très riche. Il exporte outre le pétrole, du manganèse, du gaz, du fer, du bois et d'autres produits

de son sol et de son sous-sol. Cependant, du fait de l'inégalité dans la répartition des revenus, une proportion importante de la population reste pauvre.

La République du Tchad[71]

Depuis son indépendance, le Tchad est secoué par les conflits armés, ponctués de coups d'État et d'interventions de l'Armée française.

Le Tchad est le cinquième pays le plus vaste d'Afrique après le Soudan, l'Algérie, la République Démocratique du Congo et la Libye. Il est le vingtième pays le plus vaste au monde : 1 284 000 km2. Situé au Sud de la Libye, au Nord de la République Centrafricaine, à l'Est du Niger, du Nigéria, du Cameroun et à l'Ouest du Soudan, le pays constitue un carrefour de civilisations entre l'Afrique Arabe et l'Afrique Noire.

Le Nord et l'Est formées de grands sultanats (le puissant royaume du Kanem- Bornou, le royaume du Ouaddaï ; le royaume du Baguirmi , le royaume Bilala de Yao-Fitri, le royaume Moundang de Léré, le royaume Toupouri de Doré ou encore, le royaume Kenga de Mataya) se sont opposé pendant 17 ans à la pénétration des Français.

Maîtres absolus pendant des siècles sur ce vaste territoire, les grands sultanats du Nord pratiquent l'élevage, la pêche, la chasse et des razzias esclavagistes dans le Sud Ces sultanats ont du mal à accepter l'arrivée des français et leur refusent la suprématie sur leur territoire du Nord et leur terrain de chasse du sud.

Mais le Kanem-Bornou, le plus puissant des royaumes du Nord dont la prospérité est essentiellement basée sur le trafic des esclaves est écrasé par les troupes coloniales françaises en 1900.

Le 22 avril 1900 marque donc, le début de la conquête du territoire Tchadien par l'Armée française.

Le Sud est peuplé de Noirs animistes. C'est dans cette partie que les colons s'installent à leur arrivée et ouvrent des écoles et y enseignent la religion chrétienne. Les Sudistes sont formés dans les domaines de l'Administration et de l'Armée. Les grandes sociétés coloniales sont installées dans le Sud : Coton Tchad, Sonasut-Banda, Huilerie, Société

[71] Sources Wikipédia ; Jean Chapelle, *Nomades noirs du Sahara*, L'Harmattan, Paris, 1982

des Textiles du Tchad (STT), Brasseries du Logone, Manufacture des Cigarettes du Tchad (MCT).

En 1910, le Tchad est rattaché à l'Afrique Équatoriale française avant de devenir, dix ans plus tard, une colonie. Avec le tracé des frontières, certaines ethnies ne vivent que sur une partie du territoire du Tchad tandis que d'autres habitent à la fois au Tchad et dans des pays voisins : le Lac Tchad est partagé par quatre États, le Tchad, le Cameroun, le Nigéria et le Niger.

Le 11 août 1960, le Tchad devient indépendant et la langue officielle est le français. François Ngarta Tombalbaye, originaire du Sud, instituteur de formation et de confession chrétienne en devient le premier Président. Membre du Parti Progressiste Tchadien (PPT), section locale du RDA, il dissout toutes les autres formations politiques le 19 janvier 1962 et fait de son parti, l'unique formation autorisée. Il assure l'emprise des sudistes et surtout les membres de son clan, les Sara, sur l'Administration et l'Armée nationale. Les populations du Nord se rebellent contre la domination politique des ethnies du sud sur celles du nord et du centre. Pour elles, ce sont des Noirs, des esclaves qui dirigent le pays !

Dès 1963, Tombalbaye réprime durement les révoltes des musulmans du Nord. En octobre 1965, lors du soulèvement de paysans du Nord contre un emprunt forcé payable en bétail et le quadruplement de la "taxe civique", une dizaine de fonctionnaires sont tués. En représailles, l'armée nationale tchadienne rase plusieurs villages.

Des soulèvements éclatent régulièrement dans le Nord, réprimées par le gouvernement. Réfugiés au Soudan, les leaders du Nord, en majorité des musulmans du Nord et du Centre-Est unissent leurs forces au sein de l'Union nationale tchadienne dirigée par Ibrahim Abatcha[72] qui fonde ensuite le Front de libération du Tchad (FROLINAT), une organisation politico-militaire dont l'objectif est de lutter contre le régime sudiste considéré comme discriminant les populations musulmanes du Nord, du Centre et de l'Est et le renversement par la force du régime de François Tombalbaye.Mais peu de temps après sa création, le FROLINAT éclate en plusieurs mouvements dont les plus significatifs sont les Forces Armées Populaires (FAP) et les Forces Armées du Nord (FAN).

[72] premier chef et commandant.du FROLINAT, il est tué dans un affrontement avec l'armée tchadienne en 1968.

Les Forces Armées Populaires (FAP) composées de Toubous[73], sont commandées par Goukouni Weddeï[74] et appuyées par la Libye tandis que, les Forces Armées du Nord (FAN) dirigées par Hissène Habré[75], sont soutenues par le Soudan.

En 1973, la Libye du Colonel Kadhafi revendique des droits sur la bande d'Aozou, bande de terre de 104 000 km^2 comprenant la ville d'Aozou située à l'extrême nord du Tchad qu'il annexe. L'Armée française intervient.

Le 21 avril 1974, dans la région du Tibesti, des rebelles Toubous de Hissène Habré enlèvent Françoise Claustre, ethnologue et archéologue française, un coopérant français Marc Combe[76] et Christophe Staewen, un médecin Allemand.Ces événements font connaître dans le monde les chefs rebelles du Nord du Tchad. Les rebelles réclament à l'Allemagne et à la France une rançon et l'accès aux médias**.** Les négociations débouchent rapidement avec l'Allemagne. Bonn cède et Christophe Staewen est libéré. Elles s'enlisent avec la France. Le 26 aout 1975, Pierre Caustre, époux de Françoise Claustre est aussi enlevé[77].Un officier français, le Commandant Pierre Galopin est envoyé pour tenter d'obtenir la libération des deux Français, Françoise et Pierre Claustre.

L'officier est arrêté et exécuté le 4 avril 1975. Hissène Habré est tenu responsable de son exécution. Goukouni Weddeï racontera plus tard, pourquoi l'émissaire français a été exécuté : *« (…) Les négociations ont traîné. Tombalbaye est mort, Malloum est venu* (…) *nous avons donc reçu un message(…) : « libérez Galopin, vous n'aurez rien. Si vous ne le libérez pas, vous serez décimés, vous les loqueteux(…) Sinon, au début, nous n'avions pas l'intention d'éliminer Galopin(…) On le gardait comme monnaie d'échange contre des armes. Mais comme ce message était très sérieux, on s'est dit que si à l'expiration du délai aucun autre message n'était envoyé, on serait envahis par les commandos héliportés,*

---

[73] Les Toubous forment une population sont nomades,éleveurs de bétail dans le Sahara central. Leur territoire a son centre de gravité dans le nord.

[74]Goukouni Oueddei, né en 1944, chef de l'État entre 1979 et 1982 ; il a été renversé en décembre 1981 par Hissène Habré, soutenu par la France et les États-Unis.

[75] Hissène Habré, né le 13 août 1942 à Faya-Largeau, membre du peuple gorane ou toubou du clan Anakaza. Il est président de la République du Tchad de 1982 à 1990, à la suite du coup d'État qui renverse Goukouni Oueddei

[76] Marc Combe, réussi à s'enfuir en mai 1975.

[77] En août 1975, Pierre Claustre est arrêté par les rebelles, après avoir échoué à leur fournir des armes. Cf Pierre Claustre, L'affaire Claustre, autopsie d'une prise d'otages, Karthala 1990.

des parachutistes, et donc c'est ainsi qu'on s'est préparés... On a exécuté Galopin[78]*... »*

Finalement, l'archéologue française est libérée grâce aux bons offices du président Lybien Mouammar Kadhafi. Cette libération est rendue possible après un marchandage politico-économique entre la Lybie et la France.

Le 24 juin 1973, le général Félix Malloum Ngakoutou Bey-Ndi, Commandant en Chef des Forces Armées Tchadiennes depuis le 1er septembre 1972, également du Sud et d'ethnie Sara comme le Président Tombalbaye est accusé de complot contre ce dernier. Il est arrêté.

En 1975, le Président Tombalbaye est victime d'un coup d'Etat militaire. Il est tué. Le général Félix Malloum est libéré et installé par l'Armée à la tête de l'État.

En juin 1977, les rebelles Nordistes lancent une nouvelle offensive à laquelle s'oppose l'Armée Tchadienne avec l'aide logistique française.

En 1978, Félix Malloum parvient à rallier Hissène Habré, qu'il nomme Premier Ministre. Un an plus tard, le 12 février 1979, leur alliance est rompue. Les forces d'Hissène Habré s'emparent de N'djamena, la capitale à la suite de combats entre elles et l'Armée gouvernementale. Un mois plus tard, la guerre gagne tout le Sud. Des accords sont conclus à Kano, au Nigéria : un Gouvernement d'Union Nationale de Transition (GUNT) comprenant onze organisations politico-militaires est mis en place et dirigé par Goukouni Weddeï. Mais en 1980, Hissène Habré, reproche à Goukouni Weddeï ses liens avec la Libye qu'il considère comme agresseur et se retire du GUNT.

En 1982, les Forces Armées du Nord (FAN) reprennent la capitale et Hissène Habré devient Chef de l'État Tchadien. Goukouni weddeï, appuyé par les Libyens, forme un gouvernement rival dans le Nord. Avec l'appui de la France, Hissène Habré reprend en 1987, le contrôle de N'djamena.

[78] Extrait de :1974-1977, L'affaire Claustre et la rupture avec Habré, Laurent Correau, Article publié le 18/08/2008 ; RFI, 12/08/2008

En 1989, un complot contre lui est déjoué. L'un des principaux instigateurs est Idriss Déby [79] du Nord-Est, son Conseiller militaire. Réfugié en Libye, Déby forme le Mouvement Patriotique du Salut.

Aidé par la France, Idriss Déby chasse du pouvoir Hissène Habré et le remplace le 4 décembre avec le titre de Président du Conseil d'État. Il est ensuite désigné Président de la République le 28 février 1991.

A partir de 1979, le Tchad est dirigé par des hommes du Nord : Goukouni Weddeï de 1979 à 1982, Hissène Habré de 1982 à 1990, Idriss Déby Itno depuis le 2 décembre 1990. Il ne s'agit plus pour les groupes armés de défendre le Nord contre la domination politique des ethnies du sud discriminant les populations musulmanes du Nord. Les nombreux groupes rebelles se battent pour la conquête du pouvoir.

En 1996, Idriss Déby promulgue une charte nationale garantissant la liberté d'expression, le multipartisme et une nouvelle Constitution mais dans les faits, la culture de Parti unique et la volonté de contrôler le champ politique sont restés vivaces.

Le Tchad intègre en février 2005 l'Association des producteurs de pétrole africains renommée Organisation des Producteurs Africains (APO) [80]. Hélas, la rente pétrolière est mise au profit des dépenses militaires et des clans au pouvoir exacerbant les frustrations et les revendications d'une population empêtrée dans la pauvreté.

De 2005 à 2010, le pays renoue avec les conflits de pouvoir entre Idriss Déby et des groupes rebelles issus d'ethnies du Nord constitués des membres de sa propre ethnie, les Zaghawa soutenus par le Soudan.

---

[79]Musulman, fils d'un berger de l'ethnie zaghawa proche de l'ethnie toubou Idriss Deby collabore avec Hissène Habré, entré en rébellion en mars 1980 contre Goukouni Oueddei après l'éclatement du Gouvernement national de transition (GUNT).
Accusé de complot Idriss Déby réussit à gagner la Libye, puis le Soudan où il crée en mars 1990 le mouvement rebelle du Mouvement patriotique du Salut (MPS).

[80]Le siège principal de l'Organisation des producteurs africains se situe à Brazzaville au Congo-Brazzaville. Le but de l'organisation est de renforcer la collaboration entre les différentes compagnies pétrolières des pays membres et de maintenir une stabilité des prix.

En mai 2005, les rebelles sont sur le point de le renverser alors qu'il se trouve en Guinée Équatoriale pour un sommet de la CEMAC[81]. Les forces françaises présentes sur place repoussent les assaillants.

Le 13 avril 2006, les rebelles du Front Uni pour le Changement (FUC)[82] entrent dans N'Djaména et manquent de peu de renverser le régime sauvé une fois encore par les Français.

En février 2008, les rebelles du Commandement militaire unifié(CMU) [83] lancent une seconde offensive pour prendre N'Djaména. Les expatriés français sont rapatriés vers le Gabon et la France.

Encerclé dans son palais, le président tchadien appelle Paris au secours. Grâce au soutien militaire de la France (livraison de munitions depuis la Libye, renseignement militaire et combat de troupes françaises contre les rebelles) Idriss Déby parvient à renverser la situation et sauver son fauteuil.

En 2001, 2006, 2011 et 2016, sans discontinuer, le Président Déby remporte les élections présidentielles : « *J'avais promis, lorsque j'étais encore soldat, de ne faire que deux mandats. En 2006, je ne voulais pas me représenter. Mais il y a eu la rébellion et je ne pouvais pas laisser le pays dans le désordre et le chaos. Il fallait gérer cette guerre construite depuis le Soudan par Omar el-Béchir. Ensuite, en 2011, il y a eu la menace venue de Libye et, en 2016, la Centrafrique, Boko Haram et, toujours, la Libye. Chaque fois, cela aurait été irresponsable de partir et d'ouvrir la porte à une guerre civile. Trente ans, c'est long, mais j'ai une responsabilité face à l'Histoire(...)*[84]

Au nom de cette « responsabilité » le maréchal Idriss Déby rempile en 2021. L'élection a lieu le 11 avril 2021. Il l'emporte dès le premier tour avec près de 80 % des voix. Le 20 avril, le monde apprend avec stupeur la mort du maréchal. Au pouvoir depuis 30 ans, Idriss Deby Itno, militaire

---

[81]Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale composée de six États membres : Cameroun,.République centrafricaine,. République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad.

[82] Fondé les 26 et 28 décembre 2005 à l'Est du Tchad, les Forces unies pour le changement (ou FUC) sont une alliance de 8 groupes rebelles, dans le but de renverser le pouvoir du président Idriss Déby.. Le FUC fait partie de .l'Union des forces pour la démocratie et le développement (UFDD) fondée en 2006.

[83] Le CMU est composé du Rassemblement des forces pour le changement (RFC), des forces pour la démocratie et le développement (UFDD) l'UFDD et de la Concorde Nationale Tchadienne (CNT).

[84]Extrait Itw JA Par François Soudan et Mathieu Olivier.

dans l'âme serait décédé des suites de blessures reçues alors qu'il commandait son armée dans des combats contre des rebelles dans le Nord durant le week-end.

La Constitution du 4 mai 2018, révisée le 14 décembre 2020 prévoit qu'en cas de vacance du pouvoir, le président du Sénat assure l'intérim pendant 45 à 90 jours, le temps d'élire un nouveau président de la République. Mais, au lendemain de la mort brutale d'Idriss Deby, l'Armée annonce la suspension de la Constitution, la dissolution de l'Assemblée nationale et du gouvernement. Le Conseil militaire de transition annonce prendre le pouvoir pour une durée transitoire de dix-huit mois, à l'issue de laquelle des élections doivent être organisées. Mahamat Idriss Déby Itno, un des fils d'Idriss Déby, général quatre étoiles, 37 ans et commandant de la garde présidentielle, prend la tête du Conseil militaire de transition et, en vertu de la charte de ce Conseil, occupe la fonction de président de la République.

Soumis à la dégradation de son économie, à la précarisation des ressources agricoles comme à la faiblesse ou à l'usure des infrastructures éducatives et sociales, le Tchad intègre en 2004 le club des pays producteurs de pétrole. Malheureusement, la rente pétrolière est mise au profit des dépenses militaires et des clans au pouvoir exacerbant les frustrations et les revendications d'une population empêtrée dans la pauvreté : chereté du carburant pour le citoyen tchadien, distribution irrégulière de l'électricité (nombreux délestages dus à une capacité de production insuffisante) et à un coût prohibitif pour une assez grande partie de la population.

Le pays reste largement dépendant de l'aide internationale : les principaux donateurs et bailleurs de fonds sont l'Union européenne et la France. Au plan externe, Paris, Pékin et Washington se disputent le pétrole tchadien.

Les ex AOF

La République du Sénégal[85]

Le Sénégal est situé sur un territoire de 196 722 kilomètres carrés. Il occupe avec la presqu'île du Cap-Vert, la position la plus avancée de

[85] Source Wikipédia

l'Afrique de l'Ouest dans l'Océan Atlantique. Il est limité au Nord et au Nord-Est par la Mauritanie, au Sud-Est par le Mali, au Sud par la Guinée et la Guinée- Bissau. La Gambie constitue une enclave de 10.300 km² à l'intérieur du territoire sénégalais. Le pays compte plus de 90% de musulmans, vestige de la domination des Toucouleurs au IXe siècle sur la basse vallée du fleuve Sénégal devenu le centre du royaume de Tekrour.

En 1442, les Portugais explorent l'embouchure du fleuve Sénégal sans véritablement s'intéresser à cette partie de l'Afrique. Ce sont les Anglais et les Français qui vont se la disputer. A partir du XVII siècle, les Français explorent l'intérieur du pays en remontant le cours du fleuve Sénégal. En 1624, des marins français fondent la Compagnie du Sénégal et de Gambie qui deviendra la Compagnie du Cap Vert ayant le monopole de la traite des esclaves. Cette compagnie crée en 1659, la ville de Saint-Louis et s'installe sur l'ile de Gorée, une des bases de la traite transatlantique. La colonisation française au XIXème siècle est menée sous le commandement du gouverneur du Sénégal, le général Faidherbe, de 1854 à 1865.

En 1854, il vainc le chef Toucouleur El-hadj Omar qui s'était emparé du poste de Médine sur le Haut-Sénégal. En 1858, il repousse les Maures au nord du fleuve sénégal. Il annexe les territoires Wolofs.

Faidherbe crée une liaison entre les villes de Saint-Louis et Gorée, puis, fonde les villes de Dakar et Rufisque qui sont érigées en Communes françaises avec un statut particulier. Il développe la culture de l'arachide, crée des écoles et enrôlent des indigènes dans les bataillons de tirailleurs qui serviront dans la conquête de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest.

En 1902, Dakar remplace Saint-Louis comme capitale de l'Afrique Occidentale Française.

Le 20 août 1960, le Sénégal proclame son indépendance et se dote d'une Constitution de type parlementaire. Léopold Sédar Senghor est élu président de la République. Il est né le 9 octobre 1906 à Joal, à une centaine de kilomètres au Sud de Dakar. Socialiste, Penseur de la « négritude », professeur de lycée, poète, député français de 1945 à 1958, ministre français dans le gouvernement Edgar Faure en 1955-1956 et celui de Michel Debré en 1959, leader du mouvement indépendantiste Sénégalais, premier agrégé africain de grammaire française, il est l'auteur de l'hymne national du nouvel État :« le lion rouge ».

Deux ans après l'indépendance, le président de la République et le Premier ministre, Chef du gouvernement ont du mal à s'entendre. Le président Senghor est chargé des relations internationales ; le Premier ministre, Mamadou Dia, plus à gauche, a en charge la mise en place du plan de développement à long terme du Sénégal. Les deux hommes entrent rapidement en conflit.

En décembre 1962, le Premier ministre encourage le « rejet révolutionnaire des anciennes structures » et une « mutation totale qui substitue à la société coloniale et à l'économie de traite, une société libre et une économie de développement. » Il revendique une sortie planifiée de l'économie arachidière. Cette déclaration, à caractère souverainiste, heurte les intérêts français et inquiète les puissants marabouts qui interviennent dans le marché de l'arachide. Cela motive Senghor à demander à ses amis députés de déposer une motion de censure contre le gouvernement. Mamadou Dia est arrêté. Il est accusé de « tentative de coup d'État » avec 4 autres ministres. Ils sont condamnés à 20 ans d'emprisonnement.

En avril 1963, une nouvelle Constitution est adoptée, elle supprime le poste de Premier ministre et établit un régime présidentiel.

En mai et juin 1968, les étudiants de l'université de Dakar se mettent en grève. Cette révolte soutenue par la population s'étend à tous les secteurs et ébranle le régime. Senghor appelle l'Armée Française à son secours. Fondamentalement pro-français, il bénéficie de l'appui de la France qui dispose d'une base militaire importante à Dakar. Il s'appuie également sur l'alliance passée entre l'État colonial et les califes des confréries musulmanes. Après les remous, il rétablit le poste de Premier ministre.

En 1978, il ouvre son pays au multipartisme devenant le premier chef d'État du continent noir à accepter la démocratie. Le 31 décembre 1980, il annonce son retrait volontaire du pouvoir et de la politique. Il cède la place à son Premier ministre, Abdou Diouf, à partir de janvier 1981 et s'installe en France, en Normandie, région natale de son épouse.

En 1983, il est le premier noir à entrer à l'Académie française.

Le 20 décembre 2001, il décède à Verson, sa résidence normande et est inhumé à Dakar.

Abdou Diouf devient Président du Sénégal le 1er janvier 1981 à la suite de la démission de Senghor. En effet, la Constitution Sénégalaise prévoie

que le Premier ministre termine le mandat présidentiel jusqu'à la prochaine élection en cas de vacance du pouvoir. Abdou Diouf remplace donc Senghor dont il a été le Directeur de Cabinet en 1963, Secrétaire général de la Présidence en 1964, ministre du plan et de l'industrie de 1968 à 1970 et Premier ministre à partir de 1970. Avec lui, c'est donc la continuité de la politique de Senghor.

Il poursuit la démocratisation déjà engagée par son prédécesseur en élargissant le multipartisme jusque-là limité à 4 formations politiques, supprime les délits de presse avant de libéraliser progressivement le secteur des médias. Cette décision permet la parution de nouveaux titres et la création de nouvelles stations radios. Il baptise l'Université de Dakar du nom du chercheur et spécialiste de l'Égypte antique, Cheikh Anta Diop. Auparavant, il avait permis à ce dernier de devenir professeur d'université, ce que le président Senghor avait refusé du fait de l'engagement politique du chercheur. Mais, tout comme Senghor, il ne trouve pas de réponse à l'épineux problème de la Casamance, une région de l'extrême sud du Sénégal qui revendique son indépendance.

En 1982, le Sénégal s'unit à la Gambie dont le territoire est totalement englobé dans le territoire sénégalais, pour former la Confédération de Sénégambie. N'arrivant pas à fonctionner correctement , la Confédération éclate en 1989.

Au plan économique, Abdou Diouf réussit à moderniser l'Économie de son pays dans un contexte difficile : plus d'une décennie de sécheresse, de crises économiques et agricoles. Sous son impulsion, plusieurs entreprises sont créées pour faire face à la demande de biens et services. Il ouvre le Sénégal au tourisme avec la création de stations balnéaires mais également en jetant les bases d'un tourisme d'affaires prospère par la mise sur pied du Centre International du Commerce Extérieur du Sénégal (CICES) en 1986, où se tiennent tout au long de l'année des salons régionaux et des foires nationales. Il encourage également la construction de complexes hôteliers pour accroître la capacité d'hébergement du pays. La dévaluation du franc CFA en 1994, conduit Abdou Diouf à diligenter une politique d'ajustement structurel.

Élu successivement en 1983, en 1988 puis en 1993, Abdou Diouf perd les présidentielles de 2000, au second tour avec 41,51 % des suffrages. Il reconnait sa défaite et appelle dès le lendemain son adversaire et opposant historique Abdoulaye Wade pour le féliciter. Il décide ensuite de se retirer de la vie politique nationale de son pays. Comme le président Senghor en

son temps, il s'impose une obligation de réserve. Le 20 octobre 2002, il est élu Secrétaire général de la Francophonie. En 2006 et 2010, il est reconduit à l'unanimité à ce poste. Au cours de ses mandats successifs, il œuvre à la construction d'une organisation multilatérale de dimension internationale pour les pays ayant la langue française en partage.

Abdoulaye wade, 3ème président du Sénégal est un avocat qui avait profité de la politique d'ouverture du président Senghor pour fonder le Parti Démocratique Sénégalais (PDS). C'est un opposant historique à Senghor. Plusieurs fois arrêté, il entre néanmoins à deux reprises, en 1991 et 1995 dans un gouvernement élargi. Après quatre échecs à la présidentielle, il est élu à 73 ans sur le thème du « changement » en 2000. Son élection met fin à quarante ans de pouvoir socialiste au Sénégal.

Durant ses deux mandats, il pose des actes qui le font passer aux yeux de ses opposants mais aussi de la population pour un mégalomane cherchant à rester dans l'histoire mais aussi au pouvoir. Ainsi, en 2000, une de ses premières décisions est de dissoudre le Conseil Économique et Social ainsi que le Sénat en le justifiant par des raisons d'économies et leur inutilité. En mai 2007, il leur redonne vie, en choisissant lui-même les 65 sénateurs. Sous sa présidence, le paysage politique est instable. Il modifie plusieurs fois la Constitution sans aucune consultation ni validation des Chambres parlementaires : il fait passer la durée du mandat présidentiel à cinq ans en 2001 ; en 2008, il rétablit le septennat. Il gère seul, le pouvoir. Il nomme six Premiers ministres, quatre Présidents de l'Assemblée Nationale, trois Chefs d'État-Major Généraux des armées et plus d'une centaine de ministres, dont certains ne restent en poste que quelques mois. Le Président Wade a promu plus de généraux en sept ans qu'Abdou Diouf et Senghor en 40 ans. Des traditions sont rompues en nommant un Commandant des pompiers au grade de Général, un Chef d'État-Major particulier du président de la République issu de la gendarmerie, un Général nommé à l'intendance. Il est soupçonné de couvrir la corruption de sa famille et de ses proches. L'implication croissante dans les affaires et dans la politique de son fils Karim, bientôt perçu comme le dauphin, suscite soupçon et polémiques. Quand il propose, dans une atmosphère de fin de règne, une modification du scrutin présidentiel afin de permettre l'élection d'un « ticket » Président et vice-Président à la tête de l'Exécutif, Abdoulaye Wade est soupçonné dans son propre Parti au pouvoir, à commencer par les principaux cadres du Parti, de chercher à se maintenir au pouvoir et à attribuer la fonction de vice-président à son fils Karim qui lui succéderait automatiquement s'il venait

à quitter le pouvoir. Cette proposition provoque en juin 2011, de violentes manifestations à Dakar. Le projet est finalement abandonné le 23 juin.

Sous le régime de Wade, les magistrats se plaignent d'un usage politique de la justice : des journalistes sont emprisonnés, des manifestations réprimées, des gardes à vue et convocations fréquentes devant les tribunaux. Il lui est aussi reproché de favoriser sa confrérie religieuse, celle des mourides au détriment d'une stabilité religieuse qui faisait la réputation du Sénégal ainsi que sa passion des « Grands Travaux. Le monument de la renaissance africaine, inauguré en avril 2010, ignoré par les touristes est critiqué pour son coût pharaonique[86] : son financement opaque, la participation du régime controversé de la Corée du nord, sont dénoncés par la classe politique.

En lice pour un troisième mandat, après une modification de la Constitution vivement critiquée par l'opposition, il admet sa défaite le 25 mars 2012 face à son ancien Premier ministre, Macky Sall.

Wade félicite le vainqueur au soir du second tour et quitte ses fonctions présidentielles le 2 avril 2012.

Macky Sall, le nouveau président de la République met en place sa vision du « Sénégal émergent » sur 30 ans. Selon cette vision, plusieurs projets comme la relance de l'exploitation des mines de fer ou du secteur de l'Énergie, la création d'emploi et la restructuration d'entreprise en difficulté devront amener en 2035, l'émergence du pays. La relance de l'Agriculture figure parmi les priorités du plan dont l'objectif est de permettre un taux de croissance de 7%-8 % en 2017 ; le taux étant de 6,5% en 2016.

Pour l'heure, le Sénégal vit sans ressources naturelles. Son Economie repose sur le secteur primaire (16% du PIB et 50% des emplois), en particulier l'Agriculture qui est sujette aux fluctuations des cours mondiaux et aux aléas climatiques.

Mais le Sénégal est l'un des pays les plus stables d'Afrique. Il fait figure d'exemple en Afrique de l'Ouest. Il n'a pas connu de coup d'État militaire comme tous ses voisins. Il a connu trois grandes alternances politiques depuis le 4 avril 1960, date de son indépendance : toutes pacifiques.

[86] L'ouvrage aurait coûté entre 9 et 15 milliards de francs CFA (15 à 23 millions d'euros)

Au pouvoir depuis 2012, le président Macky Sall a remporté un second mandat en février 2019. Celui-ci sera plus court que le précédent car, depuis le référendum de mars 2016, le mandat présidentiel a été ramené de sept à cinq ans.

La République du Mali[87]

Soudan français dès 1854, le Mali devient indépendant le 22 septembre 1960. Il est l'un des plus vastes États d'Afrique de l'Ouest : 1 241 238 km^2. Entouré de la Mauritanie et de l'Algérie au Nord, du Niger à l'Est, de la Haute-Volta devenue Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire au Sud, de la Guinée au Sud-Ouest et du Sénégal à l'Ouest, le Mali souffre de son enclavement dans la bande sahélienne et est sujet à des sécheresses récurrentes. Sans accès à la mer, peu industrialisé, son économie est essentiellement fondée sur les productions agricoles.

Modibo Kéïta, premier président de la République est un ancien de l'École Normale d'instituteurs de l'École William Ponty de Gorée. Il a été Maire de Bamako, la capitale du pays en 1956, député à l'Assemblée Nationale française, Secrétaire d'Etat dans les gouvernements français de la quatrième République en 1957 et 1958.

Panafricaniste et tiers-mondiste convaincu, il est un artisan de la création de la Fédération du Mali avec Léopold Sédar Senghor. Après l'éclatement de la Fédération, il fonde avec Sékou Touré de la Guinée Conakry et Kwame Nkrumah du Ghana, l'Union des États de l'Afrique de l'Ouest. En 1963, il participe à la rédaction de la Charte de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Il défend les mouvements nationalistes comme le Front de Libération Nationale (FLN) Algérien.

En 1961, Modibo Kéïta qui croit dur comme fer que la France est à la base de l'éclatement de la Fédération du Mali, demande à l'ancienne Métropole de retirer ses troupes du Mali : *« La décision de mon gouvernement et de mon parti(…)est l'expression de notre conviction, qu'en moins d'abandon volontaire de souveraineté de la part d'un Etat jeune, ou d'accord particulier de la défense, les troupes de l'ex puissance*

[87] Source Wikipédia

coloniale ne peuvent stationner sur le territoire de l'ex colonie, aux côtés des troupes du jeune État[88] *(...) »*

Pour asseoir l'indépendance économique de son pays, Modibo Kéïta crée des sociétés d'Etat ; la politique en matière agricole est centrée sur la mise en place de coopératives et de groupements ruraux de secours mutuel ; le système bancaire est nationalisé ; le 30 juin 1962, Modibo Keïta décide de retirer son pays du système monétaire FCFA et crée le Franc Malien, le 1er Juillet 1962.Les commerçants sont opposés à cette décision qui aura des conséquences sur leurs affaires. Ils organisent le 20 Juillet une marche de protestation à Bamako. Le pouvoir central accuse l'opposition politique d'être derrière les manifestants. Les forces de l'ordre interviennent. Plusieurs commerçants et hommes politiques sont interpellés le 23 juillet 1962, parmi lesquels les deux figures de l'opposition : Hammadoun Dicko et Fily Dabo Sissoko.

Avant l'indépendance, Hammadoun Dicko a été Secrétaire d'État à l'industrie et au commerce, Secrétaire d'État à la présidence du Conseil dans le Gouvernement Guy Mollet, Secrétaire d'État à la France d'outre-mer dans le Gouvernement Maurice Bourgès-Maunoury et Secrétaire d'État à l'Éducation nationale dans le Gouvernement Félix Gaillard ; Fily Dabo Sissoko a été pour sa part, député du Soudan français à l'Assemblée constituante française puis à l'Assemblée nationale française, sous-Secrétaire d'État à l'Industrie et au Commerce du gouvernement Robert Schuman.

À l'indépendance, ils n'adhèrent pas à l'option socialiste prônée par Modibo Keïta et prennent la voie de l'opposition.

Accusés d'être les instigateurs de la marche, Fily Dabo Sissoko et Hammadoun Dicko sont déférés et présentés avec d'autres opposants devant un tribunal populaire du 24 au 27 Juillet 1962 : ils sont accusés d'avoir organisé un complot et commis un attentat contre la sûreté de l'état. Le tribunal les condamne à la peine de mort. Face à la pression internationale, la sentence est commuée à une peine de travaux forcés à perpétuité. Deux ans plus tard, ils trouvent la mort en prison à Kidal dans le Nord. L'État ne donne aucune explication.

Le 19 novembre 1968, Modibo Keita, est victime d'un coup d'État mené par un ex-légionnaire français, le Lieutenant Moussa Traoré qui l'envoie en prison à Kidal où il meurt le 16 mai 1977 à l'âge de 61 ans :

[88] Discours du Président Modibo Kéïta, le 21 janvier 1961

les militaires ne fournissent aucune explication sur les causes ou les circonstances du décès.

Durant neuf ans, de 1968 à 1977, le pays est dirigé par le Comité Militaire de Libération Nationale (CMLN) de Moussa Traoré.

Le 26 Mars 1991, Moussa Traoré est renversé à son tour par le général Amadou Toumani Touré. Après une période de transition, ce dernier restaure la démocratie avec l'élection d'Alpha Oumar Konaré en 1992.

En 2002, Amadou Toumani Touré dans des habits de civil puisqu'il a quitté l'Armée pour se présenter à l'élection présidentielle, est élu président de la République du Mali. En 2007, il est réélu.

De Janvier à Avril 2012, le Mouvement National pour la Libération de l'Azawad (MNLA), allié aux groupes ANSAR DINE, MUJAO et AQMI, mène des attaques sur les camps militaires maliens et dans les régions de Gao, de Tombouctou et de Kidal.

L'Armée malienne ressemble à « *une armée mexicaine* » : de nombreux généraux embourgeoisés ignorant les réalités du terrain et des hommes de troupes sous équipés. Par manque de moyens, l'Armée malienne subit des revers face aux combattants du MNLA qui réclament l'indépendance des trois régions situées au Nord.

Le 21 Mars 2012, une mutinerie de soldats éclate à Bamako et à Gao. Ils protestent contre la gestion gouvernementale de la guerre et leur manque de moyens : les hommes du Capitaine Amadou Haya Sanogo investissent le palais présidentiel. Le président Amadou renversé, le Capitaine Sanogo s'empare du pouvoir et devient président du Comité National pour le Redressement de la Démocratie et la Restauration de l'État (CNRDRE). Il suspend aussitôt les institutions ainsi que la Constitution.

Le coup d'État est décrié par toute la communauté internationale, le trouvant « ridicule ». En effet, le second mandat du Président Amadou Toumani Touré prend fin dans un mois, date de l'élection présidentielle. Conformément à la Constitution qui limite le nombre de mandat à deux, le Président sortant a confirmé, lors d'une Conférence de presse, le 12 juin 2011 qu'il ne se représentera pas. Alors que gagnent les militaires à le pousser hors du pouvoir à un mois des élections ?

Le 1er avril 2012, le Capitaine putschiste, sous la pression internationale et de l'avancée des rebelles au Nord-Est du Mali, annonce

le rétablissement de la Constitution Malienne de 1992 et des Institutions mais précise que le CNRDRE demeure l'autorité suprême du pays. Le 6 avril, à la demande insistante de la Communauté internationale, il rétablit les institutions démocratiques qui prévoient que l'intérim de la présidence de la République revienne au Président de l'Assemblée Nationale, Dioncounda Traoré. Une médiation, menée sous l'égide de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et par le Burkina Faso, aboutit à un accord le 6 avril 2012 : le Président Amadou Toumani Touré accepte de démissionner. Dioncounda Traoré, président de l'Assemblée Nationale, devient président de la République par intérim le 12 Avril.

Le Capitaine Sanogo dont l'aventure à la tête de l'État aura en fait duré 20 jours continue cependant d'être l'homme fort de Bamako. Il reçoit personnalités politiques et journalistes à Kati. Rien n'a changé pour le CNRDRE qui procède toujours à des arrestations d'anciens militaires et d'hommes politiques. En décembre 2012, il exige et obtient la démission du Premier ministre nommé par Dioncounda Traoré, l'astrophysicien Cheick Modibo Diarra.

Le 11 janvier 2013, devant la progression des groupes djihadistes au-delà de la ligne de cessez-le-feu et la prise de la localité de Konna, verrou stratégique dans la marche sur Bamako, l'état d'urgence est déclaré dans le pays. Le président par intérim demande une aide internationale. Le Tchad lui envoie un nombre important de militaires ; la France avec l'accord de l'ONU déclenche l'opération Serval.

Le 13 février 2013, le Capitaine Sanogo est investi président du « Comité militaire de suivi de la réforme des forces de défense et de sécurité » nationale par Dioncounda Traoré ; le 14 août 2013, il est élevé au grade de Général de Corps d'Armée par décision du Conseil des Ministres présidé par Dioncounda Traoré.

Le 15 août 2013, Ibrahim Boubacar Kéïta, titulaire d'une Maîtrise d'histoire et d'un diplôme d'études approfondies en politique et relations internationales est élu président de la République. Dioncouda Traoré lui transmet le pouvoir le 4 septembre suivant. Le 27 novembre 2013, Amadou Haya Sanogo, le Capitaine « bombardé » Général qui se croyait intouchable est arrêté et écroué à Bamako par le nouveau pouvoir.

Ibrahim Boubacar Kéïta dit IBK est réélu en 2018.

Fin 2019, des tensions naissent entre le président Ibrahim Boubacar Keïta et l'Armée après une série de combats et d'attaques des djihadistes contre l'Armée faisant de très nombreuses victimes militaires. Comme en 2012, les soldats du rang, se plaignent de la corruption de certains officiers et de leur mauvaise gestion de l'armement mais ils n'obtiennent pas d'écho favorable venant du chef de l'État.

Alors que la population est confrontée aux difficultés économiques et militaires dues aux djihadistes, la diffusion fin juillet 2019 de vidéos de Karim Boubacar Keïta, député et fils du chef de l'État, en compagnie de jeunes femmes en petite tenue sur un yacht en Espagne, faisant la fête au champagne, choque l'opinion publique civile et militaire.

Menées par le Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) appelé aussi Mouvement du 5 Juin, une coalition d'opposants, de chefs religieux et de membres de la société civile, des manifestations contre le pouvoir paralysent Bamako et certaines villes en juin 2020. Ces manifestations dégénèrent à Bamako, les 10 et 11 juillet. Les affrontements entre policiers et manifestants provoquent 23 morts et plus de 150 blessés selon l'opposition.

Le 18 août, un groupe de militaires se dirige vers Bamako, acclamé par des manifestants et arrête le président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) et le Premier ministre Boubou Cissé, dans la résidence présidentielle vers 16 h 30. Sous la pression des militaires, il renonce au pouvoir. Le colonel Assimi Goïta, intigateur du coup d'état devient vice président de la Transition. Un autre officier, est porté par la junte au poste de chef de l'Etat.

Neuf mois, plus tard, le même colonel Assimi Goïta, commandant des forces spéciales et vice-président renverse Bah N'Daw, le 24 mai 2021, et s'auto proclame chef de l'Etat.

Au plan économique, le Mali est exportateur d'or. Plusieurs projets aurifères sont en cours d'exploitation et plusieurs compagnies continuent de mener des activités d'exploration sur des gisements aurifères.

La République du Niger[89]

Le Niger se situe au carrefour d'échanges de l'Afrique du Nord et l'Afrique au Sud du Sahara steppique. Sur une superficie de 1 267 000 km2, entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord, frontalier de l'Algérie, du Bénin, du Burkina Faso, du Tchad, de la Libye, du Mali et du Nigéria, c'est le pays le plus vaste de l'Afrique Occidentale : 6ème à l'échelle continentale après l'Algérie, la République Démocratique du Congo, le Soudan, la Libye et le Tchad.

Le territoire est constitué à plus de 80 % du Sahara et du Sahel rendant improbable l'accès à l'eau pour une grande partie de la population. Seule une bande au sud du pays en reçoit. La plupart des villes importantes sont donc concentrées dans cette partie du pays : à peine 8% de terre cultivable. Les programmes gouvernementaux de reforestation se heurtent aux fréquentes sècheresses et à la demande croissante en bois de chauffe et en terres agricoles provoquant des périodes de grande de famine.

Le 3 août 1960, Hamani Diori devient président du nouvel État. Ancien élève de William Ponty, il a travaillé en tant qu'instituteur dans la colonie du Niger de 1936 à 1938 puis instructeur de langues zarma et haoussa[90], à l'institut des études d'Outre-mer à Paris.

Au début des années 1970, une famine causée par l'avancée du désert gagne le pays. Le régime est accusé de détournements des stocks d'aide alimentaire. Des désordres civils s'en suivent.

Le 15 avril 1974, les militaires prennent le pouvoir par un coup d'Etat conduit par le Chef d'État-major, le Lieutenant-Colonel Seyni Kountché, un ancien de l'Armée coloniale française. Hamani Diori est emprisonné ; son épouse Aïchatou Diori est assassinée.

Le lieutenant-colonel Seyni Kountché dirige le pays jusqu'à sa mort en 1987. Son chef d'État-Major, le colonel Ali Saïbou lui succède.

---

[89] Source Wikipédia ;

[90] Le zarma est l'une des principales langues de l'empire songhaï. Il est parlé au Niger, au Nigeria, au Burkina Faso, Mali, Soudan, Bénin et Ghana.
Le haoussa est parlé, principalement au Niger et au Nigeria, mais aussi au Bénin, en Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Soudan, au Tchad, au Gabon et au Togo.

En 1990, le président français François Mittérand conditionne toute aide aux anciennes colonies africaines de la France, par la mise en place d'institutions démocratiques et la bonne gouvernance dans les États.

Les militaires au pouvoir à Niamey, acceptent la tenue d'une Conférence Nationale pour la Paix Civile en juillet 1991. Un gouvernement de transition est formé en novembre. Il est dirigé par le Premier ministre Amadou Cheiffou.

En avril 1993, à l'issue d'une élection démocratique, Mahamane Ousmane devient président de la République. Il inaugure la Troisième République. Mais, les résultats des élections législatives contestées de 1995 mettent un coup d'arrêt à la machine démocratique. L'Armée intervient.

Le Colonel Ibrahim Baré Maïnassara, Chef d'État-major de l'Armée prend le pouvoir et met fin à la Troisième République en 1996. Le Conseil de Salut National qu'il dirige se fixe six mois de transition afin de doter le pays d'une nouvelle Constitution pour une Quatrième République.

En juillet 1996, l'élection présidentielle est organisée. Alors que le processus de vote est en cours, le Colonel Ibrahim Baré Maïnassara remplace les membres de la Commission Électorale. La nouvelle Commission le déclare vainqueur. Les élections législatives truquées de novembre suivant lui donnent une majorité de 57 % des sièges. Des dirigeants de l'opposition ainsi que des journalistes dénoncent ce déni de démocratie. Ils sont arrêtés ; des bureaux de médias indépendants sont pillés et brûlés. Les donateurs étrangers abandonnent le pays. Le 9 avril 1999, le Colonel Ibrahim Baré Maïnassara est tué dans un coup d'État mené par le Commandant Daouda Malam Wanké qui établit un régime de transition pour un retour à la démocratie.

MamadouTandja gagne les élections de 1999. La nouvelle Constitution du Niger est approuvée en juillet 1999. Elle restaure le régime semi-présidentiel de la Constitution de 1992 où le président est élu au suffrage universel pour 5 ans et nomme le Premier ministre avec lequel il partage le pouvoir Exécutif.

En août 2002, le nouveau pouvoir est confronté à une mutinerie militaire dans le Sud-Est du pays. L'état d'urgence est déclaré. Les mutins sont rapidement ramenés dans leurs casernes ou arrêtés par les troupes fidèles au gouvernement.

En décembre 2004, Mamadou Tandja est réélu. Le 4 août 2009, il lance un référendum visant à des modifications dans la Constitution. Les deux grands changements proposés sont la non limitation du nombre de mandats présidentiels et le passage d'un régime semi-présidentiel à un régime présidentiel. Le référendum est jugé illégal par la Cour constitutionnelle. Mamadou Tandja n'en a cure. Il obtient même une extension exceptionnelle de 3 ans de son mandat pour « achever les chantiers entrepris ». La tenue du référendum est précédée et suivie de grandes manifestations et contestations.

Le 18 février 2010, Mamadou Tandja est renversé par des militaires qui proclament la 7ème République, le 25 novembre.

En 2011, Mahamadou Issoufou, remporte le scrutin présidentiel.

Ingénieur des mines, le nouveau président de la république avait occupé plusieurs postes dans la Société des mines de l'Aïr avant de créer en 1990, le Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme (PNDS-Tarayya). Premier ministre de 1993 à 1994, Président de l'Assemblée Nationale de 1995 à 1996, député à l'Assemblée nationale de 1999 à 2009, Mahamadou Issoufou avait échoué en 1999 et en 2004 aux élections présidentielles.

La Constitution limitant à deux le nombre de mandats présidentiels, Mahamadou Issoufou ne se porte pas candidat à sa réélection en 2020 après ses deux mandats : 2011 et 2016. Au contraire de ses pairs qui modifient en leur faveur la Constitution pour se maintenir au pouvoir, Mahamadou Issoufou, à deux ans de l'expiration de son mandat, désigne au niveau de son Parti, son dauphin, Mohamed Bazoum, ministre de l'intérieur pour défendre les couleurs du Parti en 2020 : « j'ai beau cherché, je ne trouve aucun argument qui justifierait que je me sente irremplaçable ou providentiel. Nous sommes 22 millions de Nigériens, pourquoi aurais-je l'arrogance de croire que nul ne peut me remplacer ? Ma décision de respecter la Constitution et de ne pas me représenter est irrévocable[91]»

Le 27 décembre 2020, le premier tour de l'élection présidentielle a lieu. Mohamed Bazoum, dauphin du président sortant Mahamadou Issoufou

[91] Extrait itw *François Soudan* JA

est en tête du scrutin. Face à l'opposant Mahamane Ousmane au second tour, il est élu le 21 février 2021.

Le Niger est riche de vestiges paléontologiques et archéologiques, parfois remarquables : plusieurs cimetières de dinosaures sont disséminés dans le désert. Le massif de l'Aïr toujours au Nord du pays et le désert du Ténéré abritent de nombreuses gravures rupestres. Dans le sud-ouest du pays, des archéologues ont exhumé des sculptures en terre cuite en 1983 ; le site a été inscrit par l'International Council of Museums sur la liste rouge des vestiges archéologiques menacés de pillage. Ces richesses archéologiques sont difficiles d'accès autant pour le pouvoir que pour les touristes : le Nord est contrôlé par les Touarègues qui revendiquent une plus grande autonomie sur leur territoire, ainsi que des retombées économiques des activités minières qui s'effectuent sur « leur territoire ». Depuis 1968, 10 gisements d'uranium ont été exploités à Arlit. Certaines sont exploitées à ciel ouvert (les mines de Somaïr) et d'autres par travaux souterrains (la mine de Cominak). Ces deux mines ont fourni l'uranium utilisé comme combustible nucléaire dans les Centrales nucléaires en France et pour la Force de dissuasion nucléaire française.

Pourtant le Niger reste toujours un pays pauvre parmi les plus pauvres du monde. Sans l'aide internationale, émanant de coopérations gouvernementales ou d'Ong, le pays ne pourrait pas subvenir aux besoins de sa population. Outre l'uranium dont les impacts sanitaires et environnementaux de l'exploitation sont, en vain, dénoncés par diverses Ong, des sociétés étrangères ont été autorisées à prospecter d'autres ressources dans le désert : or, fer, charbon et pétrole.

La République du Bénin[92]

Le 1er août 1960, le Bénin accède à l'indépendance, sous le nom de République du Dahomey.

Dès ses premières années, le nouvel État est pris en otage par la rivalité de ses Élites de l'ère coloniale qui se disputent le pouvoir : Justin Ahomadegbé, Sourou Migan Apithy et Hubert Maga. Un officier de l'Armée, Christophe Soglo joue à l'arbitre, voire, au pompier.

Hubert Maga est le premier Président du nouvel État indépendant. Son mandat est très tôt émaillé de grèves des travailleurs et de soulèvements

[92] Source Wikipédia

populaires. Après trois années au pouvoir, il est renversé par un coup d'État du Colonel Christophe Soglo, son Conseiller Militaire.

À la suite des élections organisées en janvier 1964, Christophe Soglo rend le pouvoir aux civils. Sourou Migan Apithy remporte le scrutin et devient le deuxième Président civil élu.

Le 27 novembre 1965, le Parti Démocratique Dahoméen (PDD) démet Apithy de ses fonctions et nomme Justin Ahomadégbé à la tête de l'État. Après deux jours de blocage institutionnel, le Général, Christophe Soglo monte au créneau. Le 29 novembre, il renvoie dos à dos Apithy et Ahomadégbé en les obligeant à démissionner. Un gouvernement provisoire est formé.

Tahirou Congakou, Président de l'Assemblée Nationale est mis à la tête du Gouvernement provisoire le 29 novembre.

Le 22 décembre de la même année, il est renversé par un coup d'État mené par le Général Christophe Soglo.

Le 20 décembre 1967, le Général Christophe Soglo est renversé par le Colonel Maurice Kouandété qui cède le pouvoir au Lieutenant-colonel Alphonse Alley, Chef des Armées.

En mai 1968, à la suite de plusieurs crises gouvernementales et de la division entre les militaires, les officiers organisent des élections afin de remettre le pouvoir aux civils. Mais ils ne veulent pas des trois leaders politiques traditionnels du pays : Hubert Maga, Sourou Migan Apithy et Justin Ahomadégbé. Écartés des urnes, ces derniers appellent alors au boycott des élections. Le docteur Basile Adjou Moumouni, fonctionnaire de l'Organisation Mondiale de la Santé est élu par plus de 80% des votants. Inconnu du sérail politique, les militaires s'en méfient : ils annulent le vote et mettent en place un Comité Militaire Révolutionnaire (CMR). Le prétexte avancé serait la faible participation de la population au scrutin.

Le 17 juillet 1968, sans élection, Emile Derlin Zinsou est mis à la tête de l'État par le Comité Militaire Révolutionnaire (CMR). Le 10 décembre 1969, il est renversé par le Colonel Maurice Kouandété qui cède le 13 décembre 1969, le pouvoir à un autre officier : le Lieutenant-colonel Paul Emile de Souza.

En mai 1970, les militaires prennent l'engagement de quitter la tête de l'Exécutif et d'expérimenter une autre forme de gouvernance avec la

formation d'un Conseil présidentiel de trois membres composé de Justin Ahomadegbé, Hubert Maga et Sourou Migan Apithy.La présidence sera tournante. Les trois leaders politiques doivent à tour de rôle, tous les deux ans se succéder à la Magistrature Suprême avec le titre de Chef du Conseil présidentiel.

Le 7 mai 1970, Hubert Maga inaugure le système pour deux ans. Ahomadebgé prend le relais le 7 mai 1972. Il ne finira pas son mandat. L'expérience du triumvirat est stoppée par un coup d'État le 26 octobre 1972 du Commandant Mathieu Kérékou, Chef d'Etat-Major adjoint de l'Armée. Il prend la tête d'un « Gouvernement Militaire Révolutionnaire ». Les trois membres du Conseil Présidentiel, Justin Ahomadegbé, Hubert Maga et Sourou Migan Apithy sont incarcérés. Les militaires mettent fin aux activités de l'Assemblée Nationale. Kérékou est Président et Ministre de la Défense. Ce coup d'État est le 12ème en 12 ans d'existence de la jeune République.

Le 30 novembre 1974, le régime militaire décrète le marxisme-léninisme comme doctrine d'État. Un an plus tard, le 30 novembre 1975, la République du Dahomey est rebaptisée République populaire du Bénin et le Parti de la Révolution Populaire du Bénin(PRPB) devient le Parti unique du pays.

Au milieu des années 1980, la situation économique du Bénin est de plus en plus critique. Le Fonds Monétaire Internationale (FMI) impose en 1987, ses mesures économiques : prélèvements supplémentaires de 10 % sur les salaires des fonctionnaires, gel des embauches, mises à la retraite d'office.

En 1989, un nouvel accord avec le FMI sur un programme d'ajustements des structures économiques déclenche la colère des étudiants et des fonctionnaires qui se mettent en grève. Face à la paralysie de tous les secteurs d'activités avec en prime les manifestations dans la rue et les pressions des bailleurs de fonds, le Président Mathieu Kérékou abandonne le socialisme comme orientation idéologique de l'État et convoque une Conférence nationale. Les condamnés politiques sont amnistiés et peuvent participer aux « États généraux » annoncés pour le mois de février.

Du 19 au 28 février 1990, la « Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation » (CNFVN) présidée par un prélat catholique, Monseigneur Isidore de Souza, Archevêque de Cotonou enregistre 500 délégués représentant les différentes sensibilités politiques et corporations du pays.

De cette Conférence naissent le « Haut Conseil de la République » (HCR) et un Gouvernement de Transition. Une nouvelle Constitution est adoptée et le Multipartisme instauré.

Le Haut Conseil de la République est l'organe législatif de Suivi et de Contrôle. Il compte en son sein, quatre des ex-présidents : Hubert Maga, Justin Ahomadebgé, Émile Derlin Zindou, Tahirou Congacou. Il est dirigé par Nicéphore Soglo, un ancien fonctionnaire international nommé Premier Ministre du Gouvernement de Transition. Le Haut Conseil de la République (HCR) et le Gouvernement de Transition cohabitent avec le président Kérékou jusqu'aux élections présidentielles de 1991.

Le 24 mars 1991, Mathieu Kérékou perd les élections présidentielles face à Nicéphore Soglo. Quelques jours plus tard, soit le 30 avril, le Haut Conseil de la République adopte à l'unanimité, une loi accordant à Mathieu Kérékou, « une immunité personnelle pour tous les actes qu'il a accomplis du 26 octobre 1972 au 1er avril 1991 ».

Nicéphore Soglo est diplômé en droit et en économie de l'Université de Paris. Ancien du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale, il réussit à relancer l'Economie Nationale et à redonner confiance aux Partenaires Techniques et financiers ainsi qu'aux investisseurs étrangers. Cependant, le panier de la ménagère n'en ressent pas les effets. Les ajustements structurels recommandés par le FMI ainsi que les trafics traditionnels qui prospèrent au grand jour (whisky, essence, ciment, voitures, etc.) finissent par raviver le mécontentement général de la population. Il perd sa majorité à l'Assemblée et est accusé de népotisme par ses adversaires. Le 17 mars 1996, il est battu au second tour de l'élection présidentielle par Mathieu Kérékou qui (re)gouverne le pays jusqu'en 2006.

En 2006 et 2011, le Bénin confie son destin à la présidentielle, à un Economiste : Thomas Boni Yayi,'ancien Président de la Banque Ouest Africaine du Développement(BOAD). Mais ses deux mandats ne sortent pas les Béninois de la pauvreté. La corruption, la gabegie continuent de prospérer dans la classe politique, l'économie basée depuis les années 60 sur les exportations de produits de rente n'évolue pas, le tissu industriel demeure embryonnaire et l'informel domine toujours.

Le 20 mars 2016, Patrice Talon remporte l'élection présidentiel. Son adversaire, le Premier Ministre sortant Lionel Zinsou reconnaît sa défaite le soir même de l'élection.

Investi président de la République du Bénin, le 6 avril 2016, Patrice Talon est un homme d'affaires. Il a fait fortune dans la filière des intrants agricoles dans les années 1980, puis de l'égrenage du coton au Bénin au cours des années 1990 et 2000. Il figure au 15ème rang des plus grandes fortunes d'Afrique subsaharienne francophone dans le classement Forbes de 2015.

Les réformes économiques du président Patrice Talon et de son équipe suscitent de vives inquiétudes au sein de la population qui a du mal à distinguer l'homme d'affaires du président. Ses détracteurs dénoncent des « privatisations sauvages » dans des secteurs clés comme le port de Cotonou et la filière coton.

Dépourvu de ressources minières, le Bénin constitue cependant, grâce au port de Cotonou, un centre de transit important pour la desserte commerciale du Niger, du Burkina Faso, et surtout du Nigéria.

Le Bénin est classé 155ème sur 189 économies dans le rapport Doing Business 2017.

La République du Togo[93]

« Le Togo (…) en ce moment et à jamais, affranchi de toute sujétion, de toute entrave, maître de son destin, te voilà libre enfin ! (…) » Sylvanus Olympio, 27 avril 1960

Le Togo est l'un des plus petits États africains avec 56 785 km2. Limité au Nord par le Burkina Faso, au Sud par le golfe de Guinée, à l'Est par le Bénin et à l'Ouest par le Ghana, il s'étire sur environ 700 km du Nord au Sud avec une largeur n'excédant pas 100 km.

De 1884 jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale en1918, le territoire du Togoland est une colonie Allemande. Après la défaite des Allemands, le territoire est placé sous Mandat internationale et administré par la France et le Royaume-Uni. Les Français occupent la majeure partie du pays, qui devient le Togo français ou Togoland oriental, et qui équivaut au Togo actuel, tandis que les britanniques, la partie Ouest du pays appelée British Togoland. La partie française est rattachée à l'AOF, la partie britannique devient une province de la Côte de l'Or(Ghana).

[93] Source Wikipédia ;

En 1956, le Togo britannique opte, lors d'un référendum d'autodétermination, pour son intégration au Ghana, l'ancienne Côte de l'Or. Ce rattachement est entériné par l'ONU en 1958 au prix de la division de certaines ethnies, voire de certaines familles.

En avril 1960, quand le Togo devient indépendant, Sylvanus Olympio, le Président élu est certainement l'un des rares cadres en Afrique noire, diplômé des grandes universités anglaises et françaises. Il a fait ses études primaires à la mission catholique Allemande et à l'Ecole coloniale française à Lomé, puis les études secondaires anglaises à Kpando au Togo britannique. En 1920, il quitte l'Afrique pour poursuivre ses études à Londres où il obtient un diplôme en économie politique en 1926 à la London school of economics. Il suit ensuite des études supérieures en droit international à Dijon en France et à Vienne en Autriche. En 1927, à la fin de ses études, il est engagé comme employé par la Lever Brothers Company à Londres. En 1928, il rentre en Afrique où il est affecté d'abord comme adjoint à l'agent général de la compagnie Unilever à Lagos au Nigéria puis muté comme Chef de la société à Hô au Ghana. En 1932, il est nommé agent général de la United Africa Company (UAC), filiale du groupe Unilever en zone française au Togo.

Cadre international, polyglotte, Sylvanus Olympio utilise ses réseaux diplomatiques et d'affaires pour obtenir l'indépendance de son pays. Le 27 avril 1960, le Togo devient indépendant. Sylvanus Olympio diversifie les partenaires économiques et financiers de son pays et pousse la volonté d'autonomie jusqu'à envisager la sortie de la zone CFA.

Dans la nuit du 12 au 13 janvier 1963, il est attaqué par un groupe de soldats togolais ayant combattu pour la France en Algérie. Le sergent Étienne Éyadéma Gnassingbé qui conduit le groupe l'abat froidement.

Les militaires placent à la tête de l'État, le très francophile Nicolas Grunitzky. Ce dernier est démis quatre ans plus tard par le même Éyadéma qui s'installe au pouvoir. Il a l'appui de la France.

Les organisations de défense des droits de l'homme, tant Togolaises qu'internationales, dénoncent régulièrement les atteintes aux droits de l'homme commises par son régime. Ainsi, dans un rapport intitulé « *Le règne de la terreur*[94] », Amnesty International, accuse en mai 1999, le pouvoir d'avoir exécuté des centaines de personnes et jeté leur corps à la

[94]« Togo: Le règne de la terreur dans un climat d'impunité » [archive], sur https://www.amnesty.org/ [archive]

mer après la proclamation des résultats de l'élection de 1998. En juin 2004, la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) accable le régime dans un rapport intitulé « *Togo, l'arbitraire comme norme et 37 ans de dictature*[95] ». Elle dénonce « *la torture systématique dans les commissariats en toute impunité, la justice aux ordres du pouvoir, les prisons surpeuplées et les élections truquées.* »

Le général-Président Étienne Éyadéma Gnassingbé est un grand « *ami de la France* ». A l'instar de tous ses pairs d'Afrique francophone, le président Éyadéma se soigne en Europe ou aux USA. En ce 3 février 2005, son état de santé nécessite son transfert dans un hôpital à l'étranger.

« (…) Ce n'est que le lendemain, samedi 5 vers 4 heures du matin, qu'un convoi comprenant une ambulance s'immobilise au pied de l'échelle de coupée. Le président est hissé sur une civière. Vingt minutes plus tard, l'appareil décolle (…) 8 heures du matin, ce samedi 5 février (…) la Libye interdit son espace aérien au vol présidentiel togolais ! (…) Contactés par les Algériens, les Tunisiens donnent aussitôt leur accord. Vers 9 heures, alors que l'avion est à 250 kilomètres au sud de Tunis, les médecins annoncent à la famille qu'une crise cardiaque vient d'emporter le Vieux. À 69 ans, dont trente-huit au pouvoir, Gnassingbé Éyadéma *a rejoint la demeure de ses ancêtres(…)*

En dépit de la constitution qui prévoit que le président de l'Assemblée Nationale doit assurer l'intérim à la tête de l'Etat jusqu'aux nouvelles élections, 60 jours après le décès du président en exercice, les chefs de l'armée togolaise dont la quasi-totalité est originaire du Nord, la région natale d'Éyadéma, décident de confier le pouvoir à Faure Gnassingbé dès ce samedi.

(…). À l'évidence, cet adoubement du fils du défunt par un aréopage en treillis a des allures de coup de force – c'est ainsi qu'il sera unanimement perçu à l'étranger. D'où l'urgence d'un habillage constitutionnel que seul le Parlement peut tailler à la mesure du nouveau président. Il faudra trois heures aux 67 députés (sur 81) réunis le matin du dimanche 6 février au Parlement pour destituer Fambaré Natchaba de son perchoir, le remplacer illico par Faure Gnassingbé[96].

---

[95]« l'arbitraire comme norme et 37 ans de dictature » [archive], sur http://www.fidh.org [archive],

[96] Extrait. de père en fils, François Soudan, les dernières heures de Gnassingbé Eyadema, JA

L'Union africaine dénonce un coup d'État militaire. Le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, demande que la Constitution soit respectée[97]. La Fédération Internationale des Droits de l'Homme et la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme dénoncent la *« dictature héréditaire ».*

La succession avait été préparée par le général-Président Étienne Eyadéma Gnassingbé. En décembre 2002, il avait fait amender la Constitution du pays. La nouvelle constitution abaisse l'âge minimum pour être éligible au poste de président de 45 ans à 35 ans[98].

Le 25 février, à la suite des pressions internationales, Faure Gnassingbé Éyadéma annonce qu'il renonce à la présidence, que des élections seront organisées dans les prochaines semaines et qu'il se porte candidat à la présidence. Il est élu le 4 mai 2005. À 39 ans, Faure Gnassingbé remplace son père à la tête de la République du Togo. Il est réélu le 4 mars 2010, le 25 avril 2015 et le 22 février 2020.

Le Togo fait partie des grands producteurs mondiaux de phosphates.

Dès la fin des années 80, le pays s'est doté d'une zone franche. Ainsi, dans cette zone sont implantés des sociétés pharmaceutiques, des fabricants d'huiles végétales, des assembleurs informatiques, des distributeurs de produits cosmétiques, des prothésistes dentaires ou des entreprises de transport routier…Le tiers de la population vit de de la culture du cacao, du café et du coton.

La République de Guinée[99]

Le 2 octobre 1958, à 36 ans , Sékou Touré, le « Combattant Suprême de la Révolution » ou encore le « Grand Stratège », proclame l'indépendance de la Guinée. La colonie française de Guinée est la seule à avoir dit « non » au référendum instituant la Communauté française. Sur une superficie de 245 857 km2, la Guinée est bordée par l'océan Atlantique, la Guinée-Bissau, le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Libéria et la Sierra Leone.

Né à Faranah en Guinée orientale, Sékou Touré crée en 1945, le Syndicat des travailleurs des P.T.T dont il devient Secrétaire Général. Il

[97] La Constitution prévoit que le président de l'Assemblée nationale doit assurer l'intérim jusqu'à la tenue de nouvelles élections, 60 jours après le décès du président en exercice,
[98] art. 62.
[99] Source Wikipédia

participe à la fondation de la Fédération des Unions Ouvrières de Guinée, affiliée à la Fédération syndicale mondiale, et en deviendra plus tard vice-président. Il assiste à Paris au congrès de la C.G.T. en 1946. En 1951, il prend la tête du Parti démocratique de Guinée (P.D.G.), section territoriale du R.D.A et organise, en 1953, une grève générale des travailleurs de Basse-Guinée. Battu aux élections législatives à l'Assemblée nationale française de 1951, il est élu Conseiller général en 1954, Maire de Conakry en 1955 et enfin député en 1956. À la fin de 1957, il devient vice-président du Conseil exécutif de Guinée. Quand, en 1958, de Gaulle propose aux Territoires français le Référendum relatif à l'octroi de l'indépendance, Sékou Touré fait une campagne active en faveur de l'indépendance immédiate, en dépit du mot d'ordre du R.D.A. qui préconise de répondre « oui » à la Communauté.

Ce 25 août 1958, de Gaulle, le Chef de l'Empire colonial arrive à Conakry après les étapes de Antananarivo (Madagascar), Brazzaville (Congo Brazzaville) et Abidjan (Côte d'Ivoire). Sékou Touré et la population lui réservent un accueil chaleureux.

Le leader Guinéen porte un boubou blanc. Il est coiffé d'une toque. Toute la population a adopté la même tenue africaine. Il montre avec fierté son « africanité ». Ses homologues Africains eux, s'étaient présentés devant le Général en costume européen. Sékou Touré est peu connu du Chef de l'État Français : contrairement à d'autres dirigeants du RDA, il n'a jamais obtenu de fonction au sein d'un gouvernement de la République Française.

Face à de Gaulle, le leader Guinéen dénonce le contenu de la Communauté. Sékou Touré ne conteste pas le bien-fondé d'un lien spécial entre la France et ses anciennes colonies. Mais il s'indigne de l'alternative posée par le général : Communauté (regrouper les colonies dans une "Communauté française", une sorte de fédération où les colonies n'obtiendraient, en réalité, pas plus de pouvoir qu'auparavant) ou sécession. Sékou Touré demande que le droit à l'indépendance soit explicitement reconnu, ainsi que la formation de la Communauté sur des bases égalitaires : « (…) *Nous avons, quant à nous, un premier et indispensable besoin, celui de notre dignité. Or, il n'y a pas de dignité sans liberté, car tout assujettissement, toute contrainte imposée et subie dégrade celui sur qui elle pèse, lui retire une part de sa qualité d'Homme et en fait arbitrairement un être inférieur. Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage (...)* Il réclame la création d'un pouvoir exécutif communautaire réel auquel les États africains

participeraient au même titre que la France. Il fait entendre au Chef de l'État Français qu'un pays qui exclut toute interdépendance dispose de quatre Pouvoirs essentiels: La Défense, La Monnaie, Les Relations extérieures et la Diplomatie, La Justice et la Législation. Or dans le projet de la Communauté, ces pouvoirs sont co-gérés avec la France *(…) nous affirmons qu'elle ne sera favorable qu'à condition que la Constitution proclame :*

- le Droit à l'indépendance et à l'égalité juridique des peuples associés, droit qui équivaut à la liberté pour ces peuples de se doter d'institutions de leur choix et d'exercer dans l'étendue de leurs États et au niveau de leur ensemble, leur pouvoir d'autodétermination et d'autogestion ;

- Le Droit de divorce sans lequel le mariage franco-africain pourra être considéré, dans le temps comme une construction arbitraire imposée aux générations montantes(…) »[100]

Les propos de Sékou Touré irritent le Général de Gaulle. Il réplique par une menace à peine voilée de rupture avec la France en cas de vote négatif au référendum du 28 septembre : « *(…) Cette Communauté, la France la propose ; personne n'est tenu d'y adhérer. On a parlé d'indépendance, je dis ici plus haut encore qu'ailleurs que l'indépendance est à la disposition de la Guinée. Elle peut la prendre, elle peut la prendre le 28 septembre en disant « NON » à la proposition qui lui est faite et dans ce cas je garantis que la Métropole n'y fera pas obstacle. Elle en tirera, bien sûr, des conséquences, mais d'obstacles elle n'en fera pas et votre Territoire pourra comme il le voudra et dans les conditions qu'il voudra, suivre la route qu'il voudra(...) »*[101]

Le Général n'ira pas au banquet offert le soir à son intention.

Le lendemain matin, Sékou Touré ne l'accompagne pas à l'aéroport. Les deux hommes ne se croiseront plus jusqu'à la mort de de Gaulle.

Le 28 septembre, le "NON" remporte une victoire écrasante avec 95% des voix. Sékou Touré avait encouragé les guinéens à se prononcer

[100] *Sources, extraits : Abdoulaye Diallo, Sékou Touré et l'indépendance guinéenne : déconstruction d'un mythe et retour sur l'histoire, Outre-Mers, 2008; Claude Wauthier, Quatre présidents et l'Afrique : de Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand. Quarante ans de politique africaine, Paris, Le Seuil, 1995.*

massivement en faveur du non, rappelant que 60 ans auparavant, exactement le 28 septembre 1898, les français avaient capturé et déporté le héros légendaire Samory Touré. Ce "non" guinéen résonne à travers toute l'Afrique comme un cri de liberté et de dignité plein d'espoir pour le continent. De nombreux syndicats et associations d'étudiants africains proclament leur soutien à la Guinée qui a "sauvé l'honneur de l'Afrique" et Sékou Touré est acclamé en héros.

Pour de Gaulle, c'est un affront. Il accorde aussitôt, le 2 Octobre, l'indépendance à la Guinée et rompt tout lien avec le pays.

Du jour au lendemain, Sékou Touré se retrouve livré à lui-même : tous les leviers de commande de l'Administration étaient aux mains des Français. Comme si cela ne suffisait pas, la France encourage des oppositions au leader guinéen : *« Nous devions déstabiliser Sékou Touré, le rendre vulnérable, impopulaire et faciliter la prise du pouvoir par l'opposition. (…) Avec l'aide d'exilés guinéens réfugiés au Sénégal, nous avons aussi organisé des maquis d'opposition dans le Fouta-Djalon. L'encadrement était assuré par des experts français en opérations clandestines. Nous avons armé et entraîné ces opposants guinéens pour qu'ils développent un climat d'insécurité en Guinée et, si possible, qu'ils renversent Sékou Touré*[102]*. »*

Dans son adresse à de Gaulle, le leader guinéen avait souligné que l'un des *attributs de souveraineté* était la Monnaie qui serait confisqué par le projet de Communauté franco-africaine. Aussi, doit-il son pays d'une nouvelle monnaie : le franc guinéen. Mais dès le lendemain de la mise sur le marché de cette monnaie, la France inonde la Guinée de faux billets du franc guinéen : « *Parmi ces actions de déstabilisation, je peux citer l'opération « Persil », par exemple, qui a consisté à introduire dans le pays une grande quantité de faux billets de banque guinéens dans le but de déséquilibrer l'économie »*[103].

Pour ne pas avoir à souffrir de la colère de de Gaulle, les autres Élus de la sous-région, les compagnons de lutte d'hier, boudent le leader guinéen : il est la brebis galeuse à ne pas fréquenter. Abandonné et

[102]Maurice Robert, chef du secteur Afrique au service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) de 1958 à 1968,« Opération « Persil » », Le Monde diplomatique.
[103]Maurice Robert, chef du secteur Afrique au service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) de 1958 à 1968« Opération « Persil » », Le Monde diplomatique.

surtout « torpillé » par de Gaulle, ignoré par ses pairs, Sékou s'enfonce dans la Révolution. Il se tourne vers le Ghana, le seul pays africain qui accepte de l'aider. Mais le Ghana n'a pas assez de moyens, alors il se dirige vers les pays de l'Est. Les États-Unis qui ne veulent pas laisser le champ libre aux communistes, vole à son secours. Mais Sékou Touré se méfie de tous et, ses amitiés vacillent selon ses intérêts du moment. Il est hanté par les complots et ses compatriotes qu'il soupçonne d'intelligence avec les « impérialistes occidentaux » le paient chèrement : condamnations à mort. Les plus chanceux se retrouvent en prison au camp Boiro, à l'entrée de la capitale…

Sékou Touré a une piètre opinion de ses anciens compagnons de lutte :*« ceux qui préfèrent le pain beurré dans l'enceinte de la prison au plat de manioc cultivé par eux-mêmes »* dit-il.

Le 15 novembre 1965, sur Radio Conakry, Sékou Touré accuse le chef d'État ivoirien d'avoir financé un complot tendant à son renversement. Le 17, Félix Houphouët-Boigny, invité à s'exprimer, répond lors d'une conférence de presse à Abidjan : *« Non, M. Sékou Touré, le peuple de Guinée n'a besoin ni de notre soutien moral, ni de notre soutien financier(…) pour crier son mécontentement(…) Vous êtes un frère, un mauvais frère, mais un frère quand même*[104]*(…)*

Le 27 mars 1966, des réfugiés guinéens en Côte d'Ivoire annoncent la création d'un front national de libération de la Guinée, dont les ramifications s'étendraient à toute l'Afrique de l'Ouest. Au Sénégal, le gouvernement du président Léopold Sédar Senghor menace les citoyens d'origine guinéenne coupables de violer le principe de non-ingérence, de poursuites devant les tribunaux s'ils sont de nationalité sénégalaise, et d'expulsion s'ils ne sont pas de nationalité sénégalaise ». À Abidjan, Houphouët-Boigny affirme : *« Comme Senghor, je refuse de laisser utiliser le territoire national pour porter la subversion à l'extérieur. Je ne veux pas encourir à mon tour l'accusation de favoriser les entreprises des réfugiés guinéens contre leur pays*[105] *»*.

Le 22 novembre 1970, une tentative de débarquement de mercenaires et d'opposants guinéens échoue de justesse à Conakry. De nouveau, la Côte d'Ivoire et le Sénégal sont accusés de *« complots permanents ».* Houphouët-Boigny est traité *« d'Africain indigne, ennemi juré de la cause*

[104] « AVEC HOUPHOUËT ET SENGHOR, UN DIFFICILE MÉNAGE À TROIS », Sennen Andriamirado, journaliste malgache et rédacteur en chef à Jeune Afrique.

africaine, pantin sans conscience de Yamoussoukro » ; le Sénégalais Léopold Sédar Senghor est accusé d'avoir *« permis à la France d'installer, dans la région de Saint-Louis, un camp d'entraînement pour les éléments contre-révolutionnaires guinéens ».*

Le 24 juillet 1972, Sékou Touré invite Félix Houphouët-Boigny à Faranah, ville frontière Guinée-Côte d'Ivoire et lui propose une réconciliation à la condition qu'il lui livre les réfugiés guinéens en Côte d'ivoire. Houphouët rejette l'exigence de Sékou. La même proposition est faite à Senghor qui la refuse également. Conakry qualifie Houphouët-Boigny et Senghor de *« traîtres et fantoches »,* responsables *« d'entraver la réconciliation* » que la Guinée souhaite avec la France.

Le 7 septembre, Radio Conakry révèle l'arrestation de « *cinquante-neuf opposants formés en Côte d'Ivoire ».*

Jusqu'en 1973, les invectives et les insultes de Sékou Touré contre Félix Houphouët-Boigny et Léopold Sédar Senghor occupent une large place dans la grille des programmes de Radio Conakry.

En 1975, les relations diplomatiques sont rétablies avec la France.

Le 19 décembre 1977, Sékou Touré exhorte la jeunesse guinéenne à normaliser ses relations avec la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Dans son message de nouvel an, il souhaite *« que 1978 soit une année de compréhension totale, de coopération sincère et de solidarité effective avec le Sénégal et la Côte d'Ivoire ».*

En 1978, Valery Giscard d'Estaing, successeur de Pompidou[106] ouvre une ambassade à Conakry puis réalise la première visite d'un chef d'État ou de gouvernement français à Conakry depuis 1958.

Le 26 mars 1984, Ahmed Sékou Touré meurt à Cleveland aux États-Unis lors d'une opération cardiaque.

Le Premier Ministre Louis Lansana Beavogui devient aussitôt le président intérimaire selon la Constitution mais le Parti Démocratique de Guinée (PDG), le parti unique est secoué par de violentes querelles de succession.

Le 3 avril, une semaine après le décès de Sékou Touré, le colonel Lansana Conté renverse le président intérimaire.

---

[106] Georges Pompidou, président de la République française du 20 juin 1969 au 2 avril 1974.

Le nouvel homme fort du pays est un ancien de l'Armée française. Il a participé à la guerre d'Algérie. Le colonel Conté dénonce le régime de Sékou Touré qu'il avait pourtant défendu après l'indépendance du pays, devenant député du Parti unique. Il s'engage à la tête de la junte à établir un régime démocratique, à sortir la Guinée de son isolement international et à exploiter les ressources naturelles. Il libéré 250 prisonniers politiques et encourage le retour d'environ 200 000 Guinéens en l'exil.

En 1993, sous la pression des bailleurs de fond, il introduit le multipartisme et organise des élections qui le confirme à la présidence. En 1998 et 2003, il est réélu à la présidence de la République.

Le 22 décembre 2008, il décède à l'âge de 74 ans des suites d'une *longue maladie*, après 24 ans de pouvoir sans partage.

Le lendemain du décès, des officiers de l'Armée annoncent la dissolution du gouvernement ainsi que la suspension de la Constitution et portent le Capitaine Moussa Dadis Camara à la tête du Conseil National pour la Démocratie et le Développement (CNDD). Le Capitaine Dadis Camara précise que le nouveau régime est provisoire et qu'aucun membre de la junte ne se présentera l'élection présidentielle prévues en 2010.Cette promesse est vite oubliée : au fil des mois et de ses interventions médiatiques, Moussa Dadis Camara envisage de se présenter à la présidentielle.

Le 28 septembre 2009, des mouvements civils organisent une manifestation pacifique au stade de Conakry pour demander à Dadis Camara de respecter sa parole. A la surprise générale, les militaires ouvrent le feu sur les manifestants causant plusieurs centaines de morts ; plusieurs dizaines de jeunes femmes sont violées par les militaires et d'autres sont portées disparues.

Le président Dadis Camara est explicitement mis en cause par des diplomates étrangers. Des dissensions apparaissent au sein du CNDD. Le 3 décembre 2009, Aboubacar Sidiki Diakité, l'aide de camp de Dadis Camara le blesse grièvement en tirant sur lui : ayant pris part au massacre du 28 septembre, Aboubacar Sidiki Diakité craignait d'être « lâché » par son président et livré à la justice.

Dadis Camara est évacué et hospitalisé au Maroc. C'est un hôte encombrant pour les autorités Marocaines. Le 12 janvier 2010, il est transporté au Burkina Faso « pour y continuer sa convalescence. »

Sékouba Konaté qui avait été nommé à l'occasion du coup d'Etat du 23 décembre 2008, général de brigade, ministre de la Défense et numéro 2 du CNDD, devient président de la Transition. Il a pour feuille de route, l'organisation d'élections libres et transparentes dans les six (6) mois à venir.

Le 7 novembre 2010, Alpha Condé est élu Président de la République pour un mandat de 5 ans. Il est réélu le 11 octobre 2015 pour un nouveau mandat de 5 ans.

En 2020, il procède à l'organisation très controversée d'un référendum constitutionnel sur l'adoption d'une nouvelle Constitution qui renforce le régime présidentiel et porte la durée du mandat présidentiel de cinq à six ans. Le contenu de la nouvelle loi fondamentale lui permet de se présenter pour un troisième mandat en remettant à zéro le compteur de ses mandats passés. L'opposition manifeste contre le projet. La répression occasionne plusieurs dizaines de morts. Au final, la nouvelle Constitution est votée.

L'élection présidentielle a lieu le 18 octobre 2020. Alpha Condé est réélu dès le premier tour pour un troisième mandat. Le scrutin donne lieu à d'importantes manifestations anti gouvernementales dès la fin des opérations de vote.

Le 24 octobre, les résultats officiels de la Commission électorale proclament Alpha Condé vainqueur avec 59 % des voix.

Le 7 novembre, la Cour constitutionnelle rejette les recours des quatre autres candidats, dont Cellou Dalein Diallo crédité de 33% des voix, et proclame Alpha Condé élu pour un troisième mandat. Ce dernier prête serment le 16 décembre.

Le 5 septembre 2021, une unité d'élite de l'Armée guinéenne, le Groupement des forces spéciales (GFS), sous la direction de son chef, le colonel Mamadi Doumbouya, s'empare du palais présidentiel et renverse le président, Alpha Condé. La junte militaire prend le nom de Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD) et porte à la tête du pays, le colonel Mamadi Doumbouya,

La Guinée possède de nombreuses ressources, notamment minières. Au plan mondial, le pays est le premier en réserves de bauxite, le deuxième après l'Australie, pour la production. Il dispose également d'or en Haute Guinée, de fer, de diamants, de pétrole et d'uranium. Le potentiel en production hydro-électrique est considérable en raison du relief et de la pluviométrie mais la Guinée est dépendante sur le plan énergétique.

La République du Burkina Faso[107]

***« Malheur, à ceux qui bâillonnent le peuple** » Thomas Sankara, 1982*

A plusieurs centaines de kilomètres des débouchés maritimes que sont Abidjan en Côte d'Ivoire, Cotonou au Dahomey et Lomé au Togo, la Haute-Volta devenue Burkina Faso le 4 août 1984, est un pays enclavé situé dans l'espace soudano-sahélien. Le pays est actuellement dépourvu en ressources minières, et agricoles. Par contre, pendant la colonisation, le territoire était l'un des plus peuplés de l'AOF : 3 millions de personnes. La France, à coup d'impôt de capitation, de travail forcé et d'enrôlement dans les troupes de tirailleurs sénégalais, exploite cette ressource. Mais l'impôt de capitation fait fuir les hommes vers la Gold Coast (Ghana).

En 1919, la colonie autonome de Haute Volta est créée pour mettre un frein au départ massif des travailleurs voltaïques vers la colonie britannique plus accueillante. Le chef-lieu est établi à Ouagadougou.

Le recours à la main d'œuvre voltaïque pour des usages extérieurs à la colonie elle-même, se généralise entre 1920 et 1924 : le gouvernement général de l'AOF lève 25 279 manœuvres de Haute-Volta pour les travaux du chemin de fer Thiès–Niger au Sénégal, 42 930 pour la construction du chemin de fer ivoirien et 16 541 sur les chantiers forestiers ivoiriens entre 1921 et 1930.

En 1932, sous la pression des colons et des groupes économiques installés en Côte d'Ivoire, notamment les grandes compagnies comme la Société Commerciale de l'Ouest Africain (SCOA), la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale (CFAO) et les Etablissements Peyrissac, la Haute Volta est dissoute. Selon le ministre Français des colonies Albert Sarrault, il faut « *mettre à la disposition de la Côte d'Ivoire, la main d'œuvre abondante et disciplinée qui lui manque pour lui insuffler une vigueur prometteuse.* » L'Administration coloniale rattache plus de la moitié du territoire voltaïque à la Côte d'Ivoire mais surtout une importante population : 2 019 000 de voltaïques venant renforcer les effectifs d'une Côte d'Ivoire alors moins peuplée avec seulement 1 863 243 habitants.

[107] source Wikipédia.

Le 4 septembre 1947, la Haute-Volta redevient un territoire autonome. Ses revendications sont portées par Daniel Ouezzin Coulibaly. Il a été le directeur de l'école primaire publique de Banfora avant d'être appelé par Alfred Dirand le directeur de l'Ecole William Ponty, au poste de Surveillant général et Chargé de cours de pédagogie de l'Ecole. Premier instituteur africain à avoir accédé au poste de cadre supérieur à l'Ecole William Ponty, Ouezzin Coulibaly encadre et forme de 1934 à 1945, de nombreux futurs instituteurs, fonctionnaires de l'Administration générale, médecins, pharmaciens et vétérinaires des colonies de l'Afrique occidentale et de l'Afrique équatoriale françaises. En 1958, il devient président du Conseil de gouvernement de la Haute-Volta, puis vice-président de la République de Haute Volta. Le 7 septembre 1958, il décède à Paris. Maurice Yaméogo soutenu par l'Union démocratique voltaïque (UDV) affilié au RDA, lui succède.

Le 5 août 1960, le pays accède à l'indépendance. Maurice Yaméogo en devient le premier Président.

« Monsieur Maurice » comme l'appellent ses compatriotes, a fréquenté le petit séminaire de Pabré fondé en 1925 et qui a occupé une place centrale dans le dispositif éducatif de la colonie. C'est l'une des plus prestigieuses institutions du pays. Maurice Yaméogo se destinait à la prêtrise mais en 1939, il quitte le petit séminaire de Pabré sans être diplômé. Il réussit néanmoins à intégrer l'Administration coloniale française comme commis expéditionnaire.

En mai 1957, dans le cadre de la formation du premier gouvernement voltaïque instauré par la loi-cadre Defferre, il entre dans le gouvernement de coalition formé par Ouezzin Coulibaly comme ministre de l'Agriculture. Après la mort des deux illustres représentants du pays, Philippe Zinda Kaboré le 25 mai 1947 à Abidjan, en Côte d'Ivoire et Ouezzin Coulibaly le 7 septembre 1958 en France, Maurice Yaméogo élimine toute opposition parlementaire pour s'imposer et prendre la direction du pays le 5 août 1960.

Le 24 avril 1961, il refuse les accords de défense avec la France et signe simplement un accord d'assistance militaire technique. Il exige par la suite la libération, avant le 31 décembre 1961, de la base de Bobo-Dioulasso occupée par l'Armée Française afin d'y installer les Forces Armées Voltaïques (FAV) créées le 1er novembre.

A la suite du coup d'État le 13 janvier 1963 survenu au Togo voisin dans lequel le président Olympio a trouvé la mort, Maurice Yaméogo cède à la paranoïa, suspend les Conseils de ministres. Au gré de ses humeurs, il annonce par le biais de la Radiodiffusion, sans consultation préalable, la nomination ou la révocation des ministres. En 1964, l'État supprime les subventions en faveur de l'école privée, essentiellement catholique. Le froid s'installe entre le Président Yaméogo et le clergé. La rupture est définitivement consommée en 1965. Cette année-là, le Président de la République fait emprisonner son épouse Félicité, divorce, et se remarie le 17 octobre en grande pompe avec « miss Côte d'Ivoire », Nathalie Monaco, une métisse.

Il y a longtemps que « Monsieur Maurice » désirait une femme métisse[108]. En effet, Frédéric Guirma, diplomate et homme politique burkinabé affirme dans son livre « Comment perdre le pouvoir ? Le cas de Maurice Yaméogo » qu'il avait épousé par résignation Félicité Zagré, une fille scolarisée de Koudougou : lorsqu'il avait intégré la fonction publique comme commis expéditionnaire, poste qui symbolisait pour lui, la réussite et le prestige, il se serait épris d'une métisse, Thérèse Larbat. Malheureusement pour lui, le père lui aurait refusé la main de sa fille au motif qu'il n'est pas « assez civilisé » pour faire le bonheur de sa fille[109]. En épousant grâce au coup de pouce du président Ivoirien Félix Houphouët-Boigny, une métisse comme il en a toujours désiré, Maurice Yaméogo réalise son rêve. Les noces se déroulent avec faste dans les Caraïbes et au Brésil.

La population en proie à la misère ne lui pardonne pas ces dépenses de prestige. Il perd tour à tour l'appui de la chefferie et des notables dits traditionnels, des syndicats et du clergé.

Aux mois de mars et avril 1965, une épidémie de rougeole meurtrière s'abat sur le pays par manque de vaccins dans les hôpitaux et les dispensaires. En octobre, le manque de classes et de maîtres rend la rentrée scolaire particulièrement difficile. Beaucoup d'élèves sont renvoyés chez eux, alors même que le taux de scolarisation dans le pays est d'environ 8 %.

Le 3 janvier 1966, les mesures d'austérité prises par le gouvernement provoquent un soulèvement populaire encadré par les syndicats et les

[108] Source, Frédéric Guirma, diplomate, écrivain et homme politique burkinabé ; Comment perdre le pouvoir? Le cas de Maurice Yaméogo.
[109] Source, Frédéric Guirma, diplomate, écrivain et homme politique burkinabé ; Comment perdre le pouvoir? Le cas de Maurice Yaméogo.

partis progressistes. Le président Yaméogo est contraint de laisser le pouvoir au chef d'État-major, le colonel Sangoulé Lamizana, qui bénéficie de la confiance de la population. Celui-ci prend la tête du Conseil supérieur des forces armées et élabore un nouveau plan de remise en ordre de l'économie.

Le 28 Avril 1967, Maurice Yaméogo est inculpé par un tribunal spécial chargé d'enquêter sur ses années de gestion. Le 8 mai 1969, il est condamné à l'issue d'un procès à huis clos, à cinq ans de travaux forcés, au bannissement à vie et à la déchéance de ses droits civiques.

Après sa déchéance, son épouse Nathalie Monaco le quitte. Malade, il s'éteint le 15 septembre 1993 dans l'avion qui le ramène de Paris à Ouagadougou.

Le Lieutenant-Colonel Aboubacar Sangoulé Lamizana est renversé à son tour le 25 novembre 1980 par ses frères d'armes.

Le Colonel Sayé Zerbo prend le pouvoir. Pas pour longtemps : il est renversé en 1982 par un autre coup d'État militaire qui place le médecin commandant Jean-Baptiste Ouédraogo à la tête de l'État. Son Chef de Gouvernement se nomme Thomas Sankara, un jeune Capitaine.

Jean-Baptiste Ouédraogo entre en conflit avec Sankara et le limoge de son poste en mai 1983. Trois mois plus tard, le 4 août 1983, Thomas Sankara prend le pouvoir par un coup d'État.

Anti-impérialiste, panafricaniste et tiers-mondiste, il dérange. Il rebaptise le pays : ce ne sera plus Haute Volta, nom donné par le colon mais Burkina Faso qui signifie pays des hommes intègres dans une des langues locales. Il conduit une politique d'affranchissement du peuple burkinabè. Son gouvernement entreprend des réformes majeures pour combattre la corruption. Il érige l'autosuffisance alimentaire, l'Éducation, la Santé et la Promotion de la femme en priorités et obtient des résultats probants. Le 15 octobre 1987, il est assassiné par « ses amis » militaires. Son plus proche ami et collaborateur, le Capitaine Blaise Compaoré prend le pouvoir. Après son accession à la tête de l'État, deux de ses anciens compagnons dans le gouvernement de Sankara, les Capitaines Henri Zongo et Jean-Baptiste Boukary Lingana sont éliminés :*« Il y a des actualités qui remettent au goût du jour l'Histoire et ses drames rangés dans les placards(...) Au début de l'aventure, était l'amitié entre Thomas*

et Blaise.Compaoré se lie à Sankara sur la ligne de front lors de la « première guerre des pauvres » entre le Mali de Moussa Traoré et la Haute Volta de Sangoulé Lamizana, durant laquelle Sankara se couvre de gloire. Ils deviennent inséparables (...)

Lorsqu'il est nommé secrétaire d'État en 1980, Sankara s'illustre en fixant sa résidence dans un quartier populaire de Ouaga. Il vient au conseil de gouvernement tantôt sur son vélo de course, tantôt dans une jeep militaire comme véhicule de fonction. Il ne s'arrêtera pas là. Lorsqu'à la suite du changement de régime, il est nommé Premier ministre en novembre 1982 aux cotés de Jean-Baptiste Ouédraogo, il remet ça. Au retour d'une visite d'État en Lybie, où le gouvernement hôte avait pris entièrement en charge son séjour, Thomas Sankara reverse dans les caisses de l'État les frais de mission non utilisés parce que, comme le confient ses collaborateurs, il estimait normal de rendre l'argent de l'État dont il n'avait pas eu besoin.

Une fois au pouvoir, Sankara met au garage les limousines de fonction de la présidence dont il estimait les frais d'entretien très couteuses. Son nouveau cortège se composait d'une Peugeot 205 noire et d'une Renault 5 noire qui était occupée par ses autres gardes du corps

(...) Le 15 octobre 1987 sur le perron du siège du conseil national de la révolution (CNR), Sankara est abattu de deux balles dans la tête et 10 balles dans le buste par un commando venu du centre d'instruction militaire de Po, centre commandé après la nomination de Compaoré au CNR par Gilbert Diendéré, son adjoint (...)

Le 18 septembre 1989, Jean-Baptiste Lengani et Henri Zongo, respectivement en charge des ministères de la défense populaire et de la Promotion économique, sont accusés de complot contre le nouveau chef de l'État, Blaise Compaoré. Mis aux arrêts et jugés ensuite, ils sont purement et simplement exécutés. (...)[110] *»*

De 1987 à 2014, Blaise Compaoré dirige le Burkina Faso. Les violences policières et les meurtres de ses opposants sont continuellement dénoncés par l'opposition comme l'assassinat du journaliste Norbert Zongo en 1998. En juin 2008, l'université de Ouagadougou connaît une grève. La réponse du pouvoir est brutale : suppression de toutes les

[110] Dr BANGALI N'goran, Historien, Publié le 17 déc, 2014 sur http://oeildafrique.com.

prestations sociales (bourses, restauration, résidences universitaires vidées en deux jours.

Blaise Compaoré souhaite se présenter pour un cinquième mandat consécutif en 2015. Un an avant les élections, il demande au Parlement de revoir la Constitution du 11 avril 2000, en son article 37 qui stipule que le Président du Faso est élu pour cinq ans, rééligible une fois. Cette limitation du nombre de mandats présidentiels interdit, en l'état, à Blaise Compaoré de se représenter à la prochaine élection de 2015. Il décide de faire modifier cet article 37. Mais au moment où l'Assemblée Nationale s'apprêtait à la modification, un soulèvement populaire d'une grande ampleur secoue Ouagadougou et d'autres villes. Le Parlement et différents bâtiments publiques sont assiégés par des manifestants hostiles à la modification de la Constitution. Les forces de Sécurité réagissent : au moins 30 morts à déplorer. Cela n'empêche pas près de 1500 personnes de franchir les lignes de police et mettre le feu au Parlement pendant que d'autres manifestants prennent le contrôle de la Télévision. Sous la pression de la rue et le soutien de la majorité des militaires, Blaise Compaoré dissout le gouvernement et annonce qu'il renonce à modifier la loi fondamentale. Mais cela ne suffit pas.

Après 27 ans de pouvoir absolu, la rue ne veut plus de lui à la tête du pays. Le lendemain, il est exfiltré par les Français. Le 31 octobre 2014, il est accueilli en Côte d'Ivoire par le président ivoirien Alassane Ouattara. Marié à une ivoirienne, il prend la nationalité du pays hôte.

A Ouagadougou, le Lieutenant-colonel Isaac Yacouba Zida, commandant adjoint du Régiment de sécurité présidentielle de Blaise Compaoré s'empare du pouvoir dans la nuit du 1er novembre. 2014

Face au mécontentement de la population, Isaac Zida s'engage à rendre le pouvoir à un civil.

Le 17 novembre, 2014 Michel Kafando, diplomate, est nommé président de transition pour 12 mois jusqu'à la présidentielle de novembre 2015.

Le lendemain, il est investi Président du Burkina Faso. Il est chargé particulièrement de préparer la prochaine élection présidentielle. Le lieutenant-colonel Zida devient son Premier ministre.

Le 16 septembre 2015, le Général Gilbert Diendéré, ancien Chef d'État-major particulier et bras droit de l'ancien président Blaise

Compaoré, tente de renverser le régime de transition. Michel Kafando est pris en otage. La population manifeste dans la rue, la Communauté internationale condamne. Le coup d'État avorte et le Président Kafando est rétabli six jours plus tard dans ses fonctions.

Le 29 novembre 2015, se tiennent les élections présidentielles et législatives. Roch Marc Christian Kaboré, candidat du Mouvement du Peuple Pour le Progrès (MPP) est élu dès le premier tour pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois, avec 53,49 % des voix. Il est le neuvième président du Burkina Faso depuis son indépendance, et le troisième président civil après Maurice Yaméogo et Michel Kafando. Roch Marc Christian Kaboré, Économiste de formation est investi le 29 décembre 2015.

Dès le 15 janvier 2016, il fait face à la première grave crise de son mandat : un restaurant et un hôtel du centre de Ouagadougou, la capitale, fréquentés par des expatriés sont la cible d'une attaque terroriste revendiquée par Al Qaida au Maghreb Islamique (AQMI). Le bilan fait état de trente morts. En septembre 2016, un poste douanier de Markoye, près du Niger, au nord du pays, fait deux morts. En juin de la même année, c'est un poste de police près de la frontière malienne qui est attaqué, faisant cette fois trois morts.

Depuis, les attaques djihadistes se sont multipliées.

Dans le Nord, les Forces de défense et de sécurité (FDS) essuient régulièrement de lourdes pertes face aux attaques des djihadistes.

Le régime de Marc Christian Kaboré a du mal à trouver la solution à cette violence où se mêlent djihadisme et tensions communautaires liées à l'accès à la terre, à l'eau, aux zones de pâturage, de chasse ou aux ressources aurifères.

Trois groupes djihadistes opèrent sur le territoire burkinabé : le groupe local Ansarul Islam, et deux groupes apparus au Mali, l'État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO) et le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM).

En cinq ans, plus de 1200 personnes (en majorité des civils) ont été tuées dans des attaques djihadistes. Plus d'un million de personnes, ont dû fuir leurs villages. Certains intellectuels Burkinabés lient la recrudescence des attaques djihadistes dans le pays aux conséquences de la chute de Blaise Compaoré le 31 octobre 2014 : "*Des unités ont été dissoutes et des cadres de l'armée ont quitté le pays.* C*'est une armée affaiblie qui a*

affronté les groupes armés à partir de 2015"[111]. L'unité la plus connue du régime de Blaise Compaoré était le Régiment de Sécurité Présidentielle (RSP) dirigé par le général Diendéré dissoute en 2015 par le nouveau régime. *«Avec ses 1 300 hommes, cette unité représentait près de 10% des effectifs de l'armée ; elle constituait un corps d'élite et surtout la base d'un service de renseignement extrêmement efficace*[112]*»*

La lutte contre l'insécurité est au centre des débats politiques : *«* (…) *Il existait, c'est vrai, des liens entre des cadres du pouvoir de Blaise Compaoré et des groupes armés. L'État burkinabé a ainsi servi durant cette période d'intermédiaire entre les groupes djihadistes et les forces du Mali ou de Barkhane notamment dans la question des otages occidentaux. Ces groupes armés n'allaient pas attaquer le régime qui leur servait d'intermédiaire"*[113] *.»*

Le 22 novembre 2020, les Burkinabés se rendent aux urnes, sous haute tension sécuritaire, pour un double scrutin présidentiel et législatif : *"Au-delà des 120 kilomètres autour de la capitale, l'État n'a plus la main. Plus de 8000 écoles ont été fermées"*[114].

Roch Marc Christian Kaboré est réélu avec 57,87 % des voix.

La République de Côte d'ivoire

L'histoire de la Côte d'Ivoire se confond avec celle du père de l'indépendance, Félix Houphouët-Boigny.

Pendant deux décennies, 60-70, 70-80, après l'indépendance, ce pays était devenu le moteur économique de l'Afrique noire francophone.

Alors que tous ses voisins francophones et anglophones souffraient des coups d'état à répétition, que le géant Nigérian était empêtré dans une

---

[111] Mahamoudou Sawadogo chercheur et spécialiste des questions sécuritaires au Burkina Faso *in* Burkina Faso : la lutte contre les djihadistes, enjeu majeur des élections,Pierre Desorgues, AFP.

[112] Rapport de 2019, International Crisis Group sur la question sécuritaire au Burkina Faso.

[113] William Assanvo, chercheur à l'Institut d'Etudes de Sécurité de Dakar (ISS Africa).*in* Burkina Faso : la lutte contre les djihadistes, enjeu majeur des élections,Pierre Desorgues, AFP.

[114]Bakary Sambe politologue, directeur du think tank Timbuktu Institute, professeur à l'université Gaston-Berger de Saint-Louis au Sénégal.

guerre de sécession, Houphouët-Boigny et son peuple vivaient dans un climat de stabilité politique et accumulaient les performances économiques.
Mais le « miracle ivoirien », nom donné à cette période de prospérité s'est transformé en « mirage » après les années 1980-1990 et la paix a quitté le pays embourbé dans des crises à répétition.

Après le décès de Félix Houphouët – Boigny en 1993, le pays a connu lui aussi les affres des coups d'état et même la partition du territoire.
En 2010, et, pour la première fois, au vu et au su du Monde, la France et l'ONU, à visage découvert ont utilisé des chars et avions de guerre contre un pays indépendant.

Retour sur l'histoire de ce pays phare de l'Afrique francophone : « Le paradis artificiel du vieux. »

Troisième partie
LE PARADIS ARTIFICIEL DU VIEUX[115]

***« L'héritage que laissera Houphouët sera lourd de guerres intestines et de règlements de comptes.** » Eric Temos*[116]

[115] [115] Le terme « vieux » désigne pour les Ivoiriens, le père et toute personne âgée. Houphouët- Boigny était ainsi affectueusement appelé.

[116]« Côte d'Ivoire, ce que personne ne dit », *L'Officiel d'Afrique n°17, décembre 1984-janvier 1985.*

Chapitre 1
TERRE BÉNIE

La Côte d'Ivoire en Afrique de l'Ouest a pour voisins le Burkina Faso et le Mali au Nord, le Ghana à l'Est, la Guinée et le Liberia à l'Ouest. Sa superficie est de 322.460 km2.

« Telle une belle fille de la campagne, insolente de jeunesse et éclatante de santé, la Côte d'Ivoire séduit de prime abord par sa gaieté et par sa couleur.

Elle retient ensuite par la prodigieuse diversité de ses paysages, par sa richesse, et par une activité débordante dont les résultats chiffrés sont plus éloquents, que tous les commentaires. Ses exportations n'ont-elles pas atteint 170.000 tonnes en 1934 ?

Il ne semble donc pas exagéré de dire qu'elle sera bientôt le pivot économique de l'A. O. F.[117]*»*

Le temps du Bélier[118]

7 Août 1960. Perché sur les épaules de mon père, j'admire avec mes yeux d'enfant de 5 ans[119], les manifestations marquant l'accession de mon pays, la Côte d'Ivoire, à la souveraineté nationale. Nous sommes à Toumodi, une petite ville du Centre, à quelques 200 kilomètres d'Abidjan, la capitale. Dans la cour de la sous-préfecture, tout de blanc vêtu (culotte, veste, casque), est assis un homme blanc : c'est le Commandant. Les arbres de la cour et de grosses pierres de couleur ocre protégeant les parterres fleuris sont peints en blanc. Je ne sais pas ce que veut dire « indépendance » ; je sais seulement que ce jour, c'est la fête. Je vois mon père et ses amis transportés de joie. Dans la foule, les clameurs et

[117] « Côte d'Ivoire, Terre Promise », Madeleine Poulaine, 1935, « Le Temps »,

[118] Surnom du président Félix Houphouët-Boiny ; Symbole de courage, le bélier n'hésite pas à prendre la défense des plus faibles.

[119] Au contraire de beaucoup d'enfants nés à cette époque, j'ai eu la chance de naître au moment où le neveu de mon père, un métis, était en congé au village. Et, c'est lui, « le blanc du village » qui s'est aussitôt rendu à la sous préfecture pour faire la déclaration de ma naissance.

applaudissements accompagnent le nouveau drapeau qui, lentement monte…monte pour se dresser fièrement en haut du mat, au milieu de la sous-préfecture. Le Commandant est debout, au garde- à –vous ; à ses côtés, un noir en costume cravate, coiffé d'un chapeau noir. Toute la journée et toute la nuit, les hommes et les femmes reprennent sans fin, l'air venu du lointain Congo Kinshasa : « indépendance cha-cha… » Leur bonheur, ils le crient à qui veut les entendre : avec l'indépendance, c'est le départ des blancs, c'est la liberté, c'est désormais leur frère noir Houphouët- Boigny qui va diriger le pays.

Comme partout dans cette Afrique constituée à 90% d'analphabètes, l'idée nationale se cristallise autour de ceux qui ont conduit le pays à l'indépendance. Ici, il s'agit du président Félix Houphouët–Boigny. Beaucoup de récits sur l'homme circulent dans les villages et en font un être extraordinaire pourvu de pouvoirs surnaturels...qui lui ont permis pendant les moments difficiles du RDA, d'échapper à plusieurs reprises aux colons qui en voulaient à sa vie.

Félix Houphouët-Boigny est né en 1905. Ancien élève de l'École coloniale William Ponty du Sénégal, titulaire du diplôme de « médecin auxiliaire », titre officiel des médecins africains en AOF et AEF, il exerce comme médecin de l'Administration coloniale à partir de 1925 à Abidjan, puis à Guiglo dans l'Ouest. En septembre 1929, il dépose ses valises à Abengourou dans l'Est du pays, son nouveau lieu d'affectation. Dans cette région productrice de cacao, il s'émeut des agissements des commerçants colons. Sous un pseudonyme, il publie dans le journal « Le Trait d'union[120] » du 22 décembre 1932, un article intitulé : *On nous a trop volés.* Il écrit notamment : « (…) depuis dix ans, une bonne partie de nos revenus est détournée par les agents malhonnêtes qui fraternisent avec les traitants dont la plupart, vieux employés licenciés n'ont pour tout capital que l'amitié, la complaisance de leurs anciens camarades ». Découvert par l'Administration, il écope d'un congé disciplinaire de trois mois qu'il passe à Yamoussoukro[121], son village. À la reprise du service, il est successivement affecté à Dimbokro, à 80 km au Sud-Est de son village Yamoussoukro, puis, Toumodi à moins de 40 kilomètres de son village. Ce sera son dernier poste de médecin. Il y reste de 1936 à 1939.

[120]Le Trait d'Union,jounal créé en 1932 par Roger Rappet, Il fait partie des colonialistes "modérés" qui prennent parfois la défense des intérêts des planteurs autochtones.

[121] Située à 240 kilomètres au nord d'Abidjan. Érigée en capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire depuis 1983 ; la capitale économique du pays étant Abidjan.

Face aux abus des colons, en compagnie d'autres planteurs indigènes, il crée en 1944, le Syndicat Agricole Africain qui devient le premier organisme autochtone d'Afrique noire à opposer une résistance à certaines méthodes de l'Administration et du secteur privé européen. Il abandonne la carrière médicale pour l'action politique[122].

Élu député aux deux Assemblées constituantes de 1945 et 1946, malgré la violente opposition de l'Administration coloniale, il fait adopter la suppression du travail forcé dans les colonies d'Afrique qui porte son nom : « loi Houphouët-Boigny. »

En octobre 1946, sur son initiative et sous sa présidence, le Congrès constitutif du Rassemblement Démocratique Africain (RDA), parti de « combat anti colonialiste », se tient à Bamako. Il est élu président de ce grand parti panafricain en même temps que président du P.D.C.I (Parti Démocratique de Côte d'ivoire), section du R.D.A.

Un mandat d'arrêt est lancé contre lui, en février 1949, à la suite d'incidents au cours d'une réunion publique à Treichville. Il y a des morts et des blessés. Il évite l'arrestation à Yamoussoukro, mais plusieurs de ses amis sont incarcérés et condamnés.

En 1951, il trouve en France de nouveaux appuis politiques, notamment auprès de l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance, U.D.S.R, formation parlementaire dirigée par René Pleven et François Mitterrand. Les élections législatives de 1956 consacrent dans toute l'Afrique la victoire du R.D.A. Houphouët-Boigny est appelé à participer au Gouvernement français : cinq fois ministre, de février 1956 à juillet 1959.

Président du Grand Conseil de l'AOF, de mai 1957 à mai 1958, Président de l'Assemblée constituante de Côte d'Ivoire de décembre 1958 à mai 1959, il remet sa démission en tant que Ministre de la République Française le 8 janvier 1959. Le 1er mai de la même année, il est Premier Ministre de la Côte d'ivoire en remplacement d'Auguste Denise.

Le 7 août 1960, l'indépendance est proclamée et le 27 novembre de cette année, Félix Houphouët-Boigny à 55 ans, est élu premier Président de la République.

Ministre d'État de la France, Félix Houphouët-Boigny avait pris une part active à la rédaction des textes de la Communauté Franco-Africaine.

[122] Félix Houphouët-Boigny, Mes premiers combats, NEI, 1994.

Contrairement à de nombreux dirigeants africains qui réclamaient une indépendance immédiate, il souhaitait une transition en douceur au sein de l'« ensemble français » car, selon lui, l'indépendance politique sans l'indépendance économique ne vaut rien. Aussi, aux premières heures de l'indépendance, fait-il le choix d'une coopération sans réserve avec l'ancienne puissance coloniale.

Sitôt installé au palais présidentiel, son ami Jacques Foccart, le « Monsieur Afrique » de l'Élysée, l'entoure de Conseillers français notamment Guy Nairay, son chef de cabinet et Alain Belkiri, le Secrétaire Général du Gouvernement. Ils sont la « bouche et les oreilles » de la France : leur influence s'étend à tous les domaines y compris, la politique intérieure et extérieure.

Au niveau de la politique intérieure, Houphouët-Boigny neutralise dès 1957, les partis rivaux du PDCI-RDA et brise toute forme d'opposition à l'intérieur du parti. Mais des jeunes de son parti menés par Jean-Baptiste Mockey[123], se dressent ouvertement contre sa politique trop francophile. En septembre 1959, Mockey est accusé de tentative de coup d'État et d'assassinat du président Houphouët-Boigny à travers un complot dit le « complot du chat noir ». Le complot implique des anciens opposants au PDCI, des ministres, des députés et des militants issus de la JRDACI, la section des jeunes du parti. Des mesures d'épuration sont diligentées. Au total plus d'une centaine de personnes sont incarcérées. De nombreuses condamnations dont plusieurs à mort sont prononcées.

En 1967, ayant consolidé son pouvoir, le président montre qu'il sait manier le bâton et la carotte. Il libère tous les prisonniers y compris ceux qui avaient été condamnés à mort. Il les indemnise et les (re)introduit dans l'appareil d''État, leur permettant de profiter largement des bénéfices du développement du pays.

[123] Jean-Baptiste Mockey, pharmacien. Ministre de l'intérieur dans le premier gouvernement ivoirien, Secrétaire Général du PDCI ; ambassadeur de Côte d'Ivoire en Israël ; ministre de l'agriculture. Emprisonné lors des événements de 1963, Mockey, sera réhabilité par le président Houphouët-Boigny en 1975. Il devient membre du bureau politique du PDCI. En 1976, il revient au gouvernement comme ministre de la santé. En novembre 1980 il est réélu maire de Grand-Bassam.Le 29 janvier 1981, décède suite à un accident de la circulation.

Dans les années 1970, il réprime les velléités sécessionnistes des Agni du Sanwi[124] commencées avant l'indépendance ainsi que celles des bétés[125]du Guébié[126] dans la région de Gagnoa.

Au niveau des Agni du Sanwi, dès le 18 ème siècle, des navigateurs européens s'établissent à Assinie dans la région d'Aboisso située dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire. Après les comptoirs commerciaux, ils créent des écoles. Les premiers cadres et intellectuels de la colonie de Côte d'ivoire sortent de ces écoles. Dans cette région, les colons introduisent le café et le cacao qui vont créer une classe de riches planteurs et de paysans relativement aisés. Être les premiers cadres et intellectuels de la colonie, être les premiers à vivre des richesses procurées par la culture du café et du cacao, cela développe chez certains cadres du Sanwi un ethnocentrisme. Ils créent à Abidjan, l'Association des Cadres et Travailleurs du Sanwi dont les membres sont tous essentiellement originaires du cercle d'Aboisso qui couvre une superficie d'environ 6000 km² peuplé de 40 000 habitants répartis sur une vingtaine de villages des deux ethnies Agni et Éhotilé.

En 1959, un conflit foncier éclate entre deux villages de la région : le village Aby (Sanwi), situé dans la subdivision administrative d'Aboisso et le village Abiaty (Ehotilé), relevant de la subdivision d'Adiaké. Très rapidement, le conflit foncier se transforme en conflit armé entre les villages. Le premier bilan fait état de quatre morts, plusieurs blessés, des hameaux et villages incendiés. Le gouvernement de Félix Houphouët–Boigny veut y restaurer l'ordre mais il est contrarié dans les pourparlers par les autorités coutumières du Sanwi. Comme condition d'acceptation de la médiation, elles font signer une pétition pour exiger du ministère de l'intérieur « la reconnaissance par le gouvernement ivoirien de l'intégrité du royaume Sanwi dans les limites établies par un traité de protectorat conclu le 4 juillet 1843 entre le Lieutenant de vaisseau Fleuriot de Langle

[124]Le Royaume Sanwi occupe la pointe Sud-Est de la Côte d'Ivoire et couvre une superficie de 6 500 km².Les populations constitutives de ce royaume sont venues vers fin xviie siècle, de l'Aowin, dans l'actuel Ghana où elles ont dû fuir à la suite d'une défaite consécutive à une guerre. Sur les dix-sept familles ayant pris la fuite, seules quatre familles ont pu arriver sur le sol ivoirien ; les autres ayant péri sur le chemin de l'exode.. Elles se sont installées avec leurs sept chaises qui symbolisent les sept grandes familles royales dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire.

[125] Les Bétés sont un peuple vivant dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire.

[126] Sous groupe des Bétés.

et le roi Amon N'douffou III roi du Sanwi[127]. Ils suggèrent l'ouverture de discussions entre la France et le royaume Sanwi qui sollicite son indépendance conformément à l'article 88 de la Constitution française de 1958 en vue de conclure un accord d'association et de l'échange d'ambassadeurs. Paris refuse et s'aligne sur les positions du gouvernement de Côte d'Ivoire : avec la création de la colonie de Côte d'ivoire par décret du 10 mars 1893, les traités antérieurs entre la France et les monarques locaux tel le traité de 1843 conclu avec le roi du Sanwi sont devenus caduques.

Aux élections législatives organisées le 12 avril 1959, le roi N'douffou III ordonne à ses sujets de boycotter le scrutin. Sur 14 831 inscrits, seuls 3200 électeurs votent. Le « Mouvement de la Libération du Sanwi » naît. Le 3 mai 1959, la « République indépendante du Sanwi » est proclamée. Un gouvernement est constitué sous l'autorité du roi. Face à la forte présence des forces de défense et de sécurité, le gouvernement provisoire du Sanwi décide de se réfugier au Ghana devenu indépendant depuis le 6 mars 1957. Les autorités ivoiriennes sollicitent et obtiennent de la France l'arrestation des deux émissaires partis revendiquer la sécession. Ils sont transférés à Abidjan, jugés et condamnés à des peines de prison le 2 mai 1960 en même temps que le roi et quatre de ses notables pour atteinte à la sûreté de l'État et à l'intégrité du territoire.

À la suite d'une demande de clémence exprimée au président Houphouët par la notabilité du Sanwi, le roi et ses co-accusés sont libérés le 4 décembre 1961.

Aussitôt libres, ils rejoignent au Ghana, le gouvernement du Sanwi, issu du « Mouvement de la Libération du Sanwi ».

---

[127] Le 4 juillet 1843, le lieutenant de vaisseau François Fleuriot de Langle signe un traité avec le roi du Sanwi Attokplora Kouassi (Attacla dans les archives françaises), représenté par son neveu Amon N'douffou (Amatiffou dans les archives). Dans celui-ci, on peut lire :« Art.1er : Le roi, les chefs et le peuple d'Assinie se rappellent l'amitié et l'alliance qui a existé de tous temps avec la nation française, amitié qui avait porté les anciens chefs du pays à faire des concessions de terrain aux Français, avec le droit d'y bâtir des forts, droit dont ils ont déjà usé ; ils considèrent que cette amitié ancienne n'a jamais été altérée et désirent se créer un protecteur puissant en se rangeant sous la protection de Sa Majesté Louis-Phillipe 1er, roi des Français, à qui ils cèdent la souveraineté pleine et entière de tout leur territoire avec le droit d'y arborer ses couleurs et d'y faire telle bâtisse ou fort qu'elle jugera convenable ».
DIABATE (H.), Le Sanwi. Un royaume akan de la Côte d'Ivoire, Paris, Université de Paris I, 1984.
(Thèse de doctorat d'État), T. 1, pp.262-305.

En Février 1966, un coup d'État renverse le président Nkrumah du Ghana. Les nouvelles autorités de ce pays décident d'extrader les membres du « Mouvement de la Libération du Sanwi », encore refugiés au Ghana, vers la Côte d'Ivoire. Le Président Houphouët-Boigny fait voter une loi d'amnistie en faveur de tous ceux qui étaient impliqués dans les évènements du Sanwi.

En 1969, à la faveur de la reconnaissance par la Côte d'Ivoire du Biafra sécessionniste [128], l'affaire du Sanwi refait surface : le mouvement indépendantiste est reconstitué. Des arrestations sont opérées, suivies de détention. En 1981, les détenus recouvrent la liberté à la faveur dela visite en Côte d'Ivoire du pape Jean Paul II. Pour la troisième fois, le président Houphouët-Boigny ordonne la remise en liberté des détenus de l'affaire du Sanwi. Le roi N'douffou III retrouve son trône.

En 1970, c'est l'épisode de « l'affaire Gnagbé Kragbé ».

Né le 5 juillet 1935 à Sassandra dans le Sud-Ouest, Kragbé Gnagbé est originaire de Gagnoa dans le Centre-Ouest. Étudiant en France, Kragbé Gnagbé milite beaucoup dans les associations et organisations de défense des intérêts des Africains. Le 7 mai 1963, il soutient à Paris, une thèse de doctorat de 3ème cycle dont le thème est la « politique coloniale en Côte d'ivoire ».

Il fonde en 1966 le Parti Nationaliste (PANA) comme l'y autorise l'article 7 de la Constitution de son pays. Un an plus tard, il dépose les statuts de son Parti au ministère de l'intérieur. Son acte est considéré comme une défiance envers Houphouët-Boigny, le Parti unique et l'État. Il est considéré « bon pour un asile d'aliénés aux mains de quelques spécialistes en psychiatrie ». Gnagbé est donc enfermé à l'hôpital psychiatrique de Bingerville. Son épouse, une Française s'inquiète auprès des autorités françaises. Le Chargé des affaires africaines, M. René Journiac, fait pression auprès des autorités ivoiriennes qui le libèrent. Mais, Gnagbé forme au début de l'année 1970, un gouvernement provisoire de « la République d'Éburnie » et se retranche dans son village, dans le canton Guébié, près de la ville de Gagnoa. L'Armée y est

[128] Guerre civile au Nigéria du 6 juillet 1967 au 15 janvier 1970, déclenchée par la sécession de la région orientalele Biafra. Le blocus terrestre et maritime du Biafra par les troupes gouvernementales provoque, dans la région, une famine qui aurait entraîné la mort et le déplacement d'un à deux millions de personnes.

dépêchée. Des combats entre les partisans de Kragbé Gnagbé et les forces de l'ordre font des centaines de morts. Pourchassé, Kragbé Gnagbé est finalement abattu par l'Armée.

Dans la décennie post indépendance, la Côte d'Ivoire devient le pays d'immigration pour les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest. Il y a d'abord, d'anciens travailleurs de l'AOF mutés à Abidjan par l'Administration coloniale qui préfèrent y rester nonobstant l'indépendance de leur pays d'origine : Sénégalais, Maliens, Dahoméens ou encore Guinéens. S'y trouve aussi, une forte main-d'œuvre burkinabé : personnel de maison (technicien de surface, cuisiniers, vigiles) et surtout, ouvriers agricoles nécessaires à la mise en œuvre et à l'entretien des plantations.

Les « bulldozers de la forêt »

Lorsqu' en 1932, la Haute Volta fût dissoute dans le but de mettre à la disposition de la Côte d'ivoire une main d'œuvre abondante et disciplinée, plus de 2 millions de voltaïques devinrent les habitants de la Haute Côte d'ivoire.

Le 4 septembre 1947, la Haute Volta redevient un Territoire autonome mais un grand nombre de ces Voltaïques choisissent de rester du côté de la Côte d'Ivoire, travailler dans les plantations de café ou de cacao.

Dès 1960, Félix Houphouët-Boigny, encourage comme l'ont fait les colons, l'installation de cette main-d'œuvre bon marché que constituent les voltaïques dans le Sud, le Sud-Ouest et l'Ouest du pays.

Pour inciter les paysans à plus d'efforts pour produire davantage, la politique agricole est soutenue par les mass-média (Radio, Télévision et presse écrite) dont la principale mission est d'accompagner le développement du pays en servant de relais au mot d'ordre du gouvernement et du parti au pouvoir, le P.D.C.I. A partir de 1966, une compétition agricole à travers « La coupe nationale du progrès » une émission radiotélévisée est lancée.

Encouragée par le président Houphouët-Boigny, l'émission diffuse les éliminatoires départementales, régionales et la finale. Le contenu de l'émission mêle vulgarisation agricole, musique traditionnelle et compétition entre sous-préfectures. A la fin de la saison agricole, la meilleure Communauté rurale et les meilleurs exploitants agricoles sont

primés en direct sur les antennes de la radio et de la télévision : entre 1960 et 1970, l'Agriculture connaît un développement fulgurant : les cultures de cacao triplent leur production, celles de café augmentent de moitié, passant de 185 500 à 275 000 tonnes.

Dans sa politique de diversification des cultures d'exportation, le régime de Félix Houphouët-Boigny crée des structures d'Etat pour encadrer et financer d'immenses plantations industrielles de noix de coco, de palmiers à huile, d'hévéa, de rizières etc. Il faut encore et toujours faire appel à un nombre important d'ouvriers agricole, en l'occurrence, de Voltaïques. Outre les ouvriers agricoles voltaïques, les populations du Centre du pays notamment, les baoulé du groupe Akan s'enfoncent également dans les riches forêts du Centre-Ouest, sud-Ouest et de l'Ouest. Un véritable front de colonisation de la zone forestière d'Est en Ouest est mis en place.

Par ailleurs, les cultivateurs du Nord sont vivement encouragés à développer la culture du coton dans leur région. L'État ivoirien, par l'intermédiaire de la Caisse de stabilisation et de soutien des prix des production agricoles – Caistab- qui garantit, chaque année, un prix d'achat minimum aux productions des planteurs, se garde le monopole sur les exportations de café, de cacao et de coton. Des ressources considérables sont ainsi dégagées pour financer les projets nationaux.

Les Coopérants français

Octobre 1964. Je viens poursuivre ma scolarité à Abidjan, venant d'une ville de l'intérieur du pays. Je suis inscris à l'École Pilote, Cocody Sud[129], en classe de Cours Moyen 1ère année (CM1). La Directrice est Française. Dans ma nouvelle classe dont l'effectif est de vingt-six élèves, nous sommes deux noirs, deux métis ; le reste des élèves est uniquement composé de Blancs.

Ma maîtresse, blanche, Française, me demande, le premier jour de classe :

« Où étais-tu l'année dernière ?

- A Sinfra, madame.

[129] Commune huppée d'Abidjan.

- C'est en brousse ça ?

- Oui, madame.

- Et, tu occupais quel rang à la composition de passage ?

- J'étais 1er, madame.

-Ici, sois sûr… tu ne seras pas 1er »

Toute la classe s'est mise à rire. Du haut de mes 10 ans, je ne comprenais pas la remarque de la maîtresse. A la fin de l'année, je n'ai pas été le premier de la classe mais tout au long de l'année, j'ai été constamment parmi les cinq premiers.

A cette époque, les enseignants français sont en grand nombre à Abidjan, principalement, dans les quartiers « chics ». Ils font partie des Assistants Techniques envoyés dans le cadre d'accords entre la Côte d'Ivoire et la France pour aider le pays qui manque cruellement de « cadres ». Les Français sont présents dans toute l'Administration. Ils sont Conseillers dans les ministères. Ils sont logés dans des cités construites à leur intention. Il y a aussi de nombreux hommes d'Affaires, des industriels, des commerçants... Leurs entreprises ont le monopole dans l'Agro-alimentaire, les cultures industrielles, les mines, le Commerce…Des chiffres non officiels font état de la présence de 300 000 Français présents en Côte d'Ivoire dont la moitié au titre de la Coopération.

Face aux contraintes liées au coût élevé des facteurs de production, à la rareté de main-d'œuvre qualifiée et aux difficultés de financement, Houphouët-Boigny accorde aux entreprises, de rapatrier jusqu'à 90 % de leurs bénéfices dans leur pays d'origine, les 10 % restants devant être réinvestis en Côte d'Ivoire. En 1976 et 1977, le chiffre d'affaires global des entreprises industrielles est respectivement de 350 milliards et 459 milliards de francs CFA[130]. Les Multinationales remplacent au fil du temps, les entreprises coloniales.

[130]L'industrie se caractérise par un grand nombre de petites et moyennes entreprises et très peu de grandes entreprises. Elle demeure cependant la plus diversifiée de la sous-région ouest-africaine et représente 40 % du potentiel industriel de l'UEMOA.

Les Libanais

Connus en Côte d'Ivoire d'abord sous le nom de Syriens puis de Syro-Libanais ou Libano-Syriens dans les années 1960, les Libanais sont présents dans le pays depuis les années 1900. Leur installation s'est effectuée par vagues successives. Il s'agissait au départ de simples paysans, d'analphabètes, d'ouvriers et de chômeurs. Ils s'installent dans les grandes villes de l'époque : Grand-Bassam, la première capitale ivoirienne de 1893 à 1900, puis Bingerville de 1900 à 1934 et ensuite à Abidjan et progressivement dans des villes de l'intérieur.

La plupart d'entre eux sont au service des grandes sociétés d'import-export telle la Compagnie Française de l'Afrique de l'Ouest (CFAO). Leurs activités sont principalement la collecte du café, du cacao et le commerce de détail. Les colons leur font confiance et les aident à obtenir des crédits dans les banques de commerce ainsi que de la marchandise. Ils ouvrent alors, les premières épiceries et boutiques de proximité. La communauté s'accroît au fur et à mesure que les activités économiques se développent. La qualité des immigrants aussi. Ils sont médecins, enseignants, étudiants, militaires…

Progressivement les libanais embrassent divers domaines d'activités : exploitations forestières, industries de Cosmétique, de Chimie-plastique, de Cartonnerie, d'imprimerie, et… cliniques médicales privées comportant plusieurs spécialités. La crise politique de 2002, le départ des Français de Côte d'Ivoire en 2004, ouvrent aux Libanais les portes de toutes les d'Affaires : grandes surfaces de distributions alimentaires, Assurances et banques transport, immobilier, distribution d'hydrocarbure, recherche minière, fonderies …

Abinader, Fakhri, Farhat, Ghanddour, Khalil, Omaïs, Zaher... ces noms éveillent dans la mémoire collective en Côte d'Ivoire, la réussite économique des Libanais du pays devenus incontournables dans plusieurs secteurs de l'économie et pèseraient 8 % [131]du PIB national.

De 1960 jusqu'aux années 1980, les détournements de deniers publics et l'enrichissement illicite des dignitaires du parti au pouvoir sont érigés en mode de gestion. « Le père de la nation » est généreux avec les barons du régime et ferme les yeux et les oreilles sur la gabegie orchestrée par les

[131] JA « qui sont les Libanais de Côte d'Ivoire ? » 27 déc 2018

dirigeants des programmes de développement régionaux : l'Arso[132] en 1969 pour désenclaver la zone Sud-Ouest, les Frar[133]mis en place à partir de 1971 pour doter les zones rurales du pays en infrastructures sociales et économiques (pompes hydrauliques, ponts, barrages, lycées, maternités…) , la Cidt[134] pour gérer et encadrer la production cotonnière depuis le stade du labour des parcelles jusqu'au stade de la commercialisation de la récolte, la Soderiz[135] pour la production et la commercialisation du riz, la Sodefel[136] pour les produits vivriers, la Sodesucre[137] pour les complexes sucriers, etc.

En 1977, c'est d'abord, l'Affaire de la surfacturation des complexes sucriers qui révèle l'ampleur des détournements au sommet de l'Etat. L'histoire des complexes sucriers commence en 1974. A cette date, le Président Houphouët-Boigny effectue des tournées dans le Nord de la Côte d'Ivoire. Il constate les inégalités de développement entre les régions du Nord et celles du Sud : revenu annuel par tête d'habitant au-dessous du quart du revenu moyen national, fort taux d'analphabétisme… Le Nord étant la partie du pays la plus anciennement islamisée du pays, l'Éducation dans cette région est souvent exclusivement coranique au détriment de l'Enseignement classique en français. Dans d'autres régions du Nord, c'est l'Enseignement du poro[138] qui supplante l'Éducation nationale. Au lieu et place de la scolarisation de leurs enfants, les parents font le choix de leur apprentissage aux métiers de commerçants, colporteurs, apprentis mécaniciens, artisans et surtout agriculteurs. Après sa visite dans le Nord, le président ivoirien décide d'y faire construire dix complexes sucriers afin d'endiguer l'exode des jeunes. Outre l'emploi des jeunes, deux objectifs majeurs sont assignés à la Sodesucre : satisfaire la demande intérieure en sucre et faire de la Côte d'Ivoire, un grand exportateur de cette denrée. Six unités industrielles sont construites.

---

[132] L'Autorité pour l'aménagement de la région du Sud-Ouest (ARSO) est un programme d'Aménagement du territoire et de développement régional réalisé de 1969 à 1980 au Sud-Ouest ..

[133] Fonds Régionaux d'Aménagement Ruraux.

[134] compagnie ivoirienne pour le developpement du textile.

[135] Société d'État pour le développement de la riziculture en Côte-d'Ivoire.

[136] Société d'État pour le développement des fruits et légumes.

[137] Société d'État pour le développement des plantations de canne à sucre.

[138] système initiatique pratiqué par la majorité des populations du Nord de la Côte d'Ivoire, en Guinée, dans le Sud du Mali, également en Sierra Leone ; Chez les Sénoufos du Nord de la Côte d'Ivoire, l'initiation au Poro se déroule en trois étapes de 7 ans. Tous les jeunes garçons prennent part à l'initiation dès l'âge de 7 ans jusqu'à l'âge de 28 ans.

Autour de ces complexes sucriers, de nombreuses plantations villageoises de canne à sucre s'installent.

Malheureusement, le programme sucrier est loin de répondre aux attentes. Non seulement, le coût des complexes aurait été multiplié par deux [139] mais plus grave, la Sodesucre est minée par la gestion des dirigeants : les normes de production n'obéissent pas à des lois rigides, les cadres surpayés du complexe utilisent pour leur propre compte, des travailleurs saisonniers de la Société dans des plantations privées qu'ils se sont créés à proximité des complexes et font payer les salaires des ouvriers par le complexe sucrier etc. Enfin, le sucre produit n'est pas commercialisé rationnellement et il arrive que l'on cesse la production faute d'aire de stockage. En définitive la production de ces complexes est en deçà des prévisions : 150.000 tonnes au lieu de 300 000. Pis, le prix de revient du sucre produit en Côte d'Ivoire est trois fois plus élevé que le prix à l'international. Lorsque le scandale des complexes sucriers éclate, le Président est contraint de sévir : une loi anti-corruption est adoptée le 23 juin 1977. Un mois plus tard, le 20 juillet, des ministres sont limogés mais… affectés à d'autres postes où… circule l'argent.

A partir de 1978, la chute brutale des cours mondiaux du café et du cacao entraîne un sérieux ralentissement de l'Économie ivoirienne. Dès 1979, Houphouët-Boigny gèle les exportations dans l'espoir de forcer les cours mondiaux à augmenter. Mais, il est seul. Sans le soutien du reste des producteurs africains, la Côte d'Ivoire enregistre, entre 1980 et 1982, plus de 700 milliards de francs CFA de perte. Houphouët-Boigny se rend en 1983, à Londres, pour négocier un accord sur le café et le cacao avec les négociants et les industriels. Sans succès. Les planteurs de café et de cacao se tournent, confiants, vers la Caisse de stabilisation. Cette Caisse créée dès les premières années de l'indépendance a pour rôle entre autres, de les protéger, grâce à un mécanisme de garantie, des variations des cours internationaux de ces deux produits. Hélas, la Caisse est dans l'impossibilité de jouer sa partition : les bénéfices du cacao ont été dilapidés et les caisses sont vides. Les paysans en sont réduits à subir la chute des cours de plein fouet. Cette situation ne freine pas les pillards du régime. Les barons du PDCI continuent de vider des caisses de l'État.

En 1983, le régime est secoué par l'Affaire Logemad (logement administratif) qui révèle que cet organisme d'État chargé de reverser aux propriétaires des logements occupés par des fonctionnaires, les loyers des

[139] Plus de 250 milliards de francs CFA engloutis dans l'opération.

maisons baillés, profite essentiellement aux responsables politiques. Leurs techniques consistent à fixer des prix exorbitants aux baux administratifs alors qu'ils sont propriétaires de ces logements baillés à l'État. Le préjudice subi par l'État s'élève à des centaines de millions de francs.

Devenu insolvable, le pays n'est plus en mesure de régler sa dette envers les bailleurs de fonds : le chef de l'État suspend unilatéralement les remboursements de la dette.

La crise du cacao l'amène à mettre un terme à la coopération avec les Assistants Techniques Français : ils étaient pris totalement en charge par la Côte d'Ivoire.

La mauvaise gestion des sociétés d'Etat, les salaires et avantages astronomiques des dirigeants des entreprises publiques, les détournements de deniers publics, les prêts consentis par les banques de développement à de nombreux dignitaires du régime restés impayés et convertis en dettes d'État, avalisées par l'État et transformées en dettes publiques, finissent par étouffer financièrement l'État et user le président de la République.

Le 18 avril 1990, le président Félix Houphouët-Boigny fatigué, malade, esseulé, dans le souci de rassurer et être dans les bonnes grâces d'une Communauté Internationale inquiète de l'endettement du pays, fait appel à Alassane Dramane Ouattara, alors Gouverneur de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Avant de prendre ce poste réservé à la Côte d'Ivoire dans l'institution monétaire Ouest-Africaine, Monsieur Ouattara occupait celui de vice-gouverneur pour le compte de la Haute Volta devenue entretemps Burkina Faso. Alassane Ouattara sans être lui-même ministre, est nommé par Houphouët-Boigny, président d'un Comité Interministériel de la Coordination du Programme de Stabilisation et de Relance Économique dont le rôle est de résoudre la crise financière provoquée par la chute des cours des matières premières et le poids de la dette extérieure. Lors de sa première conférence de presse au palais de la présidence, au Plateau, il promet de redresser l'économie en 100 jours. Mais les 100 jours passent très vite, et rien n'apparaît à l'horizon. Il revoit ses prévisions et repousse la barre à 1000 jours. Passé ce délai, toujours aucune lueur d'espoir n'apparaît à l'horizon. Les institutions de Bretton Woods imposent leur remède habituel : l'ajustement structurel.

Alors, sans état d'âme, le premier Premier ministre de la Côte d'ivoire passe à l'action : arrêt des investissements sociaux, diminution de tous les

avantages sociaux, dégraissage de la fonction publique, diminution et blocage des salaires, privatisation des sociétés d'État en vendant un grand nombre d'entreprises publiques ou parapubliques à des privés. Bouygues obtient la concession pour quinze ans de l'Energie Electrique de Côte d'Ivoire (EECI), par un scandaleux gré à gré, sous-évalué, ficelé le comité de privatisation dirigé par Alassane Ouattara. Avant même la préparation des appels d'offres, Bouygues prend l'affaire en main… politiquement comme le font les français depuis 1960 en Afrique : directement à la présidence, avec la caution du Premier ministre qui a l'aval des bailleurs de fonds internationaux, principaux créanciers de l'EECI.

Il n'y aura plus d'appel d'offres international. Et pourtant, les actifs de l'EECI sont très importants : 5 barrages avec leurs centrales hydrauliques représentant une puissance installée de plus de 600 millions de watts, une centrale thermique de 350 millions de watts, plus de 23 000 kilomètres de lignes électriques, 5 000 postes de transformation, plus de 150000 points lumineux...L'EECI aurait été cédée à 1 f symbolique. Aucune information ne sera fournie à la population sur le coût réel de l'opération. Dans le secteur agricole, la Satmaci, Irho, la palmindustrie...sont vendues. L'Office National des Télécommunications et l'l'Office National des Postes sont vendus à France Télécom.

La Société Ivoirienne des Transports Maritimes (sitram) et sitram international shipping agencies(sisa) et leurs navires de la marine marchande ivoirienne sont liquidés tout comme la Régie Abidjan-Niger (RAN) qui gère le rail ivoirien.

Il n'y aura pas de communication sur ces ventes. Henri Konan Bédié Président de l'Assemblée Nationale s'en émeut mais le programme se poursuit créant plus de chômage que d'emplois.

Au niveau des paysans, les produits sont achetés à vil prix ; dans certaines régions, au Sud-Ouest en particulier, ils sont amenés à vendre leurs terres à un coût dérisoire à des étrangers et allochtones pour subvenir aux besoins de leur famille.

Presque tous les corps sociaux se mettent à protester. Houphouët-Boigny, pour la première fois, est sérieusement ébranlé de l'intérieur. Il remplace son ministre de l'Économie et des Finances. Le nouveau promu ne fait pas mieux que son prédécesseur. Au contraire, les mesures de réduction des salaires ordonnées par les institutions internationales accentuent le mécontentement de la rue.

Le 20 juin 1990, à La Baule, en France, le président François Mitterrand réunit ses gouverneurs tropicaux, les chefs d'État des ex-colonies noires de la France et les invite à développer la démocratie dans leur pays. Il subordonne l'aide française à l'introduction du multipartisme, déclarant à ses hôtes : « La France liera tout son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté ». En Côte d'Ivoire, Houphouët-Boigny dont le pays est plombé par la dette extérieure, se résigne à introduire le multipartisme, lui qui a toujours estimé que l'Afrique n'est pas prête pour cette forme de gouvernement.

Pour « le Vieux Sage d'Afrique », la démocratie à l'européenne est un système politique exogène ; ce système, considéré comme celui qui doit prévaloir sur toute la planète est un luxe pour les pays africains où les règles de droit de la culture occidentale et les enjeux politiques sont encore mal assimilés. La démocratie impliquerait en Afrique, des disputes interminables et des conflits inutiles et constituerait un danger réel pour la construction de l'unité nationale. Le 31 mai 1990, à son corps défendant, Houphouët-Boigny autorise la formation des Partis et la liberté syndicale.

Et, comme pour lui donner raison, c'est le réveil des antagonismes ethniques et corporatistes : chaque Parti recrute ses militants dans une communauté qui lui est propre. Plus d'une centaine de Partis fleurissent mais peu survivent.

Laurent Gbagbo, Enseignant-Chercheur, syndicaliste actif dans les années 1970 sort son Parti, le Front Populaire Ivoirien (FPI) créé en 1982, de la clandestinité. Le FPI est officiellement reconnu comme Parti politique en 1990. Il se réclame du socialisme démocratique et de la lutte contre le néocolonialisme. Pour son combat, il se dote d'organes de presse.

Le 8 avril 1990, le Parti Ivoirien des Travailleurs (PIT) voit le jour. Son fondateur Francis Wodié est professeur de Droit. Le PIT est d'obédience Social-démocratique. Dans les années 1970, il avait fondé le Syndicat national de la recherche et de l'enseignement supérieur (SYNARES) qui deviendra l'un des plus puissants syndicats du pays. Il est membre fondateur de la LIDHO[140] et président de la section ivoirienne d'Amnesty International de 1985 à 1989.

Le vent de la liberté souffle même dans le Parti au pouvoir : des jeunes du parti critiquent les structures et le fonctionnement du PDCI qu'ils

[140] Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme.

estiment dépassés. Ils créent à l'intérieur du Parti, un nouveau courant de pensées dit « PDCI-Rénovation ». Son Porte-Parole est Djéni Kobina Kouamé, un enseignant, Secrétaire National du PDCI, chargé des Relations avec les autres Partis.

Enfermés dans leur bulle de confort, les dirigeants du PDCI minimisent les tensions au sein des populations et les conflits sociaux ou feignent de les ignorer. Autour du Chef de l'État, personne n'ose l'informer sur l'état réel du pays : tous pratiquent la langue de bois, préférant s'adonner au clientélisme.

Le 28 octobre 1990 a lieu l'élection présidentielle. Pour la première fois dans la jeune histoire du pays, Félix Houphouët-Boigny a un outsider : Laurent Gbagbo. À deux jours de la fin du délai de dépôt des candidatures, le Parlement vote en urgence une loi exigeant le dépôt d'une caution de 20 millions de francs CFA par chaque prétendant. Les caciques du PDCI mais aussi beaucoup d'ivoiriens rient sous cape : comment cet « impertinent » Gbagbo pourra-t-il réunir en si peu de temps une telle somme ? Comme en 1960, 1965, 1970, 1975, 1980 et 1985, le " vieux " sera seul en lice.

Surprise ! en quarante-huit heures, Laurent Gabgbo obtient la somme nécessaire.

Gbagbo sait bien qu'il ne peut pas battre Houphouët-Boigny. Mais il veut entrer dans l'histoire : celle du premier opposant à affronter dans les urnes Houphouët-Boigny et marquer également l'avènement des élections multipartites en Côte d'Ivoire.

Au terme de l'élection, il remporte 18,3 % des suffrages, ce qui lui confère le statut de chef de l'opposition.

Le 7 novembre, le « vieux » prend de court toute la classe politique : Alassane Dramane Ouattara est nommé Premier ministre, fonction créée à la suite d'une modification en urgence de la Constitution.

Le 25 novembre, les élections législatives donnent au FPI, le Parti de Laurent Gbagbo, 9 sièges sur 175 à l'Assemblée Nationale ; Gbagbo, lui-même, est élu. Autre opposant à entrer à l'Assemblée Nationale en cette année 1990, Francis Wodié, professeur de Droit, président du Parti Ivoirien des Travailleurs(PIT).

En cette année 1990, le Premier ministre assure l'essentiel du pouvoir du fait des hospitalisations répétées du Président de la République à l'étranger.

La crise économique est de plus en plus ressentie par les populations :de nombreuses entreprises ferment ; les jeunes des campagnes prennent d'assaut les villes, principalement Abidjan dans l'espoir d'y trouver du travail mais c'est le chômage qui les accueille. Le manque d'emploi sévit aussi bien chez les adultes, pères de famille qui ont perdu le leur que chez les jeunes qui ont achevé ou interrompu leurs études.

La relative prospérité économique du pays avait voilé les problèmes. La crise économique avec son cortège de misère va provoquer une remise en cause sérieuse de la société ivoirienne, surtout au double plan social et politique.

La crise de l'École

La Côte d'Ivoire avait dès l'indépendance du pays, placé l'Éducation nationale au rang des priorités et affiché sa volonté de scolariser à 100 %, les enfants du pays. Dans cette perspective, elle institutionnalise la gratuité de l'école depuis la classe de CP1 jusqu'à celle de 3ème donnant gratuitement les livres scolaires ; tous les enseignants bénéficient d'un logement gratuit, meublé et de standing ; ils ont pratiquement le double du salaire des autres fonctionnaires ayant le même diplôme académique. L'État attribue un grand nombre de bourses d'étude aussi bien à l'université qu'au secondaire. Des cités universitaires et des internats dans les établissements secondaires à travers le pays accueillent tous les boursiers. L'État accorde également des subventions supplémentaires à l'Enseignement privé laïc et confessionnel.

À partir de 1990, la persistance de la crise débutée en 1980 ne permet plus à l'État de combler l'écart entre la demande et les capacités d'accueil du système éducatif. Le poids important des dépenses de personnel représentant environ 98 % du budget du système éducatif, la crise conduit à des restrictions budgétaires au niveau de l'entretien des locaux et du matériel et provoque la dégradation rapide d'une grande partie des établissements scolaires et universitaires.

En 1968, l'État avait créé le Mouvement des étudiants et élèves de Côte d'Ivoire (Meeci). Ce Mouvement, s'affirmait et s'affichait comme une section du parti unique qui lui apporte l'appui institutionnel de l'État. Unique syndicat, son rôle était d'être le porte-voix officiel des élèves et étudiants. Ses principaux responsables sitôt les études universitaires achevées, avaient une place de choix dans l'appareil politique de l'État et une profession garantie.

En 1990, les étudiants sont privés, du jour au lendemain, de cantine, de car, de bourse. Les salaires des enseignants sont revus à la baisse. Les diplômés des universités et grandes écoles n'ont pas d'emplois.

En avril 1990, naît la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI). Selon ses dirigeants, la FESCI est créée pour réclamer certains droits dus aux étudiants.

En 1990, l'État ne peut plus financer à coût de millions les caisses du Meeci.

Privé du parapluie institutionnel et des largesses matérielles du pouvoir, il disparaît du champ de la lutte syndicale investi par la nouvelle association qui s'impose comme la première force organisée à même de faire descendre dans la rue des dizaines de milliers de jeunes. La FESCI regroupe l'essentiel des étudiants engagés dans la lutte démocratique. Sur le terrain, au nom de l'unité d'action contre le PDCI, l'adversaire commun, la FESCI se retrouve l'alliée naturelle des partis d'opposition d'autant que, sur les quarante partis reconnus, une bonne trentaine est dirigée par des enseignants. Les quatre Partis les plus engagés sont des créations de professeurs qui sont par ailleurs militants du SYNARES : Laurent Gbagbo (FPI), Francis Wodié (PIT) mais aussi, l'Union des Sociaux-Démocrates (USD) de Bernard Zadi, poète et professeur de stylistique, le Parti Socialiste Ivoirien (PSI) de Moriféré Bamba, ancien doyen de la faculté de pharmacie. Par ailleurs, la FESCI soutient et est soutenue par les associations des droits de l'homme nées en même temps qu'elle.

Le PDCI accuse le FPI de manipuler les jeunes de la FESCI qui, pour leur part, jouent à fond la carte de l'opposition pure et dure. Le 2 mars 1990, des manifestations contestataires sont organisées dans les rues d'Abidjan avec des slogans hostiles au Père fondateur :« Houphouët voleur » … « Houphouët corrompu » … Dans le but de donner une leçon aux étudiants, le chef d'état-major de l'Armée, le général Gueï fait descendre dans la nuit du 17 au 18 mai 1991, sa toute nouvelle unité de

para-commandos sur le campus universitaire de Yopougon, le grand faubourg populeux d'Abidjan. La répression est sauvage. De nombreuses exactions sont perpétrées, notamment le viol d'étudiantes.

Le 16 juin 1991, Thierry Zébié, un étudiant, transfuge de la FESCI passé du côté du pouvoir, est tué à coups de projectiles par une foule d'étudiants. Les responsables de la FESCI voient en cette mort, un coup monté du pouvoir dans le but de détruire l'honorabilité de leur syndicat dans l'opinion et freiner son influence dans le milieu estudiantin. Laurent Gbagbo monte au créneau quand le Premier ministre Alassane Ouattara prend la décision de dissoudre la FESCI. Il parle d'une " grande erreur " et apporte officiellement son soutien politique à aux étudiants. Pourchassés par les autorités, la plupart des dirigeants de la FESCI rejoignent la clandestinité.

Leurs militants réclament la constitution d'une Commission internationale pour enquêter au sujet de la descente effectuée par le général Gueï dans la cité universitaire de Yopougon. Le Président Houphouët-Boigny crée plutôt en janvier 1992, une Commission gouvernementale pour mener l'enquête. Cette Commission conclut en fin d'enquête que « les soldats avaient violé au moins trois filles et sauvagement passé à tabac des étudiants, et que l'initiative de ce raid sauvage était imputable au Général Gueï ». La Commission recommande que Gueï soit sanctionné. Houphouët-Boigny refuse de suivre la Commission, invoquant le fait qu'il ne souhaitait pas diviser l'Armée.

Les étudiants déçus, organisent de violentes manifestations durant des semaines, affrontant la police, brûlant des pneus, détruisant des vitres et des portes de bâtiments sur le campus. Le 13 février 1992, la manifestation se termine par l'interpellation d'une centaine de personnes. Le FPI organise la semaine suivante, une manifestation de soutien aux étudiants. La manifestation dégénère : des véhicules sont incendiés et 300 personnes dont Laurent Gbagbo et René Dégni-Ségui, président de la Ligue ivoirienne des droits de l'homme sont arrêtés. Condamnés à deux ans de prison ferme, ils sont amnistiés par Houphouët-Boigny le 24 juillet de l'année.

Le phénoméne des loubards[141]

Les jeunes, dans leur lutte quotidienne pour survivre, franchissent vite le pas vers la délinquance. La rue devient leur principal et unique moyen de survie. La prostitution, la toxicomanie, le vol et la violence deviennent alors le vécu quotidien des jeunes des quartiers pauvres.

Des groupes s'installent dans les quartiers d'Abidjan et se dotent d'un ensemble d'identifiants qui permettent de les reconnaitre : une musculature impressionnante et imposante, un langage propre à eux, le ‘‘nouchi’’. Ces jeunes sont appelés « loubards ». Organisés en bandes à travers l'ensemble des communes d'Abidjan, ils se présentent comme de grands « bagarreurs » ayant la force pour seul moyen de s'imposer. Ils forment une Communauté : les "frères de sang" ou "parents". C'est la Communauté des "John bri" et des "gos bri"[142]. Leur territoire, c'est le "glôglô"[143].

Face à la recrudescence du grand banditisme, ils sont sollicités pour diverses activités liées à la surveillance des centres commerciaux, des habitations et résidences, des institutions (financières, administratives privées ou publiques) et même gardes de corps.

Le foncier rural en crise

Face à la surpopulation sur le campus, à la raréfaction des bourses d'études, aux affrontements constants en milieu scolaire, à la chasse des membres de la FESCI considérés « hors-la-loi » par le pouvoir, à la perte d'emploi et du chômage dans les années 90, les travailleurs et étudiants retournent dans les villages dont ils sont originaires, dans le but d'un retour à la terre. Or depuis les années 80, la Côte d'Ivoire est confrontée

---

[141]Sources : Marguerat Yves. L'étude des violences urbaines : d'Ibadan (1994) à Abidjan (1997). In: *Cahiers d'études africaines*, vol. 38, n°150-152, 1998. Disciplines et déchirures. Les formes de la violence. pp. 665-671. Séverin Kouamé Yao, *Nouchis, ziguéhis* et microbes d'Abidjan : déclassement et distinction sociale par la violence de rue en Côte d'Ivoire, Politique africaine 2017/4 (n° 148).
Jeune vivant en banlieue défavorisée, appartenant à une bande dont le comportement est associal.

[142] terme affectif dans le langage nouchi pour désigner les jeunes gens et jeunes filles versés dans la délinquance. 'Bri' est l'abréviation de brigand.

[143] Appelation des bidonvilles des communes de la ville d'Abidjan.

à la disparition des réserves forestières dans le Sud et à l'augmentation de la pression foncière dans les régions forestières.

Grâce à la facilité d'accès à la terre prônée par le premier président du pays Félix Houphouët-Boigny, certains immigrés ressortissants des pays voisins (Burkina Faso, Mali et Guinée), analphabètes pour la plupart, installés à majorité dans les zones forestières comme main d'œuvre agricole dans les plantations industrielles et villageoises, sont devenus par la suite, des producteurs agricoles à l'Ouest et dans le sud-ouest. Dès 1980, des problèmes fonciers opposent étrangers et autochtones.

Avec ces « retours au village », les ruraux sont confrontés à une nouvelle catégorie d'habitants : de jeunes « chômeurs intellectuels villageois » en révolte contre les hommes politiques en place à Abidjan mais aussi contre des règles de la vie au village auxquelles ils ont du mal à se conformer. Leur demande d'accès à la terre se transforme en conflits intercommunautaires et identitaires particulièrement dans les régions Ouest et Sud- ouest de la Côte d'Ivoire où le taux d'immigration est très largement supérieur à 24%, la moyenne nationale. À titre d'exemple, le taux des étrangers atteint des piques de 74% dans certaines sous-préfectures du District de San-Pedro[144]. Le District du Bas-Sassandra est très peuplé. Le nombre d'habitants en 2014 était de 2 280548 dont 982 610 non-ivoiriens soit 43%. Toujours dans le Sud-Ouest, le Département de Buyo avait en 2014, 183 875 habitants comprenant 92 302 non-Ivoiriens soit 50% de la population, la Sous- préfecture de Dogbo, 37 381 comprenant 27 926 non- Ivoiriens soit 74%, le Département de Tabou 195 510 habitants comprenant 99 873 non- ivoiriens soit 53% de la population[145] etc. Il n'y a plus d'année où l'on ne signale une ou plusieurs attaques de villages ou campements dans les régions Ouest et Sud- ouest de la Côte d'Ivoire provoquant des morts, et des déplacés.

Les revers de l'immigration incontrôlée

Considérée comme un territoire à mettre en valeur, la Côte d'Ivoire était alors sous-peuplée et les populations réfractaires à la colonisation. Pour corriger cela, les colons font venir, aux côtés des Européens, des

[144] La ville de San Pedro située au bord de l'océan Atlantique, sur le golfe de Guinée, à 368 km d'Abidjan, capitale économique du pays, fait partie de la région du Bas-Sassandra.
[145] RGPH 2014.

auxiliaires africains, des non-ivoiriens, notamment des Sénégalais et des Dahoméens pour occuper les postes de commis dans l'administration. Ils font venir aussi, des maçons, mécaniciens, commerçants, infirmiers, instituteurs de l'AOF.

En octobre 1958, des altercations violentes entre Sénégalais, Dahoméens et Ivoiriens provoquent l'expulsion de 17 000 Dahoméens et Togolais. Sénégalais et Voltaïque sont épargnés. Les Sénégalais ont un statut à part dans l'AOF ; quant aux ressortissants de la Haute Volta, ils constituent pour producteurs de café et cacao, une main-d'œuvre étrangère abondante et bon marché dont ils ne peuvent se passer.

À l'indépendance les « étrangers » conservent une place privilégiée dans la construction de l'économie et de la société ivoirienne fondée résolument sur l'expansion de l'économie de plantation. Le modèle extraverti de développement retenu par les autorités ivoiriennes suppose l'emploi d'une main-d'œuvre importante, impossible à recruter parmi les seuls Ivoiriens, trop peu nombreux. Baoulé, Dioula mais aussi Burkinabè et Maliens s'installent dans la forêt ivoirienne, répondant au mot d'ordre lancé par Houphouët-Boigny : *« la terre appartient à celui qui la cultive »*.

Les démographes situent à 10 % la proportion d'étrangers supportable par une population ; c'est le seuil de tolérance à ne pas franchir. Or, la structure démographique de la Côte d'Ivoire montre qu'un tiers de la population totale du pays est d'origine étrangère[146] et que la capitale économique, Abidjan, offre un quasi-équilibre entre la population ivoirienne et la population non ivoirienne.

Suite aux crises politiques dans la région ouest-africaine, encouragés par la politique d'ouverture de Félix Houphouët-Boigny, de nombreux réfugiés font de la Côte d'ivoire, leur terre d'accueil : Guinéens, Libériens, Biafrais du Nigéria etc.

En 1965 soit cinq ans après son indépendance, la Côte d'Ivoire comptait 700 000 étrangers. Houphouët-Boigny propose au Parlement ivoirien le principe de double nationalité pour les ressortissants des pays du Conseil de l'Entente : Côte d'Ivoire, Dahomey, Haute-Volta et Niger. Le

[146]Résultats préliminaires du recensement général de la population. 2021.

Parlement refuse mais rien n'est fait pour éclairer la politique migratoire du pays.

Les ressortissants de Haute-Volta (ex Burkina-Faso), Mali et Guinée représentent au début des années 1980, plus de 80 % des étrangers. En 1988, un individu sur trois est étranger.

En ouvrant largement ses frontières à ses voisins, la Côte d'Ivoire avait favorisé l'entrée d'une main d'œuvre abondante et laborieuse mais également celle d'individus peu recommandables qui font d'Abidjan et sur les routes de l'intérieur, leur territoire de chasse. Venus de Guinée, du Mali et du Burkina Faso, ils se replient, après leurs forfaits dans leurs pays respectifs avec leurs butins. Dans les années 90, ces jeunes ne se contentent plus de voler. Ils prospèrent avec des armes. La plupart d'entre eux sont nés en Côte d'Ivoire : en 1975, 29,7 % de la population originaire des pays limitrophes vivant en Côte d'Ivoire, sont nés sur le sol ivoirien. Ce taux passe à 44,67 % en 1988. De nombreux jeunes ivoiriens de leur âge, sans emploi, entrent dans des gangs.

Dans la décennie 1980-1990, malgré sa situation économique difficile, la Côte d'Ivoire demeure encore une oasis de prospérité dans une zone ouest-africaine toujours sinistrée par l'instabilité politique et/ou la sècheresse dans les pays soudano-sahéliens.

Foyer d'immigration, le pays se caractérise par l'absence d'une politique d'immigration et d'intégration de ses étrangers.

La Côte d'Ivoire fonctionne depuis l'indépendance avec une absence de contrôle des flux, une absence de droits politiques ou sociaux réels pour les immigrés et une absence de politique d'intégration. L'étranger s'est donc retrouvé en situation de fait et non de droit, n'ayant d'autres garanties que la seule protection des gouvernants qui prônent l'ouverture et l'hospitalité ainsi que la « culture de la paix ».

Des dozo[147] à Abidjan

La défaillance de l'État ivoirien et de ses services de sécurité à délivrer une sécurité accessible à tous dans un contexte de paupérisation et

[147] la confrérie de chasseurs traditionnels du Nord en Côte d'Ivoire , au Burkina Faso, au Mali, en Guinée.

d'expansion de la criminalité en milieu urbain et rural, amène certains hommes politique du Nord à faire descendre sur Abidjan, des dozo pour leur servir de vigiles. L'éclosion du grand banditisme ayant pour corollaire les attaques à main armée et le phénomène des coupeurs de route[148,] les dozos sont sollicités par les compagnies de transport pour la protection des voyageurs. Face aux attaques répétées des cars reliant le Nord du pays à la capitale économique Abidjan au Sud, moyennant rémunération, ces chasseurs traditionnels, craints pour leur mysticisme, convoient des cars de transport. De ce fait, ils sortent de leur cadre traditionnel pour se retrouver dans un nouveau rôle, celui d'agents de sécurité, voire de supplétifs aux forces de police.

Dans les villes du Nord du pays, ces chasseurs traditionnels sont souvent sollicités pour régler des situations d'insécurité que les agents de sécurité n'ont pas pu résoudre. Cela popularise leur recours et renforce les croyances en leurs supposés pouvoirs magico-religieux qui leur permettent d'affronter toute sorte de dangers et d'ennemis visibles ou invisibles. Comme arme efficace contre le banditisme, agents de sécurité sollicités par les autorités ou agents d'autodéfense dans certaines villes du Nord où ils s'érigent eux-mêmes en protecteurs de la Communauté, ils deviennent de fait des agents de maintien de l'ordre.

La Presse en fête

De l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance en 1960 jusqu'en 1990, la presse ivoirienne se réduisait aux seuls médias d'État.

Ainsi, avant le 03 mai 1990, date du retour au multipartisme, seuls *Fraternité Matin* (journal gouvernemental), *Ivoir' Soir* à vocation culturelle, un support du groupe de presse Fraternité Matin, *Ivoire Dimanche*, complément dominical de Fraternité Matin et *Fraternité Hebdo* (organe d'information du Parti unique, P.D.C.I.-R.D. A) traitaient de l'actualité. A cette presse écrite, s'ajoutent la Radio et la Télévision d'État (RTI).

La principale mission assignée aux médias d'État, est d'accompagner le développement du pays en servant de relais au mot d'ordre du gouvernement et du parti au pouvoir, le P.D.C.I : *« les moyens modernes*

[148] Bandits armés.

de l'information sont, pour l'essentiel, des organes de l'État ivoirien et leurs servants sont des militants du PDCI. Ce métier n'est pas un métier d'artiste où l'on puisse tolérer des cabotins. Il y faut des militants, prêts à prendre leur part de sacrifices personnels à la construction nationale. »[149] En clair, dans les médias d'État il n'y a point de place pour critiquer les actions entreprises par les membres du gouvernement et du parti au pouvoir.

En 1990, la libéralisation de l'espace politique ivoirien ouvre le paysage médiatique. De juillet 1990 à la mi-août 1996, 181 supports d'informations générales, culturelles, politiques, sportives, satiriques, féminines …sont mis sur le marché. Les titres de ces organes sont révélateurs du nouvel état d'esprit qui prévaut depuis la réinstauration du multipartisme : *La Voie, Le Nouvel Horizon, Notre Temps, Liberté, Le Démocrate, Téré (soleil), L'indépendant, Le Changement, Plume Libre, Le Dénonciateur, Le Virage, Réalités, Le Défi, Le Regard, La Nouvelle Nation, Eclosion, Le Combattant, Côte d'Ivoire Nouvelle, Le Jeune Démocrate, L'œil du Peuple, Le Nouvel Élan, L'Alternative, Nouvelle ère, etc.*

Certains des journaux se veulent « indépendants », ; d'autres sont proches de l'opposition ou du parti au pouvoir. En général, la plupart des quotidiens sont soutenus par des partis politiques dont ils se font les caisses de résonance. Le manque de professionnalisme, l'extorsion de fonds, la corruption, la diffamation, le chantage, l'escroquerie et de nombreux manquements à l'éthique et à la déontologie mettent souvent en péril le processus démocratique de la Côte d'Ivoire : le contenu des journaux étant souvent acerbe, violent et incitateur à la haine, à la xénophobie et au tribalisme.

La danse des « héritiers politiques »

Année 1992 : Houphouët-Boigny est de plus en plus affaibli par la maladie et l'âge ; les rivalités politiques sont de plus en plus visibles.

Au mois de juin, le chef de l'État est opéré à Paris d'un cancer de la prostate. En octobre, il est hospitalisé de nouveau dans la capitale française, puis à Genève.

[149] Mathieu EKra, Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur, décembre 1976, à l'occasion d'un séminaire sur l'information.

« Le 17 novembre 1993, je reçois plusieurs coups de fil de la part de Alassane Ouattara, Premier Ministre, de Konan Bédié, Président de l'Assemblée Nationale, et de Philippe Yacé, Président du Conseil Économique *et Social, chacun demandant à me rencontrer. Nous prenons rendez-vous pour le lendemain. Le 18 novembre vers huit heures, je rencontre d'abord Konan Bédié. Il me dit que le Président Houphouët-Boigny va mal et que des gens veulent former un gouvernement ; qu'il semblerait que le PIT soit prêt à accepter d'y participer (…)*

Le Professeur Francis Wodié, Président du Parti des Travailleurs(PIT) ajoute :

(…) A neuf heures je rencontre Yacé. Il me dit qu'Houphouët-Boigny est au plus mal et qu'après le Président Houphouët-Boigny, c'est lui, Yacé[150]*, qui est le dépositaire de la légitimité au sein du PDCI; que le Président demande à Alassane Ouattara de former un gouvernement; que celui-ci n'etant pas très connu encore, le Président lui a demandé à lui, Yacé, d'aider Alassane Ouattara à former le gouvernement(…)*

A onze heures, je rencontre Alassane Ouattara. Il me dit qu'il a reçu mandat du Chef de l'État pour former un gouvernement d'union et voudrait la participation du PIT (…) »[151]

Le 19 novembre, le Bélier de Yamoussoukro est ramené d'urgence dans son village natal.

Le 27 novembre, Michel Roussin, ministre français de la Coopération, se rend à Yamoussoukro. Il rencontre Henri Bédié, puis Alassane Ouattara. La Côte d'Ivoire, poumon économique de la sous-région, moteur de la françafrique doit impérativement demeurer dans le « pré carré » français après Houphouët-Boigny.

Aimé Henri Konan Bédié est né le 5 mai 1934 à Daoukro dans le Centre-Est du pays. Après l`obtention de son baccalauréat scientifique en 1954, il poursuit ses études supérieures à l`université de Poitiers en France. Il obtient successivement la licence en droit, deux diplômes d`études supérieures en économie politique et le certificat

[150] Yacé Philippe ancien Président de l'Assemblée Nationale, ancien numero 2 du régime,longtemps considéré comme le successeur d'Houphouët-Boigny.

[151] Professeur Francis Wodié, Constitutionaliste, Président du Parti des Travailleurs (PIT) in « Mon combat pour la Côte d'Ivoire, NEI-CEDA, 2010».

d`aptitude à la profession d`avocat. En 1969, il soutient avec succès, une thèse de doctorat d'État en sciences économiques. Premier ambassadeur de la Côte d'Ivoire aux États-Unis et au Canada à 26 ans, de 1961 à 1966, ministre des Finances de 1966 à 1977 et Président de l'Assemblée Nationale de 1980 à 1993. Selon l'article 16 de la constitution, le Président de l'Assemblée Nationale est le successeur désigné en cas de décès du Président de la République. La lutte du pouvoir l'oppose directement au Premier Ministre Alassane Dramane Ouattara, souvent désigné sous ses initiales « ADO ».

Alassane Dramane Ouattara est né le 1er janvier 1942 à Dimbokro, à 240 km au nord de la capitale économique Abidjan et à 80 km au Sud-Est de la capitale politique Yamoussoukro. Inscrit à l'Institut de technologie de Drexel puis à l'université de Pennsylvanie, il obtient en 1967 un master en économie et un doctorat d'État en sciences économiques en 1972. Vice-gouverneur de 1983 à 1984 de la Banque des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Directeur du département Afrique du Fonds Monétaire International (FMI) en 1984, Gouverneur de la BECEAO en 1998, Premier Ministre en 1990.

Compte tenu des nombreuses absences du Chef de l'État à cause de son état de santé, le Premier Ministre est le véritable Patron de l'Exécutif…depuis 3 ans. Si, Henri Konan Bédié Président de l'Assemblée nationale est le dauphin constitutionnel et donc certain de succéder au Président de la République, Alassane Dramane Ouattara qui a pris goût au pouvoir et qui estime avoir sauvé la Côte d'Ivoire du marasme économique, pense mériter de poursuivre le redressement économique en étant à la tête du pays après Houphouët-Boigny.

Mardi 7 décembre 1993. Le pays s'apprête à célébrer le trente-troisième anniversaire de l'indépendance mais le cœur n'est pas à la fête ; la veille, « LA Voie », le journal du FPI, Parti d'opposition avait au conditionnel, annoncé la mort du Président. Fallait-il prendre au sérieux l'information ? Quoiqu'il en soit, Houphouët-Boigny est absent à la cérémonie de « prise d'armes » au Palais présidentiel : de mémoire d'Ivoiriens, c'est une première. Le Premier Ministre Alassane Dramane Ouattara et le Président de l'Assemblée Nationale Henri Konan Bédié, côte à côte, pour l'occasion, co-président la cérémonie. L'atmosphère est pesante, la rumeur enfle : Houphouët-Boigny est mort. Les officiels ne réagissent pas. Comme une trainée de poudre, les bruits sur le décès du président se répandent à travers tout le pays. À la mi-journée, Radio

France Internationale (RFI) met fin aux spéculations des uns et des autres : la mort du « père de la Nation » est annoncée.

Ce 7 décembre, sur les antennes de la Télévision Ivoirienne (RTI), les Ivoiriens assistent à une guerre des communiqués entre les deux prétendants. Le Premier Ministre Alassane Ouattara informe officiellement à 13 heures, la nation : *« la Côte d'Ivoire est orpheline (...) je décrète le deuil national ; et je saisis la Cour suprême pour constater la vacance du pouvoir, un pouvoir que le cher défunt m'a confié au moment d'aller à Paris attendre sa mort annoncée et que je tiens et tiendrai d'une main ferme tant que la Cour suprême n'aura pas statué… »*

Après son annonce, une compagnie entière de soldats encercle la RTI. Vers la mi-journée Bédié escorté par une division entière d'éléments de la gendarmerie arrive à son tour aux portes de la RTI. Le face-à-face de quelques minutes entre les deux forces tourne à l'avantage des gendarmes. Sans un coup de feu, les militaires cèdent le passage et Bédié entre à la RTI *:« (...) La Constitution, notre loi suprême, me confère, dans cette dramatique situation, des responsabilités dont je mesure le poids. Je les assumerai dans le droit fil de celui qui en fut l'inspirateur, et le pays sera gouverné. (...) »*. Une déclaration de prise du pouvoir.

Deux communiqués, l'un par Alassane Dramane Ouattara, l'autre par Henri Konan Bédié pour donner la même information : le ton des communiqués dévoile les prétentions de l'un et de l'autre.

La Constitution stipule qu'en cas d'incapacité absolu du chef de l'État en exercice dûment constatée par la Cour suprême, cette charge est dévolue de plein droit au président de l'Assemblée nationale. Alassane Ouattara veut faire constater le décès par la Cour Suprême sauf que la juridiction suprême n'est pas en état de siéger valablement. Son Président Lanzéni Coulibaly avait dû démissionner après avoir été accusé d'un détournement de fonds publics et, n'était toujours pas remplacé au moment de l'annonce du décès du président Houphouët-Boigny. Ses membres estiment par ailleurs qu'il n'y a pas à constater le décès.

Pour Francis Wodié, Constitutionnaliste *:« Konan Bédié est considéré comme le nouveau président de la République. Ce n'est pas normal mais que pouvons-nous, que devons-nous faire ? Si nous ne sommes pas d'accord, nous trouvons une autre solution, mais qui n'est pas de droit. On tombe alors dans l'aventure politique. »* Laurent Gbagbo ne dit pas le

contraire *:« Bédié représente la légalité républicaine. Tout ce qui est en dehors de la Constitution équivaut à un coup d'État civil ou militaire. »*

Le PDCI, parti au pouvoir appelle avec fermeté par la voix de son Secrétaire général Laurent Dona Fologo, au respect de la Constitution.

Officiellement, c'est le 7 décembre 1993, dans sa résidence familiale de Yamoussoukro, qu'Houphouët-Boigny est décédé. Beaucoup d'ivoiriens demeurent sceptiques : en Afrique et particulièrement chez les Akans, ethnie du défunt, la mort du chef ou du roi n'est pas annoncé le même jour. Le président Houphouët-Boigny était très traditionnaliste et sa famille à Yamoussoukro n'aurait pour rien au monde, fût-il chef d'État, dérogé aux us et coutumes ancestraux. Aussi, pour la majorité de ses compatriotes, il est plausible qu'il soit mort en Suisse où il avait été évacué depuis un hôpital parisien ou même à Paris, avant d'en être évacué.

Le choix de la date du 7 décembre, jour de la fête nationale participait à écrire une autre page de la légende de l'homme extraordinaire. Pour corroborer les doutes des Ivoiriens, la *Lettre du continent* avait révélé dès le 2 décembre 1993 : *« La France est en train de mettre en place le casting du film "La Constitution, rien que la Constitution" pour introniser le plus vite possible, au titre de l'article 11, le président de l'Assemblée nationale à la tête de l'État. Tout doit être verrouillé pour le 7 décembre, fête de l'indépendance nationale. Le "Président Bédié" pourrait alors prononcer un premier discours historique de rassemblement national pour affronter la tempête économique et financière, en particulier l'éventuelle dévaluation du franc CFA après les fêtes(...)*[152]

Le 7 février, vingt-sept chefs d'État et des représentants de cent vingt autres pays, des représentants des organisations internationales, de hauts dignitaires des cinq continents adressent un ultime adieu à Houphouët–Boigny dans la basilique Notre-Dame-de-la-Paix qu'il a bâti dans son village, Yamoussoukro.

La France est là avec une forte délégation : le président français François Mitterrand, son Premier ministre Édouard Balladur, l'ancien chef de l'État français Valéry Giscard d'Estaing et tous les anciens Premiers ministres français. Ils ont fait le déplacement à Yamoussoukro pour saluer « l'ami » de la France. Sont aussi présents, le président de la Commission européenne Jacques Delors et Jacques Foccart. Au nombre des Africains, les présidents Abdou Diouf du Sénégal, Mobutu Sese Seko

[152] La Lettre du continent n°200 du 02 décembre 1993.

du Zaïre, Omar Bongo du Gabon, Jerry Rawlings du Ghana, Gnassingbé Éyadéma du Togo ont également tenu à rendre un dernier hommage à leur doyen.

Aimé le mal aimé

Aimé Henri Konan Bédié est devenu le président de la République. Il achève le mandat de Félix Houphouët-Boigny conformément à l'article 11 de la Constitution. Il prend aussi les rennes du parti au pouvoir créé par « le vieux. »

Bédié s'intalle au palais présidentiel mais il n'a ni le charisme ni l'aura de son prédécesseur. Houphouët-Boigny était craint et respecté. Bédié est vu comme un « parachuté ». Dans son propre Parti, il est contesté par les faucons du PDCI et surtout par Yacé qui estime qu'il lui a « volé » sa place de dauphin.

Alassane Dramane Ouattara part[153]aux États-Unis occuper le poste de Directeur Général Adjoint du Fonds Monétaire International (FMI) mais, depuis cette influente institution qui entretient des liens étroits avec les pouvoirs africains, il fourbit ses armes.

Trente-quatre jours après le décès du premier président de la Côte d'Ivoire, Paris décide de dévaluer de moitié le franc CFA, cette monnaie créée par la France en 1948 pour ses colonies d'Afrique noire, avec une parité fixe par rapport au franc français.

Pesant environ 60 % du poids économique de la zone franc, la Côte d'Ivoire subissait de plein fouet les effets de la baisse du dollar, monnaie dans laquelle sont libellées ses exportations de cacao, alors que ses producteurs sont rémunérés en franc. Sur les trois années de la primature du Premier ministre Alassane Ouattara, le déficit n'a cessé de croître en dépit des mesures draconiennes prises au plan social... un déficit intérieur de 1.200 milliards de FCFA et une dette extérieure de 9.200 milliards de FCFA.

---

[153] Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement Balladur, soutenait l'entreprise visant à maintenir Ouattara dans la fonction de Premier ministre(...)mais cette option se heurtait à la volonté du concerné : « ayant été le Premier ministre de Félix Houphouët-Boigny, il ne pouvait envisager d'être quoi que ce soit dans le système Bédié, LA LETTRE DU CONTINENT n°243, 5 octobre 1995, Jean-Pierre Béjot.

Selon les statistiques rendues publiques par les institutions bancaires internationales, le PIB par habitant a si chuté qu'il est passé sous la barre de 1000 dollars US. La dette globale sur le PNB est passée de 77% en 1980 à 243% en 1993, fardeau insupportable qui réduit à néant la marge publique d'investissement et absorbe, pour le paiement des intérêts, plus de la moitié des recettes de l'État.

Sachant que la dévaluation du franc CFA impliquerait des réformes structurelles et internes qui affecteront négativement le quotidien des populations ivoiriennes et de celles de toute la zone franc CFA, Paris hésitait à l'imposer au soir de la vie du président Houphouët-Boigny afin de lui épargner ainsi, la prise de décisions impopulaires à même de ternir son image. Avec sa disparition, Paris force la main aux dirigeants de la zone monétaire.

Le 11 janvier 1994 à Dakar, l'annonce tombe *: « Les chefs d'État et de gouvernement de la zone UMOA et BEAC ont marqué leur accord pour modifier la parité du franc CFA, qui s'établit désormais à 100 F CFA pour 1 FF, à compter du 12 janvier 1994 à 0 heure. » Il est 20 heures 50, à l'hôtel Méridien-Président de Dakar*[154].

La nouvelle surprend. Elle choque les consommateurs et commerçants africains : 100 F CFA ne valent plus que 1 franc français, contre 2 quelques heures plus tôt. Du jour au lendemain, des millions de foyers voient leur pouvoir d'achat baisser considérablement. Les premiers effets visibles de la dévaluation sont les changements des prix à la consommation qui passent du simple au double. Le marché africain étant en grande partie alimenté par l'importation des produits manufacturés européens, pour une valeur monétaire réduite de moitié, le même produit au même prix devient subitement inaccessible. La corruption se répand à tous les niveaux de l'administration, parce que les salaires n'ont pas augmenté alors que le marché a été « réévalué ».

À une année de l'élection présidentielle prévue en 1995, Bédié et les caciques du PDCI-RDA ont du mal à « garder en laisse les jeunes loups » du parti qui réclament la tenue d'un Congrès Extraordinaire afin que le parti se modernise dans ses structures, son discours et ses pratiques. Le Congrès a lieu mais la parole est refusée à Djéni Kobina le porte-parole des « Rénovateurs ». Frustré, Djéni Kobena claque la porte au PDCI. Ses amis et lui, créent le 27 Septembre 1994, le Rassemblement Des

[154] Géraldine Faes, Rémi Godeau, Jeune Afrique , Extrait communiqué lu par le ministre camerounais des Finances, Antoine Ntsimi.

Républicains (RDR) dont il devient l'année suivante, le Secrétaire général. Son parti et le Front Populaire Ivoirien de Laurent Gbagbo (FPI) se mettent ensemble dans une alliance, le Front Républicain pour faire barrage à Bédié lors de cette première élection de l'après Houphouët-Boigny.

Le PDCI est conscient que l'élection de 1995 n'est pas une copie de 1990 : l'élection présidentielle du 28 octobre 1990 qui inaugurait l'ère des élections multipartites et avait opposé Félix Houphouët-Boigny à Laurent Gbagbo était intervenue dans un contexte où le résultat des urnes n'était qu'une simple formalité pour le « père de la nation ». Pour 1995, Laurent Gbagbo et Alassane Dramane Ouattara exigent des urnes transparentes, le bulletin unique, des procès-verbaux multiples des bureaux de vote, le vote à l'âge de 18 ans, une Commission électorale indépendante : exigences déjà formulées par Laurent Gbagbo en 1990. Et, comme en 1990, le pouvoir PDCI ex parti unique fait la sourde oreille.

Le 8 décembre 1994, le Parlement acquis au PDCI adopte un nouveau code électoral qui impose aux candidats de prouver leur ascendance et leur nationalité ivoirienne. La liste des candidats retenus par le Conseil Constitutionnel est dévoilée le 6 octobre 1995. La candidature d'Alassane Dramane Ouattara est écartée pour cause de nationalité ivoirienne douteuse selon l'article 35 de la Constitution[155.]

L'opposition appelle ses partisans au « boycott actif » de la présidentielle. Le Front républicain s'organise et se mobilise pour le retrait du code électoral : des marches et sit-in. Un décret est pris par le président de la République pour interdire pendant trois mois les marches et "sit-in" dans les lieux publics. Le Front républicain brave le décret et fait appel à une marche de protestation contre le code électoral, le 2 octobre 1995. La marche se termine par de violents affrontements entre manifestants et forces de l'ordre dans les principales villes du pays. Le bilan de ces

[155]Article 35 (…) Le candidat à l'élection présidentielle (…) doit être ivoirien d'origine, né de père et de mère eux-mêmes ivoiriens d'origine. Il doit n'avoir jamais renoncé à la nationalité ivoirienne. Il ne doit s'être jamais prévalu d'une autre nationalité. Il doit avoir résidé en Côte d'Ivoire de façon continue pendant cinq années précédant la date des élections et avoir totalisé dix ans de présence effective. L'obligation de résidence indiquée au présent article ne s'applique pas aux membres des représentations diplomatiques et consulaires, aux personnes désignées par l'État pour occuper un poste ou accomplir une mission à l'étranger, aux fonctionnaires internationaux et aux exilés politiques (…).

manifestations est officiellement de 5 morts, de nombreux blessés et d'importants dégâts matériels.

Mais ces manifestations violentes ne font pas reculer Henri Konan Bédié qui affirme lors d'une rencontre qualifiée de "dialogue avec les partis d'opposition" : *« je ne reviendrai pas sur le code électoral. Les échéances électorales sont fixées constitutionnellement. II n'y a pas lieu de le retirer. »* Laurent Gbagbo à la Convention extraordinaire convoquée par le FPI, le 9 octobre, réplique : *« ils ont produit un code électoral xénophobe. Partout où une loi est mauvaise, les citoyens ont le devoir sacré de lutter contre elle. »*

Les 16 et 17 octobre de nouvelles manifestations ont lieu. Encore une fois, les manifestants se heurtent aux forces de l'ordre : trois morts et de nombreux dégâts matériels.

La campagne électorale enregistre une vingtaine de morts dans les rangs des partisans PDCI, principalement à Gagnoa, fief du FPI.

Le jour du vote, suivant à la lettre le mot d'ordre de l'opposition, des manifestants dans la région de Gagnoa abattent des arbres, multiplient des barrages et empêchent toute circulation, et, en particulier, l'acheminement du matériel électoral. Les sympathisants du Front Républicain réduisent à un périmètre autour de la préfecture, sécurisée par l'armée, l'unique espace où le vote pouvait s'exercer sur la soixantaine de bureaux de vote prévus. Jusque dans les villages, l'agitation est très forte, attisée par des problèmes fonciers opposant les autochtones bétés [156] aux allogènes baoulés[157], l'ethnie du président Henri Konan Bédié. Plus de 200 baoulés fuient les campements pour se réfugier à la gendarmerie de Gagnoa. Dans le Nord, fief du Rassemblement des Républicains (RDR), des opérations « ville morte » paralysent le scrutin : à Odienné, les listes électorales sont brûlées. Dans plusieurs autres villes du Nord, des voitures et des bâtiments officiels sont attaqués et, parfois, incendiés mais aucune perte en vie humaine n'est signalée.

À Abidjan, l'Armée est en alerte maximale et selon le régime, des velléités putschistes ont été déjouées à la veille du scrutin. Le chef d'état-major de l'Armée, le général Robert Gueï est remplacé par son adjoint, le capitaine Lansana Timité.

---

[156] Les Bétés représenteraient environ 18 % de la population du pays.

[157] Les Baoulés vivent dans la grande majorité au centre du pays. Ils représenteraient environ 23 % de la population du pays.

Le 22 octobre 1995 avec plus de 96 % des suffrages exprimés, Henri Konan Bédié est élu Président de la République face au leader du Parti Ivoirien des Travailleurs (PIT) Francis Wodié. Mais il est conscient qu'il a toujours du mal à s'imposer politiquement après le long règne de son prédécesseur : il a besoin d'un « levain » pour « faire prendre sa politique » et se faire accepter par l'ensemble de la population. Il lance alors le concept d'ivoirité : « ce *néologisme se définit comme étant l'affirmation d'une personnalité culturelle, et le moyen de l'épanouissement de l'Homme ivoirien dans ce qui fait sa spécificité. Il s'agit de rechercher et de réunir les conditions les plus favorables à la réalisation de cette particularité, qui constitue une synthèse originale et féconde entre nos traditions et la modernité. Et cette œuvre doit être accomplie par tous, aussi bien par le pouvoir politique que par l'ensemble des citoyens (...)*[158] »

Le concept « ivoirité » n'est pas né avec Bédié. Il a été inventé par un universitaire, Dieudonné Niangoran-Porquet, dans les années 70. Homme de culture, Niangoran-Porquet, prônait une authenticité africaine dans tous les domaines : il parlait alors « d'africanité. » Bédié reprend le concept pour dit-il, exalter les valeurs ivoiriennes, inciter l'ivoirien mais également tous les habitants du pays, en cette période de recession économique, à consommer « made in Côte d'Ivoire. » La production nationale connaît un très fort ralentissement, le prix des matières nationales Café, Cacao poursuivent leur chute, et tandis qu'une dévaluation vient opérée, les importations de biens et matières de productions de même que les consommations importées continuent d'augmenter. Il fallait à tout prix que la Côte d'Ivoire développe une industrie pérenne tournée vers l'exportation et réussisse à diminuer le montant de ses importations. L'ivoirité appelait à l'élan national via des spots publicitaires (radio, affichage public, télévision et journaux de presse) avec un slogan simple : '' Consommons ivoirien'' le message se voulait clair et simple, vantant les consommations alimentaires des différentes régions du pays du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest.

Le concept devait être un facteur de rassemblement permettant à tous, Ivoiriens de naissance ou d'adoption, vivant dans le pays ou vivant à l'extérieur mais se réclamant de la Côte d'Ivoire, de pouvoir défendre l'identité culturelle ivoirienne à travers laquelle ils peuvent se reconnaître.

[158] Discours prononcé le 26 août 1995 à la convention nationale du PDCI à Yamoussoukro.

Malheureusement, la naissance de ce concept coïncide avec la bataille de succession d'Houphouët Boigny. Le concept est dévoyé politiquement.

Le chef de l'État se mue dans un silence complice propice aux interprétations.

Mal ou peu expliqué à la population, le concept « *ivoirité »* devient une arme de combat et de propagande pour Alassane Dramane Ouattara et le RDR. Pour eux, il n'y a pas de doute : la clause dite de l'« ivoirité » a été introduite dans la Constitution. Jusqu'alors, tout électeur ayant la nationalité ivoirienne était susceptible de se présenter. Le code électoral revu en 1994 indique que tout candidat à la présidence en 1995 doit « être ivoirien de naissance et de père et de mère eux-mêmes ivoiriens de naissance ». Cette disposition a écarté Alassane Ouattara qui, selon les cadres du PDCI, ne satisfait pas à toutes les conditions. Le débat quitte le champ juridicopolitique pour la crise identitaire : « *ils ont injurié Alassane, son père, sa mère et nous. Mais ils ne nous connaissent pas … Ils ne veulent pas de l'Islam et des musulmans. Ils envoient les militaires les frapper dans les mosquées. Si nous acceptons cela, c'est que nous ne sommes pas des musulmans, si nous les suivons, c'est que nous sommes des bâtards… Ici chez nous, nous disons Mieux vaut mourir que d'avoir honte… Nous avons les mêmes armes qu'eux. Nous avons aussi nos hommes dans l'armée. Nous ne voulons d'eux ni aujourd'hui, ni demain(…)*[159]*»*

Lorsque Alassane Dramane Ouattara en personne proclame sur TV5 en cette année 1995 *« On a écarté ma candidature parce que je suis musulman et du Nord … »*, il est perçu par les populations du Nord comme une victime de « l'ivoirité », il devient leur champion. Les musulmans et tous les ressortissants burkinabés ou guinéens nés ou vivant en Côte d'Ivoire se reconnaissent en lui. Bédié est traité dans les journaux du RDR d'ivoiritaire.

[159]*Odiennè 1995,* Lamine Diabaté, économiste, ancien directeur national de la Banque centrale de l'Afrique de l'ouest (Bceao), ancien ministre d`État, ancien ministre de l'économie et des Finances sous Houphouët-Boigny.Marié au professeure Henriette Dagri Diabaté, secrétaire générale du Rassemblement des républicains(RDR).

La partition en deux du pays se met en route dans les esprits de ceux qui sont sensibles au message véhiculé.

En 1996, Henri Konan Bédié, initie « les douze (12) Travaux de l'éléphant d'Afrique »[160], un projet de grands travaux ayant pour but de renforcer le poids régional d'Abidjan en accordant la priorité à l'économie et faire de la capitale économique du pays, un hub, une mégapole régionale. Sur les "12 travaux de l'Éléphant d'Afrique", le régime Bédié réalise la modernisation de l'aéroport FHB, la construction de la centrale thermique d'AZITO. Les travaux pour le 3ème pont d'Abidjan (Riviera-Marcory) sont en cours avec l'indemnisation des personnes dont les habitats ou commerces se trouvent sur le chemin du projet.

Les travaux d'extension du port d'Abidjan sont adjugés à une société anglo-néerlandaise. Les chantiers du prolongement de l'autoroute du Nord, de l'autoroute Abidjan-Bassam, sont en voie de démarrage. Le démarrage du chantier du 4ème pont d'Abidjan (Sud-Banco, Yopougon-Plateau) ne saurait lui aussi tarder. Le marché de l'abattoir d'Anyama attribué. Une salle de conférences de 4.800 places, et des hôtels hors taxes sont prévus dans le périmètre aéroportuaire ainsi que le " Parc des expositions de Port-Bouët " et sa marina, qui doivent permettre d'accueillir à Abidjan les plus grands forums et assemblées générales. Le programme d'urbanisme du " Grand Abidjan " est adopté en conseil des ministres en 1999. Des efforts sont projetés en direction de Yamoussoukro, la capitale politique. Les décisions de réaliser le transfert progressif de la capitale à partir de 2001 en commençant par les institutions, les ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture, de tenir des conseils de ministres à Yamoussoukro et d'y bâtir un palais présidentiel sont validées. Mais, à l'instar de tous les Etats Africains, son régime est gangrené par des scandales financiers. L'embellie économique obtenue à la faveur des prêts des bailleurs de fonds - plus de 1368 milliards de dollars – ainsi que les gains engrangés grâce aux rééchelonnements obtenus devant le Club de Paris - 1 063 milliards de F CFA -, aiguise l'appétit vorace des hommes du pouvoir. Les bailleurs de fonds ne sont pas satisfaits de la gestion économique du régime d'Abidjan.

---

[160] 1-Autoroute péage Abidjan-Yakro ,2 Troisème pont d'Abidjan, 3 Autoroute Abidjan - Bassam, 4 -Pont de Jacqueville , 5 Modernisation Aéroport , 6 Stade Olympique dé Yopougon, , 7.Abattoir Ayama ,8 Central énergétiques Azito , 9 4ème pont Yopougon – Plateau, 10 Parc des expositions de Bort Bouet, 11 Extension du port d'Abidjan ,12 . Deuxième Centre météorologique d'Abidjan.

Début 1997, les relations commencent à se tendre avec le FMI.

Le renouvellement de l'accord d'ajustement, venu à expiration en mars, est bloqué. Abidjan appelle en vain Paris à l'aide. Le pays se retrouve sous les fourches caudines du FMI. Un nouveau PAS (Programme d'ajustement structurel) est conclu le 17 mars 1998. Il marque le début d'une nouvelle période d'austérité pour des Ivoiriens déjà soumis à une lourde fiscalité. Trois objectifs sont fixés par le Fonds monétaire: une croissance de 6 %, la réduction des déficits public et courants, l' apurement des arriérés.

Le 31 mars 1998, Abidjan obtient un accord sur sa dette commerciale et un second sur sa dette publique le 24 avril qui débouchent sur des annulations substantielles mais conditionnelles d'une partie de son endettement. D'autres promesses pour un allègement du stock de la dette à l'horizon 2001 sont envisagées par les pays créanciers. Mais les institutions de Bretton Woods, se rendent compte que la gabegie et la mauvaise gouvernance continuent dans le rang des barons du régime. Les grandes banques sont au bord de la crise avec des provisions insuffisantes. En février, mars 1998, les experts du FMI concluent que les conditions ne sont plus réunies en Côte d'Ivoire pour engager les négociations sur la deuxième année du programme d'ajustement en cours. Le FMI dénonce de nouveaux dérapages dans les finances publiques à la fin de 1998 : les dépenses hors budget atteignent 120 milliards de F CFA.

La crédibilité du président et de l'ensemble de son Administration, déjà perçue comme corrompue, est mise à mal lorsqu' en 1999, éclate le détournement avéré et reconnu de 18 milliards de F CFA d'aide européenne, destinés au secteur de la santé. Cette affaire entraîne le désengagement de nombreux investisseurs et partenaires financiers dont la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International.

Depuis fin juin 1999, Alassane Ouattara est revenu en Côte d'Ivoire au terme de son mandat au FMI. Il est élu deux mois plus tard, à la tête du Rassemblement des Républicains (RDR). Il a désormais un parti politique pour mener son combat et dans la foulée, annonce sa candidature à la présidentielle. Aussitôt, la vie de la nation s'arrête pour se focaliser sur sa nationalité. Les camps sont tranchés. Le pouvoir s'évertue à démontrer documents administratifs à l'appui, que Ouattara n'a pas la nationalité ivoirienne mais burkinabé. Et qu'il ne peut donc pas briguer la présidence. Le 6 octobre de l'année, le certificat de nationalité ivoirienne délivré pour valider son élection à la tête du RDR est annulé par la justice.

Les partisans de l'ancien Premier Ministre organisent un sit-in qui dégénère en casse. Le pouvoir se sert de la loi « anti casseurs » sucitée par Alassane Ouattara en 1992 et qui a servi à jeter en prison les dirigeants du FPI : plusieurs responsables du RDR sont condamnés et mis en prison. À Paris où Ouattara s'est retranché, il réaffirme qu'il est de nationalité ivoirienne et qu'il se présentera à la présidentielle de 2000. Le 22 septembre 1999, il déclare *: « je frapperai ce pouvoir moribond (...) et il tombera. »*

Entre Bédié et Alassane, la ligne rouge venait d'être franchie. La justice ivoirienne lance un mandat d'arrêt international contre lui pour faux sur l'identité et usage de faux documents administratifs.

Dans son livre, *« Les Chemins de ma vie*[161] », Bédié maintient sa position vis-à-vis de la nationalité du Premier ministre Alassane Dramane Ouattara *: (...) Car la preuve de sa naturalisation n'existe pas au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire. (...) l'on doit avoir à l'esprit que la particularité du régime présidentiel ivoirien, qui fait du Président de la République le seul détenteur du pouvoir exécutif, lui permet de choisir ses collaborateurs librement, sans considération d'origine, voire de nationalité (...) On relèvera notamment un Français à l'Economie et aux Finances, M. Raphaël Saller, un Malien au Plan, M. T. Diawara, un Voltaïque à l'Agriculture, M. Abdoulaye Sawadogo, un Sénégalais à l'Information, M. Amadou Thiam* (…)

A force de médiatiser « l'affaire Ouattara », Bédié finit par faire de l'homme, le « héros » d'une partie de la population. Il lui donne ses habits du candidat dont il aurait peur d'affronter dans les urnes.

Malgré le climat politique malsain instauré par les deux « héritiers », malgré la distribution d'un tract connu sous le titre de « la charte du Nord » qui divise le pays en deux, Nord et Sud, les Ivoiriens habitués, depuis la période du père de la nation à vivre en paix ne sont pas inquiets:*« le dialogue est l'arme des forts et non des faibles, c'est l'arme de ceux qui font passer leurs problèmes généraux avant les problèmes particuliers, avant les questions d'amour propre »* ne cessait-il de répéter à son peuple.

[161] Plon, 1999, Entretiens Éric Laurent, journaliste français, spécialisé en politique internationale.

Apparemment, l'enseignement du Président Houphouët-Boigny n'a pas été entendu par tous ceux qui disent avoir appris auprès de lui, à commencer par Henri Konan Bédié et Alassane Dramane Ouattara.

Le mercredi 22 décembre 1999, dans la rotonde de l'Assemblée nationale, Bédié poursuit sa diatribe contre Ouattara :*« (…) Quelles sont ces personnes qui se disent Ivoiriennes les jours pairs et non Ivoiriennes les jours impairs ? N'y a-t-il donc pas, dans nos formations politiques, assez de personnalités ivoiriennes présentant les qualités requises pour être candidats valables à l'élection présidentielle ? Oserais-je ajouter que dans les pays qui se donnent volontiers en modèles, voire en censeurs, il existe des dispositions légales semblables aux nôtres et qui s'appliquent aux conditions de l'éligibilité à la magistrature suprême. (…) »*

Le discours radiotélévisé de Bédié à la fin de cette année 1999, sera sa dernière adresse à ses compatriotes en tant que chef de l'État de Côte d'Ivoire.

Dans la nuit du 22 au 23 décembre, les habitants de la Riviera3, dans la commune de Cocody, un quartier résidentiel d'Abidjan, épuisés par les courses de Noël et les embouteillages interminables sur les routes en cette période de préparation fiévreuse des fêtes de fin d'année, sont brutalement tirés du lit par des tirs d'armes venant du camp militaire d'Akouédo, non loin du quartier, sur la route de Bingerville, à l'Est d'Abidjan. Au petit matin, tout Abidjan apprend que des soldats se sont emparés de la poudrière du camp.

Informé dès 6 heures, le matin, des événements qui se déroulent dans le plus grand camp militaire d'Abidjan, le Chef de l'État Henri Konan Bédié n'entend pas pour autant, modifier son programme : il a prévu être dans son village à 235 km d'Abidjan dans la journée pour y fêter Noël. Vers midi, comme si de rien n'était, il prend la route de Daoukro, son village à bord d'un hélicoptère.

Toute la journée, les soldats se livrent à un véritable « rodéo » dans la ville d'Abidjan. À bord de véhicules arrachés à leur propriétaire, ils sillonnent les rues, tirant des rafales en l'air. Les habitants de Cocody sont les premiers à les rencontrer. Sur leur passage, ils pillent quelques magasins et stations d'essence, sèment la panique. Les marchés se vident et les salariés abandonnent les bureaux. En début d'après-midi, ils prennent le contrôle de la Radio-Télévision ivoirienne (RTI), à Cocody.

À Daoukro, les conseillers de Bédié le pressent de rentrer à Abidjan afin de reprendre en main une situation sur le point de dégénérer. Bédié préfère donner des instructions à son Premier Ministre resté à Abidjan pour régler un problème qu'il estime mineur.

Daniel Kablan Duncan, le Premier Ministre reçoit à la primature une délégation d'insurgés. Ce sont des soldats qui ont séjourné onze mois à Bangui dans le cadre du maintien de la paix[162]. Ils réclament le paiement d'arriérés de soldes et de primes, accusant au passage certains de leurs supérieurs d'avoir indûment prélevé une dîme sur les 5 000 F CFA que l'ONU leur versait quotidiennement pendant leur mission à Bangui. Ils protestent également contre les brimades et les injustices dont les hommes du rang sont victimes, depuis plusieurs années, de la part de certains des chefs. Le chef du gouvernement promet de faire de son mieux pour les satisfaire, à la condition qu'ils regagnent, au plus vite, leurs casernes. Les militaires ne veulent pas se contenter de vagues promesses et demandent à négocier directement avec le président.

Vers 2 heures du matin, les mutins prennent le contrôle de l'aéroport international Félix-Houphouët-Boigny. Un peu plus tard, ils bloquent l'accès des ponts « de Gaulle et Houphouët-Boigny » qui relient le Sud et le Nord d'Abidjan.

À contre cœur, le chef de l'État rentre à Abidjan mais n' accepte de recevoir les mutins que le lendemain matin. Toute la nuit et le lendemain vendredi 24 décembre, veille de Noël, Abidjan est la proie des pillards. Militaires et voyous réquisitionnent des véhicules et disparaissent dans la nature.

Dans la mi-journée, Bédié reçoit une délégation de mutins. Ils renouvellent leurs revendications : salaires impayés et dégradation des conditions de vie des soldats. Mais ils demandent en plus, la libération des dirigeants du Rassemblement Des Républicains (RDR) emprisonnés par le gouvernement. Bédié répond aux mutins qu'ils ne seront pas sanctionnés s'ils acceptent de regagner immédiatement les casernes. Il s'engage à examiner essentiellement leurs revendications matérielles, avec bienveillance. Un nouveau rendez-vous est fixé. Dans la foulée, il décide de nommer le colonel-major Doué à la tête des forces terrestres, mais il n'aura pas le temps d'officialiser sa décision.

---

[162]vétérans de la Minurca, la Mission des Nations unies en République centrafricaine, créée en mars 1998 par le Conseil de sécurité pour ramener la paix en Centrafrique.

Les événements se précipitent. Les prisonniers politiques, membres du RDR, sont libérés par les soldats. L'ensemble des quelque 6.500 prisonniers de la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan, la plus grande prison du pays, en profite pour disparaître dans la nature en faisant des victimes dans leur évasion.

Au journal télévisé de 20 heures, les ivoiriens découvrent un groupe de militaires, hirsutes, en tenue de combat. Ils entourent un officier connu, le général Robert Guéï, ancien chef d'État-major de l'Armée et ancien ministre. Ce dernier annonce la destitution du chef de l'État, la dissolution de l'Assemblée nationale, du gouvernement, du Conseil constitutionnel et de la Cour suprême. C'est l'étonnement dans les foyers : c'est donc un coup d'état !

Le journal panafricain Jeune Afrique, dans sa parution hors-série n°2 en Janvier 2000, décrit les premières heures de Bédié sur le chemin de l'exil. *«* (...) *Vers midi,* relate l'article de jeune afrique*, il* (le Président Bédié) *quitte subrepticement le palais du « Vieux » et gagne la résidence de l'ambassadeur de France, toute proche, en empruntant le tunnel qui relie les deux édifices. La construction de ce discret passage remonte à l'époque de Félix Houphouët-Boigny. Lors des travaux de reconstruction de la résidence, Bédié a veillé à ce qu'il ne soit pas obstrué (...) »*

Le samedi matin, 25 décembre, jour de Noel, le général Gueï annonce la formation d'un Comité National de Salut Public (CNSP), composé de dix officiers et sous-officiers dont la principale tâche sera « d'assurer la sécurité des biens et des personnes et de restaurer l'autorité de l'État en vue de créer les conditions de l'organisation d'élections libres et transparentes » explique le putschiste.

« En ville, l'ambassadeur de France, Francis Lott, négocie avec le nouveau maître de la Côte d'Ivoire les modalités du départ en exil de Bédié. En dépit des protestations des éléments les plus radicaux du Comité National de Salut Public, le général Robert Gueï en accepte le principe, mais s'oppose au départ du chef du gouvernement et des ministres de la Défense et de la Sécurité.[163] *»*

L'exil de l'homme qui a présidé la Côte d'ivoire durant sept ans, venait de commencer : *« (...) Peu après 16 heures, deux Zodiacs et une vedette accostent sur le ponton de la résidence de France, sur la lagune Ébrié*

[163] Jeune Afrique , hors-série n°2, Janvier 2000, extrait.

(..). Bédié et sa suite embarquent et enfilent les gilets de sauvetage que leur tendent les militaires français. À 17 heures, les embarcations prennent le large, virent à bâbord, se faufilent entre l'île Désirée et la pointe du quartier de Koumassi, avant de s'immobiliser, une vingtaine de minutes plus tard. Tout le monde prend alors place dans deux hélicoptères. Direction : la base du 43e Bima, à quelques encablures de là (...)[164] »

Les réactions de la part des gouvernements occidentaux sont réservées. Le porte-parole d'État américain Philip Reeker demande aux militaires de « commencer immédiatement les préparations pour la restauration d'un gouvernement démocratique ». Des appels semblables au retour à la démocratie viennent de Grande-Bretagne et de France. Paris souhaite envoyer des renforts militaires à Abidjan et dans la région. Le général Gueï refuse et exprime plutôt son désir de voir le président déchu réfugié au 43ème BIMA, la base militaire française qui compte 550 hommes et jouxte l'aéroport d'Abidjan, quitter au plus vite le territoire ivoirien.

« *Dimanche 26 décembre. Deux hélicoptères de transport de troupes se posent sur la base (...) À 13 h 10, le premier hélicoptère met le cap sur l'Océan, aussitôt imité par le second, où ont pris place des militaires français. Direction : le Togo, qui a accepté de recevoir le président déchu. La Côte d'Ivoire vient de tourner une page de son histoire.*[165] »

Le coup d'État du Général Guéï inaugure une nouvelle page de la vie politique en Côte d'Ivoire : la prise de pouvoir par la force. Il libère tous les vilains sentiments tapis dans le cœur des hommes politiques du pays. Le fauteuil présidentiel attise toutes les convoitises : pourquoi pas moi ? Alassane Dramane Ouattara quitte la France pour rejoindre la Côte d'Ivoire. Plusieurs journalistes français l'accompagnent. Laurent Gbagbo qui se trouvait au Gabon, hôte du président Omar Bongo Odimba rentre aussi. Le président Félix Houphouët-Boigny, le Père fondateur du pays peut se retourner dans sa tombe, lui qui disait au soir de sa vie que « la paix est la seconde religion » de la Côte d'Ivoire.

Robert Guéï est né à Kabakouma, dans la région Ouest. Enfant de troupe, il est formé à l'Ecole Militaire Préparatoire de Bingerville en Côte d'Ivoire puis à Ouagadougou en Haute Volta. Après son stage de

[164] Jeune Afrique , hors-série n°2, Janvier 2000, extrait.
[165] Jeune Afrique , hors-série n°2, Janvier 2000, extrait.

professionnalisation à l'École William Ponty au Sénégal, il est admis en 1963 à l'École Spéciale militaire de Saint-Cyr.

Chef d'état-major des Forces Armées Nationales en 1990, il crée la FIRPAC, Force d'Intervention Rapide Para-Commando. En 1991, il est promu au grade de général de brigade. En octobre 1995, il est limogé par Henri Konan Bédié pour avoir refusé de faire intervenir ses troupes lors de la marche de protestation des partisans d'Alassane Ouattara et ceux du Front populaire ivoirien de Laurent Gbagbo qui réclamaient le boycott actif des élections : « l'Armée ne doit intervenir que lorsque la République est en danger… » Renvoyé de son poste de Chef d'état-major, il est nommé ministre du Service civique puis de la Jeunesse et des sports. En 1996, il est accusé de tentative de putsch. Radié de l'Armée, il se retire dans sa région natale. En janvier 1997, il est mis à la retraite.

Des soudards maîtres du palais

Le général Robert Guéï s'autoproclame chef de l'État. Face aux journalistes, il fait le procès du président renversé : « Il n'y a rien dans les caisses de l'État ; Konan Bédié et son gouvernement sont des voleurs qui ont trahi la mémoire du père fondateur et divisé les ivoiriens avec le concept de l'ivoirité. » Il explique la main sur le cœur que sa mission est de « balayer la maison », le pouvoir ne l'intéresse pas ; il veut juste nettoyer la maison et y installer un nouveau locataire : c'est son cadeau de Noël aux ivoiriens. A tous ses interlocuteurs, Ambassadeurs, Préfets, Responsables des Partis, Syndicalistes, Chefs Religieux, Représentants des Étudiants et Chefs militaires, il sert le même discours pour justifier le coup de force : Henri Konan Bédié est accusé à la fois d'entretenir une corruption galopante et d'allumer dans le pays les feux de la xénophobie. Il se veut rassurant au niveau des Chefs d'État de la sous-région et des communautés étrangères installées en Côte d'Ivoire en répétant que les militaires rentreront le plus vite possible dans leurs casernes.

L'opinion publique croit en son discours d'autant plus qu'il est le moins marqué politiquement des membres du Comité National de Salut Public (CNSP) mis en place après le putsch : l'intendant général Lassana Palenfo et le général de brigade Abdoulaye Coulibaly, présentés comme les numéros deux et trois de la junte, passent pour proches de Ouattara.

Dans les heures et les jours qui suivent le coup d'État, plus d'une dizaine de dignitaires de l'ancien régime renversé sont arrêtés manu

militari, la plupart du temps chez eux et brutalisés au moment de leur arrestation. Parmi eux, Laurent Dona Fologo, ministre chargé de la solidarité nationale et Secrétaire Général de l'ancien parti au pouvoir, le Parti démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI) ; Essy Amara, ministre des Affaires Etrangères et Émile Constant Bombet, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. Sont également placés en détention, des responsables des forces de sécurité comme le Général Attoh Nangui, Directeur général de la police et le Général Séverin Konan Kouamé, Commandant supérieur de la gendarmerie. Certains des détenus sont conduits au camp militaire d'Akouédo, d'autres placés dans l'ancienne villa de fonction d'Émile Constant Bombet, d'autres encore détenus au secret dans des lieux inconnus. Durant plusieurs jours voire des semaines, ni leur famille, ni leurs avocats n'ont accès à eux.

La Ligue ivoirienne des droits de l'homme (LIDHO) se voit également refuser le droit de rendre visite aux détenus en dépit de démarches répétées. Le 8 janvier 2000, Mamadou Ben Soumahoro, ancien directeur de la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) et ancien député est arrêté à son domicile, soupçonné d'être l'auteur d'un tract envoyé au Général Gueï qui dénonçait le noyautage du gouvernement par des proches de M. Ouattara. Le 21 janvier 2000, dans une lettre ouverte adressée au nouvel homme fort du pays, le Secrétaire Général d'Amnesty International exprime sa préoccupation du fait de la détention hors de tout cadre légal de ces personnes, civiles et militaires. C'est peiné perdue : le 31 mars 2000, soit trois mois après le coup d'État, l'ancien ministre de la Défense d'Henri Konan Bédié, Bandama N'Gatta est arrêté à son retour au pays en compagnie de l'ancien directeur général du journal pro-gouvernemental Fraternité Matin, Michel Kouamé. Parallèlement à ces arrestations de dignitaires de l'ancien régime, des militaires font plusieurs descentes à Daoukro, le village natal de Henri Konan Bédié à 250 km au nord d'Abidjan où ils pillent les biens de la famille de l'ancien président, maltraitent et torturent des membres de son entourage afin qu'ils révèlent où se trouvent de supposés trésors cachés.

Les « hommes forts » du Général font la loi. Ils agissent à la fois au sein d'une unité, le Poste de commandement de crise (PC-crise), créé par le nouveau pouvoir pour lutter officiellement contre le banditisme mais également dans le cadre de bandes de soldats qui se font appelés : "La Camorra" ou "Brigades rouges". Leur siège est à la Primature où se trouve également, le nouveau Chef de l'État, le général Robert Gueï. Officiellement la tâche unique du PC-crise est de pourchasser les

criminels et notamment ceux qui avaient fui la MACA[166] en décembre 1999 et de les remettre à la justice et à la police. Dans les faits, les supposés criminels sont, sur simple dénonciation, purement et simplement abattus sur les lieux mêmes de leur arrestation, en public, sous les yeux de jeunes enfants : le général Guei s'est même vanté publiquement, en avril 2000, devant les députés de l'Assemblée nationale dissoute, des résultats du nouveau régime en matière de lutte contre le banditisme, arguant que 66 délinquants avaient été abattus entre janvier et mars 2000.

Dans une interview au quotidien "Le Jour" du 23 mai 2000, l'un des responsables du PC-crise affirme : *« Tout le monde ne passe pas à la casserole. Il y a des gens que nous arrêtons et que nous envoyons à la brigade de recherche. Mais les gangsters - et je l'ai dit au général Gueï - nous les terminons. »* Certains militaires sont contactés par des amis, des parents ou simplement des personnes qui moyennent leurs services afin de régler des problèmes privés : conflits avec leur employeur au travail, recouvrement de dette, disputes conjugales... Les militaires du PC-crise convoquent des civils au camp militaire d'Akouedo, procèdent à des confrontations et statuent : aucun droit d'appel face à la décision prise.

Les avocats et les journalistes subissent souvent, la colère des militaires : intimidations et brutalités physiques. Au cours d'une réunion publique le 8 juin 2000, le Caporal-chef Issa Touré qui au nom de "La Camorra" a opéré plusieurs descentes dans les rédactions de journaux indépendants et fait tabasser les journalistes, déclare :*« La Camorra est une garde rapprochée du président Gueï (...) La Camorra existe encore et elle sera là jusqu'à la fin de la transition »*. La junte interdit les manifestations politiques et oblige les responsables politique à demander une autorisation de sortie du territoire avant tout déplacement à l'extérieur. Le général Robert Gueï et son gouvernement pour " montrer le sens du civisme " aux sportifs, retiennent en février 2000 durant deux jours, dans un camp militaire, l'équipe nationale de football parce qu'elle ne s'était pas qualifiée pour le deuxième tour de la Coupe d'Afrique des nations.

Dans les camps militaires, les militaires du rang n'ont plus le respect dû au chef. Un sous-officier, membre des "hommes" du général peut donner des ordres à un officier… La « grande muette » devient très bavarde. Réclamant des augmentations de soldes, les soldats prennent

[166]Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan.

l'habitude de descendre dans les rues, tirent des rafales en l'air tout en réquisitionnant des voitures de particuliers. La population civile effrayée en paie chaque fois, les frais. La plus grave de ces mutineries a lieu, les 4 et 5 juillet 2000. Ces jours- là, les militaires en révolte demandent un "butin de guerre" de 6 millions de francs CFA, une somme qui aurait été promise à chaque soldat par le général Gueï.

Avant les élections de 2000, le général et la junte qu'il dirige invitent les ivoiriens à se prononcer sur une nouvelle Constitution qui serait admise par tous, étant donné que l'opposition ainsi que lui-même estiment la celle de 1994, "ivoiritaire". Le 23 juillet 2000, la nouvelle Constitution est adoptée par référendum. Elle scelle la 2ème République. Dès sa promulgation, elle est décriée par l'opposition qui dénonce les conditions d'éligibilité : un remake de 1995. L'article 35 énonce que *" (...) le candidat à l'élection présidentielle doit être ivoirien d'origine, né de père et de mère eux-mêmes ivoiriens d'origine. Il doit n'avoir jamais renoncé à la nationalité ivoirienne. Il ne doit s'être jamais prévalu d'une autre nationalité (...) "*. Le RDR soutient que ces dispositions excluent la candidature d'Alassane Ouattara car il aurait bénéficié de la nationalité voltaïque(burkinabé). L'article indique également que le candidat à la Présidence de la République doit présenter un état complet de bien-être physique et mental dûment constaté par un collège de trois médecins désignés par le Conseil constitutionnel sur une liste proposée par le Conseil de l'Ordre des Médecins. Ces trois médecins doivent prêter serment devant le Conseil constitutionnel. Les partisans de Bédié font remarquer que leur candidat, en l'occurrence Bédié, en exil en France, n'est pas en mesure d'être examiné par un collège de médecins se trouvant en Côte d'Ivoire. En fait, l'article 35 de la nouvelle Constitution rejoint l'article 9 voté sous Bédié.[167] "

Octobre 2000, voici venu le temps des élections générales dont la présidentielle. Ce sera le retour des civils au pouvoir selon la promesse du général. Surprise ! En moins d'un an de pouvoir, le président du *Comité National de Salut Public* a pris goût pour le pouvoir suprême et le

[167] (....) Le candidat à l'élection présidentielle doit être ivoirien de naissance, né de père et de mère eux-mêmes ivoiriens de naissance.Il doit avoir résidé en Côte d'Ivoire de façon continue pendant les dix années précédant la date des élections.Il doit n'avoir jamais renoncé à la nationalité ivoirienne.Le candidat à la Présidence de la République, jouissant d'une autre nationalité, n'est éligible que s'il renonce expressément et formellement douze mois au moins avant la date de dépôt de sa candidature, à cette nationalité étrangère et si cette renonciation est formellement acceptée par le Gouvernement de cet État étranger."

costume-cravate. Il est omniprésent dans les médias, notamment la télévision qui couvre abondamment le moindre de ses déplacements.

Les sujets de tension qui ont provoqué le « putsch de Noël », ressurgissent. La polémique autour du leader du Rassemblement des Républicains (RDR) Alassane Ouattara reprend de plus belle avec le débat sur la nouvelle Constitution. Robert Guei se porte candidat à la présidentielle. Le PDCI refuse de lui apporter sa caution. Il se déclare alors, candidat du peuple et « réussit » à réunir les 5000 parrainages nécessaires pour competir. Les Ivoiriens ont du mal à comprendre le volte-face de ce général qui prétendait n'avoir pris le pouvoir que pour « balayer la maison » : « (…) *voyez, il reste beaucoup à balayer* !» répond-il. Il n'a cure de la réprobation de la Communauté internationale : « *Pour le moment, la politique étrangère n'est pas mon souci numéro un. Je dois d'abord mettre le pied à terre dans mon propre pays. Ensuite, je vais dissiper les malentendus.* » Paris et Washington le boycottent ; la Banque mondiale suspend ses crédits :*« s'il le faut, on mangera des feuilles de manioc. C'est une question de dignité»*, s'entête le général soutenu par certains hommes politiques « mangecrates [168]». Il rejoint le camp des « tout sauf Ouattara ». C'est la rupture avec ses frères d'armes, proches de Ouattara, qui avaient fait de lui, « un roi. » Parmi eux, des sous-officiers qui avaient été décisifs dans « le coup d'État de Noël » et récompensés en intégrant le Groupe de Sécurité Présidentielle, ou le bataillon blindé ou encore, une autre unité d'élite. Ils jouissent d'une impunité totale et se sont parallèlement organisés dans des bandes armées informelles rackettant et terrorisant la population.

Dix-neuf candidats déposent leur dossier pour l'élection à la présidence. Quatorze sont refusés. Parmi les rejetés figurent Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié. Le premier pour cause de « nationalité douteuse » et le second pour « dossier incomplet ». Au nombre des cinq candidats retenus, seul Laurent Gbagbo, chef du Front populaire ivoirien pèse sur l'échiquier politique. Ainsi, des trois principaux partis politiques de Côte d'Ivoire, PDCI, RDR et FPI, seul le dernier est présent au top départ de la campagne présidentielle. Les deux autres appellent leurs membres au boycott de l'élection. Aux journaux en provenance de la sous-région qui crient à la xénophobie, embouchant la même trompette

[168]La « mangecratie », terme ivoirien utilisé pour la première fois par l'artiste reggae ivoirien Tiken Jah Fakoly en 1999 dans son premier album,. désigne le comportement des nouveaux politiciens africains dont le seul but est de conquérir le pouvoir et s'enrichir avec ses amis, alliés, son clan, sa famille.

que le RDR, le Général–Président réplique : « *Les étrangers parlent d'exclusion. Mais quelle exclusion ? Ils vont jusqu'à proférer des menaces contre la Côte d'Ivoire et les Ivoiriens, oubliant qu'ils ont encore des parents et des amis ici et qu'en cas de troubles, nous nous occuperons d'eux (...) Un peuple ne peut pas assister passif et résigné à la création des richesses de son pays par les seuls étrangers*[169](...)»

A l'approche des élections, Gbagbo qui a compris que le rôle qu'il a à jouer dans ce scrutin est celui d'un faire-valoir, prend ses distances vis-à-vis du Général.

Les premiers résultats annoncent largement le candidat Laurent Gbagbo en tête. Le Patron de la junte militaire envoie ses hommes chasser les membres de la Commission Électorale et fait conduire son président Honoré Guié[170] sous escorte jusqu'au palais présidentiel. Il dissout la Commission et la remplace par le ministère de l'intérieur qui annonce le 24 octobre, l'élection de Robert Gueï avec 52,72 % des voix. Aussitôt, ce dernier se proclame « 1erPrésident de la 2èmeRépublique ivoirienne ». Son gouvernement décrète l'état d'urgence et le couvre-feu.

C'est un coup d'état-bis selon Laurent Gbagbo qui dit être le vainqueur sorti des urnes : *« dès à présent, c'est moi le chef de l'État de Côte d'Ivoire. Je déclare dissout le gouvernement de transition. Je demande à tous les patriotes ivoiriens de descendre en ville dans tous les quartiers jusqu'à ce que Gueï recule »*. Aussitôt, des manifestations éclatent dans plusieurs quartiers d'Abidjan ; des milliers de personnes envahissent les rues du quartier populaire de Yopougon, puis le Plateau, le centre administratif et des affaires qui abrite le palais de la présidence aux cris de « *Gueï voleur »*, *« Gueï quitte le pouvoir »*.

Le lendemain 25 octobre, des dizaines de milliers de manifestants rejoignent ceux de la nuit précédente. C'est une nouvelle matinée explosive qui se prépare. Vers onze heures, près de la présidence, des jeunes tentent à mains nues de s'approcher des soldats qui n'hésitent pas à tirer. On compte déjà plusieurs blessés et des morts. Certains jeunes ont déjà pénétré dans les locaux de la radio nationale, non loin de là. Les programmes sont interrompus. D'autres groupes envahissent la Maison de la télévision à Cocody. Les soldats de Guei leur tirent dessus. Face à la

[169]Le général Gueï, maître de balai, Judith RUEFF et Stephen Smith, 21 octobre 2000.

[170] Honoré Guié président de la Commission Nationale Électorale (CNE), Il a eu le courage de proclamer Laurent Gbagbo vainqueur alors qu'il était sous la menace des armes des hommes de Guei Robert.

situation, Laurent Gbagbo finit par obtenir le ralliement de l'Armée et de la gendarmerie. Seuls les quatre à cinq cents hommes de la garde rapprochée du général Gueï sont réellement décidés à résister. En début d'après-midi, des blindés de la gendarmerie pénètrent dans le centre-ville sous les acclamations. Les combats avec le dernier carré de fidèles se poursuivent jusqu'aux environs de seize heures. Du général Guéi, aucune nouvelle. Il aurait fui... La Commission électorale rend le verdict des urnes : Laurent Gbagbo est déclaré vainqueur. Mais à la surprise générale, le Rassemblement des Républicains (RDR), fait savoir qu'il ne reconnaît pas la victoire de Laurent Gbagbo. Le 26 octobre, Alassane Ouattara réclame la tenue d'un nouveau scrutin et déclare que le pouvoir est dans la rue. Plusieurs centaines de ses partisans cherchent à envahir la radio nationale et la télévision.

Leurs manifestations se transforment en bataille rangée avec les partisans du FPI et les forces de sécurité dans plusieurs villes de Côte d'Ivoire. Une grande tension règne jusqu'en fin d'après-midi dans plusieurs quartiers d'Abidjan. À Abobo des témoignages font état de militants du RDR armés de machettes, de couteaux et de gourdin qui ont engagé une confrontation avec ceux du Front populaire ivoirien soutenus par les forces de l'ordre. Dans la journée, Alassane Ouattara se réfugie dans la résidence de l'ambassadeur d'Allemagne. Vers 15 heures, le PDCI annonce reconnaitre la victoire de Laurent Gbagbo et condamne les violences. Un peu plus d'une heure plus tard, un communiqué commun du FPI et du RDR, lu à la télévision nationale, appelle au calme et à la fin des affrontements.

En fin d'après-midi, ce 26 octobre 2000, aux environs de 18 heures, la Cour suprême proclame officiellement, les résultats de l'élection. Près de 60% des suffrages exprimés pour Laurent Gbagbo contre environ 33% à Robert Gueï, avec un taux de participation de 37%. C'est sous un tonnerre d'applaudissement que le troisième président de la République de Côte d'Ivoire et premier Président de la deuxième République prête serment. Dans son camp, c'est l'euphorie : ce moment est l'aboutissement de trente ans de lutte. Trente ans pendant lesquels il a connu les persécutions, la prison, l'exil. À cinquante-cinq ans, il vient d' obtenir ce pourquoi il a toujours lutté : le pouvoir d'Etat. Dans son discours d'investiture, le nouveau chef de l'État s'engage à « refonder la Côte d'Ivoire ».

Le bilan des 3 jours d'affrontements sanglants s'élève officiellement à 70 morts. Le 27 octobre, un « charnier » est découvert à Yopougon, dans lequel sont entassés 57 cadavres.

Chapitre 2
RENTRER DANS LE RANG, SINON… DEHORS

L'intrus du village françafric[171]

Laurent Gbagbo est devenu le 4ème président de la Côte d'Ivoire mais sa tâche ne s'annonce pas aisée dans un pays qui depuis la disparition de Félix Houphouet Boigny n'est plus une oasis de paix.

De nombreux défis et handicaps se dressent sur le chemin du nouveau président qui doit asseoir sa légitimité contestée, polir son image d'opposant arrogant, ramener les militaires dans les casernes, trouver une solution au Foncier Rural, réorganiser l'Ecole ivoirienne, gérer ses relations difficiles avec Alassane Ouattara, le « cheval » de la Communauté financière internationale et Henri Konan Bédié exilé en France après son renversement par le coup d'Etat sans oublier le général Guéi retranché dans son village près de la frontière du Libéria faisant ami-ami avec Charles Taylor du Libéria. Gbagbo est attendu par les dirigeants des États voisins qui le suspectent de n'être pas aussi « généreux » envers eux comme le fût Houphouët-Boigny ; la France s'inquiète des critiques du nouvel homme fort d'Abidjan sur le néocolonialisme et craint pour ses intérêts. Et, elle en a.

Tous les grands groupes français se partagent le pays. Bolloré principal opérateur du transport maritime avec Saga, SDV et Delmas, quasiment maître du port d'Abidjan, le premier port de transit dans la région ouest-africaine et le second port à conteneurs d'Afrique. Il est aussi maître du chemin de fer Sitarail. Il est présent dans le cacao et est le leader dans le tabac et le caoutchouc.

Bouygues, est en Côte d'Ivoire depuis l'indépendance où il est le traditionnel numéro un du bâtiment et des travaux publics. Il a aussi, par la privatisation-mise en concession, le contrôle de la distribution de l'eau

[171] France-à-fric, homophonie de France-Afrique utilsée par Verschave auteur de nombreux autres ouvrages sur les relations franco-africaines et ancien président de l'association Survie pour dénoncer les réseaux d'influence et de lobbies d'acteurs français et africains qui détournent à leur profit les richesses liées aux matières premières ainsi que l'aide publique au développement.

courante (Société des Eaux de Côte d'Ivoire), de la production et la distribution de l'électricité à travers la Compagnie Ivoirienne d'Électricité et la Compagnie Ivoirienne de production de l'Électricité. Il est aussi présent dans l'exploitation du pétrole ivoirien. Vinci, des Travaux Publics est aussi présent en Côte d'Ivoire, tout comme Colas pour les travaux routiers. Total détenteur du quart des actions de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) et propriétaire d'un parc impressionnant de stations de distribution des hydrocarbures. France Telecom est le principal actionnaire de Côte d'Ivoire Telecom et de la Société Ivoirienne des Mobiles depuis leur mise en concession, dans le cadre de la privatisation des entreprises publiques.

Dans le secteur des banques et des assurances, sont présents Le Crédit Lyonnais, BNP-Paribas, la Société Générale.

AXA du secteur des assurances, présente depuis la phase coloniale, Technip, Bivac et bien d'autres entreprises françaises ont pignon sur rue en Côte d'ivoire.

Gbagbo et les siens n'ont pas le temps de savourer leur victoire. Moins de trois mois après son arrivée au pouvoir, le régime fait face à une tentative de coup de force dans la nuit de dimanche 7 au lundi 8 janvier 2001. Peu après trois heures du matin, sur l'une des fréquences de la radio nationale, un porte-parole non identifié, affirme parler au nom des mutins, et appelle leurs frères d'armes à les rejoindre. La reprise de la télévision, puis de la radio, plus tard dans la matinée, se fait au prix de violents combats entre forces loyalistes et putschistes. Deux gendarmes au moins sont tués ainsi que plusieurs assaillants.

Début octobre 2001, acculé par la Communauté internationale et par ses pairs de la sous-région pour trouver les clés de la paix en Côte d'ivoire, un pays « essentiel » pour les uns et les autres, Laurent Gbagbo organise le « Forum pour la réconciliation nationale », journées d'écoutes et de dialogues censées mettre fin aux tensions socio-politiques dans le pays. Alassane Ouattara, Henri Konan Bédié et le général Gueï reviennent à Abidjan pour y participer.

Le mardi 9 octobre 2001, le Forum s'ouvre en présence des présidents Ghanéen John Kufuor et Malien Alpha Oumar Konaré et du ministre français délégué à la Coopération Charles Josselin.

Les travaux du Forum durent deux mois. A la fin des séances d'écoute, le Directoire du Forum propose la fin de la polémique sur la nationalité

d'Alassane Ouattara: « la fracture politique et sociale dont souffre la Côte d'Ivoire trouve fondamentalement sa cause dans les controverses sur la nationalité d'Alassane Ouattara (…)» Le RDR d'Alassane Ouattara souhaite la modification de l'article 35 de ladite Constitution ; le Forum propose une révision du code de la nationalité pour une cohabitation harmonieuse entre les Communautés ivoiriennes et immigrées. Le Forum reconnait la légitimité du pouvoir de Laurent Gbagbo, condamne dans le principe comme dans la forme, le coup d'État du 24 décembre 1999, admet que les dix mois de transition militaire ont causé « une catastrophe politique, économique et sociale ». Le directoire du forum demande qu'une enquête soit diligentée sur le charnier de Yopougon où 57 corps avaient été retrouvés à la suite des affrontements des 25 et 26 octobre 2000, consécutifs à l'élection présidentielle.

Le 18 décembre 2001, Laurent Gbagbo invite à déjeuner Henri Konan Bédié(PDCI), ancien chef de l'État, Alassane Ouattara (RDR), ancien Premier Ministre, leader du RDR et Robert Gueï (UDPCI), ex-chef de la junte pour sceller la fin de longs mois d'incompréhension politique. Nonobstant le refus de Henri Konan Bédié, président du PDCI d'être à la rencontre parce qu'il ne veut pas s'asseoir à la même table que Robert Gueï, l'homme qui l'a renversé, les Ivoiriens poussent un « ouf » de soulagement : les « ennemis » ont accepté enfin de boire le champagne ensemble, autour d'une même table. Mais les réalités ont la vie dure. Les déclarations apaisantes des trois leaders à la télévision, ne sont qu'un écran de fumée. L'Armée est toujours en proie à des divisions partisanes : pro-Bédié, pro-Guei, pro-Alassane, pro Gbagbo et demeure un dangereux facteur d'instabilité. Bien qu'officiellement rentrés dans les casernes, les hommes en armes restent présents dans la vie politique ivoirienne. Ils ne tardent pas à se faire entendre.

19 septembre 2002. 03h du matin. Des hommes en armes attaquent plusieurs casernes et gendarmeries d'Abidjan, la capitale économique.

C'est la confusion dans les rangs de l'Armée régulière. Cependant, la résistance s'organise. Les combats de rue tournent rapidement en faveur des Forces Armées Nationales. Dans les rangs des assaillants, beaucoup ne connaissent pas Abidjan et s'égarent en chemin. Ils sont abattus. Le bilan des combats se chiffre à plus de 300 morts selon les sources du gouvernement. L'ancien président putschiste, le général Robert Gueï est retrouvé mort, une balle en pleine tête dans une rue de la capitale. A son domicile, sa famille est massacrée. Attaqués à l'arme lourde, les policiers qui gardent le domicile du ministre de l'intérieur, Boga Doudou, un des

piliers du pouvoir, sont tués dans un déluge de feu. Le ministre est abattu[172]. Au domicile du ministre de la défense Lida Kouassi, une roquette détruit le portail blindé mais le ministre parvient à s'enfuir. Le Chef d'État-Major Mathias Doué se serait mis à l'abri dans un « lieu sûr ». Affi N'Guessan, le Premier Ministre se trouve hors d'Abidjan. Il est localisé à Yamoussoukro. Alassane Ouattara et son épouse se réfugient à l'ambassade d'Allemagne.

Ce 19 septembre, jusqu'au soir, les Ivoiriens ne sont pas situés sur l'origine, les motivations, le financement et l'armement des rebelles. Mais au vu des assaillants abattus, de leurs tenues vestimentaires, des amulettes et autres gris-gris dont ils sont bardés, l'opinion nationale se rend compte que ce sont des étrangers et déjà, circule l'information d'assaillants venus du Burkina Faso. Le président Laurent Gbagbo, en visite officielle en Italie, donne les premières explications à propos de l'armement des mutins : *« des armes lourdes, nouvelles pour la plupart, des armes dont ne dispose pas notre armée – donc on ne peut pas dire que c'est l'Armée de la Côte d'Ivoire qui se rebelle (…) ».*

La prise du pouvoir à Abidjan échoue.

Les assaillants se replient sur les camps militaires de Bouaké la deuxième ville du pays, au Centre et Korhogo, au Nord du pays qu'ils occupent. Ils font de Bouaké leur siège. Mais au sein de la rébellion un sérieux problème se pose. Il n'y pas de porte-parole officiel. Leur identité, leurs motivations demeurent inconnues les premiers jours. Dans les médias français notamment RFI et France 24, cachés sous des pseudonymes de « zinzins » et « bahéfouès[173] », ils déclarent « vouloir en finir » avec le pouvoir de Gbagbo.

[172] ministre de l'Intérieur, le stratège, Émile Boga Doudou est rentré le mercredi 18 septembre 2002, de Paris à 19 heure. Depuis Paris, des renseignements en provenance du Burkina Faso, selon lesquels un coup de force contre le régime FPI serait imminent. Boga Doudou informé serait rentré cette nuit pour prendre les mesures de sécurité nécessaires.
[173] « Zinzins : Homme bizarre, fou,cinglé» et « Bahefouê : féticheur » faisaient partie des 800 réservistes des contingents de l'armée ivoirienne dont la démobilisation était prévue au début de l'année 2003.

Bouaké : le kyste

Du 25 au 27 septembre, les militaires Français, Américains et Britanniques évacuent les étrangers[174](Français, Américains, Libanais) de Bouaké et Korhogo.

Enfin, le 26 septembre, pour la première fois, le visage de Tuo Fozié, sous-officier des Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire ayant le grade d'Adjudant apparaît publiquement sur les écrans de télévision.

Tuo Fozié, d'abord en service au bataillon blindé d'Abidjan puis au Groupement des sapeurs pompiers militaires sous les ordres du général Robert Gueï, affecté à la section sports de l'Armée ivoirienne puis à la garde de Robert Gueï après le putsch militaire avait été condamné pour atteinte à la sûreté de l'État en septembre 2000 par le Tribunal Militaire d'Abidjan dans l'affaire du complot du cheval blanc[175].Il s'était exilé au Burkina Faso. Interviewé par des journalistes Français, il affirme que son mouvement n'a aucun chef politique, pas plus le général Robert Gueï qu'un autre, et ne jouit d'aucun appui étranger. Mais il reste muet sur la provenance de leur armement et matériel de communication satellitaire. Selon des témoignages en provenance de Bouaké, les mutins disposeraient d'assez d'argent.

Le 28 septembre, le régime de Laurent Gbagbo demande l'application des accords de défense de 1961, passés avec la France. La France refuse d'activer ces accords estimant qu'il s'agit d'une affaire ivoiro-ivoirienne et qu'il n'y a pas d'implication étrangère. Le lendemain, un groupe de contact[176] créé par la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour régler la crise, convoque d'urgence à Accra une réunion au sommet, suivi d'une réunion de la Commission de la défense et de la sécurité de l' organisation sous régionale. Le Groupe de contact recommande la prise de dispositions immédiates pour déployer en Côte d'Ivoire des troupes de la CEDEAO. Le mandat confié à la force de la CEDEAO comprendrait notamment la surveillance du cessez-le-feu

[174] En mission à Bouaké en compagnie du directeur général de « sucre ivoire », un Belge et du directeur général de l'office nationale d'identification, nous y avons été bloqué pendant une dizaine de jours. Grâce à l'appui du Belge, nous avons profité de l'évacuation : les rebelles interdisaient aux ivoiriens de quitter la ville.

[175] Le cheval du général Guei.

[176] composé du Ghana, de la Guinée-Bissau, du Mali, du Niger, du Nigéria et du Togo, de l'Union Africaine.

proposé, l'obtention d'un désengagement des insurgés des régions tombées sous leur contrôle et le désarmement des groupes rebelles.

Le 3 octobre, des membres du Groupe, accompagnés du Secrétaire exécutif de la CEDEAO, Mohamed ibn Chambas, et du Président intérimaire de la Commission de l'Union africaine, Essy Amara, rencontrent les rebelles à Bouaké. Pour le Gouvernement ivoirien, signer un accord de cessez-le-feu avec les mutins, reviendrait à légitimer le mouvement rebelle et la partition du pays. Il lance une contre-offensive à Daloa, une des capitales du cacao, dans le centre-ouest, qui était tombée aux mains des rebelles deux jours auparavant.

Les négociations en cours sont dans l'impasse. Le 6 octobre, le Groupe de contact de la CEDEAO quitte le pays sans avoir obtenu de résultat : le gouvernement ivoirien insistait pour que les rebelles désarment d'abord, comme cela était prévu à Accra. Du côté des rebelles, le départ de Laurent Gbagbo est plus que jamais réclamé et refusent de déposer les armes avant la signature d'un éventuel cessez-le-feu.

Ce jour même, les troupes gouvernementales lancent une offensive pour reprendre la ville de Bouaké. La tentative échoue.

Pour les rebelles, cette opération n'a été rendue possible que grâce à la complicité des gendarmes qu'ils ont trouvé à Bouaké et qu'ils ont confiné dans leur caserne. Ils font sortir tous les occupants de la caserne, une soixantaine de gendarmes accompagnés de leurs enfants dont le nombre serait compris entre une trentaine et une cinquantaine, âgés de plus de 12 ans et quelques civils. Ils les conduisent au camp militaire du III^{ème} bataillon d'infanterie, situé à sept kilomètres de la ville et les abattent.

Le 11 octobre, à travers l'article de Stephen Smith[177], Damien Glez[178] et Vincent Rigoulet[179] paru dans le journal "Le Monde", l'on apprend un peu plus sur les assaillants : (…) *« le sergent-chef Ibrahim Coulibaly, dit « IB », tente depuis deux ans de rectifier l'histoire de la Côte d'Ivoire à la pointe du fusil(..)Le 1er octobre, onze jours après le début du soulèvement, c'est lui qui révèle le nom que finissent par se donner les rebelles : Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire.*

[177] De nationalité américaine, journaliste spécialiste de l'Afrique pour différents organes de presse français.
[178] Dessinateur de presse franco-burkinabè.
[179] Français, longtemps porte-parole de IB en France.

(…)une organisation clandestine, la Cosa nostra, basée à Ouagadougou, fournit le noyau organisationnel à l'insurrection. Grâce à un généreux bailleur de fonds, elle a recruté à tour de bras, d'abord dans les pays voisins, ensuite en Côte d'Ivoire. Elle a acheté des uniformes et des pataugas neufs, des armes en grande quantité. Elle a pourvu en numéraire des combattants payant cash, et s'abstenant de piller, pour gagner la bataille des cœurs et des esprits. Leur opération, d'une si grande envergure, a-t-elle pu se monter à l'insu des autorités burkinabés ?(…) »

Le 17 octobre, un accord de cessez-le-feu est signé à Bouaké entre le MPCI représenté par Tuo Fozié et le groupe de contact de la CEDEAO.

Le 23 octobre, le président du Togo, le général Gnassingbé Eyadéma est désigné pour conduire à Lomé, les négociations du Groupe de contact avec les belligérants. La délégation gouvernementale est dirigée par Laurent Dona Fologo, un cacique du PDCI, président du Conseil économique et social. Il est entouré de représentants de l'Armée, de la gendarmerie et de la société civile, ainsi que de nombreux ministres issus de tous les partis politiques : le FPI de Laurent Gbagbo et le PDCI de Henri Konan Bédié, mais aussi du RDR d'Alassane Ouattara et l'UDPCI de feu Robert Gueï soupçonnés, dans les milieux officiels Abidjanais, d'être impliqués dans la rébellion en cours. Du côté des rebelles, la présence du colonel Michel Gueu[180] est une première surprise pour les représentants d'Abidjan. La présence de Michel Gueu explique mieux la chute rapide de la deuxième ville ivoirienne. La délégation des rebelles comprend également les deux principaux porte-parole des mutins, l'adjudant Tuho Fozié et le sergent Chérif Ousmane, tous deux proches du colonel Ibrahima Coulibaly dit IB qui demeure toujours à Ouagadougou. L'aile politique est représentée par Guillaume Soro, un ancien leader de la FESCI devenu le Secrétaire général du MPCI. Fologo manque de s'étrangler : il lui est déjà pénible de s'asseoir à la même table de discussion avec des rebelles mais en plus, il doit discuter d'égal à égal avec Soro qui pourrait avoir l'âge de son fils. En effet, force est de constater que les rebelles ont marqué des points : ils ont obtenu une

[180] Commandant militaire en second de la ville de Bouaké lors du déclenchement des hostilités. Originaire de l'ouest du pays, comme le général Gueï, le colonel Gueu avait dirigé la Garde Républicaine aussitôt après le putsch de Noël 1999. il avait été auparavant, membre du service de sécurité d' Alassane Ouattara, notamment lorsque celui-ci était Premier ministre. C'est le président Laurent Gbagbo qui l'avait nommé à la tête de la troisième région militaire, basée à Bouaké.

négociation sur un pied d'égalité avec le gouvernement, mais aussi qu'elle se tienne en dehors de la Côte d'Ivoire et singulièrement chez Gnassingbé Eyadéma, qui n'a jamais su cacher ses penchants anti-Laurent Gbagbo.

La délégation gouvernementale pose comme préalable aux négociations le désarmement des insurgés. Guillaume Soro, déclare qu'il n'y aura point de désarmement pendant les négociations. De ce sommet, Éyadéma se contentera d'un accord qui appelle les rebelles à déposer sans délai les armes et à libérer les zones occupées. Seul le volet corporatiste des revendications de la rébellion est pris en compte et satisfait : le gouvernement ivoirien promet une loi d'amnistie et le maintien dans l'Armée des soldats en voie de démobilisation mais refuse de prendre en considération les autres revendications des rebelles à savoir : le départ de Gbagbo du pouvoir, la convocation de nouvelles élections et une modification de la Constitution.

Alassane Ouattara, depuis la capitale sénégalaise où il est de passage, dénonce l'accord et pose la démission de Laurent Gbagbo de la Présidence de la République comme unique condition de sortie de crise. Les rebelles et les représentants du pouvoir légal quittent la table de négociations : chaque partie devant se référer à son mandant. En dépit des nombreuses rencontres organisées par la CEDEAO pour sortir de l'impasse, l'échec des pourparlers de Lomé est consommé : les deux délégations abandonnent la table des négociations.

De Lomé à Accra en passant par Dakar, ce sont les mêmes « litanies ».

Entre temps, le prétexte de la xénophobie des ivoiriens servi aux dozos, les divisions ethniques libériennes et les haines engendrées par quinze années de guerre civile au Libéria embrasent la partie Ouest de la Côte d'Ivoire où deux groupes rivaux de rebelles travaillant séparément se sont constitués : le Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest (MPIGO) et le Mouvement pour la justice et la paix (MJP). Ces groupes de combattants sont composés de « chiens de guerre », rescapés du régime du sergent Samuel Doe[181] du Liberia aux côtés duquel ils ont combattu dans la guerre civile libérienne avant de servir aux côté du RUF[182].

[181] Ancien président du Libéria.

[182]Revolutionary United Front (Front révolutionnaire uni) fondé par Foday Sankoh. Ce groupe est cité comme le principal responsable de la guerre civile en Sierra Leone.

La barbarie de ces hommes dépasse celle de fauves affamés : massacre des populations pour le plaisir, femmes enceintes éventrées, viol collectif des femmes devant leurs enfants, mise à mort des parents en présence de leurs enfants et pillages. Ils sont réputés dans la mutilation de leurs victimes auxquelles ils coupent les bras et les jambes. Ils obligent les enfants soldats recrutés de force à commettre des actes atroces sur leurs propres familles et sont nourris au cocktail d'alcool, de drogue et à la poudre de fusil qui les met dans un état second pour pouvoir se livrer aux pires excès sur la population civile.

Réponse du berger à la bergère : le régime Gbagbo soutient la création de milices locales à l'Ouest, le Front de Libération du grand Ouest (FLGO) ou l'alliance des patriotes Wê (AP-Wê), opposées à l'avancée des rebelles. Il finance, à son tour, l'embauche de miliciens libériens choisis parmi les adversaires politiques ou ethniques de ceux que l'on retrouve dans les rangs du MPIGO et du MJP. La région bascule dans l'ultraviolence. Des dizaines de milliers de personne sont poussées sur les routes du Liberia voisin, qui accueille désormais des camps de réfugiés ivoiriens.

Janvier 2003. La France convoque à Paris, l'ensemble des partis politiques ivoiriens représentés à l'Assemblée Nationale et ceux qui n'y sont pas, à savoir, le Rassemblement des Républicains et les représentants politiques de la rébellion. Incapables de taire leurs intérêts partisans et réussir à régler leurs problèmes les ivoiriens se retrouvent en France… non pas dans un de ces palaces parisiens si prisés par les dirigeants noirs d'Afrique francophone mais dans un centre de sports, le domaine de Bellejame à Linas-Marcoussis, au Centre national du rugby.

Ouverte le 15 janvier à 12h00, la rencontre est présidée par Pierre Mazeaud, ancien ministre français, membre du Conseil constitutionnel, assisté de trois coordinateurs représentants respectifs de la CEDEAO, de l'Union Africaine, et de l'ONU : pour l'ancienne puissance coloniale, il n'y a ni un gouvernement élu ni une rébellion armée autour de la table.

Le 24 janvier 2003, au terme de neuf jours de discussion sous la férule du gouvernement français, un accord de paix est rédigé sous la dictée de Pierre Mazeaud et signé par les parties ivoiriennes en conflit : « *Le vendredi 24 janvier, vers 2 heures du matin, les frères ennemis d'hier, main dans la main, ont entonné l'Abidjanaise, l'hymne national, pour saluer leur succès. Au terme des accords, le chef de l'État ivoirien restera donc en place jusqu'en octobre 2005, terme de son mandat actuel, mais*

devra, au cours des deux années à venir, partager le pouvoir avec un Premier ministre « de consensus », inamovible jusqu'à la prochaine présidentielle. [183]*(...) »*

L'accord partage le pouvoir entre Laurent Gbagbo et les rebelles. Resté en Côte d'Ivoire pendant les négociations, Laurent Gbagbo, reçoit l'ordre de rejoindre la capitale française où l'ont devancé ses pairs Bongo du Gabon (Afrique centrale) et Wade du Sénégal (Afrique de l'Ouest). Sont aussi présents à Paris, le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, et le président en exercice de l'Union Africaine, le président Sud-Africain, Thabo Mbeki. Tel un enfant récalcitrant, Laurent Gbagbo est sans ménagement interpelé par ses pairs, Bongo et Wade : il n'a pas d'autre choix que d'accepter les conclusions de la table-ronde. Il essuie l'arrogance de Dominique de Villepin : « de *Villepin, venu annoncer à Laurent Gbagbo que le président Chirac demande à le voir. En pleine discussion, le chef de l'État ivoirien lui répond « dans deux minutes ». Les traits tendus, Villepin lui réplique fermement « Non, maintenant ! » Quelque peu surpris, Gbagbo s'exécute.*[184] »

Lors du tête-à-tête avec Jacques Chirac à l'Élysée, il tente de donner son point de vue sur les conclusions de l'accord mais il n'est pas entendu. Le lendemain, à l'ouverture du sommet sur la Côte-d'Ivoire, avenue Kléber, le nom du Premier ministre chargé d'appliquer l'accord est annoncé.

A la fin des travaux, les images des chaînes publiques françaises, notamment TV5 et France 24, montrent les participants à la table ronde se congratuler. Tout le monde semble heureux et le champagne coule. Oublié en cet instant, l'incident survenu au septième jour des travaux : Mamadou Coulibaly, le Président de l'Assemblée Nationale ivoirienne, accusant Pierre Mazeaud, le coordonnateur de la table-ronde, de faire la part trop belle aux rebelles en leur concédant ce qu'ils n'ont pas réussi à obtenir par les armes, le rendant ainsi complice d'un coup d'État constitutionnel, avait claqué la porte, quitté la table ronde et regagné Abidjan. Or, l'incident était de taille quand on considère que seule l'Assemblée Nationale a compétence pour mettre en œuvre les réformes législatives ou constitutionnelles prévues par les accords *:« les partis politiques représentés à l'Assemblée Nationale et qui ont participé à la Table Ronde, s'engagent à garantir le soutien de leur député à la mise en œuvre du programme gouvernemental. »*

183

184

L'accord assigne aux pouvoirs publics ivoiriens de mettre en œuvre dans *« les meilleurs délais »* un certain nombre de réformes dont : une révision de la Constitution, notamment les critères d'éligibilité du président, une révision des critères d'admission à la citoyenneté, une restructuration des forces armées, le maintien au pouvoir de Laurent Gbagbo, un Premier ministre nommé de manière irrévocable jusqu'aux prochaines élections, …

Trois séries de dispositions restreignent le rôle de chef de l'Etat : il perd d'abord sa liberté de désigner le Premier ministre et de mettre fin à ses fonctions ; il lui est ensuite imposé l'obligation de procéder à une très large délégation des prérogatives de l'Exécutif au bénéfice du Premier ministre : délégation de sa qualité de chef suprême des armées et du pouvoir de nommer aux emplois militaires qui lui sont reconnus par les articles 46 et 47 de la Constitution. Ce plan de sortie de crise prévoit aussi le cantonnement et le désarmement de toutes les Forces en présence y compris les Forces Armées Nationales, afin de permettre la création d'une « Armée Républicaine ».

À Abidjan, l'accord de Marcoussis provoque une vague de colère. La rue conteste bruyamment un « coup d'État constitutionnel » orchestré par la France. Pour les partisans de Gbagbo, en réduisant les prérogatives présidentielles, l'accord est en contradiction avec l'article 41 de la Constitution selon lequel, le président de la République est « le détenteur exclusif du pouvoir exécutif. »

Pour que se réalise une conciliation de certains points de l'accord de Marcoussis et ceux de la Constitution, il faut passer par la révision de la loi fondamentale de la Côte d'Ivoire. Cela suppose, outre une volonté politique, l'obtention de l'accord du Parlement et, pour certaines réformes, l'organisation d'un référendum, difficile à envisager : Mamadou Koulibaly, Président de l'Assemblée Nationale déclare que le désarmement des rebelles est un préalable à l'examen des textes de loi, notamment les révisions constitutionnelles préconisées ; le porte-parole de l'État-major de l'Armée ivoirienne, le colonel Jules Yao-Yao, avertit que «certains points des accords de Marcoussis sont de nature à humilier les forces de sécurité et de défense, l'État et le peuple ivoirien, l'accord de Linas-Marcoussis, plutôt que de concourir à la recherche de la paix, porte en lui les germes d'une implosion nationale. Les forces de défense refusent avec énergie la présence de rebelles au sein du futur gouvernement, le regroupement, le cantonnement, le désarmement et la démobilisation des forces nationales de défense et de sécurité ».

De nombreux jeunes, beaucoup de partisans de Laurent Gbagbo mais aussi des non partisans du président de la république, descendent dans la rue. Ils reprochent à la France d'avoir humilié le chef de l'État en parrainant un accord qui garantit l'entrée des rebelles au sein d'un « gouvernement de réconciliation nationale ».

À Paris, Laurent Gbagbo est sommé par Jacques Chirac de regagner au plus vite Abidjan « pour calmer ses troupes ».

2004. Deux ans déjà que la Côte d'Ivoire est coupée en « deux entités territoriales » : une Côte d'ivoire du Sud et une Côte-d'ivoire du Nord ; un Sud pro-gouvernemental dirigé par Laurent Gbagbo et un Nord sous contrôle rebelle dont le « patron » est Guillaume Soro. Ces deux « territoires », sont séparés par une zone dite « la zone de confiance » agissant exactement comme une frontière entre deux États et tenue par une force d'interposition. Aux limites de la zone de confiance, sont comptabilisés les échanges entre la Côte-d'Ivoire pro-gouvernementale, les Rebelles, et l'ensemble des pays de la sous-région, surtout la Guinée du côté Ouest, le Mali et le Burkina, au Nord.

Le « territoire » des rebelles, 60% de la superficie de la Côte d'Ivoire est divisé pour son Administration, en dix « Zones ». Chacune des Zones est dirigée par un Chef de guerre, le Com-zone, Commandant dans l'Armée des Forces Nouvelles(FAFN)[185]. Ils constituent le socle du vrai pouvoir des rebelles.

La Zone 1, la région de Bouna[186], est dirigée par Morou Ouattara, un ancien boxeur de la Société omnisport de l'armée ivoirienne (SOA).

Au début de la rébellion, il s'était fait remarquer avec ses éléments composés de nombreuses jeunes filles. Le nom de son unité est « Atchengué » en Moré, une langue du Burkina Faso. Sa présence à l'Est répond au souci de verrouiller les frontières Ghanéennes.

La Zone 2 couvre la région de Katiola, Dabakala, Niakaramandougou et Tafiré[187]. Elle est dirigée par Hervé Pélikan Touré alias « Vetcho », natif de Katiola[188]. C'est un ancien de la Garde Républicaine, du

[185] Les rebelles ont été baptisés « forces armées des forces nouvelles » à la table ronde de Linas-Marcousis.
[186] chef-lieu de la région de Bounkani, dans le district du Zanzan au nord-est de la Côte d'Ivoire, près de la frontière avec le Ghana, à 603 km au nord d'Abidjan.
[187] Villes du Nord-Est.
[188] située à 55 km au nord de Bouaké (siège de la rebellion).

3e bataillon d'infanterie et du service des transmissions de l'État-Major des forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI). C'est lui qui encadrait, au début de la guerre, les chasseurs traditionnels « dozos ».

La Zone 3 est à Bouaké, siège de la Rébellion. Chérif Ousmane, dit « Papa Guépard » du nom de son unité en est le patron. Ancien de la Force d'Intervention Rapide Para-Commando (Firpac), il a été le chauffeur du général Mathias Doué durant la transition militaire dirigée par Robert Guéï. C'est un des piliers de l'aile militaire. Il a formé un grand nombre de combattants aux tactiques commandos. Il est craint et respecté par ses éléments, les bérets verts, qui tiennent le pouvoir à Bouaké.

La Zone 4 couvre la région de Mankono[189]. Elle est dirigée par Zoumana Ouattara alias « Lieutenant Zoua » un ancien de l'École des forces armées (EFA) de Bouaké. Il est natif de Ferkessédougou.

La Zone 5 couvre les régions Administratives de Séguela[190] et Vavoua[191].Elle est dirigée par Ouattara Issiaka dit « Wattao » par ailleurs chef d'état-major adjoint des Forces armées des forces nouvelles. C'est un ancien de la Société Omnisports de l'Armée (SOA), l'équipe sportive des Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire (FANCI). Son unité répond au nom d'« Anaconda. »

La Zone 6 couvre la région de Man[192] est réputée difficile en raison de sa position frontalière avec la Guinée et surtout le Libéria. Elle est dirigée par Losseni Fofana alias « Loss » et plus connu sous le nom de « Cobra ». Ce comzone est un ancien de la Force d'intervention rapide para-commando (Firpac).

La Zone 7 couvre la région du Bafing[193], une zone charnière située entre Man et Odienné. Elle est dirigée par Aboudrahamane Traoré, un

[189] au nord-ouest du pays, à 455 km au nord d'Abidjan et à 212 km au nord de Yamoussoukro.
[190] Au Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire
[191] Au centre-ouest du pays, dans la région dite *Boucle du cacao.* Elle était dirigée par Koné Djakaridja alias Zacharia Koné l'un des chef de guerre redoutés au Nord à la réputation de posséder des pouvoirs mystiques. Considéré comme proche d'Ibrahim Coulibaly dit « IB », il est démis de ses fonctions par Guillaume Soro et exilé manu militari au Burkina Faso en 2008 pour insubordination et remplacé par Wattao.
[192] A l'ouest de la Côte d'Ivoire. La ville est surnommée "*La ville aux 18 montagnes*", et est située dans une cuvette entourée d'une chaîne de montagnes.
[193] Le Bafing est une région située au nord-ouest du pays.

ancien sous-officier des FANCI. Il a servi à l'École de Forces Armées (EFA) puis au 3e bataillon de Bouaké.

La Zone 8 a pour base Odienné. Elle est située dans l'extrême Nord-Ouest du pays. Frontalière avec le Mali et la Guinée, la zone est vaste et éloignée de Bouaké, siège de la rébellion. Elle est dirigée par Ousmane Coulibaly dit « Ben Laden » un ancien para-commando et agent de transmission radio.

La Zone 9, Boundiali dans le Nord-Ouest du pays, entre la zone d'Odienné et celle de Korhogo, est dirigée par Gaoussou Koné dit « Jah Gao » un acteur du coup d'État militaire du général Robert Guéï.

Enfin, la Zone 10, Korhogo dans l'extrême-nord du pays, est dirigée par Fofié Martin Kouakou, ex-caporal de l'armée régulière.

Dans le but d'asphyxier économiquement les zones contrôlées par les rebelles et les amener à lâcher du lest, le gouvernement ivoirien avait bloqué dès le début de la crise armée, l'approvisionnement des zones en produits divers et nécessaires. Mais les rebelles trouvent d'autres sources d'approvisionnement qui enrichissent au passage, les chefs rebelles.

Les dix « Com-zones », tous des sous-officiers dans les Forces Armées Nationales avant la rébellion, sont avec leurs milices, les véritables maîtres du terrain. Toute la partie Centre, Nord, Ouest (CNO) de Côte d'Ivoire est sous leur « Administration ». Ils en contrôlent les ressources naturelles et le commerce.

- Les produits pétroliers proviennent essentiellement du Nigéria : « *avant son entrée dans la zone, une taxe de 100 FCFA par litre est prélevée. Aux premières heures de la crise, 17 millions de litres de carburant ont ainsi été écoulés à travers les différentes stations d'essence, propriété des chefs rebelles(…)*[194]

- Au niveau du coton dont le Nord est la zone productrice du pays *: « son transfert de la zone rebelle à Abidjan revient à environ 200 000 FCFA le camion de 35 t, dont 65 000Fcfa versés aux Forces Nouvelles (FN) pour bénéficier d'une escorte. Le reste est distribué aux différents* check points *qui jalonnent la route entre*

[194] Extrait : Les frontières nord de la Côte-d'Ivoire dans un contexte de crise. Dabié Désiré Axel Nassa.

Bouaké et la capitale économique ivoirienne : les entreprises versent des contributions en échange de leur sécurité(...)[195]

- En ce qui concerne le cacao et le café : *de nombreux acheteurs (...) avaient élu domicile à Ouagadougou. C'est de là que des fonds sont remis à des intermédiaires malinké maliens, burkinabé et ivoiriens. Ces derniers prennent contact avec les planteurs allogènes et allochtones qui ont continué à vivre dans la zone après le départ des autochtones guéré du fait de la guerre(...)Dès les premières heures du conflit ivoirien jusqu'en mars 2004, 30 camions de 35 à 60 t partaient chaque jour du « port sec » de Fengolo pour le Togo(...)*[196]

- Les produits du sous-sol sont aussi une source de revenu pour les rebelles : « *un vaste trafic est organisé autour du diamant (...) En effet, la pierre après son extraction des rivières de Tortiya, sous la supervision des éléments de la rébellion, passe en contrebande au Mali et en Guinée. C'est dans ces deux pays que les diamantaires d'Anvers viennent profiter du trafic. Le Mali, contrairement à la Guinée et à la Côte d'Ivoire, n'est pas signataire du processus de Kimberley*[197]*(...) »*[198]

Depuis les accords de Marcoussis, les rebelles siègent au gouvernement mais refusent de désarmer. Ni la Communauté internationale, ni les organisations Africaines ne disent mot : le processus de paix reste bloqué. Malgré l'embargo sur les armes, les deux camps continuent de s'armer. Le pouvoir qui avait un déficit à ce niveau trouve les circuits d'approvisionnement pour combler son retard sur les rebelles.

Fatigué des atermoiements des rebelles, Laurent Gbagbo décide de reconquérir les zones occupées par l'insurrection, détruire les infrastructures stratégiques de la rébellion et l'obliger à des négociations dans le cadre d'un rapport de forces modifié. Il lance le 4 novembre 2004,

---

[195] Extrait : Les frontières nord de la Côte-d'Ivoire dans un contexte de crise. Dabié Désiré Axel Nassa.

[196] Extrait : Les frontières nord de la Côte-d'Ivoire dans un contexte de crise. Dabié Désiré Axel Nassa.

[197] Le Processus de Kimberley est un forum de négociation international tripartite réunissant les représentants des États, de l'industrie du diamant et de la société civile depuis mai 2000

[198] Extrait : Les frontières nord de la Côte-d'Ivoire dans un contexte de crise. Dabié Désiré Axel Nassa

« l'opération Dignité », une offensive aérienne contre les positions des Forces nouvelles.

Le 6 novembre, l'un des deux avions Sukhoï ivoiriens bombarde un campement français à Bouaké. Neuf soldats français et un civil américain y trouvent la mort. En représailles, Paris ordonne la destruction immédiate de la flotte aérienne ivoirienne basée au sol, puis la prise de contrôle d'Abidjan par les militaires français : l'Aéroport d'Abidjan, les deux ponts qui enjambent la lagune ébrié et l'hôtel Ivoire sont immédiatement bouclés par l'armée française.

Cette « occupation d'Abidjan » provoque dans la ville, une mobilisation des jeunes et des partisans de Gbagbo. Dans la nuit du 6 au 7, des milliers de manifestants ivoiriens cherchent à traverser les ponts menant à l'aéroport et à la base française voisine. Ils se heurtent aux barrages et aux chars des soldats français. L'Armée française ouvre le feu sur les manifestants trop proches du camp du 43è BIMA, sur les deux ponts et surtout à l'Hôtel Ivoire, à 500 mètres de la Résidence présidentielle où des centaines de jeunes se sont rassemblés. Les jeunes patriotes, proches du pouvoir, s'en prennent aux symboles et aux ressortissants français : centre culturel et magasins vandalisés, le lycée Jean Mermoz brûlé. Les autorités ivoiriennes parlent de 57 morts et 2200 blessés pour toute la durée des événements. Le général Bentegeat de la force Licorne parle de pillards: *« on a peut-être blessé ou même tué quelques personnes*[199] *»*

La France organise le rapatriement de ses ressortissants.

À Paris, le 14 novembre, le journal *Le Monde*, évoque à sa Une *« des scènes de terreur et d'horreur. Des blessés, des disparus, des corps blancs décapités à la machette, des femmes violées par dizaines selon « les sources militaires ».* En fait, Paris n'enregistre que trois plaintes pour viol et aucune mort française n'est à déplorer. Par contre, les massacres commis par les militaires français contre des civils ivoiriens désarmés passent sous silence...ce ne sont que des noirs…

Le 30 novembre, les autorités françaises parlent d'une « *vingtaine d'ivoiriens civils et militaires tués»* et plaident « *la légitime défense*

[199]Point de presse, 7 novembre 2004.

élargie » face à des « *foules armées* » et dans une « *situation insurrectionnelle*[200] .»

Le mandat présidentiel s'achève le 30 octobre 2005. Les parties n'arrivent toujours pas à se mettre d'accord sur les conditions d'éligibilité du candidat à la présidence de la république. Ils s'en remettent au Médiateur de l'Union Africaine, le président Thabo Mbeki d'Afrique du sud qui les reçoit à Pretoria, dans la première semaine du mois d'octobre. L'article 35 de la Constitution ivoirienne est au centre des discussions.

Le président Gbagbo accepte de faire usage de l'article 48[201] de la Constitution de la Côte d'Ivoire:*« Conformément à cet article, dès cet instant, je décide, uniquement pour l'élection présidentielle d'octobre 2005 (...), que les candidats présentés par les partis politiques signataires des accords de Marcoussis sont éligibles. Par conséquent, M. Alassane Ouattara peut, s'il le désire, présenter sa candidature »* décrète Laurent Gbagbo.

Mais l'élection présidentielle ne se tient pas en octobre 2005 comme prévue par la Constitution : fin octobre, le pays est toujours coupé en deux. Laurent Gbagbo et l'État ivoirien contrôlent 40% du territoire national ; le reste du pays est aux mains de la rébellion. Or, la Constitution affirme que *« la République de Côte d'Ivoire est « une et indivisible (...). »* Pour organiser les élections, les rebelles devaient déposer les armes et réintégrer l'Armée régulière ou la société civile, l'autorité de l'État devait être rétablie sur l'ensemble du pays.

Sur le terrain, le désarmement malgré les différents accords est au point mort : 3 500 soldats français de la Force Licorne et 7 800 « casques bleus », chargés notamment de sécuriser la « Zone de confiance » (ZDC) sont toujours déployés pour séparer l'Armée régulière et les Forces Armées des Forces Nouvelle. Comment organiser un scrutin transparent et équitable dans de telles conditions ? Par ailleurs, si les risques de reprise

[200]Libération, 1/12/2004.

[201]Article 48 . Lorsque les Institutions de la République, l'indépendance de la Nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacées d'une manière grave et immédiate, et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le Président de la République prend les mesures exceptionnelles exigées par ces circonstances après consultation obligatoire du Président de l'Assemblée nationale et de celui du Conseil constitutionnel. Il en informe la Nation par message. L'Assemblée nationale se réunit de plein droit.

d'un conflit armé sont limités par la forte présence des troupes impartiales, l'agitation politique interne n'a rien perdu de sa violence.

CEDEAO, UA, UE, ONU : au front

Le 30 octobre 2005, une nouvelle formule institutionnelle est imposée à Laurent Gbagbo par la résolution 1633 des Nations unies : il garde pour 12 mois maximum, son poste de Chef de l'État mais l'essentiel du pouvoir exécutif doit être transféré à un Premier ministre qui échappe à son autorité et qui n'a de compte à rendre qu'à la Communauté internationale qui porte son choix sur Charles Konan Banny[202].

Le Chef de l'État Nigérian Olusegun Obasanjo, alors président de l'Union Africaine, reprend le dossier ivoirien en main, en s'appuyant sur l'ONU et une nouvelle Structure de Coordination[203] créée le 6 octobre 2005 par l'UA pour « évaluer, contrôler et suivre le processus de paix. »

2006. Contrairement aux prévisions de la France et de l'ONU, Laurent Gbagbo ne fléchit toujours pas et reste le maître du jeu à Abidjan.

Le 1er novembre le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 1721 rédigée par la France. Elle renforce encore les attributions du Premier ministre au détriment du Chef de l'État. Le Conseil de sécurité reconduit Charles Konan Banny pour un an, avec tous les pouvoirs, toutes les ressources nécessaires, une autorité totale et sans entraves, y compris sur les forces de l'ordre. Il pourra gouverner par ordonnance ou par décret-loi, sur n'importe quel sujet, et aucun texte de loi ne pourra être invoqué pour s'opposer à ses décisions. La proposition française est néanmoins rejetée par deux des membres permanents, la Chine et la Russie suivis par la Tanzanie qui redoutent qu'on empiète sur la souveraineté ivoirienne. Paris revoit sa copie : la résolution ne donne plus au Premier ministre le pouvoir de nommer aux emplois civils et militaires.

---

[202] Charles Konan Banny avait été nommé Gouverneur par intérim de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) de 1990 à 1993, lorsque le titulaire du poste, Alassane Ouattara, assumait les fonctions de Premier ministre Ivoirien sous le dernier mandat du président Félix Houphouët-Boigny. Il devient officiellement gouverneur de l'institution sous-régionale le 1er janvier 1994 jusqu' au 4 décembre 2005 date de sa nomination au poste de Premier Ministre.

[203] le Groupe de Travail International (GTI).

À la fin de cette année 2006, la rébellion porte à 42 564 le nombre de ses combattants qui étaient moins de 800[204] au début de l'insurrection et achève de mettre en place une Armée structurée.

À Abidjan, en dépit de la pression internationale, le Chef de l'État n'entend rien céder de ses prérogatives constitutionnelles. Il s'en tient à la Constitution. Lorsque la résolution 1721 lui impose le nouveau cadre de fonctionnement, Laurent Gbagbo manifeste l'intention de proposer lui-même un plan de sortie de crise ivoiro-ivoirien : le « dialogue direct ».

Le lieu choisi par Gbagbo pour la rencontre entre les belligérants ivoiriens est Ouagadougou d'où est partie la rébellion. Le président Blaise Compaoré soupçonné par Abidjan d'être le parrain des rebelles en sera le Facilitateur.

Au bout d'un mois de discussions, l'accord de Ouagadougou est signé le 4 mars 2007, par le président ivoirien Laurent Gbagbo, le chef des Forces nouvelles Guillaume Soro et le président burkinabé Blaise Compaoré.

Comme tous les accords passés, le nouvel accord vise à ramener la paix et à réunifier le pays. Il pose les mêmes problématiques : l'identification des populations, le désarmement et le redéploiement de l'Administration sur l'ensemble du territoire. Mais sa signature donne un coup d'accélérateur au processus de sortie de crise bloqué depuis Marcoussis : le 29 mars, Guillaume Soro, chef des Forces Nouvelles est nommé Premier ministre par Laurent Gbagbo.

Depuis 2002, les rebelles n'ont jamais accepté de déposer les armes malgré plusieurs engagements en ce sens et jamais, ils n'y ont été contraints par la Communauté internationale.

L'élection présidentielle du 28 novembre 2010 est attendue avec beaucoup d'espoir par les ivoiriens pour une sortie pacifique de la longue crise politico-militaire déclenchée le 19 septembre 2002 ; pour la France et les partisans d'Alassane Ouattara, cette élection est l'occasion de bouter Laurent Gbagbo hors du palais présidentiel. Lorsqu'il avait pris le pouvoir par les urnes en 2000, ni ses pairs de la sous-région, ni la France ne voulaient de lui : ses collègues de la sous-région se méfiaient de son esprit atypique ; Paris n'appréciait pas ses discours dénonçant la françafrique.

[204] Chiffre établi par la division de l'Onuci chargée du désarmement des combattants.

Dans son pays, le PDCI de Henri Konan Bédié ne lui avait pas pardonné son « insolence » pour avoir osé tenir tête à Houphouët-Boigny dès les années 70, le RDR d'Alassane Ouattara lui en voulait pour s'être désolidarisé de la cause de son « champion », l'UDPCI créée entretemps par Robert Gueï, celui à qui, il avait ravi la victoire, en avait fait un « ennemi ». Aussi, dès sa prise de fonction en tant que président de la République, un véritable front médiatique tant en Côte d'Ivoire qu'à l'extérieur s'était mis en place pour « casser du Gbagbo » : c'est un génocidaire xénophobe, pire que Adolf Hitler. Envers et contre tous, il avait résisté pendant dix ans.

À la veille de la présidentielle de 2010, la Côte d'ivoire est toujours coupée en deux. Mais après le report des élections de 2005 pour cause de scission du territoire ivoirien, Laurent Gbagbo cède sous la poussée de la Communauté internationale entrainée par la France de guerre lasse, « oublie » la Constitution piétinée depuis Marcoussis par Paris et ses alliés. Il engage un processus électoral très coûteux qui comprend l'identification et le recensement des populations, la formation des agents, l'informatisation des données et la fabrication de cartes d'identités quasi-inexistantes depuis plusieurs années [205] , la couverture médiatique nationale et internationale. En tout, le coût de l'élection est estimé à près de 200 milliards de francs CFA.

Le 31 octobre 2010, 80% des 5,7 millions d'électeurs sur une population de plus de 20 millions d'habitants, se rendent aux urnes dans le calme.

Alassane Ouattara compte sur son parti, le RDR au premier tour et sur trois autres partis au cas où il part pour le second tour. En effet, depuis 2005, les quatre principaux partis de l'opposition, le PDCI de Henri Konan Bédié, le RDR d'Alassane Ouattara, l'UDPCI dirigée par Albert Mabri Toikeusse et le MFA d'Innocent Kobenan Anaky avaient décidé de former une coalition politique, le Rassemblement des Houphouetistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) pour la course à la présidence.

Au terme du premier tour, les résultats provisoires donnent Laurent Gbagbo en tête avec 38,04 % des voix, suivi d'AlassaneDramane Ouattara (ADO) avec 32,07 % et Henri Konan Bédié (HKB) en troisième position avec 25,24%. Le PDCI, le Parti de l'ex-chef d'État Henri Konan

[205] les rebelles lors de l'occupation des villes du nord, centre et ouest, avaient systématiquement brûlé les centres d'état civil logés dans les mairies ou dans les sous-préfectures.

Bédié dénonce « une volonté manifeste de tripatouillage », et exige un « recomptage des bulletins de vote ». Bédié annonce qu'il va former un recours en annulation portant sur près de 600 000 voix (il y avait un peu plus de 300 000 voix d'écart entre Alassane et lui). De nombreux procès-verbaux en zone CNO seraient suspects : plus de votants que d'inscrits, 100 % des voix pour le candidat Ouattara. Mais, par un concours de circonstances bien étrange, le recours est déposé hors délai alors que Bédié est lui-même juriste. Le Conseil de Sécurité de l'ONU juge les irrégularités de *« mineures »* et exhorte les candidats à *« maintenir un environnement calme et pacifique et à accepter les résultats ».* Henri Konan Bédié, respectueux des accords des signataires de la plateforme RHDP, appelle ses partisans à voter le leader du RDR au deuxième tour.

Le climat précédant le 2è tour est émaillé d'incidents plus ou moins graves. Le 4 novembre, le Sénégal en donne le ton : le Président Sénégalais Abdoulaye Wade reçoit, en « visite officielle », Alassane Ouattara en pleine élection ivoirienne. Le gouvernement ivoirien rappelle son ambassadeur au Sénégal et qualifie la visite du candidat Ouattara au Sénégal *« d'ingérence intolérable du Sénégal dans les affaires intérieures de la Côte d'Ivoire ».*

Le 16 novembre des heurts éclatent à Abidjan, après un appel d'Alassane Ouattara à occuper la télévision nationale RTI, jugée partisane. Des coups de feu sont échangés entre des groupes armés et l'Armée. Le 19 novembre, des étudiants du principal syndicat étudiant, FESCI, et des partisans d'Alassane s'affrontent en de violents combats de rue causant une vingtaine de blessés. Le 27 novembre, à la veille du scrutin, l'annonce par le président Laurent Gbagbo de l'instauration d'un couvre-feu est ignoré par l'opposition et provoque des manifestations notamment à Abobo, quartier populaire acquis à la cause d'Alassane Ouattara. Les échauffourées entre la police et les manifestants font 3 morts.

C'est dans ce climat tendu que se déroule le second tour le 28 novembre. Dans les cinq régions du Nord représentant 17 % de l'électorat national, les Forces Armées des Forces Nouvelles restées maîtres de ces régions font de l'intimidation, écartant les représentants de Laurent Gbagbo des bureaux de vote et pourchassant les éventuels électeurs favorables au président sortant. Les images de la télévision nationale en font l'écho mais du côté des médias occidentaux, c'est un silence radio qui répond aux plaintes des représentants du candidat Gbagbo bastonnés par les ex-rebelles. A l'Ouest, le scrutin est marqué par la mort de trois

personnes et des incidents localisés. L'ONU estime que le scrutin *« s'est tenu globalement dans un climat démocratique. »*

Du 28 novembre au 2 décembre 2010, l'interminable attente des résultats du vote inquiète et plonge le pays dans l'incertitude.

Le 30 novembre, deux jours après l'élection, des représentants de Laurent Gbagbo au sein de la commission électorale empêchent en direct depuis les bureaux de la CEI, sur la chaîne de la RTI, l'annonce de résultats partiels à Abidjan. Ils estiment que ces résultats non consolidés sont entachés de fraude. Les partisans d'Alassane Ouattara accusent le président sortant de bloquer l'annonce avant le délai initialement prévu, le 1er décembre à minuit.

Le 2 décembre les résultats provisoires sont annoncés hors délais, non pas au siège de la Commission Électorale Indépendante mais à l'Hôtel du Golf, le siège de campagne d'Alassane Ouattara. Le Président de la Commission, Youssouf Bakayoko, membre du PDCI l'allié du RDR d'Alassane Ouattara, est seul face aux média internationaux. La télévision nationale n'est pas invitée. Aucun des Commissaires de la CEI n'accompagne le président qui annonce la victoire de Ouattara avec 54,1% des voix. Une heure après, le Conseil constitutionnel dont le président Paul Yao N'dré est issu du FPI de Laurent Gbagbo, invalide les résultats provisoires. Paul Yao N'dré rappelle que la CEI n'avait pas été capable de proclamer les résultats dans le délai légal des 72 heures suivant le scrutin. La barre fatidique de mercredi minuit ayant été dépassée, «*la CEI n'est plus à même de décider quoi que ce soit »*, tranche-t-il, affirmant avoir envoyé une lettre au président de la CEI lui demandant de lui transmettre les documents relatifs aux contestations de vote dans le nord du pays, fief de Ouattara. Il précise que les décisions sur ces litiges seraient rendues dans un délai de 7 jours. C'est à cette date que devraient être proclamés les résultats définitifs.

Paul Yao Ndré livre à la télévision nationale, les résultats, région par région, annonce les invalidations de vote dans plusieurs départements du nord du pays pour *« irrégularités flagrantes de nature à entacher la sincérité du scrutin ».*

Sur les 20 073 procès-verbaux de bureaux de vote, déclare le président du Conseil Constitutionnel, 1001 comportent un nombre de votants supérieur au nombre d'inscrits, 807 comportent plus de suffrages exprimés que d'inscrits, 1231 sont dépourvus du sticker certifiant la validité du procès-verbal. Ces 3039 bureaux représentent 1 337 572

inscrits et 583 334 votants. Par ailleurs, fait remarquer le président du Conseil constitutionnel, *« dans 1533 bureaux représentant 582 248 inscrits et 223 162 votants, le Président sortant Laurent Gbagbo a obtenu 3 ou moins de 3 voix. »*

Le lendemain, 3 décembre, conformément à la loi électorale, le Conseil constitutionnel, seule juridiction habilitée à le faire, proclame les résultats définitifs, accordant la victoire au Président sortant Laurent Gbagbo, avec 51,45 % des suffrages. Young Ji Choï, Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU en Côte d'Ivoire, se prévalant de son rôle de certificateur décide de valider les résultats de la CEI : *« Les résultats du second tour de l'élection présidentielle tels qu'annoncés le 2 décembre par la commission électorale ne changent pas, ce qui confirme que le candidat Alassane Ouattara a remporté le scrutin. »* Aussitôt, la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union Européenne reconnaissent la victoire de Ouattara, le félicitent et demandent à Gbagbo de s'incliner.

Le 4 décembre, la Côte d'Ivoire a deux présidents : un Président isolé sur le plan diplomatique, déclaré vainqueur par le Conseil constitutionnel et un autre, fortement soutenu par la communauté internationale.

Le premier, Laurent Gbagbo prête serment au Palais présidentiel d'Abidjan. Il dénonce des « cas graves d'ingérence », ajoutant : « La souveraineté de la Côte d'Ivoire, c'est elle que je suis chargé de défendre, et elle, je ne la négocie pas. » Gbagbo nomme un proche Gilbert Aké Ngbo, un économiste au poste de Premier ministre.

Alassane Ouattara prête serment à l'Hôtel du Golf, son QG de Campagne : « Je voudrais vous dire que la Côte d'Ivoire est maintenant en de bonnes mains » déclare- t-il. Il reconduit Guillaume Soro au poste de Premier ministre.

Le 7 décembre, la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest-CEDEAO- suspend la Côte d'Ivoire. Le lendemain l'ONU appelle au respect des résultats annoncés par la Commission électorale indépendante, sous peine de sanctions.

Le 9 décembre, l'Union africaine (UA) suspend la Côte d'Ivoire.

Le 17 décembre, l'Union Européenne (UE) appelle l'Armée ivoirienne à se placer sous l'autorité de Ouattara et le président français Nicolas Sarkozy lance un ultimatum à Laurent Gbagbo : il exige son départ avant la fin de la semaine, sous peine d'être frappé par des sanctions de l'UE. Le 18, l'UA demande à Laurent Gbagbo de quitter le pouvoir ; Gbagbo

exige le départ de la mission de l'ONU (Onuci) et de la force française Licorne. Sans résultat.

Le 20 décembre, Laurent Gbagbo, son épouse ainsi que 17 proches (puis 59, fin décembre), sont privés de visas d'entrée en Europe. Le lendemain, ceux-ci sont interdits de voyager aux États-Unis.

Le 22 décembre, la Banque mondiale annonce le gel des crédits accordés à la Côte d'Ivoire. Le lendemain, sept ministres des Finances de l'Union économique et monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) demandent à la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) d'autoriser « uniquement les représentants du président ivoirien légitimement élu, Alassane Ouattara », à gérer les comptes du pays.

La France actionne les ministres des Finances de L'UEMOA qui annoncent le 23 décembre, au sortir de leur rencontre en Guinée Bissau, ne reconnaître désormais que la signature d'Alassane Ouattara pour le compte de la Côte d'Ivoire.

En Côte d'Ivoire, le doute n'est plus permis : tout le monde s'attend à une guerre entre les Forces fidèles à Gbagbo et celles issues de la rébellion. Depuis mi-janvier, les salles de départ de l'aéroport d'Abidjan sont envahies par des Européens, des familles de commerçants libanais, des Ivoiriens aisés et disposant d'un point de chute à l'étranger, de préférence en France ; les proches de Ouattara préfèrent la destination France ; le Togo et le Ghana sont les points de chute des épouses et enfants des hommes proches de Gbagbo. De nombreux autres ivoiriens moins fortunés ou sans argent fuient au village.

Le 14 janvier 2011, l'UE gèle les avoirs du président sortant, de 85 membres de son camp ainsi que 11 sociétés d'État : la liste est dressée depuis l'hôtel du Golf, « siège » du gouvernement d'Alassane Ouattara.

La stratégie d'étrangler financièrement Gbagbo se poursuit le 24 janvier : Alassane Ouattara obtient des grands négociants et chocolatiers l'arrêt des exportations de cacao dont le pays est 1er producteur mondial.

Sous la houlette de la France, l'UE interdit ses navires de fréquenter les ports ivoiriens. Cette interdiction de la destination Côte d'Ivoire s'étend à tous les produits, même pharmaceutiques : le 10 février, des produits pharmaceutiques en provenance de l'Europe sont détournés vers le port de Dakar.

Le jeudi 3 février 2011, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) annonce la fermeture de ses bureaux à Abidjan.

Face au manque de liquidités, aux difficultés techniques et aux risques juridiques, ainsi qu'à la menace de sanctions brandie par la BCEAO contre les banques travaillant avec le gouvernement Gbagbo, BNP Paribas d'abord puis la Société générale, ferment. Toutes les grandes banques étrangères leur emboîtent le pas et suspendent leurs activités : les distributeurs automatiques de billets des banques sont asséchés.

La France du président Nicolas Sarkozy espère que la fermeture des banques, couplée à l'embargo sur les exportations de cacao, rendront difficiles le paiement des forces de sécurité et des fonctionnaires et affaiblirait ainsi la position du gouvernement de Gbagbo.

Le 18 février, pour limiter les conséquences catastrophiques de la stratégie d'asphyxie et *« préserver les emplois et assurer l'accès des Ivoiriens et des opérateurs économiques à leurs avoir dans les plus brefs délais »*, le gouvernement Gbagbo décide de réquisitionner les deux grandes banques ivoiriennes, filiales de BNP-Paribas et Société générale. Ces deux banques, ainsi que la Standard Bank et la CITIBANK, sont nationalisées. La nationalisation des deux plus grandes banques du pays (SGBCI et BICICI) permet au gouvernement Gbagbo de contrôler plus de 55,6% de l'activité bancaire en Côte d'Ivoire, 57,0% des dépôts collectées par les banques et 54,4% des crédits octroyés. Le gouvernement contrôle en outre près de 60% du nombre de guichets bancaires et 60% du personnel des banques.

Le 22 février Ouattara obtient le départ du Gouverneur ivoirien de la BCEAO, proche de Laurent Gbagbo qui refuse de lui donner la signature au nom de la Côte d'Ivoire. Laurent Gbagbo ordonne la « réquisition » des agences en Côte d'Ivoire de la BCEAO pour le paiement des salaires des fonctionnaires. Alassane Ouattara réplique en annonçant leur « fermeture ». Le système financier du pays finit par être bloqué.

Le 17 mars 2011, Alassane Ouattara toujours retranché avec son gouvernement à l'hôtel du Golf d'Abidjan, rebaptise par une ordonnance, l'Armée des Forces Nouvelles (FAFN) qui devient « les Forces Républicaines de Côte d'Ivoire » (FRCI). Cette Armée, soutenue par l'ONUCI, l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire et la Force française « Licorne », lance dès le 28 mars, une offensive généralisée sur trois grands axes de l'ancienne ligne de front à l'Est, à l'Ouest et au Centre-ouest.

Le 29 mars 2011, Duékoué, ville de 72.000 habitants dans l'Ouest du pays est sous les feux des FRCI et de leurs alliés. Duékoué est un carrefour stratégique menant à San Pedro, le plus important port d'exportation du cacao au monde situé 300 km plus au sud. La ville tombe rapidement aux mains des FRCI. Les combats à l'arme lourde font des milliers de morts[206]. L'organisation Amnesty International fait état de 10 000 réfugiés dans la mission catholique de Duékoué. Des exactions sont commises, à grande échelle selon Human Rights Watch et d'autres témoins. Dans un quartier de la ville, les hommes et les garçons appartenant à l'ethnie Guéré, qui votent majoritairement pour Laurent Gbagbo, sont séparés des femmes, puis exécutés. Pas moins de 30.000 civils se réfugient dans la mission catholique de la ville. Les civils par tous les moyens, tentent de rejoindre le Libéria voisin.

Les FRCI progressent rapidement vers Abidjan. Plusieurs grandes villes sur leur passage font les frais de la lutte pour le pouvoir. Il s'agit de Tiébissou, à 40 km plus au nord de Yamoussoukro, la capitale politique et Soubré, à 130 km au Nord de San Pedro, Bondoukou à l'Est, près de la frontière ghanéenne, Abengourou au Sud-Est, Daloa dans le Centre-Ouest. Lorsqu'ils prennent Yamoussoukro le 30 mars, la psychose s'installe à Abidjan. Beaucoup d'ivoiriens dont les villages sont à plus de 50km de la capitale économique, restent chez eux, pétrifiés de peur.

Le 31 mars, des colonnes de soldats FRCI équipés de véhicules tout-terrain entrent dans Abidjan. La veille, la rumeur évoque la « fuite » du chef d'état –major de l'Armée ivoirienne : dans la nuit du 30 au 31 mars Philippe Mangou, aurait trouvé refuge lui et sa famille à l'ambassade d'Afrique du Sud.

Ouattara déclare un couvre-feu de trois jours. L'ONUCI prend le contrôle de l'aéroport.

Le dimanche 10 avril en début d'après-midi, le compte à rebours est lancé. Les premières frappes auront lieu à 16 h 45. Depuis nos quartiers, nous entendons le bruit des frappes. : *« (...) les deux MI-24 de l'Onuci,*

[206]Dans son rapport d'enquête, l'Onuci fait état de 1 012 morts dans les régions de l'Ouest dont au moins 505 à Duékoué. Les auteurs des tueries seraient multiples : les FDS (Forces de défense et de sécurité de l'ancien régime), les Forces nouvelles devenues les Forces républicaines de Côte d'Ivoire, des milices armées locales, des mercenaires libériens, des dozos (chasseurs traditionnels) ainsi que des groupes d'autodéfense. Pour sa part, le Comité international de la Croix-Rouge évoque un bilan de 800 morts pour Duékoué et sa région.

pilotés par des Ukrainiens, entrent en action. Normal. Ils ne peuvent voler que de jour. Ils attaquent les canons et les blindés qui protègent le palais présidentiel, au Plateau. À la nuit tombée, les quatre Gazelle de Licorne, appuyées par un Puma, prennent le relais. Objectif : le quartier de la résidence, à Cocody. Frappes précises et continues(…)[207]

Mais au sol, les hommes de Gbagbo sont toujours debout dans la cour de la résidence : ils forment le dernier « carré » de protection du président.

« Il y a un moment où, mandat ou pas, il faut que les choses s'arrêtent », lance un proche de Nicolas Sarkozy. Les hélicoptères de Licorne décollent (…) ils ne ciblent plus seulement les blindés autour de la résidence. Ils frappent à l'intérieur de l'enceinte, et tirent sur les canons bitubes placés dans les ouvertures du bâtiment lui-même (…). Une trentaine de blindés français – notamment les redoutables Sagaie, équipés d'un canon de 90 mm – sortent du camp militaire de Port-Bouët, franchissent le pont Houphouët, sur la lagune, et se déploient sur le boulevard de France, à Cocody, à quelques centaines de mètres de la résidence. Objectif : isoler l'ex-président dans la partie sud de Cocody, empêcher l'arrivée de renforts pro-Gbagbo venus du Nord, et – qui sait ? – porter l'estocade(…)[208] *»*

En fin de matinée, la messe est dite. Les Français ont fini « le travail.»

Tout danger écarté, les FRCI peuvent à présent entrer dans la résidence. Plusieurs « Comzones » sont là : les Commandants Zakaria Koné, Vetcho, Morou Ouattara et Wattao. Deux cents à trois cents hommes sont avec eux. Ils entrent prudemment dans le jardin de la résidence. À 12 h 45, Laurent Gbagbo décide de se rendre.

Désiré Tagro, Ministre d'État, Secrétaire Général de la Présidence, ancien négociateur des accords de Ouagadougou, sort avec un mouchoir blanc en signe de reddition. Il est cueilli par une balle qui lui fracture la mâchoire.

À 13 h 08, les Commandants Vetcho et Morou Ouattara descendent dans le sous-sol de la résidence avec leurs hommes. C'est fini. Tout le monde se rend : Laurent et Simone Gbagbo mais également les autres occupants de la résidence. Ils sont amenés à l'hôtel du Golf, le quartier

---

[207] Extrait : « Côte d'Ivoire : les dernières heures d'un président », Christophe Boisbouvier journaliste à RFI, collaborateur de Jeune Afrique.

[208] Extrait : « Côte d'Ivoire : les dernières heures d'un président », Christophe Boisbouvier journaliste à RFI, collaborateur de Jeune Afrique.

général de Ouattara. Les images de TCI, la chaîne de télévision d'Alassane Ouattara qui émet depuis son QG de l'hôtel du Golf, montre en direct, les vaincus bousculés, frappés par les partisans de Ouattara massés à l'entrée de l'hôtel qui leur crachent dessus : Gbagbo affublé d'un gilet pare-balles et d'un casque, son épouse insultée, agressée, tresses arrachées, vêtements déchirés. Michel, le fils aîné de Laurent Gbagbo, échappe de peu au lynchage ; l'ancien Gouverneur de la BECAO et beaucoup d'autres dignitaires du régime FPI sont mis en caleçon.

On voit aussi, Désiré Tagro... Sa mâchoire, pendante et sanguinolente qu'il maintient d'une main, donnant l'impression de ne tenir qu'à un fil...Il est évacué vers une destination inconnue. On apprendra plus tard sa mort.

Les images de la télévision reviennent en boucle sur le couple présidentiel déchu installé dans une chambre de l'hôtel : Simone Gbagbo prostrée, les yeux fermés. À ses côtés, son mari s'éponge le visage...les aisselles…sous un flot d'insultes des rebelles présents … Pour les « besoins » de la télévision, ses « geôliers » l'aident à retirer sa chemise en lambeau pour une autre, plus présentable.

Gbagbo semble ailleurs : épuisé, sonné.

La démocratie en Afrique… vue de l'Élysée

12 Avril 2011. Il est 16 heures. La porte de ma chambre à coucher est violemment ouverte. Le bruit me fait sortir brutalement de la sieste. La veille, le président Laurent Gbagbo et son épouse ont été arrêtés et amenés dans le quartier général de son rival Alassane Ouattara. Toute la semaine avant cette arrestation, nous, habitants de Cocody-Angré[209] n'avions pas fermé l'œil : les bombes lancées par l'aviation française nous avaient laissé éveillés.

Deux hommes en treillis militaire tiennent en joue mon épouse, notre fils de 18 ans et notre nièce de 5 ans :« c'est vous-là qui ne voulez pas qu'un Mossi[210] soit président ? » me lance celui qui semble le chef. Pendant qu'il parle, son arme, une kalachnivov pointée sur nous, son second retourne en sens dessus, dessous notre chambre à la recherche dit-

[209] Commune de Cocody.

[210] Ethnie majoritaire du Burkina Faso(plus de 52 % de la population). Pour de nombreux Ivoiriens, Ouattara n'est pas Ivoirien : il est un burkinabé.

il de tee-shirts de Gbagbo. Il n'en trouve aucun. Par contre, il met la main sur une somme de cinq cent mille(500 000FCFA)[211] dans l'armoire de mon épouse : cette somme représentait le fruit de son commerce de pagnes qu'elle n'a pas pu déposer à la banque du fait de la fermeture des établissements financiers; ils font main basse sur mon ordinateur portable ; dans les deux chambres des enfants, ils prennent leurs consoles de jeux ; au salon, ils s'emparent du téléviseur ; puis, ils réclament les clés de notre véhicule dans lequel ils entassent leur butin et le pied sur l'accélérateur, disparaissent.

Silencieux, voire perplexe tout le temps que ces hommes nous dépouillaient, je me demandais : qui sont-ils ? des militaires ou des voleurs ? Ce jour, et les jours suivants, dans mon quartier mais aussi dans d'autres quartiers résidentiels, la même scène est vécue par d'autres habitants.

Pendant deux semaines, après la chute du président Laurent Gbagbo, les combats se poursuivent à Yopougon, le quartier dit pro-Gbagbo.

Les différents ratissages dans le quartier sont une chasse à l'homme à relents de règlements de comptes, avec des tueries ciblées. Si toutes les populations de Yopougon vivent l'horreur, certaines catégories d'habitants du même groupe ethnique que le président déchu souffrent le martyre. Sur dénonciation, des hommes en armes forcent les portes de leurs domiciles. Une photo ou un tee-shirt à l'effigie du président déchu suffit pour conclure qu'il s'agit de proches de Laurent Gbagbo. Les chanceux sont terrorisés, battus ; les femmes et jeunes filles violées. Les moins chanceux sont exécutés sur le champ.

Dans les postes de police, les vainqueurs, pour la plupart non qualifiés, s'autoproclament Commissaires de police et occupent les bureaux au détriment des vrais titulaires qu'ils prennent plaisir à humilier. Dans chaque quartier de la ville, les ex-rebelles et leurs supplétifs, les nombreux délinquants sortis des prisons promettent la sécurisation des habitants mais il faut mettre la main à la poche : un véritable racket organisé.

[211] 1 Euro = 655FCFA.

Le 13 avril, Laurent Gbagbo est conduit à Korogho et son épouse à Odienné (Nord)

Alassane Ouattara s'installe à la Présidence. Dans toute l'Administration, c'est le grand nettoyage : le Nord prend pied, de la direction générale au responsable de l'entretien des bureaux.

Le reste, ceux qui ne sont pas des partisans d'Alassane essuient les plâtres ou sont simplement virés.

Tous les responsables du FPI se trouvant en Côte d'ivoire et les gradés de l'Armée qui n'ont pas publiquement fait allégeance au nouveau pouvoir sont emprisonnés et leurs comptes gelés.

Le 29 novembre, un mandat d'arrêt émis par la Chambre préliminaire III de la CPI212, est remis à Laurent Gbagbo. Nuitamment, il est déféré à la CPI aux Pays-Bas à bord d'un avion affrété par les autorités ivoiriennes. De Rotterdam, il est conduit en minibus au centre de détention de La Haye : les images des portes du pénitencier de Scheveningen se refermant derrière le véhicule qui le transporte font alors le tour du monde.

Le 13 juillet 2011 sous la présidence de Charles Konan Banny, ancien Premier Ministre, est mise en place la Commission « Dialogue Vérité et Réconciliation » (CDVR) dont la mission est d`œuvrer en toute indépendance à la réconciliation et au renforcement de la cohésion sociale entre toutes les communautés vivant en Côte d'Ivoire. À ce titre elle devait entre autres missions, situer les responsabilités sur les événements sociopolitiques nationaux passés et récents, entendre les victimes, obtenir la reconnaissance des faits par les auteurs des violations incriminées …

En janvier 2013, Charles Blé Goudé[213] est arrêté au Ghana. Il est transféré en Côte d'Ivoire. Les autorités ivoiriennes le livre à la CPI le 22 mars 2014.

Le 17 septembre 2014, Henri Konan Bédié, leader du PDCI, lance à ses militants depuis son village, « l'appel de Daoukro ». Il leur demande

---

[212] La Cour pénale internationale (CPI) est une juridiction pénale universelle permanente chargée de juger les personnes accusées de génocide, de crime contre l'humanité, de crime d'agression et de crime de guerre.

[213] Président du Congrès panafricain des jeunes et des patriotes (COJEP), mouvement qui se déclare en lutte contre l'impérialisme et le néo-colonialisme, Président de l'Alliance des jeunes patriotes pour le sursaut national , ministre de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'Emploi dans le gouvernement du Premier ministre Gilbert Marie N'gbo Aké.

de voter Alassane Ouattara candidat unique du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) dès le premier tour de l'élection présidentielle d'octobre 2015.

Cinq ans plus tôt, en 2010, en appelant à voter pour Alassane Ouattara au second tour de l'élection présidentielle, le président Bédié avait largement contribué à l'élection du candidat du RDR.

Créé sur l'idée d'un partage du pouvoir et d'un compromis acceptable pour tous, Le RHDP qui regroupe les quatre principaux partis du pays, est un atout considérable pour la réélection d'Alassane Ouattara en 2015.

Au PDCI, des voix s'élèvent contre l'appel de Daoukro mais, en militants respectueux, le ton des voix reste aux murmures. Cependant, deux caciques du Parti, Charles Konan Banny et Essy Amara[214]rejoints par l'ancien président des jeunes du Parti, le député frondeur, Konan Kouadio Bertin, dit KKB refusent catégoriquement de confondre PDCI et RHDP. Du côté du Front populaire ivoirien (FPI), le parti de Laurent Gbagbo, c'est le silence : la cohésion ayant volé en éclat avec l'absence du mentor.

La sécurisation du pays et la « réconciliation nationale » était la priorité du nouveau pouvoir en 2011. Mais dans les faits, la réconciliation est au point mort : la Commission « Dialogue Vérité et Réconciliation » (CDVR), une coquille vide. Chaque camp reste campé sur ses certitudes et la haine de l'autre : les partisans de Ouattara sont avares en humilité, clamant tout haut que le temps est venu pour le nord d'être aux commandes et de jouir des ressources du pays. Dans les structures publiques et privées de l'État, le Parti fait embaucher de nombreux militants même s'ils n'ont ni le niveau ni le profil de l'emploi pendant que des personnes qualifiées mais soupçonnées d'être des partisans du président déchu sont mises au placard ou simplement renvoyés de leur emploi. Dans les concours, des listes de militants circulent et ces listes sont prioritaires au niveau des admissions.

[214]Essy Amara,homme politique et diplomate, ministre des Affaires étrangères de la Côte d'Ivoire entre 1990 et 2000, Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 2001. président intérimaire de la Commission de l'Union africaine, lors de sa création en juillet 2002.

Le 1er décembre 2014, Simone Gbagbo est transférée d'Odienné à l'école de gendarmerie d'Abidjan.

Le lundi 15 décembre 2014, le président de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) remet son rapport au Président de la République. Le lendemain, il dresse le bilan des activités menées par la CDVR pendant trois ans au cours d'une conférence de presse : *« (...) Il fallait bien que ce soit l'État qui finance, mais est-ce que l'État a effectivement donné les ressources ? Je ne sais pas, mais si le Président de la République l'a dit, que voulez-vous que je dise ? (...) A combien vous évaluez les morts ? Savez-vous ce que c'est que la perte d'un point de croissance du fait de la guerre ? A combien vous estimez la pauvreté qui a été créée en vingt années de crise ? Qui vouliez-vous qui finançât une mission créée par le Chef de l'État, si ce n'est l'État de Côte d'Ivoire ? (...) La paix n'a pas de prix, mais la guerre coûte toujours plus chère que la paix(...)La finalité de notre travail était de faire en sorte qu'il n'y ait plus jamais de morts*[215]*».*

Le rapport final n'est pas rendu public. Mais selon des indiscrétions, les statistiques de la CDVR feraient mention d'environ 73 000 victimes de violences politiques depuis le coup d'État de décembre 1999 jusqu'à la crise postélectorale de fin 2010-début 2011.

Deux instances censées être plus efficaces prennent le relais de la CDVR : le Programme national de Cohésion sociale (PNCS) et la Commission nationale de Réconciliation et d'Indemnisation des Victimes (CONARIV). Une enveloppe de 10 milliards de francs CFA aurait été décaissée pour les victimes dont le nombre fluctue selon les recensements. L'indemnisation des victimes concerne les gendarmes, les policiers, les militaires, et les civils. Malheureusement, les victimes sont comptabilisées dans un seul camp et ont une couleur politique.

2011-2015 : trois ans déjà que Laurent Gbagbo est dans l'attente de son procès à la CPI aux Pays-Bas.

Le 11 mars 2015, les affaires à l'encontre de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé sont jointes. Ils sont accusés de crimes contre l'humanité :

[215] Charles Konan Banny,17 décembre 2014, Riviera.

meurtre, viol, autres actes inhumains ou – à titre subsidiaire – tentative de meurtre, et persécution.

À Abidjan, son épouse et tout ce qui respire FPI, le Parti du président déchu sont en prison. Ces prisonniers de Ouattara, civils ou militaires envient le sort de leur mentor, lui au moins se trouve dans un pays qui respecte les droits de l'homme. De nombreux autres partisans de Gbagbo qui ont fui, en exil au Ghana ou au Togo ont leurs comptes gelés : privés d'argent, dans l'impossibilité de vivre décemment, ils sont décimés par diverses affections. Au 15 avril 2015, le nombre de réfugiés ivoiriens à l'extérieur du pays reste élevé selon le HCR : 59 000 dont 38 000 au Liberia, 11 500 au Ghana et 6 500 en Guinée ; certains autres sont portés disparus.

En ce mois de mars 2015, Simone Gbagbo est face à la justice de son pays, inculpée pour « crimes contre l'État ». Elle est condamnée à une peine de vingt ans d'emprisonnement.

À la veille de l'élection présidentielle du 25 octobre 2015, 5 500 casques bleus de l'ONUCI sur l'effectif de 8 500 en 2010, sont encore présents en Côte d'ivoire. La présence des soldats de l'ONU est prorogée jusqu'en 2016, signe que la sécurité et la paix sont à la peine dans l'ensemble du territoire. Nommés miliciens dans le camp de l'ex-chef de l'État et combattants dans celui du nouveau président, ceux qui ont porté des armes pendant la longue crise de 2002 à 2010 n'ont pas tous été désarmés : des milliers d'entre eux ont gardé au moins, une arme et en vivent : braqueurs, coupeurs de route.

Le scrutin était donc attendu avec inquiétude, à la fois par les électeurs ivoiriens et par la Communauté internationale.

Le 25 octobre 2015, les ivoiriens sont appelés aux urnes.

Sans passion, l'élection se déroule dans le calme et, face à une opposition affaiblie par les divisions et muselée, Alassane Ouattara est réélu dès le premier tour avec 83,66 % des suffrages exprimés pour un mandat de cinq ans.

À la Haye, le procès de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé s'ouvre le 28 janvier 2016. La procureure Fatou Bensouda, envisage de présenter 5300 éléments de preuves documentaires après son enquête préliminaire. Ces preuves sont censées établir l'existence d'un plan organisé selon une chaîne de commandement, à la tête de laquelle on retrouve Laurent Gbagbo, qui aurait conduit à la répression d'une marche pro-Ouattara

devant la RTI (Télévision publique), d'une manifestation de femmes à Abobo et des bombardements à Yopougon et au marché d'Abobo, quelques 520 heures de vidéo, amateur ou issues des médias.

Fatou Bensouda compte sur une liste de 138 témoins à charge contre Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé. Finalement, plusieurs d'entre eux font défection : de 138 au départ, seuls 82 finissent effectivement sur la liste de la procureure.

Au cours du procès, aucun des témoins de l'accusation n'apporte d'éléments probants sur l'existence d'un plan commun et sur la culpabilité de l'ancien chef d'État ivoirien et de son co-accusé. Leurs propos sont soit confus, soit contradictoires, et de nombreux témoignages tournent à l'avantage des accusés.

En Côte d'ivoire, Laurent Gbagbo et trois de ses ministres, Gilbert Marie N'gbo Aké (ex-Premier ministre), Koné Katinan (ex-ministre du Budget) et Désiré Dallo (ex-ministre de l'Économie et des Finances) sont condamnés le 18 janvier 2018, par la cour d'assises d'Abidjan à vingt ans de prison et une amende de 329 milliards de francs CFA pour *« vol en réunion par effraction portant sur des caves à la BCEAO et des numéraires, complicité de vol en réunion par effraction, destruction d'une installation appartenant à autrui, détournement de deniers publics »* en vue d'obtenir des liquidités en pleine crise postélectorale.

Le 31 mai 2016, Simone Gbagbo est à nouveau face au procureur de la République, jugée par la Cour d'Assises pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre. L'accusation allègue que pendant la crise postélectorale elle a participé à une « *cellule de crise* » composée de dirigeants du parti politique de son mari et de certains membres du gouvernement. Ladite cellule aurait, selon le procureur, « *planifié et organisé des exactions à l'encontre de partisans de Ouattara afin de maintenir son mari au pouvoir à tous prix.* » Le procureur requiert la prison à vie pour l'ancienne première dame. Mais à la surprise générale, Simone Gbagbo sort libre du procès, le 28 mars 2017 :« *le jury à la majorité, déclare Simone Gbagbo non coupable des crimes qui lui sont reprochés, prononce son acquittement et ordonne qu'elle soit remise immédiatement en liberté si elle n'est retenue pour d'autres causes*[216] »

[216]Kouadjo Boiqui, président de la Cour d'assises d'Abidjan jugeant Simone Gbagbo depuis mai 2016.

Elle reste toutefois emprisonnée, ayant été condamnée à 20 ans de prison en 2015 pour *« atteinte à la sûreté de l'État »*.

Le 6 août 2018, à la veille de la célébration du 58ème anniversaire de l'accession de la Côte d'Ivoire à l'Indépendance, Alassane Ouattara crée la surprise en annonçant l'amnistie de 800 prisonniers condamnés pour des crimes en lien avec la crise post-électorale de 2010-2011. Simone Gbagbo en fait partie. Elle est libérée de l'École de la gendarmerie deux jours plus tard, le 8 août.

En décembre 2019, Charles Blé Goudé qui se trouve à la CPI, est jugé en Côte d'Ivoire en l'absence de ses avocats. Il est accusé par la justice ivoirienne d'« actes de torture, homicides volontaires et viol.»Il est condamné par contumace à 20 ans de prison et 10 ans de privation de ses droits civiques, 200 millions de francs CFA (300 000 euros) de dommages et intérêts à verser aux victimes.

L'élection présidentielle ivoirienne de 2020

La Côte d'Ivoire n'est plus en guerre depuis Avril 2011 et profite à plein de sa position de pivot régional. Elle dégage un excédent commercial grâce à ses traditionnelles exportations agricoles de rente assez diversifiées (cacao, café, anacarde, hévéa…). Pourtant, son bilan social reste pour le moins controversé et l'ambitiondu président Ouattara d'une Côte d'ivoire émergente en 2020 demeure au stade de rêve : « *donnez-moi 5 ans seulement et je ferai de la Côte d'Ivoire, un pays émergent »* disait-il en 2010.

Malgré l'amélioration sans cesse rappelée de nombreux indicateurs et indices économiques par le pouvoir ivoirien, la Côte d'Ivoire n'a pas tourné la page de la crise postélectorale de 2010 et les réformes engagées n'ont finalement pas touché les principaux enjeux nationaux. Outre le fossé entretenu entre Ivoiriens du Nord et les autres, la justice à deux vitesses, l'inégale redistribution des richesses, le favoritisme dans les concours de l'Administration publique, la corruption et de détournement de fonds publics, le mépris des opposants…la paix semble très fragile.

En 2009, Alassane Dramane Ouattara surnommé par ses partisans « ADO Solution » disait avoir les solutions aux problèmes des ivoiriens lors de ses meetings de campagne : « *Moi, je suis un banquier et on me fait confiance. Je peux amener l'argent (...) San-Pedro : 375 milliards ;*

Tabou : 73 milliards ; Sassandra :121 milliards ; Soubré : 531 milliards ; Sinfra : 85 milliards ; Bouaflé : 95 milliards ; Zuénoula : 66 milliards ; Vavoua : 144 milliards ; Daloa : 260 milliards ; Gagnoa : 139,600 milliards ; Oumé : 78 milliards ; Lakota : 80 milliards ; Divo : 47milliards ; Yamoussoukro :1.000 milliards ; Toumodi :56milliards... Mille milliards pour le Bas-Sassandra, ce n'est pas impossible. Je vous promets de le faire, parce que j'ai les moyens de lever ces fonds (...) » La liste est longue étant donné qu'il s'agit de départements or il y a quelques 109 départements, regroupés en 30 régions et deux districts autonomes. Certainement que des départements ont reçus ces fonds promis.

Mais, ma petite ville natale de Toumodi avec la promesse de 56 milliards n'a pas changé de visage : l'hôpital général est toujours dépourvu de plateau technique (pour une simple fracture du bras, le patient est référé au centre hospitalier de Yamoussoukro distant de 40 kilomètres), le bâtiment de la préfecture endommagé pendant la crise postélectorale n'est toujours pas fonctionnel…Ces milliards sont toujours attendus par les populations du Bas-Sassandra et son port de San-Pedro, second port après Abidjan qui souffrent depuis dix ans de la dégradation avancée de la route Abidjan-San-Pedro : plus de huit heures en voiture pour moins de quatre cent kilomètres. Grâce à l'organisation de la coupe d'Afrique des nations de football en Côte d'ivoire prévue pour 2023, le gouvernement a démarré en septembre 2021, les travaux de réhabilitation de cette voie qui conduira des acteurs du ballon rond au stade de San-Pedro.

Après la crise de 2010, la Côte d'Ivoire classée 33ème pays pauvre très endetté (PPTE), par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque Mondiale, bénéficie de l'Initiative PPTE.

Concrètemement, la dette ivoirienne était de 6.396 milliards FCFA. Avec le point d'achèvement de l'initiative PPTE, ce sont 4.090 milliards qui ont été annulés : « *L'atteinte du PPTE permettra à la Côte d'Ivoire d'avoir une souplesse de gestion. Elle donnera certainement une marge de manœuvre. (...) L'obtention du PPTE n'est pas une valise d'argent à destination de la Côte d'Ivoire. Mais, lorsque vous consacrez le 1/3 de votre budget à payer la dette extérieure et que vous vous battez pour que cette dette soit annulée, ce que vous utilisez pour payer la dette extérieure,*

vous l'utiliserez désormais pour investir, pour créer le patrimoine et de la richesse dans le pays. Voilà pourquoi le PPTE est important(…)[217]»

En 2019, l'Agence américaine de notation Moody's rappelle qu'avec son taux de croissance flirtant avec les 8 % ces dix dernières années (11 % au meilleur de sa forme), le pays avait surpassé les prédictions du FMI et retrouvé en peu de temps des performances similaires à celles des décennies 1970 à 1980.

Mais derrière ces chiffres, il y a la réalité vécue par les populations. Comment comprendre, que des demandeurs d'asile ivoiriens continuent d'affluer en Europe. En France, ils ont été 4 701 en 2018 puis 4 682 en 2019 à déposer une demande, selon l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). Parmi les Africains, ils représentent le second contingent de demandeurs d'asile en France derrière la Guinée.

Certes, l'État multiplie les projets pour rattraper le retard accumulé pendant les dix ans de crise : à Abidjan, construction d'échangeurs, travaux de réfection et de bitumage des routes, d'évacuation des eaux usées, nombreux lotissements pour la construction de logements par des privés etc. Cependant, au plan social, en zone urbaine comme rurale, les promesses se font toujours attendre : seulement 7000 classes ouvertes sur les 25 000 promises ; construction retardée et réhabilitation a minima des universités, déficit en matériel dans les administrations, déficit encore de logements, progression du chômage… « À fin 2020, le *stock de la dette ivoirienne a atteint 14 560 milliards FCFA. (...) Entre 2017 et 2020, la Côte d'Ivoire a ajouté un peu plus de 4000 milliards FCFA de dette supplémentaire. Cela commence à peser sur la capacité du pays à répondre aux attentes de sa population. En 2020, le service de la dette, c'est-à-dire les ressources budgétaires affectées au remboursement des précédents emprunts et paiements dus, était de 1960 milliards FCFA et représentait 40,2% des recettes intérieures. Pour 2021, cette somme est attendue à 2132,7 milliards FCFA, dont 1072 milliards FCFA de dette intérieure et presque le même pour les créanciers extérieurs. Cela représente 54% des ressources budgétaires internes collectées par l'État. Une pression supplémentaire sur la dette publique pourrait peser sur la dette globale du pays.* [218] *».*

[217] Charles Koffi Diby, ministre de l`Économie et des finances, invité du 20 heures de la télévision première chaîne le lundi 4 juin 2012.
[218] Idriss Linge,journaliste chef de la rubrique Finance de l'Agence Ecofin.

L'endettement plombe la capacité de l'État ivoirien à investir dans les secteurs luttant contre la pauvreté (éducation, santé, eau, assainissement, agriculture). Un secteur est néanmoins épargné, celui des infrastructures. Bénéficiant du travail réalisé d'abord par Henri Konan Bédié[219], poursuivi par Laurent Gbagbo avant 2011, Alassane Ouattara a lancé et/ou inauguré de vastes chantiers infrastructurels. Les projets financés et/ou réalisés par des entreprises chinoises, avaient été négociés par Gbagbo[220]: autoroute Abidjan-Bassam, barrage hydroélectrique de Soubré, cité olympique d'Ébimpé (Anyama), château d'eau de Bonoua pour l'adduction en eau potable de la métropole abidjanaise, extension du Port autonome d'Abidjan (PAA), construction de lycées, rénovation du réseau routier, renforcement du réseau électrique, déploiement de la fibre optique, nouvelle zone industrielle d'Abidjan, ou encore réseau de vidéosurveillance abidjanais.

Véritable moteur du développement privilégié par le Président Ouattara, la construction des routes et ponts laissent sur le bord de la route, les entreprises locales : sont privilégiées, les entreprises étrangères (marocaines, turques, françaises et chinoises). La transparence dans l'attribution de ces marchés est décriée : appels d'offres restreints et contrats de gré-à-gré.

La Côte d'Ivoire est confrontée également à de nombreux défis sécuritaires liés à de potentielles cellules dormantes djihadistes dans le Nord ivoirien frappant les positions de l'Armée. Les litiges et conflits fonciers restent d'actualité. Dans la capitale économique, ce sont les enfants « microbes » qui troublent le sommeil des habitants : ces enfants de la rue instrumentalisés pendant la crise post-électorale de 2010-2011 en Côte d'Ivoire, âgés de huit à dix-sept ans. Ces mineurs délinquants ont continué à semer la terreur à Abidjan après la crise avant d'être pris en charge par l'État et les milieux associatifs et religieux, sans pour autant éradiquer le phénomène. Munis d'armes blanches, ils agressent, volent, terrorisent et parfois tuent leurs victimes. Ils agissent en groupe, et le plus souvent sous l'emprise de la drogue. Les Abidjanais les surnomment

[219] 3ème pont d'Abidjan (Riviera-Marcory) , travaux d'extension du port d'Abidjan prolongement de l'autoroute du Nord, de l'autoroute Abidjan-Bassam, 4ème pont d'Abidjan (Sud-Banco, Yopougon-Plateau) marché abattoir d'Anyama, salle de conférences de 4.800 places, et des hôtels hors taxes dans le périmètre aéroportuaire, " Parc des expositions de Port-Bouët " et marina.

[220]Xavier Aurégan, Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire, Paris, Riveneuve Éditions, 2016.

« microbes » à l'image des vrais microbes, petits mais tueurs. Le désarmement des Dozos supplétifs des FRCI pendant la crise post-électorale, semble impossible. Les milliers d'armes distribués pendant la guerre et restées aux mains des ex combattants rendent problématique la sécurité de certains axes routiers etc.

En février 2019, Guillaume Soro refuse d'adhérer au Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP). Sous la pression des extrémistes du Parti nouvellement créé et la caution du Président Alassane Ouattara, il est poussé à la démission de la Présidence de l'Assemblée nationale. Soro part en exil. Ses partisans à Abidjan sont jetés en prison.

Le 12 octobre 2019, depuis l'Europe, Soro Guillaume attaque Alassane Ouattara : « *Or donc « ADO Solution », c'est de la poudre de perlimpinpin (…). Il n'y a pas quelqu'un qui est super intelligent et nous autres sommes supers bêtes. Comment tu peux être assis dans ta chambre climatisée et savoir ce que le paysan dans sa case non climatisée vit ? (…) Nous, hommes politiques, sommes des menteurs. (…) Quand on vient nous dire qu'on est premier en Afrique. Pardonnez dites-nous un peu la vérité. Peut-être que si on dit la vérité, les ivoiriens vont nous pardonner (…)*[221] »

En exil en France, Guillaume Soro est condamné à Abidjan : 20 ans de prison et à la privation de ses droits civiques pendant cinq ans. Selon le procureur Richard Adou, *« Guillaume Soro projetait d'attenter à la sécurité de l'État et à l'intégrité du territoire national ».* Il est aussi accusé de détournement de deniers publics, recel de détournement de deniers publics et blanchiment de capitaux.

Le 5 mars 2020, Alassane Ouattara annonce aux parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale réunis en Congrès ne pas être candidat à sa réélection. Cette décision qu'il affirme avoir mûrie deux ans durant est saluée en Côte d'Ivoire comme à l'étranger. Amadou Gon Coulibaly, Premier Ministre en exercice, est alors désigné candidat du Rassemblement des Houphouétistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) pour la présidentielle.

En mai 2020 cependant, Amadou Gon Coulibaly est évacué vers la France en raison de problèmes d'ordre cardiaque. Il est ensuite opéré une

[221] Soro Guillaume attaque Alassane Ouattara, depuis l'Espagne, africanewsquick.net, 14 octobre 2019.

seconde fois en juin avant de retourner en Côte d'Ivoire le 2 juillet. Six jours plus tard, le 8 juillet, il meurt à la suite d'un malaise survenu en Conseil des ministres.

Le 13 juillet 2020, Daniel Duncan, vice-président de la République, démissionne « pour convenances personnelles »

Le 6 août 2020, Alassane Ouattara annonce se porter candidat à l'élection présidentielle au cours du traditionnel discours à la Nation à la veille de la fête nationale. L'annonce est immédiatement suivie de violences : des affrontements ont lieu entre des opposants à un troisième mandat du président sortant et des militants de son parti. La police est accusée par Amnesty International d'organiser des contre-manifestations violentes en armant de machettes des civils. Cinq personnes trouvent ainsi la mort durant le mois d'août et une centaine d'autres sont blessées.

Des représentants de la société civile sont arrêtés pour *« trouble à l'ordre public, appel à l'insurrection, incitation à la révolte, violences et voie de fait et destructions de biens publics et privés »*

Sur quarante-quatre candidatures à l'élection présidentielle de 2020, quatre sont validées par le Conseil constitutionnel : Alassane Ouattara, président du RHDP, Henri Konan Bédié, président du PDCI, Pascal Affi N'Guessan, président de la tendance FPI reconnu par l'État et Kouadio Konan Bertin, candidat sans étiquette, membre dissident du PDCI.

En septembre 2020, l'opposition ivoirienne conduite par Henri Konan Bédié lance un mot d'ordre de désobéissance civile pour faire barrage au 3ème mandat d'Alassane Ouattara.

Le 31 octobre 2020, les Ivoiriens sont appelés aux urnes pour élire leur président. Quelque 7,5 millions de votants sur 25 millions d'habitants doivent départager les quatre candidats en lice. Mais sur les quatre candidats, deux ont appelé à un boycot du scrutin qui conduit également à leur non-participation à l'élection présidentielle du 31 octobre : Henri Konan Bédié, président du PDCI et Pascal Affi N'Guessan du FPI.

Des incidents ont lieu à différents endroits du pays. Des morts sont à déplorer. Cependant, la Commision Électorale Indépendante (CEI) juge ces incidents "insignifiants" à l'échelle des 22 000 bureaux de vote ouverts sur tout le territoire national.

Le 3 novembre 2020, la Commission Électorale Indépendante publie les résultats provisoires, et annonce la victoire du président sortant Alassane Ouattara avec plus de 94% des suffrages, pour un taux de participation de 53,90 % sur la base des six millions d'inscrits ayant pu voter

Le 7 novembre 2020, les opposants annoncent la création d'un Conseil National de Transition. Les leaders de l'opposition sont traqués, arrêtés et emprisonnés notamment Pascal Affi N'Guessan du FPI et Maurice Kakou Djikahué, Secrétaire général du PDCI. Henri Konan Bédié est assigné à résidence ainsi que d'autres dignitaires de l'opposition.

Le 9 novembre 2020, le Conseil constitutionnel confirme les résultats publiés par la Commission électorale, qui donnent 95,31 % des suffrages au président sortant

Le 14 décembre 2020, Alassane Ouattara prête serment pour un troisième mandat.

85 morts, 484 blessés, 225 personnes interpellées, 176 inculpées et 45 placées sous mandat de dépôt serait le bilan de la poussée de violences enregistrées pour les élections de 2020. Ces chiffres seraient beaucoup plus élevés selon l'opposition.

À la Hayes, la Chambre d'appel de la CPI acquitte définitivement le 31 mars 2021, Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé. Reconnus innocents, ils sont désormais libres de renter dans leur pays.

Après 10 ans d'absence, Laurent Gbagbo, l'ex-président ivoirien, débarque à Abidjan le jeudi 17 juin 2021 en provenance de Bruxelles.

L'ex-président Henri Konan Bédié, qui s'est fortement rapproché de Laurent Gbagbo après avoir été l'allié d'Alassane Ouattara, estime que ce retour va décrisper l'atmosphère sociopolitique.

Quatrième partie
SE (RE) CONSTRUIRE

*« **La liberté, elle n'est pas donnée ; elle est gagnée**» Barbara Hendricks*[222]

[222] cantatrice (soprano), Afro-américaine, de nationalité suédoise par mariage. Barbara Hendricks est aussi une personnalité très engagée, puisqu'elle a été nommée en 1987 ambassadrice itinérante du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Chapitre 1
SE DÉCOLONISER

Le Rêve

Nous sommes en 2050.

La société dans laquelle vivent les populations des États d'Afrique noire francophone qui comptaient plus de 60% d'analphabètes en 2020 est devenue une société du savoir.

Depuis 25 ans, les États ont pris leur destin en main. Ils avaient tiré dès 2025, les leçons de plus de 60 années d'instabilité sociopolitique, de braderie de leurs économies, de lutte pour le pouvoir, de clientélisme politique, de politique de la main tendue.

Face aux revendications de l'ensemble des pays noirs francophones et aux nombreuses critiques de la Russie et de la Chine, la France avait « déchiré » les fameux accords de dépendance signés en 1960 au moment des indépendances des États dont elle avait été le colonisateur près d'un siècle durant, puis le gestionnaire de certains domaines stratégiques plus de quatre-vingts ans après.

Et depuis, les dirigeants de ces États ne font plus le pied de grue devant l'Elysée pour obtenir un blanc-seing de l'ex-puissance coloniale. Les bases militaires françaises dans les anciennes colonies sont un lointain souvenir.

La classe politique s'est considérablement renouvelée dans la pensée : les dirigeants ont pris conscience de leur rôle de gestionnaires dans la construction des États. La démocratie, compatible avec des sociétés multicommunautaires comme les leurs, leur a donné les outils d'émancipation et de gestion de la diversité. C'est une classe politique qui place l'intérêt générale au centre de ses préoccupations et qui rend compte de ses actions à la population.

La Constitution, *«acte politique et loi fondamentale qui unit et régit de manière organisée et hiérarchisée l'ensemble des rapports entre gouvernants et gouvernés au sein de l'État, en tant qu'unité d'espace géographique et humain*[223]*(...)* » n'est plus tripatouillée par les dirigeants dont l'ambition n'est plus de vouloir coûte que coûte rester au pouvoir Ad vitam æternam. Elle garantit les droits et les libertés de tous dans l'État tout en limitant le pouvoir des élus et autres représentants du peuple.

Toute la classe politique admet que les élections doivent se dérouler dans la transparence, sans mort d'hommes : les populations ont la liberté de choisir leurs dirigeants. Les dirigeants élus exécutent leur programme de gouvernement sous l'œil avisé des représentants des populations que sont les députés. La corruption est sévèrement réprimée. La justice et la Presse inféodées aux partis au pouvoir, sont libres, respectueux de la déontologie qui fixe leurs droits et devoirs : les populations leur font confiance. L'Armée, la Police et la Gendarmerie, loin des arènes politiques, se consacrent exclusivement à la protection des populations.

La démocratie s'est véritablement installée dans les différents pays devenus véritablement indépendants.

Dans tous les villages, existent des établissements scolaires allant du préscolaire au secondaire. Grâce aux banques nationales de développement, les architectes nationaux ont construit à moindre coût, les écoles avec des matériaux locaux.

Formés en grand nombre, bien rémunérés par l'État, les enseignants affectés hors de la Capitale, ont pour feuille de route, l'instruction des enfants pendant la journée et l'alphabétisation des adultes en cours du soir, 2 heures par jour.

Des efforts conséquents en termes de moyens matériels mais aussi de méthodes pédagogiques ont doté les élèves dans les différents États, de compétences essentielles pour la maîtrise des leviers du développement de leur pays.

L'École en adéquation avec le marché du travail, forme de jeunes diplômés de l'enseignement classique ou professionnel ayant les deux pieds dans leur culture et la tête pleine de l'enseignement occidental, à même d'affronter dans tous les domaines d'activités, les défis de la mondialisation.

---

[223] Définition Encyclopédique.

Les investissements effectués pendant trois décennies dans la connaissance des cultures des différentes communautés ont balayé les incompréhensions et clichés entre les communautés. Les Africains ont retrouvé la fierté d'être des Africains,

À cause de la faible rémunération, du manque d'équipements de recherche, beaucoup d'experts nationaux qualifiés et de chercheurs avaient fui l'Afrique pour l'Occident. Depuis quelques années, ils ont retrouvé le chemin de leur pays. Le retour sur la terre de leurs ancêtres a considérablement amélioré la performance technologique et le développement des institutions en matière de sciences, de technologies et d'innovation.

Les budgets publics ont permis d'améliorer le système de santé et de sécurité sociale. Le temps des évacuations de malades de l'intérieur vers la capitale et de l'Afrique pour l'Occident est un vieux souvenir : les hôpitaux disposent de plateaux techniques de dernière génération et de professionnels hautement qualifiés ; les laboratoires pharmaceutiques ont mis au service des populations, des produits bio fabriqués à partir des plantes médicinales. Les scientifiques se sont davantage penchés sur le traitement des maladies tropicales comme le paludisme mais ils n'ont pas négligé des maladies comme le diabète ou le cancer : grâce à des plantes, les chercheurs ont trouvé des remèdes qui les font disparaître.

Tous les villages en Afrique noire francophone ont accès à l'eau potable et à l'électricité.

En effet, pour résorber le déficit énergétique dans des États ensoleillés 12 mois sur 12, les dirigeants de ces États ont opté pour l'énergie solaire aux lieu et place des barrages hydroélectriques soumis aux aléas climatiques. Des entreprises nationales ont investi dans le domaine et connecté plus de 99% des ménages.

Les pays sahéliens ne souffrent plus de la famine : les ingénieurs locaux font jaillir des profondeurs du désert, l'eau qui s'y trouve depuis des centaines voire des milliers d'années ; des systèmes de drainage et d'irrigation arrosent les champs devenus de grandes exploitations mécanisées.

La cohésion sociale existe à l'intérieur des frontières. Entre les États, les relations sont excellentes. Conscients des enjeux liés à l'intégration d'un espace de près d'un milliard de consommateurs, les gouvernants des

États noirs francophones bâtissent des projets autour d'objectifs communs et fédérateurs.

Propriétaires des ressources immenses enfouies dans leur sous-sol, les Etats ont construit des usines de transformation en fonction du type de produit qu'ils produisent en grande quantité.

Les minerais : diamant, or, cuivre, étain, colombo tantalite (coltan), bauxite, fer, manganèse, charbon, pétrole, gaz méthane, schistes bitumeux et cobalt, produits et transformés en RDC, sont exportés dans toute l'Afrique francophone et au-delà des frontières régionales, dans le reste de l'Afrique et en Europe. Au Mali, l'accent est mis sur la transformation du coton, des céréales et de l'or ; le Niger propose ses produits du bétail : lait, fromage mais aussi, les produits tirés de l'uranium. Tout l'espace noir francophone boit le café, le cacao, utilise les pneus de véhicules fabriqués en Côte d'Ivoire, consomme les jus de mangue et autres fruitiers du Burkina Faso, etc. Presque tous les États ont du pétrole. Ils sont incontournables sur le marché mondial où leurs représentants discutent âprement pour sauvegarder les intérêts de leur peuple. Ils sont les seuls maîtres de la fixation des prix de leurs produits finis.

Les États ont des banques nationales dans toute l'Europe : loin est le temps où ils faisaient appel à l'assistance financière internationale et à la remise de dettes.

Rêver d'une Afrique noire francophone forte dans tous les secteurs de développement, rivalisant sur les marchés mondiaux avec le reste du monde, ce n'est pas poursuivre des chimères. L'Afrique en général et francophone en particulier n'est ni maudite ni perdue ! C'est un continent jeune avec d'énormes potentialités. Mais pour que le rêve devienne réalité, les peuples et les dirigeants doivent refonder leurs mentalités.

Ils doivent se débarrasser de l'hydre du mal développement qui étouffe les ex-colonies. Ce grand serpent qui emprisonne le développement présente deux grosses têtes sur lesquelles poussent plusieurs antennes voraces.

La première tête est le néocolonialisme à travers la françafrique : le maître d'hier ne lâche pas la bride. Au commencement, les Africains au Sud du Sahara étaient pour les Européens, de la « marchandise » et ils leur ont mis le fer aux pieds et au cou ; devenus des bêtes de somme pendant la colonisation, les « sales nègres et bougnouls » ont connu les travaux forcés

; avec l'évolution des temps, la France leur a retiré les chaînes aux pieds mais emprisonné la pensée grâce à un lavage de cerveau réussi. Et, elle installe à la tête des Etats des Hommes de paille. Les antennes de ce néocolonialisme s'appuient sur trois solides piliers : la coopération militaire, l'aide publique au développement et le franc CFA qui permettent le soutien aux dictatures, aux coups d'Etat et assassinats politiques mais aussi aux détournements de fonds.

L'autre tête est la mauvaise gouvernance des dirigeants locaux installés avec l'appui de la France : utilisation des ressources du pays pour satisfaire des intérêts personnels et égoïstes, mauvais choix stratégiques de développement, surendettement, incompétence d'une Administration tatillonne et bureaucrate, réseaux de corruption et détournement dans toute l'Administration publique. Ces Chefs d'Etat font des Forces de l'ordre, de la Justice, de l'achat des consciences, du maintien d'un analphabétisme élevé de la population, leurs outils pour diriger d'une main de fer, le peuple.

Se regarder dans son propre miroir

À la fin des années 1980, j'ai rencontré en France, de jeunes Français qui ne voyaient pas la couleur de ma peau tout comme moi non plus, ne voyais la leur : nous étions tout simplement des jeunes ! Mais j'ai rencontré à St Denis[224] des motards « hors la loi » qui voulaient me faire la peau au motif que je suis Noir.

À Eastbourne[225] en Grande Bretagne pour des cours d'été en Anglais, l'une de mes camarades de classe, une Française, étudiante dans son pays, me demande, un jour, pendant la pause entre deux cours :

« …Tu as dit au prof que tu n'es pas Français ; chez toi c'est où ?

- Côte d'Ivoire

- C'est où ?

- En Afrique de l'Ouest

[224] commune française limitrophe de Paris, au Nord de la capitale, dans le département de la Seine-Saint-Denis.

[225] Eastbourne est une ville britannique, importante station balnéaire du comté de Sussex de l'Est, sur la côte sud de l'Angleterre.

- Connais pas ; y a-t-il des boîtes[226] chez vous ?

- Oui, mais pourquoi cette question ?

-Avec tous ces animaux que vous avez...en fait, comme c'est la jungle…

- Ah ! mais il fallait être plus directe. Nos boîtes sont dans des cavernes ; des batteurs de tamtams sont perchés sur les arbres et sous l'éclairage de la lune, on danse.

-Tu ne vois pas qu'il se paie ta tête ? il est français comme toi et moi, intervient un autre camarade. »

Plus je m'évertuais à leur expliquer que je suis africain, natif de la Côte d'Ivoire donc Ivoirien, plus mes camarades, étaient persuadés que je plaisantais…Cette conversation montre à l'époque des faits, qu'autant moi, jeune africain, jeune ivoirien, avait appris à l'école, dans la première décennie de l'indépendance de mon pays, l'histoire passée et contemporaine et, même les cours d'eau de la France, connaissances qui me permettent de tenir la discussion d'égal à égal avec eux, autant un jeune français, universitaire de surcroit, ignorait tout de l'Afrique.

Ajouter à cela, mon autonomie financière lors de nos virées au restaurant et dans les pubs[227], ne pouvait que les conforter dans leur désir de croire que suis aussi un Français. Pour eux, tout dans mon attitude montrait que je suis un des leurs et non un africain qui dans leur esprit, est synonyme de miséreux, sans culture. En leur compagnie, j'ai dû mon salut dans un café, en ressortant rapidement. À peine y étais-je entré, que quelqu'un cria : « ça pue le nègre par ici » et aussitôt, quatre individus se mirent à avancer dans ma direction. Les camarades Français qui étaient avec moi, ont alors murmuré : « sortons vite ». Nous venions de rencontrer dans ce café, des marginaux… certainement, des ignorants.

Autre anecdote, toujours à Eastbourne. Une fois par semaine, généralement le samedi, je téléphone à mes parents et amis à Abidjan. Ce samedi, au moment où je m'apprête à sortir de la maison pour la cabine téléphonique distante de quelques 200m, ma logeuse, m'invite à utiliser à ma grande surprise, le téléphone de la maison à cause du mauvais temps. Je vis chez elle depuis deux mois… le temps est toujours le même : maussade… J'appelle donc de chez elle. La Dame assise en face de moi,

[226] Night club, discothèque.
[227] Bars anglais.

son minuteur en main. Je discute pendant un quart d'heure avec mes interlocuteurs. Le téléphone aussitôt raccroché, la dame me donne le coût à payer. La note est salée par rapport à la cabine mais je m'y attendais. Je paie...illico presto. Alors, elle me demande : « que font tes parents… leurs activités… qu'est-ce que tu fais dans la vie ? » Je lui réponds que mes parents sont des agriculteurs, que ma mère a une cacaoyère, que j'ai une formation en journalisme. Dès cet instant, l'attitude réservée voire méfiante de la Dame disparaît. Elle me propose de donner dorénavant mes habits sales pour qu'elle les mette à la machine à laver ; alors que depuis deux mois, notre conversation s'arrêtait à « bonjour et bonsoir », que c'est le même céréale de corn flakes qui m'est servi au petit déjeuner alors que mon hébergement et mes frais de nourriture ont été payés par le britisch Council[228]. J'ai droit désormais à d'autres céréales de la marque… et même du bacon[229] au petit déjeuner en fin de semaine. Savoir que ma mère a une cacaoyère m'apporte le respect et même, la sympathie de la Dame, de son mari et de ses deux filles. Devenue une personne fréquentable en qui l'on peut faire confiance, la Dame me remet un jeu de clés de la maison pour sortir et rentrer à ma guise.

À la vérité, peut-on reprocher à mes copains Français et à la Dame leur attitude ? Ils ne connaissent de l'Afrique et des Africains que ce que leur montrent leurs médias. Et, ce serait faire un faux procès aux médias du choix de l'angle sous lequel ils présentent l'Afrique : en journalisme on apprend qu'un train à l'heure, cela ne constitue pas une nouvelle, un chien qui mord son maître, cela n'a rien d'important. Par contre, un train en retard, un maître qui mord son chien, cela devient des titres vendables.

De la traite négrière à la colonisation française, l'homme Blanc a été perçu comme un être au-dessus du Noir et lui-même a souvent cherché délibérément à passer pour tel : *« Ces gens-là s'imaginent que je voyage escorté de fétiches et que je suis revêtu d'une puissance surnaturelle ; croyance que je me garde bien de détruire, car elle sert à maintenir mon prestige parmi eux*[230]*. »*

Paul du Chaillu et beaucoup de ses semblables qui continuent de traiter les Africains de sauvages, d'ignorants sans culture, font preuve eux-

[228] Institution gouvernementale du Royaume-Uni. Son but est d'établir des relations culturelles entre le Royaume-Uni et d'autres pays, en particulier, promouvoir l'apprentissage de la langue anglaise.
[229] *Lard.*
[230] Julien Bonhomme, Les tribulations de l'esprit blanc (et de ses marchandises), Voyages et aventures de Paul du Chaillu en Afrique équatoriale.

mêmes d'ignorance :*« l'ignorance, c'est le fait de ne pas savoir quelque chose, de ne pas être au courant de quelque chose, c'est un défaut de connaissances ou manque d'expérience portant sur un domaine donné, c'est une insuffisance générale de l'instruction, du savoir intellectuel »*[231].

Chaque peuple a une histoire. Raconter cette histoire est du ressort des Historiens. L'Afrique noire a toujours été de tradition orale et les griots ont toujours été présents dans cette culture de l'oralité. Leur rôle social peut être différent selon le type de société mais généralement, ils sont la mémoire des peuples et des familles. Par ailleurs, tous les Africains nés avant 1960, ont pris part, chaque soir, assis autour du feu[232] qui éclaire et réchauffe, à la narration de contes et légendes. Les veillées de narration sont un temps pour instruire les jeunes sur les mythes de la fondation de leur tribu, de leur clan, les légendes sur tel roi ou chef de leur Communauté ayant des pouvoirs surnaturels grâce à de puissants fétiches.

Autour du feu, au clair de lune, les enfants et jeunes apprennent l'histoire des familles qui composent le clan mais aussi les us et coutumes légués par les générations antérieures. C'était un moment très attendu par les enfants dans les différentes cours familiales. Les thèmes abordés tournaient autour du Dieu créateur, des génies, du vécu des ancêtres…du Bien et du Mal. Les personnages étaient des hommes, des animaux, des génies, des revenants, des esprits bons ou méchants … les esprits viennent, la plupart du temps, des eaux (mer, rivière, lac) ou du séjour des morts et peuvent apporter la richesse, la fécondité, la pluie ou au contraire, affliger les humains s'ils les négligent, transgressent leur loi ou font du mal à leur prochain. Les histoires racontées sont un enseignement pluriel transmis de génération en génération au moyen de la parole. Elles sont stockées dans la mémoire des griots ou des personnes âgées.

Aussi, dans cette culture où la présence des esprits dans la vie de tous les jours est rappelée constamment à tous, lorsque l'homme Blanc apparaît, les habitants vivant au bord de l'eau le prirent pour un esprit sorti des eaux sous l'aspect d'un être humain ; ceux de l'hinterland l'ont considéré comme un revenant. Dans tous les cas, ce n'était pas un être naturel : le fusil qu'il portait avait le pouvoir de tuer à distance en faisant « un grand bruit » comme celui du tonnerre ; l'alcool frelaté qu'il donnait avait le pouvoir de rendre gai celui qui en buvait, le miroir qu'il offrait au chef avait le don de voir son propre visage…

---

[231] Dictionnaire de la langue française.
[232] Les villages ne bénéfiaient d'électricité.

Pour rappel, les Occidentaux avant l'avènement du christianisme étaient aussi, polythéistes. Les ancêtres des Français, les Gaulois, adoraient et craignaient tout ce qui leur paraissait grand et inexplicable : les astres, le feu, les vents, le tonnerre. Ils croyaient en une multitude de dieux : Teutatès, le dieu suprême ; Taranis, le dieu du tonnerre ; Hésus, le dieu de la guerre et Ogmius, le dieu de l'éloquence… Leurs prêtres païens entouraient leur science de mystère. Ils accomplissaient les cérémonies de leur culte au sommet des montagnes ou dans de profondes forêts. Les sacrifices humains sont attestés chez les Gaulois par les fouilles des puits sacrificiels. Les druides, prêtres païens prédisaient l'avenir et immolaient également des victimes qui étaient souvent des prisonniers de guerre. Jusqu'au triomphe du christianisme sous l'empereur Constantin, les Romains qui ont colonisé les Gaulois avaient aussi une multitude de dieux dont douze, les plus importants, avaient leur siège sur le Mont Olympe, leur demeure céleste.

Dans une région dominée par Rome, en Palestine, un homme nommé Jésus enseigne un mode de vie fondé sur l'égalité entre les hommes et la fraternité. Il parle d'un Dieu unique. La foi en la résurrection de Jésus après sa mort, est au cœur de la nouvelle religion, le christianisme, une religion monothéiste qui donne le début d'un espoir d'éternité libéré du mal. Du Ier au IIIe siècle, les Romains persécutent les chrétiens. Au début de l'IVe siècle, l'empereur Constantin autorise la pratique religieuse chrétienne qui devient la religion de l'Empire et de l'Occident.

La religion chrétienne et l'écriture venues du Moyen et Proche-Orient sont peu à peu adoptées dans toute l'Europe.

Au cours du XIXe siècle, la plupart des pays s'engagent dans l'alphabétisation de la population : en France, les lois Ferry instituent en 1881, l'instruction gratuite et obligatoire.

L'école ouvre l'esprit : l'école dans toute l'Europe, promeut les connaissances et permet d'aboutir à la révolution industrielle qui la fait entrer dans le modernisme.

La révolution dans les transports maritimes permet alors de grandes traversées sur les mers notamment vers l'Afrique…

Pendant que l'Europe et d'autres parties du monde trouvaient en l'écriture, une extension de la mémoire[233] permettant de conserver la trace

[233] Écriture,Origines, Naissance, Premières traces, Hominidés. https//www.hominidés.com.dossiers.

des événements sans effort, l'Afrique en général et subsaharienne pour ce qui nous concerne, restait dans l'oralité et ignorante d'un autre monde et d'autres cultures…Et, à l'arrivée du Blanc, le choc des cultures lui a été défavorable : les autres ont débarqué avec des fusils, l'écriture et la bible ou le coran.

La colonisation a été le véritable temps de l'endoctrinement et du lavage de cerveau des Africains. Elle s'est employée à détruire la foi en leur culture, briser leurs forces de cohésion et les exposer à être contrôlés de l'extérieur.

En Afrique francophone, les Noirs n'ont pas catégoriquement rejeté les religions de leurs propres ancêtres comme l'insinuent certains « penseurs ». Ils y ont été contraints. Les us et coutumes, expression de l'unité organique des Communautés ont vu leur fondation détruite : les missionnaires ont brûlé les dieux locaux, donné des prénoms français (l'islam fera de même en donnant des prénoms arabes), la médecine occidentale a démystifié les guérisseurs dans les villages, les Administrateurs ont assujetti les rois et chefs.

Les populations finissent par se déprécier : leur identité, leur culture, leur religion tout en déifiant l'homme Blanc.

Les « élites », imprégnées du discours d'assimilation culturelle de la France, ont été les premiers Noirs à se construire sur des modes de pensée du Blanc. L'École William Ponty leur a forgé une mentalité nouvelle. Elle leur a inculqué qu'ils n'ont rien en commun avec les villageois analphabètes et sauvages…des bougnouls. Ils sont devenus grâce à la France, des « évolués. Ils sont la boussole pour éclairer des indigènes arriérés… aux « rites et coutumes barbares».

Dans les écoles de la colonie, un élève surpris en train de parler sa langue maternelle, est puni.

Les femmes « évoluées » à savoir celles qui vont à l'école et autres des villes lissent leurs cheveux à l'aide d'un peigne chauffant, de fer à lisser et plus tard dans les années 1960, de défrisants chimiques quitte à se brûler le cuir chevelu : avoir des cheveux crépus, c'est être « trop nègre » donc, de classe sociale inférieure. Dans les cercles où évoluent les Européens, les jeunes femmes noires à la recherche d'un « pigeon » blanc dont la compagnie les hisserait à un « certain rang social », n'hésitent pas, outre le défrisage des cheveux, à utiliser des produits pour éclaircir leur peau afin de paraître plus acceptables aux yeux du Blanc. Ce reniement de soi

fait perdre au Noir, toute confiance en ses capacités de penser et d'agir en tant qu'homme libre. Et, lorsque le débat sur l'indépendance des colonies s'ouvre, les conditions d'une prise de conscience n'existent pas chez les leaders de l'Afrique noire francophone, au contraire de ceux des colonies anglophones ou lusophones.

Dans les colonies francophones, les futurs dirigeants des États éprouvent plutôt de la reconnaissance envers la métropole qui leur a prodigué l'éducation dans les écoles. Certains préfèrent séjourner dans l'hexagone que de rester sur leur terre d'Afrique qu'ils « redécouvrent » avec mépris : trop arriérée... Très épris de la métropole, ils passent leur temps à en admirer les infrastructures et les bonnes conditions de vie.

Quelques quatre siècles de traite des noirs, près d'un siècle à courber l'échine, ça laisse des traces : Tous les États africains, qu'ils aient obtenu leur indépendance de façon pacifique ou au terme de combats sanglants, demeurent mentalement prisonniers d'un lourd héritage colonial : complexe d'infériorité, négation de soi, rabaissement de la culture noire…

Ayant perdu leur âme en chemin, les futurs « gouverneurs nègres de la France » confient à la France le soin de tracer les sillons de l'émancipation de leurs États. Toutes les dispositions fondamentales pour la gestion des dits États sont prises en compte : démocratie et respect des droits de l'homme, multipartisme, liberté d'expression, liberté de la presse, etc. Paradoxalement, la Puissance tutélaire ressort des placards, des accords et traités de coopération sur la Politique Étrangère, la Défense, la Monnaie, la Politique Économique et Financière, les Matières premières stratégiques, la Justice, les Transports, les Télécommunications… des domaines de souveraineté qui faisaient l'objet des compétences communes de la Communauté prévue par la Constitution de 1958 : « c*e n'est pas le cadre de l'indépendance qui importe, c'est le contenu : le contenu économique, le contenu social, le contenu humain. Si nous pouvions, de par nos seules ressources, de par nos seuls moyens, assurer à l'homme africain le bonheur que nous lui souhaitons, nous aurions choisi, malgré tout ce qui nous attachait à la France, l'indépendance nominale.*[234] *»*

Les accords économiques signés sont souvent complétés dans les annexes par des accords spéciaux aux termes desquels le pays peut demander l'aide de la France en matière de défense. Autrement dit, les

[234] Félix Houphouët Boigny, Conférence de presse à Paris, 9 juin 1959.

nouveaux États n'ont pas besoin d'une Armée de métier. La France est là pour leur défense mais ce n'est pas gratuit : l'annexe 2 de ces accords stipule que les pays qui ont signé les accords de défense avec la France, *réservent par priorité la vente de leurs matières premières et produits stratégiques (hydrocarbures, uranium, lithium...) à la République Française… et s'approvisionnent par priorité auprès d'elle et lorsque les intérêts de la Défense l'exigent, elles limitent ou interdisent leur exportation à destination d'autres pays*. Ainsi, c'est seulement en cas de refus de la France que les pays africains sont autorisés à chercher d'autres partenaires. Atteints du syndrome de Stockholm[235] développé depuis le temps de la colonisation, les futurs dirigeants africains applaudissent de joie et signent dans l'enthousiasme, les différents accords et leurs annexes qui les maintiennent attachés à la France. Un véritable coup de maître de la part de la France : les nouveaux États acceptent de plein gré de continuer à être dirigés par l'ex puissance coloniale.

La Communauté franco-africaine tant voulue par Houphouët-Boigny mais abandonnée suite à la poussée des indépendantistes laisse aux nouveaux dirigeants de l'Afrique francophone, l'ensemble de ses textes dont les accords de coopération. Pour eux, ces accords sont un geste amical de la France et de de Gaulle, le *« bon père de famille »* des Africains : la *« mère-patrie »* ne les abandonne pas, elle ne rompt pas les *« liens familiaux »*, elle reste à leurs côtés pour prendre en main la gestion de leurs États. En octroyant l'indépendance séparément aux treize territoires membres de l'AOF *(Afrique occidentale française)* et de l'AEF *(Afrique équatoriale française)* le colonisateur fait disparaître des ensembles qui auraient pu servir de base à l'édification des Etats-Unis d'Afrique voulue par les fédéralistes.

« Les États n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts » Charles de Gaulle

Étant le « tuteur », la France a son mot à dire dans le choix des dirigeants de ses anciennes colonies. Elle veut des affidés : tant pis si l'individu porté au pouvoir est un dictateur sanguinaire, un inculte, et

[235]Créé par le psychiatre Nils Bejerot, le terme syndrome de Stockholm est un phénomène psychologique observé chez des otages ayant vécu durant une période prolongée avec leurs geôliers et qui ont développé une sorte d'empathie, de contagion émotionnelle vis-à-vis de ceux-ci, selon des mécanismes complexes d'identification et de survie.

même un bouffon …pourvu qu'il suive la politique qui lui est dictée par Paris. Malheur au dirigeant africain qui se croit indépendant.

Dès 1960, pour mieux contrôler l'action des dirigeants, Foccart installe un représentant du service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) auprès de chaque Président africain.

Pour soutenir les Chefs d'État africains "amis", ceux qui coopèrent, Jacques Foccart préconise l'intervention française en cas de besoin. Par contre, il faut se débarrasser de ceux qui gênent. Lorsque l'Armée française ne peut pas officiellement intervenir, Foccard utilise des mercenaires [236].

Le Cameroun est le premier à subir la colère du « père fouettard[237] ».

Au début des années 60, la France sème la terreur contre les "bandes rebelles Bamiléké". Cela commence par l' empoisonnement du leader de la lutte pour l'indépendance du Cameroun, Félix-Roland Moumié en 1960[238] et le massacre des indépendantistes Bamilékés acquis à l'Union des populations du Cameroun (UPC)[239], le 2 mars 1960[240].

Max Bardet, Adjudant Français du Corps expéditionnaire au Cameroun en 1962-1964, pilote d'hélicoptère, ayant pris part aux frappes, témoigne : *« On a décidé de mettre le feu à la brousse ; c'était la seule solution pour les avoir. On s'est mis dans le vent et on a balancé des grenades au phosphore dans le ci-sangho (herbe à éléphant). Le ci-sangho s'embrase comme de l'essence. Les rebelles sont partis en courant, mais ils ont vite été rattrapés (…) Sagaies contre armes automatiques. Les Bamilékés n'avaient aucune chance(...) Les Français*

[236] Source : La Françafrique, le plus long scandale de la République, François-Xavier Verschave ; association Survie.

[237] Personnage imaginaire que la légende représente aux côtés du Père Noël (Père Noel récompense les enfants sages). Armé de verges, le Père fouettard corrige pour sa part, les enfants indisciplinés.

[238] Ce jour-là : le 3 novembre 1960, l'indépendantiste camerounais Félix Moumié meurt empoisonné,.jeune afrique ; Pierre Houpert.

[239] kamerun, l'indépendance piégée, de la lutte de libération à la lutte contre le néocolonialisme, Augusta Epanya, Jean Chatain, Albert Moutoudou - Préface d'Odile Tobner.

[240] « Le service Afrique du Sdece (services secrets français) enfante et instruit une filiale camerounaise, le Sédoc : sous la direction de Jean Fochivé, elle sera vite réputée pour sa sinistre « efficacité ». On y torture à tour de bras. Côté police, un redoutable professionnel français, Georges Conan, démontre ses talents - dont celui de multiplier les aveux et dénonciations. François-Xavier Verschave.

aident un peu ces pays quand il y a ce genre de guerre, mais ils ne veulent pas savoir exactement ce qui se passe. On faisait plaisir au Président Ahidjo parce qu'il fallait que le Cameroun garde ses liens avec la France »[241]. L'écrivain Camerounais Mongo Béti parle de "camps de torture et d'extermination" : *« En gare de Douala, un groupe de cinquante-deux détenus, hommes, femmes et enfants est embarqué tôt le matin, le 1er février 1962, dans un wagon métallique dont la porte est verrouillée. Quand le train arrive à Yaoundé au début de la soirée, l'asphyxie a fait son œuvre : le gendarme qui ouvre le wagon découvre vingt-cinq cadavres. Des officiers français admettront par la suite avoir frappé trop fort »*[242].

En 1965 au Gabon, Léon M'ba, qui a été imposé par la fraude, est renversé. La France intervient militairement pour *"sécuriser"* le pays, fait abattre les officiers Gabonais putschistes et rétablit Léon M'ba.

Au Zaïre, les interventions françaises sauvent Mobutu en 1977 et 1978.

Depuis les années 1990, pour donner une plus grande légitimité à ses interventions dans ses anciennes colonies, la France s'appuie sur l'ONU ou en impliquant d'autres partenaires comme l'Union Africaine (UA) et les organisations sous régionales africaines. Les interventions militaires françaises en Côte d'Ivoire, en Libye, au Mali ou en Centrafrique sont présentées comme exclusivement humanitaires.

Au Rwanda, le génocide de 1994 a été rendu possible par un soutien militaire constant et inconditionnel au régime de Juvénal Habyarimana : en 1990 : elle était intervenue pour repousser les rebelles du Front Patriotique Rwandais (FPR), réorganiser l'Armée rwandaise et fin juin 1994 revenir en tant que force "Turquoise" dans les habits d'humanitaire sauver les génocidaires défaits militairement.

En 1998-1999 au Congo-Brazzaville, les forces spéciales et les services secrets français volent au secours de Denis Sassou Nguesso, et l'aident à reprendre le pouvoir.

---

[241] OK Cargo, de Max Bardet et Nina Thellier, (Grasset, 1988).

[242] *Mongo Beti, Le Cameroun d'Ahidjo, Les Temps Modernes, novembre 1972, n°316; Mongo Beti, Main basse sur le Cameroun, édition des peuples noirs, page 70.*

L'organisation non gouvernementale Wikileaks révèle comment la France a organisé la rébellion en Côte d'Ivoire (2002-2010) : *« Le Gouvernement de Laurent Gbagbo s'était aperçu qu'il devait libérer l'économie ivoirienne en faisant fi de la domination française. Cela aurait permis à la Côte d'Ivoire de s'ouvrir à tous ceux qui souhaitent lui tendre la main pour relever son économie, et de susciter la libre compétition pour l'achat du cacao qui demeure la principale culture d'exportation du pays. La France a perçu ce signal d'ouverture comme une menace pour ses intérêts(…)*»[243].

Au Mali, les interventions militaires françaises dès le 11 janvier 2013, à la suite de mouvements de groupes armés islamistes vers Bamako, sont qualifiées d'aide humanitaire *: La France « n'a aucun intérêt au Mali. Elle ne défend aucun calcul économique ou politique »*, avait insisté le chef de l'Etat Français d'alors, François Hollande.

En réalité, ne s'agirait-il pas de sécuriser l'approvisionnement des centrales nucléaires françaises en uranium extrait dans les mines du Nord du Niger, pays voisin ? S'agissant des hydrocarbures, la présence française au Mali est minime. Total, la compagnie Française est propriétaire dans ce pays d'une quarantaine de stations-service : son activité s'arrête là, elle n'est donc pas stratégique. Mais le sous-sol malien ferait partie des plus riches du continent noir[244]. Ces richesses sont encore largement inexplorées à cause de l'instabilité du Sahel dans son ensemble : les groupes islamistes et les narcotrafiquants trouvent là, un no man's land favorable aux divers trafics (armes, drogue), à la prise d'otages et aux entraînements de djihadistes. Les combats armés entre groupes rebelles et forces armées Maliennes dans les régions du nord du pays ont un impact sur les projets économiques dans toute la région du Sahel, une zone très convoitée aussi bien sur le plan stratégique qu'économique, au regard des richesses minières et énergétiques dont elle regorgerait.

Compte tenu de l'instabilité politique du pays depuis 1960, le Tchad est le pays d'Afrique qui a connu le plus grand nombre d'interventions de l'Armée française depuis l'indépendance.

---

[243] ONG WikiLeaks.

[244] source : Agence pour la promotion des investissements au Mali. http://www.apimali.gov.ml/uploads/profil_secteurs/mines.pdf. Sources Fred Méon pour Arte.TV.

Les premières troupes françaises arrivent le 25 août 1968 pour soutenir le régime de Tombalbaye contre les troupes du Front de Libération Nationale du Tchad (FROLINAT).

Le 18 mars 1969, l'Armée française revient au Tchad pour rétablir la sécurité dans les régions troublées du Nord.

Quel que soit le mode de la prise du pouvoir au sommet de l'État, la France vole au secours de la personnalité en place : « *« Un grand pays n'a pas d'amis. Les hommes peuvent avoir des amis, pas les Hommes d'État.*[245.] »

Les groupes djihadistes pullulent dans cette zone. C'est au nom de la nécessaire construction de cet espace en «verrou stratégique» que la France dit apporter son soutien aux régimes en place : opération *Manta* en 1983-1984; opération *Épervier* début février 1986; opération Serval[246] en 2013 ; opération *Dorca* du 31 juillet au 11 septembre 2004.

En janvier 2013, Idriss Déby envoie des troupes au Nord du Mali pour participer à l'Opération Serval. Il décrit alors ce qui se passe dans le Nord du Mali comme la conséquence de « la dislocation de la Libye » et de la « dissémination de son matériel militaire »[247.]

Depuis, les opérations Épervier et Serval ont été prolongées par *Barkhane*[248].

En Centrafrique, c'est le même refrain d'aide humanitaire que la France sert au monde. Les intérêts économiques français en Centrafrique sont peu importants mais le pays se situe au carrefour de plusieurs pays où la France a beaucoup de ressortissants et des intérêts économiques importants (Cameroun, Tchad, Congo, Gabon) sans oublier qu'il pourrait,

---

[245] Charles de Gaulle, extrait magazine Paris Match, 9 décembre 1967.

[246] Lancée en janvier 2013 et menée par l'armée française. dans le cadre de l'intervention militaire au Mali, l'opération militaire s'est achevée en juillet 2014. Les forces engagées dans le pays ont depuis intégré un dispositif régional, intitulé opération Barkhane.

[247]François Soudan, « *Idriss Déby Itno : "J'ai trop longtemps prêché dans le désert"* », J A, 23 juillet 2012.

[248] Officiellement, l'opération *Barkhane* menée au Sahel et au Sahara par l'Armée française, avec une aide secondaire d'armées alliées, vise à lutter contre les groupes armés salafistes djihadistes dans toute la région du Sahel … mais aussi en réalité pour sauvegarder des intérêts économiques et géopolitiques.

si l'anarchie s'y installe, servir de plaque tournante aux groupes djihadistes venus du Nord et de l'Est du continent.

En Côte d'ivoire, ce sont près de 210 filiales de Multinationales françaises qui ont pignon sur rue[249], lorsque Laurent Gbagbo est élu Président de la République. Les Français contrôlent les secteurs stratégiques (énergie, télécommunication, eau, transport, banques, BTP, agro-industrie, propriétés foncières, etc.). Le pays compte aussi environ un millier de PME-PMI de droit local, contrôlées par des intérêts français, représentant entre la moitié et les deux tiers du secteur privé formel. En octobre 2000, Laurent Gbagbo veut ouvrir le pays à de nouveaux partenaires. Il critique l'existence du franc CFA, compte revoir les conditions d'attribution de marchés publics. Il veut aussi fermer la base militaire française d'Abidjan. Après avoir fait entrer les entreprises américaines dans la filière cacao, le Gouvernement annonce son intention de faire désormais jouer la concurrence entre les entreprises françaises et les autres, notamment en ce qui concerne d'énormes contrats auxquels Bouygues prétendait. Ses projets bousculent les intérêts économiques et militaires français en Côte-d'Ivoire.

Trois mois après son élection, il essuie une première tentative de coup d'Etat dans la nuit du 7 au 8 Janvier 2001. Une seconde tentative le 22 septembre 2002, se mue en rébellion armée scinde le pays en deux et permet l'installation durable de contingents français, sous mandat de l'ONU, pour veiller aux intérêts français. Laurent Gbagbo n'est pas dupe. Il sait d'où vient ses ennuis. Espérant amadouer les Français, il leur achète fin 2003 et début 2004 des armes et leur accorde des marchés : Alcatel, Technip et Bivac et surtout la scandaleuse concession à Bolloré, pour quinze ans, du Terminal à conteneurs de Vridi, au Port Autonome d'Abidjan. C'est une situation de quasi-monopole sur le deuxième port africain, après celui de Durban en Afrique du Sud. Ainsi, Gbagbo s'est plié aux procédés traditionnels de la Françafrique.

L'Afrique, est encore un producteur modeste au niveau du pétrole : 6% des réserves mondiales en 2000. Mais les spécialistes de l'industrie énergétique sont formels : la découverte de nouveaux gisements pétroliers en Afrique de l'Ouest suscite la convoitise de l'Occident et celle des puissances émergentes : le pétrole africain serait de bonne qualité, avec des coûts d'exploitation compétitifs. Or, en Côte d'Ivoire, les divers

[249] Chiffres de la Direction des relations économiques extérieures du ministère français de l'Economie.

investisseurs sont européens, américains, mais aussi australiens, russes et chinois. De 2000 à 2003 la production pétrolière qui a triplé, devient le second produit d'exportation de la Côte d'Ivoire. Total ne détient que 25% dans la Société Ivoirienne de Raffinage et rien ne dit qu'il remportera la mise en concession suspendue en 1999-2000, pour non-respect de la procédure et de son parc de stations-service.

Le rapport de la Commission d'enquête internationale sur les allégations de violations des droits de l'homme en Côte d'Ivoire du 19 septembre au 15 octobre 2004 souligne plutôt l'intérêt financier : « *(…) Il serait notamment question de découvertes de puits de pétrole dont la réserve serait proche de celle du Koweït et qu'ainsi, la Côte d'Ivoire pourrait devenir le deuxième producteur africain de pétrole après le Nigeria. Au surplus il serait question, toujours selon ces témoignages, du pétrole '' vert'', très prisé. A côté du pétrole on aurait également découvert, selon des témoignages, du gaz entre San Pedro et Sassandra : la réserve en permettrait l'exploitation pendant un siècle. D'autres ressources existeraient aussi tels l'or, les diamants, outre des métaux rares actuellement utilisés dans la fabrication des satellites.* »

Le Président français Nicolas Sarkozy affirmera fièrement : « *Quand je vois le soin que j'ai mis à intervenir en Côte d'Ivoire… On a sorti Laurent Gbagbo, on a installé Alassane Ouattara, sans aucune polémique, sans rien*[250] »

L'un des drames de l'Afrique est l'infantilisation du continent par les Africains eux-mêmes.

Les chefs d'Etats champions de la mal-gouvernance sont aux ordres de Paris pour rester au pouvoir et partager les richesses de leur pays avec les Multinationales ; les intellectuels s'adonnent aux clientélisme pour espérer obtenir un poste de responsabilité ; ceux qui ne sont pas du clan au pouvoir n'ont qu'une obsession : comment renverser le pouvoir en place ; les populations des villages, analphabètes, résignées, oubliées, attendent sur le trottoir des lendemains meilleurs. Tous sont d'éternels enfants qui ne veulent pas grandir.

[250]« Ça reste entre nous, hein ? Deux ans de confidences de Nicolas Sarkozy », publié par Nathalie Schuck et Frédéric Gerschel, page 39. Nicolas Sarközy de Nagy-Bocsa, dit Nicolas Sarkozy a été président de la République française du 16 mai 2007 au 15 mai 2012.

Pendant que les jeunes crient à hui et à dia sur la France impérialiste, ils se bousculent devant son consulat dès 03h du matin pour espérer obtenir un visa pour s'y rendre et fuir leur pays en lambeaux.

Des dirigeants mercenaires

À l'indépendance de leurs ex-colonies, la France leur a fait signer des accords dont certains très secrets ne sont pas connus du grand public.

La France fait-elle payer à l'Afrique noire francophone les routes, les ponts, les bâtiments administratifs, les écoles et autres infrastructures construites au temps de la colonisation ?

En 1825, la France a fait payer à Haïti, à prix d'or, son indépendance et l'abolition de l'esclavage.

Proclamée le 1er janvier 1804 après une longue guerre contre la France, c'est seulement en 1825, le 17 avril que dans une ordonnance de Charles X, que la France « concède » l'indépendance pleine à Haïti, moyennant le paiement d'une indemnité de 150 millions de francs or pour dédommager les anciens colons et l'assurance d'échanges commerciaux privilégiés en faveur de la France.

La somme requise dépasse de loin la réalité financière du pays, ruiné par des années de guerre. Paris propose son aide au Gouvernement haïtien pour trouver en France un emprunt. Pour amener les Haïtiens à accepter, la France fait escorter l'ordonnance par une armada de 14 bâtiments de guerre armés de 528 canons. En cas de refus, Haïti sera « traité en ennemi » par la France.

Il est convenu de régler, en cinq annuités de 30 millions, l'indemnité doublée d'une remise de 50 % sur les droits de douane pour tout navire battant pavillon français. Cette somme de 150 millions de franc-or représente en fait l'équivalent d'une année de revenus de la colonie aux alentours de la Révolution, soit 15 % du budget annuel de la France.

Les divers emprunts et intérêts auprès des banques françaises, puis étasuniennes, pour régler «la double dette de l'indépendance » : celle envers l'Etat français pour indemniser les anciens colons et celle auprès des banquiers parisiens ne seront définitivement soldés qu'en 1952. Haïti

a mis plus de cent ans pour honorer sa dette d'indépendance. Son économie en souffre encore.[251]

Toute chose étant égale par ailleurs, la France ne fait-elle pas à l'Afrique ce qu'elle a fait à Haïti ? Outre des accords très secrets, sur ses conseils, plusieurs de ses ex-colonies se sont endettées auprès de la communauté internationale pour bâtir leurs nouveaux États. Ces pays se sont retrouvés à rembourser à des taux très élevés une dette qu'ils avaient contractée à des taux très faibles. Les Chefs d'États qui ont voulu rompre avec ce pacte ont été éliminés.

Le franc CFA est au cœur des débats actuels. Il est reconnu par de nombreux Économistes comme un outil de la domination néocoloniale au même titre que sont le système de la dette, les plans d'ajustement structurel, les accords de partenariat économique, l'aide publique au développement, qui renforcent la dépendance des anciennes colonies.

Pour les besoins de la colonie, la France avait créé en 1939, le franc CFA : Colonies Françaises d'Afrique. À l'indépendance, les ex-colonies françaises conservent le franc CFA dont les pièces et les billets sont frappés dans une imprimerie de la Banque de France à Chamalières, en banlieue de Clermont-Ferrand, dans le centre de la France.

Deux sous-ensembles composent la zone franc CFA : l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). La zone franc comprend 14 pays d'Afrique subsaharienne: 8 membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo) et 6 de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée-équatoriale[252], Tchad). Ces deux zones ont chacune leur banque centrale, basées à Dakar (BCEAO) et Yaoundé (BEAC). La monnaie commune à cette zone est depuis 1945 le "franc CFA" :"Franc de la Communauté Financière Africaine" dans l'UEMOA et "Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale" dans la CEMAC.

La France conserve des relations commerciales et financières très étroites avec ses anciennes colonies ; elle garantit la stabilité monétaire entre les deux zones. Cette stabilité est assurée par le lien fixe entre le franc français et la zone CFA. Le contrôle économique est renforcé par le fonctionnement des banques centrales : *« les pays ne savent pas, ne sont*

[251] Source : Haïti,la dette originelle, Louis-Philippe Dalembert.
[252] Pays lusophone, à sa demande.

pas informés, à hauteur de combien la réserve de change détenue par le Trésor français leur appartient en tant que groupe ou individuellement. Seul un groupe restreint de hauts fonctionnaires du Trésor français connaît les montants figurant dans les comptes d'opérations où ces fonds sont investis ; s'il y a un bénéfice sur ces investissements, ils ont interdiction de divulguer ces informations aux banques CFA ou aux banques centrales des États africains. »[253]

La France conserve un droit de veto à l'intérieur de celles-ci et peut donc légalement bloquer toute décision monétaire au sein de la zone CFA. Elle peut imposer la dévaluation du Franc CFA si elle le juge nécessaire.

Battre monnaie fait partie des droits fondamentaux d'un État. Cela lui permet de pouvoir emprunter à sa propre Banque Centrale, à taux quasi nul, autrement dit sans intérêt et assurer les financements nécessaires au bon fonctionnement de l'État : investir librement et pérenniser son développement dans le progrès social : hôpitaux, écoles, routes, recherche. Déléguer ce droit à des instances privées fait disparaitre toutes notions de souveraineté : « lorsqu'un Gouvernement est dépendant des banquiers pour l'argent, ce sont ces derniers, et non les dirigeants du gouvernement qui contrôlent la situation, puisque la main qui donne est au-dessus de la main qui reçoit (...) l'argent n'a pas de patrie ; les financiers n'ont pas de patriotisme et n'ont pas de décence ; leur unique objectif est le gain.[254] ». Le banquier Rothschild, ne dit pas le contraire : « Permettez-moi d'émettre et de contrôler les ressources monétaires d'un pays et je me moque de celui qui écrit ses lois ».

Le rêve du premier président du Togo, Sylvanus Olympio était de construire un pays indépendant et autonome. Il décide donc de battre une monnaie pour son pays. Le 13 Janvier 1963, trois jours après, qu'il ait commencé à imprimer les nouveaux billets de banque, une escouade de soldats s'empare de lui. Il est froidement exécuté par un ex-légionnaire français, le Sergent Etienne Gnassingbé.

Le 30 Juin 1962, Modiba Keita, le premier Président de la République du Mali, fait connaitre sa volonté de se retirer du système monétaire FCFA.

Le 19 Novembre 1968, comme, Olympio, Keita est victime d'un coup d'État mené par un autre ex-légionnaire français, le Lieutenant Moussa

[253]Le dernier souffle de France- Afrique, Dr Gary K. Busch.
[254] Napoléon Bonaparte, créateur de la Banque de France.

Traoré. Aïchatou, l'épouse du Président Hamani Diori est assassinée lors du coup d'État. Hamani Diori se retrouve en prison.

Laurent Gbagbo, au pouvoir en 2000 en Côte d'ivoire, n'entendait pas perpétuer la dépendance économique du pays à l'égard de l'ancienne métropole au travers de la Communauté Financière Africaine et de sa zone Franc CFA. Ses partisans militaient pour une monnaie nationale, régionale ou continentale. Les performances économiques de la Côte d'Ivoire, plus importantes que celles d'autres pays africains pourvus d'une monnaie nationale, le permettrait selon Mamadou Koulibaly Économiste et Président de l'Assemblée Nationale.

En 2003, alors que 60% du territoire aux mains de la rébellion échappe à l'autorité d'Abidjan, la Côte d'Ivoire produit 38,5% du PIB et 45% de la masse monétaire des huit pays de la sous-région, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) de la Communauté Financière Africaine.

Cette importance économico-monétaire de la Côte d'Ivoire est aussi la raison pour laquelle le projet de souveraineté de Gbagbo ne pouvait pas être accepté par la France : « *nous avons du mal à croire que, seulement une semaine après la Conférence Internationale d'Abidjan pour la Réforme de la Zone Franc, l'Armée française ouvre le feu sur les Symboles visibles de la souveraineté de la Côte d'Ivoire de manière violente et barbare, haineuse et sanguinaire*[255] *».*

Condamnés à ne vivre que de l'exportation des matières premières dont la fixation des prix leur échappe, les États subissent les cours du marché mondial. D'année en année, l'économie de traite fragilise ces États dépourvus de grandes industries de transformation et qui demeurent d'éternels consommateurs de tout produit manufacturé venant de l'extérieur : France d'abord et autres pays d'Europe et d'Asie ensuite. Quand bien même de petites industries de transformation locales produisent quelques biens finis de bonne qualité, les consommateurs « conditionnés » préfèrent le produit importé.

En dépendance exclusive vis à vis du marché extérieur, il suffit d'une chute des cours du café, cacao, coton ou des minéraux pour plomber financièrement l'économie des États qui se voient dans le besoin de contracter des dettes auprès des financiers internationaux : *« Il y a deux*

[255] Comité d'Initiative des Intellectuels du Sénégal.

manières de conquérir et d'asservir une nation, une par les armes, l'autre par la dette. »[256].

En Côte d'Ivoire, le 22 décembre 1999, le Président Henri Konan Bédié, de surcroît, Docteur en économie, annonce dans son allocution de fin d'année : *« la Côte d'Ivoire remplit les critères de Maastricht en employant 52% de ses ressources budgétaires au remboursement d'une dette extérieure plusieurs fois amortie selon certains analystes. Ce fardeau est trop lourd, trop injuste, trop aliénant. Il constitue un obstacle à la bonne gouvernance et à notre lutte contre la pauvreté. »* Henri Konan Bédié mettait en évidence sa volonté d'en finir avec la dette et de revoir certains accords avec l'ancienne puissance coloniale afin d'aller vers la libération politique et économique de son pays. Deux jours plus tard, il est victime d'un coup d'État.

La dette contractée par les États de l'Afrique subsaharienne a été multipliée par quatre[257] entre 1980 et 2003, passant de 45 milliards de dollars à 175 milliards. Entre 2008 et 2018, la dette a plus que doublé dans les pays à bas et moyens revenus passant de 3 462 milliards de dollars à 7 810 milliards de dollars (environ 7 010 milliards d'euros)[258].

Le service de la dette absorbe en moyenne 40 % des recettes budgétaires des pays francophones à bas revenus[259].

En 2019, à Toumodi, une petite ville du Centre de la Côte d'Ivoire, le Président du Sénat, Jeannot Ahoussou- Kouadio rend hommage à Alassane Ouattara, Président de la République depuis 2011 : *« On veut ouvrir un faux débat sur l'endettement de la Côte d'Ivoire. (…). Endettez-vous pour construire la Côte d'Ivoire. Celui qui endette aujourd'hui, c'est celui qui aime les Ivoiriens. Il n'y a pas de honte à s'endetter. Oui, Président Ouattara, endettez, on va payer. On est là pour travailler pour payer… ».*

Le recours à l'endettement joue selon les Économistes, un rôle essentiel pour le développement, mais des niveaux insoutenables de la

[256] JohnAdams, second Président des États-Unis de 1797 à 1801.
[257] Jacques Berthelot, Économiste français.
[258] Source : Fonds Monétaire International (FMI).
[259] « L'Afrique souffre de surendettement à cause de la corruption » Uzziel Ndagijimana, Ministre rwandais des finances, Le Monde.

dette fragilisent la croissance, freinent les investissements privés, accroissent la pression budgétaire, réduisent les dépenses sociales, limitent les capacités du Gouvernement à mettre en œuvre des réformes et pénalisent les pauvres.

Les États africains francophones, privés de véritables guides ayant une vision pour hisser leurs populations sur les marches du développement, ont trouvé dans l'aide au développement une panacée. Ils se pressent aux quatre coins du monde pour demander aux autres, de l'aide pour financer l'accès à l'eau, la construction de routes, de ponts, de centres de soins, des écoles ou encore…des latrines **:** *« ces aides (…) installent dans nos esprits des réflexes de mendiant, d'assisté, nous n'en voulons plus ! Il faut produire plus parce qu'il est normal que celui qui vous donne à manger vous dicte également ses volontés.*[260]*»*

Depuis 1960, l'Afrique reçoit des aides dans différents domaines.

Alors que l'agriculture emploie plus de 60 % de la main-d'œuvre africaine, les agriculteurs à l'aide d'outils du siècle dernier, la daba et la machette, pratiquent encore une agriculture de subsistance sur des petites parcelles de moins d'un hectare. Les efforts mis en œuvre par les partenaires au développement français, chinois, israéliens, etc., n'ont pas suffi à garantir la sécurité alimentaire des États. L'agriculture dépend toujours des pluies, ce qui la rend vulnérable aux conditions météorologiques. Aux yeux des dirigeants africains, il faut que le monde développé aide davantage à améliorer la productivité agricole et la sécurité alimentaire du continent.

L'aide, une fois obtenue sous forme de prêt ou de don à la suite d'un long plaidoyer, est saluée chaleureusement par les dirigeants. Ils insisteront à la télévision d'État de leur pays, sur la « générosité » des pays riches. Or, l'efficacité de l'aide est très discutable selon un ancien Président de la Banque Mondiale: « *il y a plus de 1500 projets en cours au Burkina Faso, et 63 000 dans l'ensemble des pays en développement ; mais les frais d'étude, de voyage et de séjour d'experts originaires des*

[260]Thomas Sankara (21 décembre 1949-15 octobre 1987), Ancien Président du Burkina Faso, assassiné.

pays industrialisés sont très élevés et absorbent entre 20 et 25 % de l'aide totale »[261]

En définitive, l'aide reçue sous forme de prêt devient un fardeau pour l'État emprunteur qui a des problèmes de trésorerie pour rembourser et l'aide sous forme de don rend moralement débiteur et vulnérable celui qui reçoit.

[261] James Wolfensohn, Président Banque Mondiale 1995-2005 in JAI, 2 mars 2003.

Chapître 2
SE CONSTRUIRE ET CONSTRUIRE LES ÉTATS

À quand le Réveil ?

En 1992, en mission à Douentza à 400 kilomètres de Bamako, j'ai été invité par le Médecin-chef de la localité pour partager son déjeuner chez lui. A la vue de la cour de son domicile, là où nous devions prendre le repas, mon appétit a été coupé : la cour était couverte de moisissures verdâtres. Comment, un médecin pouvait-il vivre dans un tel environnement, s'y complaire pour y inviter des étrangers ?

En 2021, j'étais au CHU de Treichville à Abidjan où l'un de mes enfants avait été admis pour une fracture des deux os de l'avant-bras. J'y ai vu à partir de 19h, des souris aussi grosses que des rats sortir des caniveaux et se promener tranquillement dans la cour du Centre Hospitalier Universitaire.

Voir de telles images ou celles de bidonvilles et leurs lots d'insalubrité et même un Chef d'État africain déshabillé, frappé, humilié comme l'a été Laurent Gbagbo en Côte d'ivoire, n'émeut pas outre mesure le téléspectateur africain.

Le sous-développement du continent noir fait les choux gras des journaux occidentaux : le laxisme des responsables administratifs, la nonchalance des peuples et la malgouvernance des États leur donne du grain à moudre. Et, ils peuvent se permettre le type de jugement ci-dessous : ce post a été largement partagé sur les réseaux sociaux au début des années 2000. « *l'objectivité de la vision partiale »*[262]

« Les Noirs ne lisent pas et resteront toujours nos esclaves. Nous pouvons encore continuer à récolter des profits des Noirs sans effort

[262] Titre de l'article que Dee Lee, un Américain blanc avait lu un matin sur les ondes d'une station de radio de new York.

physique de notre part. Regardez les méthodes actuelles de maintien dans l'esclavage qu'ils s'imposent eux-mêmes : ignorance, avidité et égoïsme.

Leur ignorance constitue la première arme de ce maintien en esclavage. Un grand homme une fois déclara « la meilleure façon de cacher quelque chose à un Noir est de le mettre dans un livre». (...) mais peu d'entre eux lisent de façon soutenue ; si jamais ils lisent, ils gardent les informations pour eux-mêmes et ensuite ils n'écrivent pas pour leur progéniture {ceux d'Afrique cachent les recettes de leurs ancêtres à leurs descendants préférant mourir avec. Les Noirs refusent catégoriquement les religions de leurs propres ancêtres ; leurs propres prophètes oubliés}.

2. L'avidité est une autre puissante arme de contention. (...) étant principalement des consommateurs, ils agissent par avidité, poussés par le plaisir et le désir de toujours posséder. Ils veulent toujours en posséder davantage sans penser le moins du monde à épargner pour la progéniture ou à investir pour les générations suivantes. Au lieu de démarrer une entreprise ils penseront de préférence à s'acheter de nouvelles paires de chaussures très chères. (...) ils pensent jusqu'à présent que rouler en mercedès et vivre dans une grande maison leur octroie un certain «statut» (...) ils sont fous ! De l'Europe, des USA, d'Afrique ...ils sont tous les mêmes ! La majorité de leurs frères croupissent encore dans la misère parce que leur avidité les empêche collectivement de constituer un lobby financier pour une meilleure communauté (...) Nous continuerons à tirer d'eux, d'immenses profits (...) Ils continueront de s'exhiber ainsi les uns devant les autres pendant que nous autres (Blancs) nous construirons une communauté plus forte à partir des profits que nous réalisons d'eux...

3. L'égoïsme est enraciné en eux depuis les temps de l'esclavage et l'époque coloniale et c'est l'une des principales manières à travers lesquelles nous continuons à les y maintenir(...). Leur égoïsme ne leur permet pas de travailler ensemble sur des projets pour atteindre des réalisations communes. Ils ne réaliseront jamais ce que nous avons accompli. Quand ils se mettent ensemble ils laissent leur ego dominer leurs objectifs communs. Donc leurs prétendues organisations d'aide et de charité (...) Semblent seulement promouvoir leurs noms sans apporter de réels changements au sein de la communauté. Ils sont heureux de siéger dans des conférences ou des conventions dans nos hôtels (sheraton, intercontinental), ..., discutant au sujet de ce qu'ils projettent de faire tout en récompensant par des plaques d'honneur et des titres, les meilleurs orateurs mais non les meilleurs réalisateurs (ceux qui en fait, agissent). Y aura-t-il une fin à leur égoïsme? Ils refusent obstinément de se rendre

compte qu'unis, ils pourraient accomplir beaucoup plus (...) Ils ne comprennent pas qu'il n'y a pas mieux que des entités individuelles mises ensemble pour contribuer à une œuvre commune (…) en passant, ne vous inquiétez pas qu'ils puissent lire cet article. Rappelez-vous : ils ne lisent pas ; s'ils lisaient ça ne ferait rien, ils sont amnésiques (...) »

Ce post, je l'ai lu au moment de sa publication. Nous étions en 2002. Il y a donc une vingtaine d'années. Je suis Noir ; je suis Africain et je ne suis pas amnésique…comme des millions et des millions d'Africains. L'auteur de ce post est peut-être un raciste – je n'en sais rien- mais ces affirmations sont proches de ce que les Noirs en général donnent à voir.

Guerres de pouvoir, instrumentalisation des populations : ça suffit !

Les Etats Africains ont hérité des frontières tracées lors du partage de l'Afrique qui n'avaient pas tenu compte de la répartition géographique des ethnies ou des groupes religieux sur les différents territoires : des peuples ennemis ou ne se connaissant pas, se sont retrouvés du jour au lendemain à vivre et travailler sur un même territoire : chacun ayant ses us et coutumes, sa langue, sa religion…Ce pluralisme des sociétés (ethnies, régions, religion, etc.) exigeait donc à l'indépendance, qu'une priorité soit accordée à la construction de l'Etat-nation, juxtaposition d'un État, en tant qu'organisation politique à une nation, c'est-à-dire des individus qui se considèrent comme liés et appartenant à un même groupe.

Mais à peine sortis des festivités marquant l'indépendance des Etats, le souci de certains dirigeants est plutôt porté sur la remise en cause des frontières héritées de la colonisation avec le prétexte de récupérer des territoires où sont restés « des frères ». En fait, la plupart des conflits sont suscités par des intérêts économiques.

En Afrique de l'Ouest, la Haute Volta (Burkina Faso depuis 1984) et le Mali ont vécu deux conflits armés en 1974 et en 1985. Les deux pays revendiquaient la zone frontalière de l'Agacher. La bande d'Agacher, longue de 160 kilomètres et large de 20 kilomètres, serait riche en minerais. Des combats aériens et terrestres ont eu lieu du 25 au 30 décembre 1985. Le 30 janvier, un règlement définitif du conflit a été conclu.

Le Burkina Faso s'est disputé aussi avec le Bénin pour le contrôle de la zone frontalière de Kourou-Koalou. Certains habitants de cette localité se réclament du Bénin et d'autres du Burkina Faso. Un autre différend a opposé le Burkina Faso au Niger. Ce contentieux était lié à une divergence d'interprétation de l'amendement apporté à l'arrêté colonial de 1927 sur le tracé frontalier entre les deux territoires.

En 1963, le Ghana ancienne colonie britannique revendiquait des territoires frontaliers du Burkina Faso et avait fermé lesdites frontières. Le conflit porté devant l'OUA en juillet 1964, le Ghana fait des concessions et le 13 juin 1965, un accord est signé. Outre le Burkina Faso, le Ghana a entretenu des différends territoriaux avec les autres Etats voisins. Avec le Togo, le différend portait sur les populations Ewé qu'une ligne frontalière sépare en deux. De 1959 à 1966, le Président Ghanéen, Kwamé N'krumah fait même pression sur le Togo pour « s'intégrer au Ghana ». N'Krumah soutient également le détachement du peuple Sanwi de la Côte d'Ivoire au profit du Ghana. Sur la base de la signature d'un traité de protectorat avec la France en 1843, une partie de l'élite Sanwi, dans la partie du sud-est du pays avait exigé la séparation de leur région en vue de son rattachement au Ghana. En 1963, puis en 1969, les récidivistes séparatistes Sanwi étaient revenus à la charge pour réclamer la sécession et l'indépendance. Le mouvement sévèrement réprimé par les autorités ivoiriennes, avait occasionné plusieurs morts et la fuite des leaders séparatistes vers le Ghana.

Entre le Niger et le Dahomey, actuel Bénin, le conflit a porté de décembre 1963 à mars 1964, sur un îlot du fleuve Niger qui constitue une frontière naturelle : quelques 25 000 ressortissants dahoméens dont plusieurs centaines de fonctionnaires sont expulsés du Niger.

En 1968, la Mauritanie et le Sénégal ferment aux populations des deux rives, la traversée du fleuve Sénégal à la suite du conflit entre les deux pays. Ce conflit fixe le fleuve comme une frontière et une ligne de démarcation ethnique entre les Maures et les autres populations noires qui sont refoulées au Sénégal.

En Afrique Equatoriale, la péninsule de Bakassi crée de vives tensions en février 1994, entre le Cameroun et le Nigéria. Bakassi est l'extension de la péninsule de Calabar dans le Golfe de Guinée. Ce territoire de 1 000 km² est situé à la frontière entre le Nigeria et le Cameroun.

Le Gabon et la Guinée Equatoriale se disputent depuis les années 70, la souveraineté sur Mbanié, Cocotiers et Conga, trois îlots supposés riches

en pétrole situés dans le Golfe de Guinée, un héritage de la période coloniale : la France et l'Espagne avaient signé le 23 juin 1900, une convention délimitant leurs possessions dans le Golfe de Guinée. Cependant, ladite convention ne statuait que sur l'île de Corisco et l'île des Elobeys, qui sont attribuées à l'Espagne, sans se prononcer sur ces îlots méridionaux et adjacents que le Gabon occupe depuis 1972.

Les guerres de frontières ont tendance à disparaître mais les conflits internes accompagnés des déplacements de populations sont de plus en plus fréquents. Au-delà des souffrances physiques et morales endurées par les personnes déplacées, c'est tout l'appareil économique du pays qui est touché.

La République Démocratique du Congo (RDC) est abonnée depuis son indépendance à l'instabilité à l'intérieur de ses frontières, particulièrement à l'Est, notamment dans les régions frontalières avec le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda. Le Rwanda a même exprimé ouvertement ses prétentions annexionnistes sur le Kivu. Par le biais de mouvements subversifs comme le Congrès National pour la défense du peuple (CNDP) composé de Tutsi congolais ou banyamulenges, puis du M23, le Rwanda exerce une mainmise sur cette région. Les enfants soldats sont recrutés de force par toutes les parties en conflit : milices armées, forces armées « officielles », etc. Une fois recrutés, ces enfants, filles comme garçons, parfois âgés de moins de dix ans, sont victimes d'actes de torture, de meurtre et de viols. Pour les filles, outre la brutalité et le traumatisme provoqués par le viol, les agressions sexuelles entraînent fréquemment de graves lésions physiques et une grossesse forcée, ainsi que la contagion par le VIH/sida ou d'autres maladies sexuellement transmissibles. Au combat, sur le front, les enfants soldats sont considérés comme de la simple chair à canon par leurs commandants qui les mettent en première ligne.

Malgré toutes ses richesses, la RDC est l'un des pays les plus endettés d'Afrique. Depuis 1996, l'Agriculture a été ruinée par les guerres civiles, des millions de personnes ont trouvé la mort et plusieurs millions d'autres ont fui leurs terres.

En 2007, le Burundi abritait près de 32 000 réfugiés et demandeurs d'asile et la plupart provenaient de la République Démocratique du Congo et les autres, du Rwanda.

Le Cameroun fait face depuis 2013 à la dégradation de sa situation sécuritaire dans l'extrême-nord de son territoire du fait des attaques de la

secte Boko Haram. Résultat : des déplacements massifs de populations à l'intérieur du pays et des réfugiés Nigérians au Nord et ceux de la République Centrafricaine à l'Est, fuyant les groupes armés. Le Tchad est cerné de menaces et de foyers d'instabilité – Libye au Nord, République Centrafricaine et Cameroun au Sud, Soudan à l'Est, Niger et Nigeria à l'Ouest, avec Boko Haram.

La zone Sahélo-Saharienne est peuplée de Touaregs qui sont constitués de populations berbères nomades, organisées en tribus. Les frontières de la colonisation ont réussi l'exploit de les répartir entre cinq Etats : le Niger, le Mali, l'Algérie, la Libye et le Burkina Faso. Dans ces Etats, ils représentent des minorités homogènes. Depuis toujours, les Touaregs revendiquent leur autonomie. Ils l'ont réclamé au pouvoir colonial par la rébellion de 1916. Les indépendances africaines scellent ce qui est vécu par eux comme le démembrement de leur corps politique et social. Leurs rapports avec le pouvoir central des différents Etats demeurent aussi conflictuels qu'ils l'avaient été auparavant avec le pouvoir colonial. De la rébellion de 1916 à celle du Mali en 2012 qui perdure encore, les conflits Touaregs demeurent un frein à la stabilité sociale et politique dans la bande saharo-sahélienne du fait des connexions établies entre les sahraouis du front polisario, les mouvements rebelles Touaregs et les éléments de AQMI.

En Côte d'ivoire, la crise postélectorale de 2010[263] a jeté plus d'un million d'habitants de la ville d'Abidjan hors de leurs domiciles. Certains ont quitté le pays, d'autres ont changé de quartier ou de ville ou de région. Dans la ville, les ménages n'avaient plus accès aux denrées alimentaires compte tenu de la fermeture des marchés et n'avaient non plus de moyens financiers, les principales banques étant fermées. Les ménages manquaient aussi de médicaments : l'Union Européenne ayant interdit l'approvisionnement du pays. Dans ces conditions, les ménages vivaient au jour le jour avec ce qui s'offrait à eux. En plus des problèmes alimentaires et de soins, certains ménages avaient à faire face à la pénurie d'eau et d'électricité : dans certains quartiers, les bombardements de l'Armée française ont endommagé des canalisations et des fils électriques.

À Bouaké, les rebelles ont confisqué manu militari des maisons où le locataire ou le propriétaire n'est pas natif du Nord et jeté des Ivoiriens sur les routes, balluchons sur la tête. Craignant pour leur vie, de nombreuses

[263] Crise ivoirienne cf : France Côte d'ivoire Une histoire tronquée de Fanny Pigeaud, journaliste.

populations vivant à Bouaké devenu le siège de la rébellion armée, ont fui leur lieu de résidence, abandonnant leur maison et autres biens acquis au fil de longues années de travail pour des directions diverses. A pieds à travers les champs, ils ont parcouru des centaines de kilomètres. Certain ont effectué leur déplacement à l'intérieur du pays, d'autres ont choisi de traverser les frontières comme ceux de l'Ouest.

Avidité et Egoïsme : ça suffit !

J'ai été en 2020, bouleversé par l'histoire des « orphelins de Sankara», un documentaire réalisé par la Française Géraldine Berger et diffusé sur canal+.

Le film revenait sur l'un des projets phares du régime révolutionnaire présidé par Thomas Sankara : « *Nous avons suffisamment de bras et nous avons un marché immense, très vaste du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Nous avons suffisamment de capacité intellectuelle pour créer ou tout au moins prendre la technologie et la science partout où nous pourrons les trouver (...) Faisons en sorte également que le marché africain soit le marché des Africains : produire en Afrique, transformer en Afrique et consommer en Afrique. Produisons ce dont nous avons besoin et consommons ce que nous produisons au lieu de l'importer.*[264]»

Pour répondre à cette exigence, tout en offrant une perspective à quelques-uns parmi les plus faibles de la population, Sankara décide d'envoyer six cents jeunes Burkinabè, de très jeunes enfants orphelins et ruraux à Cuba, afin qu'ils s'y forment pour apporter au pays des compétences et l'expertise nécessaires dans de nombreux domaines. Thomas Sankara affirmait ainsi le caractère révolutionnaire de son régime. Ce n'était donc pas seulement au sens idéologique du terme, mais aussi de façon pragmatique, concrète, tant il était conscient que l'essentiel dépendait en partie de la capacité des populations à se prendre en main et à retrousser leurs manches pour travailler.

[264] Thomas Sankara,29 juillet1987, extrait dicours devant l'Organisation de l'unité africaine(OUA qui deviendra UA).

En octobre 1987, Thomas Sankara est assassiné.

Blaise Compaoré qui avait pourtant signé les documents de voyage des six cents jeunes, leur coupe les bourses au motif que ces enfants, en plus des cours et du travail manuel dans les plantations qui entourent le complexe scolaire dans lequel ils sont installés, reçoivent une formation militaire. Pour lui, ces jeunes représentent une menace une fois rentrés après leurs études. C'est la fin d'un rêve pour les six cents jeunes orphelins sur l'île de la Jeunesse, alors symbole de l'éducation et de l'amitié entre les peuples, et située à quelques dizaines de kilomètres de la côte sud de la province de La Havane. Sans bourse, dans un pays étranger, les enfants dont certains ont à peine dix ans, vont connaître le calvaire. Leur renvoi dans leur pays est envisagé par les autorités de Cuba. Finalement, Fidel Castro, en souvenir de son amitié avec Sankara leur vient en aide en leur octroyant des bourses. Mais la donne change : seuls 10% parmi les plus méritants des six cents sont éligibles pour des études universitaires. Les autres sont orientés en cycle court dans l'enseignement technique et professionnel.

Une fois leur formation achevée, les jeunes rentrent dans leur pays, après 10 ans pour certains et 20 ans pour d'autres. Ils vont user leurs chaussures dans les allées des Ministères : ils ne sont pas les bienvenus ; il n'y a pas de travail pour eux… leurs diplômes ne sont pas reconnus…

S'il est vrai que l'Afrique souffre des pesanteurs liées à son passé de colonisé, il est aussi vrai que la mal gouvernance des dirigeants fragilise le développement des États : ils sont tous des « monarques dictateurs », égoïstes, avides de pouvoir. Tous gèrent d' une main de fer, « leurs » républiques bananières en y cultivant la vertu de la solidarité clanique : *« dans de trop nombreux pays, les besoins les plus élémentaires des citoyens ne sont pas satisfaits et ces derniers se couchent tous les soirs le ventre vide à cause de la corruption, alors que les puissants et les corrompus jouissent d'un mode de vie somptueux en toute impunité*[265].»

Dès l'aube des indépendances, une nouvelle race de griots fait son apparition en Afrique. Ce sont des clubs de soutien et des musiciens proches du Chef de l'État. Les qualités que le clientélisme des uns et des autres lui attribuent sont exagérément mises en exergue et reprises par d'autres laudateurs et le « peuple-sujet ». Ils attribuent au Chef de l'État, des pseudo vertus à l'aide de surnoms symboliques : "rédempteur", "guide

[265] José Ugaz, président de Transparency International.

pacificateur", "guide éclairé", "guide clairvoyant", "bâtisseur", le "bélier, défenseur du peuple", le "sage", le "combattant suprême de la révolution" ou encore le "grand stratège", le "magicien invincible"… cette propagande aboutit à l'instauration d'un véritable culte de la personnalité et à la personnalisation du pouvoir : Centrale syndicale unique, Parlement relégué au rôle de caisse d'enregistrement, Justice et Presse aux ordres de l'Exécutif. Tous les faits et gestes du Président sont portés aux nues. Les populations largement analphabètes, « des aveugles perdus dans la forêt » suivent les mots d'ordre de leurs guides : leur rôle à la vie sociale, économique et politique se limite exclusivement à la participation militante aux organes du Parti, du Président.

Essentiellement communautaire, la parenté est le cadre, la base de toute organisation sociale africaine. La famille, premier niveau de la structure sociale compte sur le « parent qui a réussi » pour son épanouissement social et économique. Elle se compose des parents, des enfants, des grands-parents, des oncles et tantes, des frères et sœurs, tous pouvant avoir leurs propres enfants et d'autres personnes à charge. C'est ainsi que les nominations à un poste de responsabilité sont « un cadeau » et tiennent compte d'abord et avant tout, de l'appartenance à la famille, au parti et à la tribu bien plus que sur des mérites personnels. Or, les partis politiques ont pour membres, d'abord le clan ou la tribu. Pour satisfaire « la famille », la corruption et le népotisme sont érigés en mode de gouvernance dans plusieurs pays.

Depuis 1990, des élites intellectuelles ont émergé comme force politique. Ces élites sorties pour la plupart des grandes écoles françaises et américaines ont fait carrière dans des institutions internationales. Mais ni l'avènement de la démocratie, ni la présence au sommet de l'État de ces technocrates bardés de diplômes n'ont entraîné la transformation de la gestion politique et financière des Etats. Le comportement de ces Gouvernants cooptés par la Communauté dite internationale, leur conduite des affaires publiques et de la gestion des biens collectifs demeurent semblables à ceux de leurs devanciers des premières décennies de l'indépendance. Non seulement, ces dirigeants parachutés par Paris, Londres ou New-York n'ont pas assaini les finances des États mais ils ont plutôt « vendu » les États à leurs protecteurs, le locataire de l'Élysée et les institutions internationales, qui prônent sans relâche des réformes économiques pour attirer les investissements privés, à travers des privatisations ou des prises de participation dans des domaines stratégiques (énergie, eau, télécoms, etc.).

Mais qu'importe, plus préoccupés à puiser dans les ressources propres de leurs pays, une fois élus, les dirigeants des États « oublient » de mettre en place la politique économique et sociale promise aux populations pendant la campagne électorale et se préoccupent peu ou pas du tout des conséquences de la dette des États sur le quotidien des populations, Ils n'ont aucun compte à rendre à la population. Ils envoient leurs enfants aux études en Occident parce qu'ils savent qu'ils n'ont rien fait pour que le système éducatif de leurs pays soit performant. Ils se soignent en Europe, aux Etats-Unis d'Amérique ou en Afrique du nord parce qu'ils n'ont pas doté leurs États d'un système de santé fiable. Ils ont leurs avoirs dans des banques suisses et paradis fiscaux parce qu'ils sont conscients d'avoir volé leurs biens …

Les pays producteurs de diamants et de métaux rares en Afrique, parfois qualifiés de « scandales géologiques » en raison de l'énormité des ressources, sont souvent, les moins développés : leurs dirigeants consacrent plus d'énergie à s'assurer le contrôle de ces richesses qu'à tenter d'en faire profiter leurs citoyens.

La République Démocratique du Congo (RDC) a tout pour satisfaire « tous » les besoins fondamentaux de ses habitants. Le pays est riche, très riche en ressources naturelles : tous les métaux et tous les bois précieux recherchés se sont donnés rendez-vous dans cette région d'un peu plus de 2,3 millions de km^2 qui reçoit également de l'eau à profusion… Mais des décennies de guerres et de pillages depuis son indépendance maintiennent les populations dans la pauvreté : la richesse par habitant y est l'une des plus faibles du continent africain.

Le pays est très endetté mais pas ses dirigeants : à sa mort, la fortune personnelle du Président Mobutu était estimée entre 5 et 6 milliards de dollars pendant que l'État trainait une dette publique de 13 milliards ; le Président Joseph Kabila qui a succédé à son père, faisait partie en 2017, des 10 Présidents africains les plus riches. Sa fortune est évaluée à 250 millions de dollars : « *fort de deux règnes familiaux à la tête de la RDC, Laurent-Désiré entre 1997 et 2001, et Joseph à partir de 2001, le clan Kabila a accumulé une immense fortune (...) Au fil des ans, les entreprises détenues par le clan Kabila ont bénéficié de contrats avec le Gouvernement Congolais, la Banque Mondiale, l'OPIC (Overseas Private Investment Corporation) - organisme d'aide publique américain -, et les Nations Unies, et dont les bénéfices se comptent en centaines de millions de dollars. C'est le cas de nombreuses entreprises de la Première Dame.*(…) *l'entreprise Kwango Mines, contrôlée par Excel holding*

dirigé par la sœur de Kabila, Jaynet, détient à elle seule 53 permis d'exploitation minière alors que le code minier interdit d'en détenir plus de 50 »[266].

Au Congo-Brazzaville, selon un rapport de l'Organisation Non Gouvernementale britannique Global Witness publié le 6 août 2019, Denis Christel Sassou Nguesso, fils du Président, Député d'Oyo (Nord) fief de son père, Administrateur général de l'unique raffinerie du pays, numéro deux de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) jusqu'en 2016, se serait approprié près de 50 millions de dollars provenant de l'or noir qui représente 80% des ressources du pays.

Les fonds détournés par Denis Christel, auraient servi à mettre en place une structure d'entreprise complexe et opaque dans plusieurs pays. Quant à Claudia Sassou Nguesso, Directrice de la communication de la Présidence et Conseillère spéciale de son père, elle *« aurait détourné près de 20 millions de dollars de fonds publics et en aurait utilisé une partie pour acheter un appartement de luxe dans le Trump International Hotel and Tower à New York »*[267].

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (Unicef) indique que 26% des enfants congolais de moins de 5 ans sont atteints de malnutrition chronique.

Dans le petit mais riche État pétrolier du Gabon, la famille du Président Bongo se serait enrichie des décennies durant, grâce au groupe pétrolier Elf :*« Omar Bongo a bien servi les intérêts de la France et des hommes politiques français, mais pas les Gabonais, soulignant que malgré un PIB équivalent à celui du Portugal, le Gabon ne construit que 5 km de routes par an et possède un des taux de mortalité infantile parmi les plus élevés au monde(…) La manne pétrolière n'a pas profité" aux Gabonais (...)*[268] *»* Le pétrolier aurait accordé à Omar Bongo 18% des parts de la filiale gabonaise de la société française d'exploitation pétrolière devenue Total Gabon[269].

---

[266] RDC: révélations sur la fortune du clan Kabila ; rapport du groupe d'étude sur le Congo et du Pulitzer Center.

[267] Global Witness.FIDH, rapport sur la gestion de la rente pétrolière au Congo Brazzaville.

[268] Eva Joly, ancienne juge française anti-corruption.

[269] «Complément d'enquête» , France 2, jeudi 6 juillet, Fabrice Arfi, journaliste au site Médiapart, révèle une fortune globale estimée à 460 millions d'euros, soit «*à peu près*

L'économie Camerounaise, moteur de la Communauté Economique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale (CEMAC) est richement dotée en ressources naturelles et agricoles. Malheureusement, le pays connaît des problèmes de gouvernance qui freinent son développement.

En Centrafrique, pays de diamant, les affrontements intercommunautaires l'ont transformé en une mosaïque de territoires contrôlés par des groupes armés rivaux souvent formés sur des bases religieuses, militaires, politiques et ethniques.

En Côte d'Ivoire, après avoir dénoncé la gestion du pays par ses prédécesseurs, notamment, Henri Konan Bédié, et Laurent Gbagbo comme étant familiale voire clanique et promis au peuple, une pluie de milliards, Alassane Ouattara a lui aussi ouvert les portes de l'État mais aussi des sociétés publiques et, plus largement, de l'économie ivoirienne, à ses proches parents ou amis fidèles : *« Du cacao au marché de vérification des importations, en passant par les affaires présidentielles ou bien la communication, le premier cercle du Chef de l'État et de son épouse Dominique Ouattara rayonne dans tous les secteurs stratégiques du pays (…) L'accession d'Alassane Ouattara à la tête de la Côte d'Ivoire a mis en lumière le poids des intérêts familiaux dans la gestion du pays. Oncle, frère, nièce, gendre, beau-frère (…)*

Ex-Directeur Général Adjoint du FMI, et donc garant d'une certaine rigueur, Alassane Ouattara n'hésite pourtant pas à rompre avec les pratiques de transparence érigées comme un sacerdoce par les institutions de Bretton Woods. Depuis son accession au pouvoir en 2011, les contrats de gré à gré pleuvent (centrale de Singrobo/Ahouaty, barrages sur la Comoé, autoroute Abidjan/Bassam…) sans que la Banque Mondiale, très sourcilleuse sur cette question, ne bronche (...) En Août 2018, l'Union européenne s'est penchée dans un rapport sur la situation socio-politique et économique de la Côte d'Ivoire. Dans son rapport, elle dénonce: « les dérives autoritaires du pouvoir Ouattara, la corruption érigée en mode de gouvernance, les restrictions des libertés politiques et les entraves à la liberté d'expression (…) »[270].

10% du budget de l'Etat» gabonais. Pour Robert Bourgi, l'avocat franco-libanais considéré comme un des «fils» d'Omar Bongo, cette estimation est loin du compte. Lui, évoque 3 milliards d'euros.

[270]La Lettre du Continent n° 692,22 octobre 2014.

Des contre-pouvoirs sans pouvoir : ça suffit !

Dans une démocratie, la séparation des pouvoirs est le principe politique qui organise l'État.

Le Pouvoir Exécutif, détenu par le Chef de l'État et par les Membres du Gouvernement, gère la politique courante de l'État, exécute les lois votées au Parlement.

Le Pouvoir législatif exercé par l'Assemblée Nationale et le Sénat, propose, vote la loi et fait l'évaluation des politiques menées par le Gouvernement ;

Le Pouvoir juridictionnel tranche les litiges entre les acteurs de la vie quotidienne entre eux, ou avec les entités publiques, interprète la loi et évalue en toute impartialité les affaires qui lui sont soumises.

Cette séparation des pouvoirs est assurée par le mode de désignation des membres qui composent les trois fonctions et par les compétences qu'elles exercent.

Les Députés ne sont pas choisis par le Gouvernement mais élus par les citoyens pour les représenter. De la même manière, les Députés n'ont pas la prérogative de faire exécuter les lois sur le territoire, fonction qui revient au Gouvernement.

Dans les Républiques d'Afrique Noire « made in France », l'Exécutif dicte sa loi aux Législateurs et aux Juges.

Le système judiciaire est au service du régime politique en place. Il est traversé par la corruption des Juges : le droit se dit selon la couleur politique ou le poids du portefeuille du justiciable.

Le Conseil Constitutionnel qui incarne le pouvoir judiciaire, car il veille à la régularité des consultations électorales, à la légalité et la constitutionnalité des actes administratifs, des lois et règlements, à la séparation du pouvoir entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire, a perdu de sa crédibilité dans tous les États de l'Afrique francophone. À titre d'exemple, la reconnaissance par le Conseil des différents États, de la victoire aux élections présidentielles du candidat du Parti au pouvoir malgré des irrégularités graves dans le décompte des voix et des protestations d'observateurs internationaux. En Côte d'Ivoire, après avoir déclaré Laurent Gbagbo vainqueur de l'élection présidentielle de 2010, et l'avoir investi Président de la République, le même Président du Conseil

Constitutionnel sera ramené manu militari pour déclarer l'adversaire de Gbagbo, comme le véritable vainqueur…

Les Organisations de la Société Civile (OSC) sont composées d'un large éventail d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) à but non lucratif. Elles se donnent pour mission, l'animation de la vie publique, la défense des intérêts et des valeurs basées sur des considérations d'ordre éthique, culturel, politique, scientifique, religieux ou philanthropique.

Elles auraient pu jouer un rôle efficace dans la dénonciation des abus de pouvoir mais elles n'ont pas les moyens de leur politique.

Les ONG et les Associations vivent le plus souvent de subventions de partenaires extérieurs. Sans ressources propres, elles sont dans l'incapacité de fonctionner selon les règles démocratiques et leur prise de position manque souvent d'impartialité. Certaines sont même suscitées par le Pouvoir en place.

La contribution des Syndicats est réduite du fait que certains sont des antichambres du régime politique en place et ceux qui se veulent indépendants, sont systématiquement indexés comme des outils de l'opposition.

Les médias d'État sont au service du pouvoir et la presse privée au service des partis politiques qui la financent.

Une Administration sans souffle : ça suffit !

Les circuits administratifs sont lents et complexes, favorisant les conflits de compétences entre les Institutions. Cette situation est renforcée par l'absence de coordination des activités des différents Départements ministériels. Le changement fréquent de dénomination des Ministères suite à chaque remaniement ministériel entraîne chaque fois, des changements de tutelle des services centraux et de leur organigramme. Les prérogatives et les compétences des structures administratives souvent mal définies ne sont pas toujours bien respectées. Le processus de prise de décision est morcelé avec des interventions de plusieurs Départements ministériels et Directions.

Dans les services de l'Administration, il y a une insuffisance du matériel de bureau et une absence totale de politiques globales d'entretien et d'acquisition d'équipements : les services des Douanes ne peuvent pas

être performants sans moyens de déplacement tout comme ceux de la Police avec des véhicules rarement en état de marche et abonnés au manque de carburant.

Les centres de santé sont inefficaces, sous équipés. Sans matériel didactique et pédagogique, les établissements d'enseignement ne peuvent pas être efficaces ; avec des effectifs de 100 élèves, voire plus par classe, l'enseignant ne peut pas donner le meilleur de lui-même. Au niveau des Greffes, les archives sont partiellement conservées dans des locaux inadaptés et vétustes.

La faible décentralisation des services amène le demandeur de certains documents à se déplacer : pour une copie d'extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif, le demandeur devra se rendre dans son lieu de naissance qui peut se trouver à plusieurs centaines de kilomètres de son lieu d'habitation ou de travail. L'absence de politique rigoureuse d'évaluation du personnel crée des frustrations : complaisance dans la promotion du personnel, non responsabilisation des cadres qui ne sont pas du bord politique des tenants du pouvoir, absence de plan de carrière et de programme de formation et de recyclage, etc.

Au manque de motivation pour certains, il faut ajouter pour d'autres, le manque de conscience professionnelle et le laxisme encouragés par le manque de contrôle rigoureux et l'absence de sanction.

Dans toutes les Administrations, la fraude, la corruption et le trafic d'influence sont des pratiques « normales ». Ayant pour repère des dirigeants corrompus, les fonctionnaires de l'État ne se gênent pas pour « oublier » la déontologie à respecter dans l'exercice de leur fonction. Si dans la plupart de ces États, les policiers sont les plus indexés parce qu'ils exercent pendant les contrôles routiers an vu de tout le monde, le phénomène touche tous les corps de métiers : contrôleurs financiers, douaniers, agents d'état civil, enseignants, juges, journalistes, corps médical…

Un Système de Santé moribond : ça suffit !

Dans la majorité des pays d'Afrique en général et particulièrement dans les républiques bananières de la France, les causes derrière les problèmes de santé sont les mêmes.

Dans de nombreux villages, il n'y a ni adduction d'eau potable, ni électricité, ni école, ni formation sanitaire de base…la médecine occidentale est un luxe : longue distance à parcourir pour trouver le centre de santé le plus proche, moyen de transports quasi inexistant, coûts des soins élevés, mauvais accueil des malades.

Dans les villes, il y a également une insuffisance des structures de soins, le sous-équipement des hôpitaux, le manque de personnel, la faible disponibilité de médicaments ou simplement l'absence de médicaments essentiels, l'absence de la maintenance hospitalière, etc. : « Les hôpitaux sont des lieux où se produisent des drames devenus ordinaires. Très peu de services hospitaliers africains disposent de défibrillateurs ou de matériel d'urgence adapté. Or, 10 minutes de retard à la prise en charge d'un arrêt cardiaque fait perdre 90% de chances de survie à la victime (…) l'erreur médicale existe et est favorisée par la négligence et de mauvaises conditions de travail (…) Les conditions de travail peuvent être très difficiles dans nos structures de soins, en particulier au bloc opératoire ou en réanimation, pour absence de consommables ou de linges, équipements défectueux, non disponibilité de produits anesthésiques. Les inégalités sociales apparaissent clairement dans nos hôpitaux publics ; ceux qui n'ont pas les moyens ont du mal à avoir des soins de qualité. Ceux qui ont les moyens ou qui sont proches des cercles politiques ont tous les atouts de leurs côtés(…)[271]».

Souvent aux antipodes de ce qui est attendu d'eux et de ce qui leur est enseigné dans les écoles de formation, le comportement des personnels de santé n'encourage pas la population à se rendre dans un centre de santé. Dans certains États, un malade se tordra de douleur aux urgences, face à des personnels soignants (médecin, infirmier, sage-femme) mais ne recevra aucun soin même le plus élémentaire, tant qu'il n'aura pas payé ses frais de consultation et de soins. Tout se paie : alcool, seringue, coton, etc.

L'état actuel des hôpitaux et des systèmes de santé est dû, non pas au manque de moyens financiers des États mais au manque de volonté politique, à la méchanceté, à l'égoïsme, à la mal gouvernance des dirigeants : les États trouvent de l'argent pour les évacuations sanitaires des personnalités du régime en place.

---

[271]LA VIE SUR UN FIL, Nouvelles de mon hôpital, 120 pages, juillet 2013, professeur Abdoul Kane, l'Hôpital général de Grand-Yoff, Dakar, Collection : Harmattan Sénégal.

Conscients de l'état des établissements de soins dans leur pays, aucun Chef d'Etat, aucun Ministre n'ose se soigner sur place dans ces hôpitaux de fortune qui manquent presque de tout. Aux frais du contribuable, les dignitaires du régime en place et leurs familles confient leur santé à des spécialistes à l'étranger: *c'est l'équivalent de 7 hôpitaux high-tech que coûtent, chaque année, les évacuations sanitaires pour l'ensemble des pays francophones de l'Afrique subsaharienne.* [272] *»* L'évacuation sanitaire, c'est le transport d'un malade depuis son pays vers un autre en raison d'un manque de compétences médicales sur place: *« les évacuations sanitaires coûtent, au bas mot, 24 milliards de francs CFA par année au Trésor public du Sénégal (…) Avec ce montant faramineux, le Sénégal peut, si ses dirigeants le désirent vraiment, relever au standard mondial la qualité technique d'au moins deux de ses plus grands hôpitaux qui pourraient, ainsi, prendre en charge toutes les formes d'hospitalisation de manière à éviter l'évacuation coûteuse des pontes du régime à l'étranger. Et s'il s'agit d'un dignitaire du régime qui souffre d'une maladie plus complexe comme les maladies cardiovasculaires, celles liées aux traumatologies graves ou aux cancers, ce montant peut facilement atteindre 100 millions de francs CFA».*[273]

Un système éducatif défaillant : ça suffit !

L'école gratuite et obligatoire apparaît comme un préalable pouvant constituer un puissant facteur de mobilisation sociale et d'impulsion pour le développement. Les Occidentaux l'avaient compris. L'introduction de l'éducation publique pendant la colonisation, avait permis l'apport d'une certaine connaissance mais orientée et limitée : *« Les colons ont tenté de nous faire admettre que nous étions des êtres inférieurs, incapables de faire autant sinon mieux qu'eux. Ils ne s'opposaient pas au fait que des « indigènes » aillent dans leurs écoles, mais ils nourrissaient pour nous des ambitions limitées. Nous étions programmés pour devenir des auxiliaires, pas au-delà ! On pouvait ainsi devenir infirmier, mais pas docteur en médecine.*[274] *»*

---

[272] Alain Foka,jouraliste, RFI.

[273] Extrait, article infomed, Dakar.

[274] Cheikh Hamidou Kane, écrivain sénégalais ; propos recueillis par Coumba Kane,journaliste,Monde Afrique.

Par ailleurs, dans certaines colonies, tous les sujets n'ont pas eu un égal accès à l'enseignement : « en Afrique Occidentale Française, 108 911 élèves seulement fréquentent les établissements du premier et du second degré, enseignement privé compris, sur 2 700 000 garçons et filles d'âge scolaire ; c'est-à-dire qu'un seul enfant sur 24 peut trouver place à l'école. Dans les trois lycées d'AOF, on ne compte que 172 Africains sur 723 élèves des classes secondaires (…) On fait de l'inégalité un principe de gouvernement en s'opposant par tous les moyens possibles à ce que les autochtones aient des diplômes d'État et puissent, en conséquence, occuper d'autres fonctions que subalternes. »[275] Dans d'autres colonies, l'enseignement est exclusivement réservée à une ethnie au détriment d'une autre comme au Burundi et au Rwanda (sélection selon l'origine tribale) ou une région par rapport à une autre (Tchad, Mal)… Dans toutes les colonies, l'enseignement a nié les réalités locales et déprécié les cultures existantes, imposée une religion et une langue.

Plus de six décennies après les indépendances, comme dans maints domaines, l'éducation pour tous en Afrique francophone demeure au stade de slogan.

Il existe toujours de nombreux facteurs entraînant un inégal accès à l'éducation en Afrique francophone : conditions socio-économiques de la famille, langue, lieu de résidence, équité entre garçon et fille, nombre insuffisant de classes, manque d'écoles primaires dans la plupart des villages.

Les transports en commun sont rares et où il en existe, les parents n'ont pas les moyens financiers pour le titre de transport de leurs enfants qui sont obligés de parcourir sous le soleil ou la pluie, plusieurs kilomètres à pied pour de rendre aux lieux du savoir.

Au retour de l'école, les enfants épuisés, n'ont ni la force, ni la volonté d'étudier les leçons ou faire les devoirs de maison. Sous l'éclairage d'une lampe tempête, encore appelée lampe à pétrole : il n'y a pas d'électricité dans le village. Et, même si l'école se trouve dans le village, les enfants ne peuvent pas compter sur le concours de parents analphabètes pour leur faire réciter les leçons ou vérifier les devoirs de maison.

---

[275] Le député Léopold Sédar Senghor,mars 1946. Cité dans : Olivier Le Cour Grandmaison, *De l'indigénat. Anatomie d'un « monstre » juridique : le droit colonial en Algérie et dans l'Empire français*, Paris, Zones, 2010.

Lorsque l'enfant est admis en classe de collège, c'est un autre souci pour les parents : manque d'établissements secondaires dans les villages. Orienté dans un établissement en ville, il faut trouver à l'enfant le gîte et le couvert puisqu'il n'y a pas d'internat. Les ressources familiales ne suffisant pas, il est courant d'envoyer les enfants à la ville chez des « tuteurs », des personnes de bonne volonté qui acceptent d'héberger les petits campagnards. Les enfants peuvent alors aller à l'école mais en contrepartie, ils deviennent « le personnel de maison ». Dans bien d'autres cas, les enfants se regroupent à plusieurs pour louer une chambre. Et, quand il s'agit de filles, elles deviennent des proies faciles pour les hommes.

« À Niakaramandougou, ou plus simplement Niakara,,ville située au nord de la Côte d'Ivoire, *comme dans de nombreuses petites villes ivoiriennes, les filles sont livrées à elles-mêmes. Elles viennent des villages environnants et vivent à plusieurs dans des taudis. Les parents les confient à un tuteur qui ne s'en occupe presque pas. Alors parfois, elles acceptent les propositions d'un couturier, d'un garagiste ou d'un agriculteur du coin contre un repas ou un peu d'argent* [276] *. Malheureusement, sans encadrement, elles prennent une grossesse non désirée et précoce : 56,8 % des géniteurs étaient des travailleurs informels et 40 % étaient des élèves. La même année, l'éducation nationale a pointé une autre cause : les NST, pour « notes sexuellement transmissibles ». Aujourd'hui, entre 2 % et 4 % des grossesses précoces seraient dues à un professeur ou un éducateur, soit entre 70 et 140 cas chaque année* [277] *».* Les risques liés aux grossesses précoces sont multiples : avortements à risques, déperdition scolaire, marginalisation/stigmatisation, décès liés aux complications de la grossesse et de l'accouchement…

Dans le système éducatif de la plupart des États d'Afrique francophone, la corruption est érigée en mode de gestion : tous les examens et concours, Brevet d'études de Premier Cycle, Baccalauréat, Concours d'entrée dans les Grandes Écoles, Concours Professionnels, bourses d'études à l'étranger sont tarifés. Tout se paie. Quand ce ne sont pas les enseignants eux-mêmes qui s'organisent collectivement pour offrir leurs services au moment des examens, ce sont les parents d'élèves qui prennent directement contact avec les enseignants ou sollicitent un

[276]Direction de la mutualité des œuvres sociales en milieu scolaire (DMOSS), en 2017
[277]La Côte d'Ivoire encore loin du ``zéro grossesse`` à l'école ...
www.afriquefemme.com › maman › ado.

intermédiaire. Si beaucoup d'arrangements se soldent par une transaction financière, la corruption peut aussi se manifester tout autrement : certains professeurs pratiquent un véritable droit de cuissage sur les élèves ou étudiantes souhaitant passer au niveau supérieur.

Dans tous les cas, que ce soit dans l'Enseignement Secondaire Général ou dans l'Enseignement Technique et Professionnel, l'obtention du baccalauréat ne met pas fin aux soucis des parents et de leurs enfants. Compte tenu du nombre de places insuffisant dans les universités publiques, un grand nombre de jeunes sont orientés par l'État dans les grandes écoles privées où les frais de scolarité compris entre 600 000 et 1 200 000FCFA voire davantage, sont hors de portée du fonctionnaire moyen dont le salaire tourne entre 150 000 et 300 000 par mois et des paysans qui survivent au jour le jour. Faute d'argent pour les frais de scolarité, de nombreux jeunes bacheliers jettent l'éponge et décrochent des études. Pour les chanceux qui ont pu intégrer l'université, les études longues sont un parcours du combattant, les conditions universitaires laissant à désirer : bourses inexistantes ou très faibles là où il en existe, logements universitaires insuffisants quand il y en a, bibliothèques rares ou vides, absence de connexion internet, difficultés de transport… Diplômés, les jeunes universitaires et ceux des grandes écoles professionnelles ne sont pas au bout de leur peine : ils doivent battre le pavé pour un hypothétique emploi.

C'est le résultat du système hérité des Conseillers Français aux aurores des indépendances. Les Gouvernants ne se sont pas préoccupés d'adapter les formations aux besoins de la société, en tenant compte des secteurs à développer. L'enseignement supérieur forme essentiellement des cadres. L'enseignement professionnel pour sa part, forme des techniciens sans avenir garanti. Sans appui financier pour entreprendre ou s'insérer dans la vie active, les étudiants formés se tournent pour survivre vers de petits métiers comme gérants de cabines téléphoniques.

CONCLUSION

Aucun pays d'Afrique francophone ne peut seul gagner la bataille de son indépendance pleine avec la France. Tous les treize États doivent taire leurs divergences idéologiques, leur égoïsme, leur esprit sectaire et aller en rang serré réclamer la liberté pleine des États.

Le temps est venu de cesser les grands discours creux et de passer aux actes : se mettre résolument au travail et construire les États sur des bases nouvelles, notamment dans les domaines politique et socioéconomique : « *divisés, nous sommes faibles. Unie, l'Afrique pourrait devenir, et pour de bon, une des plus grandes forces de ce monde.* [278] »

Dans l'histoire de l'humanité, tous les peuples ont connu à des degrés divers, la domination d'un autre peuple. Les autres peuples, Blancs comme Jaunes se sont remis de ces accidents de parcours.

Malgré les indépendances, le « problème africain » reste entier : la décolonisation mentale.

La colonisation a changé de nom et d'habits. Elle a abandonné le casque colonial et le costume kaki pour un complet veste d'homme d'affaires et, est connue sous l'appellation, néo-colonialisme.

Le néo-colonialisme a pour effet l'intervention constante des anciennes puissances coloniales et des autres comme la Chine, les USA dans les affaires politiques, économiques, militaires et culturelles des pays africains. Qu'il vienne de l'Occident ou de l'Asie, le néocolonialisme n'a plus à prospérer sous des formes aussi subtiles les unes que les autres : économiques, politiques, culturelles : il faut en sortir.

Si à l'indépendance, les États n'ont pas toujours eu le capital humain, de grandes compétences pour relever les défis du développement et de la bonne gouvernance, ce n'est plus le cas. Des intellectuels africains ont été formés dans toutes les disciplines dans les mêmes universités que les autres en Occident, en Chine, au Japon… ceux qui ont étudié sur place, en Afrique, ont utilisé les mêmes manuels.

Il n'y a pas de « peuple élu » : ni Blanc, ni Jaune ni Noir.

[278] Kwame Nkrumah [1909-1978]panafricaniste, premier président du Ghana

Les autres peuples « Blanc et Jaune » se sont développés grâce à l'instruction, le travail et la solidarité ; les « Noirs » préfèrent cultiver la paresse et l'égoïsme.

L'Afrique noire et singulièrement, l'Afrique francophone doit tracer elle-même son chemin vers son indépendance et son développement si elle veut vraiment entrer dans l'histoire de l'humanité : se défaire de la mentalité d'asservis et remplacer le complexe d'infériorité par un sursaut de l'estime de soi.

Pour mériter le respect des autres, il faut se respecter soi-même.

L'Afrique noire est la seule région au monde dont les langues ne servent qu'à la communication à l'intérieur des groupes socioculturels.

Prendre son destin en main, c'est aussi dépasser définitivement les identités tribales et œuvrer pour que quelques-unes des langues africaines soient étudiées à l'école et deviennent des instruments de travail et de connaissances scientifiques au lieu de les mépriser : les Égyptiens l'ont réussi aux temps des pharaons, les arabes le réussissent. Il y a dans les universités africaines des chercheurs en langues pour les codifier.

Les ¨ spécialistes de l'Afrique ¨parlent du développement des États à l'aune des performances macroéconomiques. C'est certes vrai mais la base du développement nous semble –t-il, devrait s'appuyer sur une société dont les citoyens, du paysan au citadin comprennent et parlent le même langage. Il n'est pas demandé à tous d'être des universitaires mais, si le système d'éducation et de formation dans les États est performant, si 90% de la population est alphabétisée dans une langue locale et en parallèle, celle laissée en héritage par la colonisation, si plus de 75% ont terminé le second cycle, si plus de 60% ont fait des études supérieures, les populations pourraient s'offrir, le minimum de bien-être matériel, social et culturel : les Gouvernements doivent dès maintenant former la jeunesse : investir dans l'éducation et la santé, créer des emplois, renforcer la protection sociale et réduire les inégalités.

C'est en s'appuyant sur sa propre culture[279], ses propres réalités et en prenant chez les autres leur technologie, que le continent réorganisera de façon efficiente sa société afin de faire face aux défis du développement

[279] La culture est l'ensemble des connaissances, des savoir-faire, des traditions, des coutumes, propres à un groupe humain, à une civilisation. Elle se transmet socialement, de génération en génération et non par l'héritage génétique, et conditionne en grande partie les comportements individuels.

et de la mondialisation. Il n'y a d'exemple plus parlant que celui des Asiatiques. Il faut donc promouvoir de nouvelles valeurs afin d'enraciner les jeunes dans leurs milieux sociétaux.

Des jeunes intellectuels ayant la tête pleine de l'instruction occidentale et les deux pieds dans la culture africaine sont ceux-là qui proposeront de nouvelles transformations qualitatives dans les mentalités pour un progrès économique et social.

Ces jeunes pourront faire le tri quant au contenu des traditions dont certains aspects sont des freins à l'épanouissement socioéconomiques des populations. Nous en citerons deux : le clientélisme et la sorcellerie.

Au niveau de l'État, nul n'ignore le défilé des individus et des délégations dans les antichambres présidentielles ni les manifestations bruyantes de soutien au Chef de l'État. Ces défilés et manifestations d'allégeance inconditionnelle contribuent à pérenniser la personnalisation du pouvoir et conduit les dirigeants à choisir comme Ministres ou grands patrons dans l'Administration publique et parapublique, des laudateurs. Les choix relèvent de la tradition africaine qui veut que, dans son Conseil, le chef soit entouré des représentants des grandes familles (notables). Transposé au niveau de l'Etat dit moderne, il s'agit des membres de la famille africaine et des représentants du parti politique au pouvoir, les plus en vue des différentes régions du pays.

Au niveau du village, ces jeunes intellectuels pétris de connaissances ancestrales auront la pédagogie nécessaire pour amener les populations à se débarrasser de certaines forces du mal, comme la sorcellerie qui entraîne la peur de l'autre et freine les initiatives de développement dans les villages.

Selon l'ONU, le nombre de personnes habitant sur la planète avoisinera les 11 milliards à la fin du siècle dont près de 2,4 milliards en Afrique.

L'accroissement relatif de sa population en âge de travailler, lui offre des possibilités de croissance économique accélérée pourvu que les dirigeants et les peuples brisent en eux, les chaînes de l'esclavage mental, de l'avidité et de l'égoïsme. Il est urgent de créer de vastes marchés économiques : élaborer des programmes panafricains qui mettent un accent particulier sur les infrastructures reliant les États (voies ferrées, transports aériens, voies routières, télécommunications) pour développer les échanges commerciaux, culturels, scientifiques...

Le potentiel agricole est énorme. Doté de 60% des terres fertiles de la planète, ce continent ne devrait pas souffrir de la famine. Il serait temps de reformer le droit d'accès à la terre, d'organiser et moderniser l'Agriculture, de produire suffisamment de biens vivriers et faire en sorte que les populations rurales ne soient pas laissées pour compte, notamment en ce qui concerne l'accès à l'éducation et à la distribution de la richesse du pays.

Le sous-sol est très riche… Mais cela ne suffit pas pour rendre le rêve possible si cette manne profite à d'autres. L'avenir de l'Afrique réside dans la transformation intégrale de ses matières premières.

Le soleil en tant qu'énergie renouvelable est à même d'offrir l'opportunité aux populations de bénéficier de l'électricité à moindre coût.

Lorsque les bénéfices des matières premières serviront effectivement à créer de la richesse pour les pays et les populations, en mettant en avant l'intérêt général et non celui d'une famille, d'un clan, d'une tribu ou d'une région, le rêve de développement partagé par tous les Africains et singulièrement ceux de l'Afrique noire francophone deviendra réalité.

TABLE DES MATIERES

Les Hommes clairs venus du désert 17
Les Hommes blancs venus de la mer 19
Animalia 21
Les larmes ne se voient pas sous la pluie 23
Pot de terre contre pot de fer 27
Le leurre de l'assimilation 34
Le géant dépecé : la RDC 41
Le 17 janvier 1961, il est assassiné. 45
L'Armée du Zaïre est déliquescente. Seule la division spéciale présidentielle maintient le régime. 46
La culture de la haine 49
La République du Rwanda 49
La République du Burundi 54
Le 7 octobre, le Burundi annonce son retrait de la CPI. 57
Les ex AEF 59
La République du Congo 59
La République Centrafricaine 64
La République du Cameroun 70
Ahmadou Ahidjo le remplace deux jours plus tard. 72
La République du Gabon 75
La République du Tchad 77
Les ex AOF 83
La République du Sénégal 83
La République du Mali 89
Ibrahim Boubacar Kéïta dit IBK est réélu en 2018. 93
La République du Niger 94
En 2011, Mahamadou Issoufou, remporte le scrutin présidentiel. 96
La République du Bénin 97
La République du Togo 101
La République de Guinée 104
Le Général n'ira pas au banquet offert le soir à son intention. 106
La République du Burkina Faso 112

Le 5 août 1960, le pays accède à l'indépendance. Maurice Yaméogo en devient le premier Président..... 113
Le Lieutenant-Colonel Aboubacar Sangoulé Lamizana est renversé à son tour le 25 novembre 1980 par ses frères d'armes. 115
Face au mécontentement de la population, Isaac Zida s'engage à rendre le pouvoir à un civil. 117
Le temps du Bélier 123
En 1970, c'est l'épisode de « l'affaire Gnagbé Kragbé ». 129
Les « bulldozers de la forêt» 130
Les Coopérants français 131
Les Libanais 133
La crise de l'École..... 140
Le phénoméne des loubards..... 143
Le foncier rural en crise 143
Les revers de l'immigration incontrôlée 144
Des dozo à Abidjan 146
La Presse en fête..... 147
Aimé le mal aimé 153
Le chef de l'État se mue dans un silence complice propice aux interprétations..... 158
La partition en deux du pays se met en route dans les esprits de ceux qui sont sensibles au message véhiculé. 159
Début 1997, les relations commencent à se tendre avec le FMI. 160
Des soudards maîtres du palais 166
L'intrus du village françafric..... 173
Tous les grands groupes français se partagent le pays. 173
La prise du pouvoir à Abidjan échoue. 176
De Lomé à Accra en passant par Dakar, ce sont les mêmes « litanies ». 180
La France organise le rapatriement de ses ressortissants. 188
CEDEAO, UA, UE, ONU : au front..... 190
La démocratie en Afrique… vue de l'Élysée..... 200
Le 13 avril, Laurent Gbagbo est conduit à Korogho et son épouse à Odienné (Nord) 202
Le 1er décembre 2014, Simone Gbagbo est transférée d'Odienné à l'école de gendarmerie d'Abidjan..... 204
2011-2015 : trois ans déjà que Laurent Gbagbo est dans l'attente de son procès à la CPI aux Pays-Bas..... 204

L'élection présidentielle ivoirienne de 2020 207
Le 13 juillet 2020, Daniel Duncan, vice-président de la République, démissionne « pour convenances personnelles » 212
le 14 décembre 2020, Alassane Ouattara prête serment pour un troisième mandat. 213
Le Rêve 217
Se regarder dans son propre miroir 221
Au Zaïre, les interventions françaises sauvent Mobutu en 1977 et 1978. 230
Le 18 mars 1969, l'Armée française revient au Tchad pour rétablir la sécurité dans les régions troublées du Nord..... 232
Des dirigeants mercenaires 235
Le service de la dette absorbe en moyenne 40 % des recettes budgétaires des pays francophones à bas revenus..... 239
Depuis 1960, l'Afrique reçoit des aides dans différents domaines. 240
À quand le Réveil ? 243
Guerres de pouvoir, instrumentalisation des populations : ça suffit ! 245
Avidité et Egoïsme : ça suffit ! 249
En octobre 1987, Thomas Sankara est assassiné. 250
Des contre-pouvoirs sans pouvoir : ça suffit ! 255
Une Administration sans souffle : ça suffit ! 256
Un Système de Santé moribond : ça suffit ! 257
Un système éducatif défaillant: ça suffit !..... 259

Structures éditoriales du groupe L'Harmattan

L'Harmattan Italie
Via degli Artisti, 15
10124 Torino
harmattan.italia@gmail.com

L'Harmattan Hongrie
Kossuth l. u. 14-16.
1053 Budapest
harmattan@harmattan.hu

L'Harmattan Sénégal
10 VDN en face Mermoz
BP 45034 Dakar-Fann
senharmattan@gmail.com

L'Harmattan Cameroun
TSINGA/FECAFOOT
BP 11486 Yaoundé
inkoukam@gmail.com

L'Harmattan Burkina Faso
Achille Somé – tengnule@hotmail.fr

L'Harmattan Guinée
Almamya, rue KA 028 OKB Agency
BP 3470 Conakry
harmattanguinee@yahoo.fr

L'Harmattan RDC
185, avenue Nyangwe
Commune de Lingwala – Kinshasa
matangilamusadila@yahoo.fr

L'Harmattan Congo
219, avenue Nelson Mandela
BP 2874 Brazzaville
harmattan.congo@yahoo.fr

L'Harmattan Mali
ACI 2000 - Immeuble Mgr Jean Marie Cisse
Bureau 10
BP 145 Bamako-Mali
mali@harmattan.fr

L'Harmattan Togo
Djidjole – Lomé
Maison Amela
face EPP BATOME
ddamela@aol.com

L'Harmattan Côte d'Ivoire
Résidence Karl – Cité des Arts
Abidjan-Cocody
03 BP 1588 Abidjan
espace_harmattan.ci@hotmail.fr

Nos librairies en France

Librairie internationale
16, rue des Écoles
75005 Paris
librairie.internationale@harmattan.fr
01 40 46 79 11
www.librairieharmattan.com

Librairie des savoirs
21, rue des Écoles
75005 Paris
librairie.sh@harmattan.fr
01 46 34 13 71
www.librairieharmattansh.com

Librairie Le Lucernaire
53, rue Notre-Dame-des-Champs
75006 Paris
librairie@lucernaire.fr
01 42 22 67 13

L'AFRIQUE FRANCOPHONE PEUT-ELLE SE LIBÉRER DE SES CHAÎNES ?

Les jeunes d'Afrique noire francophone n'acceptent plus la vie de misère que leur imposent leurs dirigeants. Ils ne supportent plus, ni le mode de gouvernance des hommes au pouvoir responsables selon eux des maux dont souffrent leurs États fragiles et fragmentés ni la domination de leurs pays par la France.

Basé sur la recherche documentaire et le constat personnel de l'auteur, *L'Afrique francophone peut-elle se libérer de ses chaînes ?* s'adresse à la nouvelle génération d'Africains et lui raconte une histoire : la sienne ; celle des Africains noirs au sud du Sahara ; celle de plusieurs siècles pour l'homme Noir à dire « oui missié » à l'homme Blanc.

Pour l'auteur, il est temps de se défaire de la mentalité d'asservissement et amener le continent noir à se réveiller.

Journaliste à la retraite et diplômé de l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication d'Abidjan (ISTC), ***Michel KOFFI-DJÉMÉ*** *a été successivement Reporter, Présentateur de journaux et Producteur d'émissions sur les questions de santé à la Télévision Ivoirienne (RTI). Depuis 2018, il est vice-président d'une ONG nationale qui lutte dans le domaine des décès maternels. Par ailleurs, il est le Président de la Mutuelle de Développement de son village.*

Illustration de couverture Ancien débarcadère de Sassandra, port colonial, Sud-ouest Côte d'Ivoire.

ISBN : 978-2-14-029559-1
28,50 €